

The logo for Crédit Mutuel Nord Europe is centered in a white rectangular box. It features the words "Crédit" and "Mutuel" in a bold, blue, sans-serif font, with a red and white geometric logo consisting of three interlocking shapes between them. Below "Crédit" and "Mutuel" is the text "Nord Europe" in a smaller, blue, sans-serif font. Two thin red horizontal lines are positioned below "Crédit" and "Mutuel" respectively.

Crédit  **Mutuel**
Nord Europe

The title "Rapport Annuel 2014" is positioned in the lower right quadrant of the cover. The words "Rapport" and "Annuel" are in a white, thin, sans-serif font, stacked vertically. The year "2014" is in a much larger, bold, white, sans-serif font. The text is surrounded by several thick, curved lines in various colors (white, orange, green, blue, red) that sweep across the bottom of the page.

Rapport
Annuel
2014



1	Présentation du Groupe CMNE	3
	Éditorial	4
	Plan à Moyen Terme 2012-2015 du Groupe CMNE - Faits marquants	6
	Profil, Chiffres clés	7
	Organigramme financier	8
	Implantation	9
	Tendances récentes et perspectives	10
2	Des activités structurées par pôles	12
	● Pôle Bancassurance France	13
	● Pôle Bancassurance Belgique	18
	● Pôle Entreprises	22
	● Pôle Assurances	26
	● Pôle Gestion pour compte de tiers	28
	● Pôle Services et activités diverses	30
3	Bilan consolidé	31
	Total bilan	32
	Comptes consolidés au 31/12/2014 et informations requises par IFRS 12	33
	Fonds propres	40
	Contrôle et audit	41
	Risques	42
4	Responsabilité Sociétale	49
	Informations sociales	50
	Responsabilité Sociétale de l'Entreprise	55
	Rapport RSE du Groupe	63
	Attestation de l'Organisme Tiers Indépendant (OTI)	67
	Tableau de concordance - Groupe Crédit Mutuel-CIC	72
5	Gouvernance et Contrôle Interne	73
	Composition du Conseil d'administration et mandats	74
	Composition du Comité de Direction et mandats	76
	Rapport du Président du Conseil d'administration	78
	Rapport des Commissaires aux Comptes (sur le rapport du Président)	86
6	Rapport financier	87
	Bilan	90
	Résultat	92
	Flux de trésorerie nette	94
	Variation des capitaux propres	96
	Annexe aux comptes consolidés	98
	Rapport des Commissaires aux Comptes (sur les comptes consolidés)	152
7	Informations Juridiques et Administratives	154
	Attestation du Directeur Général	155
	Renseignements de caractère général	156
	Assemblées Générales du 28 Mai 2015	159
	Table de concordance	161
	Coordonnées des sociétés du Groupe	162

Présentation du Groupe CMNE



Éditorial

Page 04

Plan à Moyen Terme 2012-2015 du Groupe CMNE et Faits marquants

Page 06

Profil, Chiffres clés

Page 07

Organigramme financier

Page 08

Implantation

Page 09

Tendances récentes et perspectives

Page 10

1

L'année 2014 s'est déroulée dans un climat relativement terne. Une économie atone et des taux bas n'ont pas créé des conditions particulièrement favorables à l'activité bancaire. Parallèlement, la spirale des mutations s'est accélérée : le développement rapide de la banque à distance, les nouveaux comportements des clients, le renforcement de la réglementation, notamment prudentielle, sont autant d'éléments qui ont imposé aux banques de s'adapter rapidement.

Pourtant, malgré la complexité de cet environnement, et cette année encore, les résultats commerciaux et financiers du Groupe Crédit Mutuel Nord Europe sont restés tout à fait satisfaisants dans toutes ses composantes. Le dynamisme commercial de nos 4 461 collaborateurs, l'engagement de nos 1 578 élus et la confiance de notre 1,6 million de clients et sociétaires ont largement contribué au développement du Groupe.

Le **pôle Bancassurance France** a réalisé en 2014 de très belles performances commerciales illustrées par le succès des fonds structurés ou des ventes d'immobilier neuf AFEDIM. À cela il convient d'ajouter la réussite des opérations de montée en gamme des cartes bancaires, la commercialisation des PEL ou encore la vente de contrats lourds en assurance.

En revanche, bien que l'encours des comptes courants ait progressé, la collecte d'épargne bancaire a été difficile, impactée notamment par la faible rémunération des livrets et des tombées d'échéances. En ce qui concerne les crédits, malgré la baisse des taux, l'environnement économique difficile explique la méfiance des ménages peu enclins à emprunter et le recul des productions de crédits à la consommation ou à l'habitat.

Afin de maintenir le lien et la qualité de relation quel que soit le canal utilisé par ses clients, le Crédit Mutuel a poursuivi ses investissements dans le multi-accès et l'offre de services internet. 2014 voit également l'achèvement du vaste chantier « Nouveau Concept Agences » qui a duré 7 ans et permis de réaménager l'intégralité des points de vente. Nos 256 sites rénovés forment, partout dans nos territoires, une magnifique vitrine de notre banque et de ses ambitions au service de nos clients-sociétaires.

Au sein du **pôle Bancassurance Belgique**, un des principaux faits marquants a été la restructuration du réseau du Crédit Professionnel. Les différentes sociétés qui le composaient, à savoir Crédit Professionnel SA et les banques régionales, ont été regroupées en une seule entité, BKCP Bank, pour diminuer les coûts de structure et favoriser la force commerciale de l'ensemble.

Forte de son développement commercial et de sa notoriété, Beobank a mis en œuvre une nouvelle organisation interne alignant celle-ci sur le modèle du Groupe CMNE. Plus globalement, le programme « Convergence » a été lancé pour identifier et préparer les synergies opérationnelles entre les deux banques.

L'activité 2014 du **pôle Entreprises** a été axée sur la relance de la dynamique commerciale de la BCMNE. L'évolution des encours de financement à moyen et long terme a été notable, la banque étant entrée en relation avec de nouveaux clients, PME et ETI, présentant des perspectives de croissance notamment à l'international. Les filiales de crédit-bail ont - quant à elles - accentué leurs leviers de croissance : secteur de la santé pour Bail Actea et investisseurs pour Nord Europe Lease.

2014 a été une bonne année pour le marché de l'assurance vie en France. Après le retour d'une collecte nette positive en 2013, le phénomène de rattrapage s'est accéléré, profitant du niveau historiquement bas des rendements servis par les livrets. Toutefois la tendance demeure toujours volatile, reflet de l'évolution de l'environnement financier, fiscal ou réglementaire. Comme l'ensemble du marché, le **pôle Assurances** est confronté au double défi des taux d'intérêt bas et de la mise en application de Solvabilité 2. Pour le relever, une nouvelle organisation a été mise en place. L'année a également été marquée par l'acquisition des activités belges de MetLife Inc, rebaptisée North Europe Life Belgium (NELB), qui permet à NEA de renforcer ses activités sur le marché belge, en particulier dans le domaine de la prévoyance.

Le **pôle Gestion pour compte de tiers** a poursuivi ses partenariats et réalisé les dernières opérations de réorganisation du Groupe. La Française a ainsi constitué un 4^{ème} pilier métier dédié au financement de l'économie. En parallèle, elle a confirmé sa position de leader sur l'immobilier et poursuivi son développement à l'international, portant son encours géré ou conseillé à plus de 48 milliards d'euros en fin d'exercice.

Chacun de ces pôles a contribué aux bons résultats du Groupe CMNE et à la consolidation de son positionnement. Grâce à la maîtrise continue des frais de gestion, son PNB consolidé ressort à 1 152 millions d'euros, en progression de 7 %, et son résultat net consolidé à 229 millions d'euros, en progression de 25 %. Ces résultats témoignent d'une bonne résistance à une conjoncture peu porteuse et confortent la pertinence de sa stratégie.

Le CMNE a par ailleurs renforcé sa solidité financière avec un montant de fonds propres prudentiels de 2,4 milliards d'euros, un ratio global de solvabilité de 15,74 % dont un ratio Common Equity Tier One (CET1) de 13,31 %.

La Banque centrale européenne a publié fin octobre 2014 les résultats de son évaluation des banques les plus importantes de la zone euro, comprenant une revue détaillée des actifs (AQR) et des tests de résistance (stress tests). Il en ressort que le Groupe Crédit Mutuel dans son ensemble est le plus solide.



Philippe Vasseur

Ces résultats mettent à nouveau en évidence notre capacité à mener à bien des projets structurants et nous donnent des atouts pour faire face aux challenges de demain. Nous avons entamé fin 2014 les réflexions de notre prochain plan stratégique. L'année 2015 sera celle du lancement de ce Plan à Moyen Terme à l'horizon 2020.

Avec ce nouveau plan, nous voulons avoir une vision dynamique et confiante de notre développement, ouverte sur notre environnement, capable de rivaliser dans la compétition bancaire.

Nous devons relever de multiples défis : celui des taux bas, toujours préjudiciables à l'activité bancaire et à sa rentabilité ; celui lié de la réglementation qui anime les autorités et freine les banques dans leur volonté d'accompagner le redémarrage de l'économie ; enfin, celui de l'évolution des technologies et des mentalités de nos clients qui bouleverse la relation bancaire.



Éric Charpentier

Dans un monde où tout s'accélère, nous avons l'obligation de la performance et de l'efficacité : nous devons faire de l'adaptabilité notre quotidien. Les enjeux nous imposent de ne pas relâcher nos efforts, en travaillant en synergie dans tous les pôles, en faisant cohabiter les différents canaux au service de nos clients et sociétaires.

Le passé nous a montré que nous savions relever de nouveaux défis avec succès ; l'année 2015 et les suivantes le confirmeront.

Philippe Vasseur
Président

Éric Charpentier
Directeur Général



● Les faits marquants du Groupe en 2014

Pôle Bancassurance France :

- Finalisation du programme Nouveau Concept Agence.
- Renforcement du maillage réseau avec 2 nouveaux points de vente (Breteuil et Bezannes).
- Déploiement du multi-accès au cœur du plan d'actions commerciales.
- Développement de la stratégie du digital.
- Année exceptionnelle pour le PEL (+60 % par rapport à 2013).
- Émission et commercialisation avec succès de 3 emprunts structurés et 2 TSR.
- Excellente année en production immobilière : SCPI, AFEDIM.
- 7 090 « RDV du CMNE » organisés en 2014.

Pôle Bancassurance Belgique :

- Nouvelle organisation commerciale et réorganisation interne chez Beobank.
- Cession des branches d'activités bancaires de BKCP scrl et OBK scrl à CP sa devenu BKCP Bank.
- Lancement du projet Convergence visant à rationaliser l'organisation et à optimiser les synergies entre les deux banques.
- Réalisation des synergies intragroupe avec La Française et NEA.

Pôle Entreprises :

- Renforcement de l'organisation commerciale.
- Forte progression de la prospection et de l'activité avec les clients ETI.
- Développement de la production de financements d'investissements pour la BCMNE.
- Renforcement des leviers de croissance du crédit-bail (secteur de la santé pour Bail Actea et investisseurs pour Nord Europe Lease).

Pôle Assurances :

- Bonne année pour le marché de l'assurance vie en France, profitant à ACMN Vie.
- Progression de la production en prévoyance.
- Rationalisation de l'organisation informatique.
- Préparation aux enjeux de Solvency 2.
- Acquisition de MetLife Belgium, rebaptisé North Europe Life Belgium (NELB).

Pôle Gestion pour compte de tiers :

- Partenariats avec Tages Capital, JK Capital, Cushman & Wakefield Investors, Acofi.
- Consolidation de l'ensemble autour de quatre métiers.
- Des encours à un plus haut historique (plus de 47 milliards d'euros).



● Le CMNE, c'est...

- **Un pionnier et un leader de la Bancassurance**, une conception originale de la relation bancaire.
- **Un statut coopératif transparent** : une organisation participative qui associe étroitement administrateurs et collaborateurs.
- **Un Groupe structuré en cinq pôles** :
 - Bancassurance France
 - Bancassurance Belgique
 - Entreprises
 - Assurances
 - Gestion pour compte de tiers
- **Des services fédéraux implantés à Lille et Arras** en appui du réseau des **154 caisses locales** et **15 centres d'affaires BCMNE** dédiés aux entreprises.
- Des sièges implantés à **Paris** et **Bruxelles** pour les pôles **Belgique, Assurance et Gestion pour compte de tiers**.
- Son champ d'action :
 - **7 départements** sur 3 régions, Nord-Pas-de Calais, Picardie, Champagne-Ardenne,
 - **la Belgique** à travers BKCP Bank et Beobank,
 - **le Luxembourg**

● Les Chiffres clés (au 31/12/2014)

> Hommes

Clients et Sociétaires ⁽¹⁾	1 606 380
Administrateurs	1 578
Salariés	4 461

> Réseaux

Points de vente ⁽²⁾	557
Guichets automatiques ⁽³⁾	670

> Activité (en millions d'euros)

Encours ressources comptables	15 804
Encours épargne financière et Assurance	50 950
<i>dont encours Assurance</i>	12 522
Encours crédits	15 832
Contrats d'assurance (nombre)	1 272 945

> Bilan (en millions d'euros)

Total consolidé	41 737
Fonds propres réglementaires Bâle III	2 421

> Résultats (en millions d'euros)

Produit net bancaire consolidé	1 152
Résultat net comptable consolidé (part du Groupe)	229

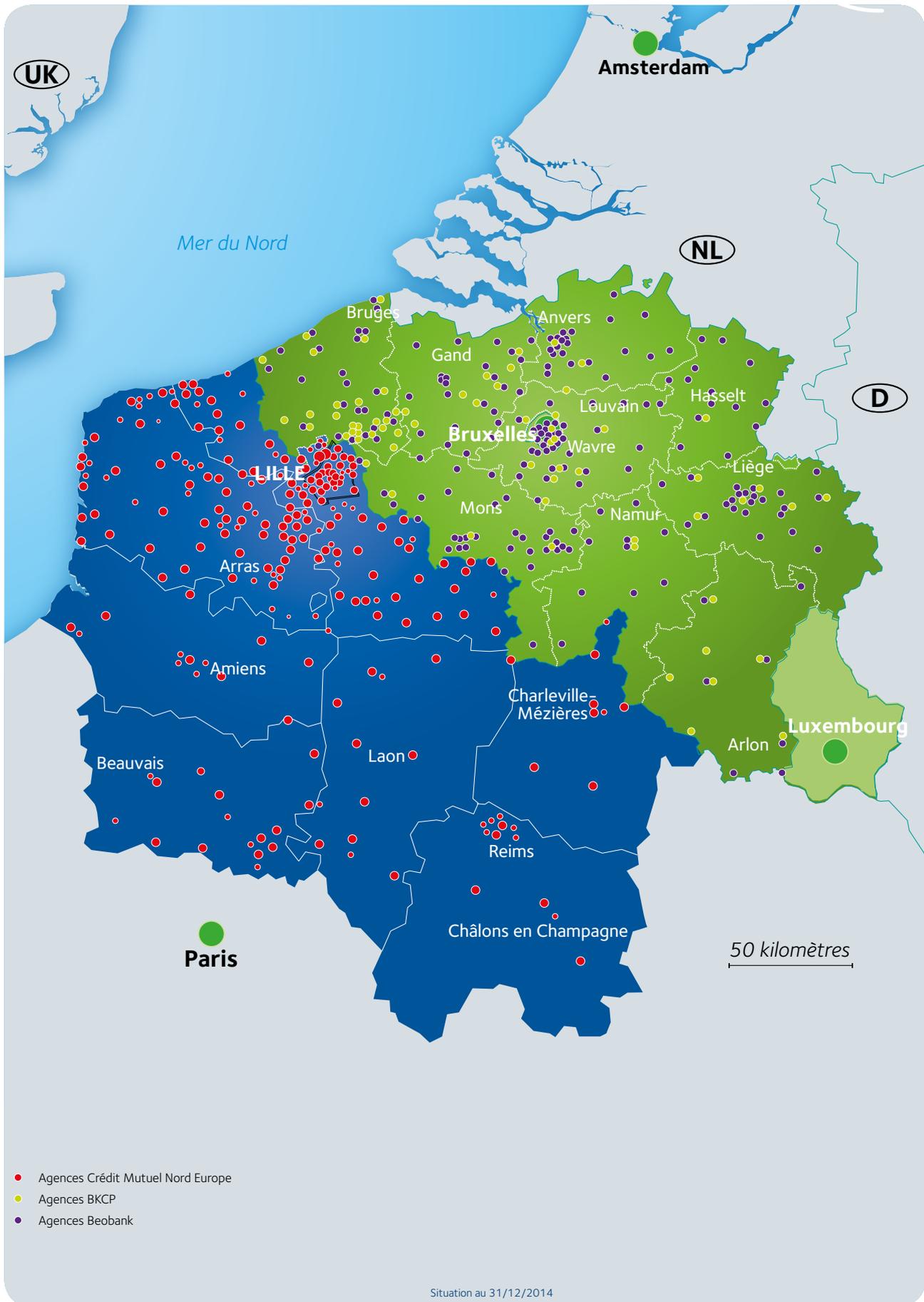
> Ratios

Ratio de solvabilité Bâle III, Common Equity Tier One (%)	13,31
Ratio global de solvabilité Bâle III (%)	15,74

- (1) Clients des réseaux France et Belgique.
 (2) Pôle Bancassurance France : 256 points de vente
 Pôle Entreprises : 15 centres d'affaires et 3 bureaux
 Pôle Belgique : 83 agences bancaires. À noter que le réseau belge s'appuie par ailleurs sur 200 agents délégués.
 (3) 520 guichets en France et 150 en Belgique



Implantation





L'année 2015 s'ouvre sur des perspectives moroses. Révisant à la baisse ses prévisions, le FMI a annoncé fin janvier que le produit intérieur brut (PIB) mondial ne devrait progresser que de 3,5 % en 2015.

● Tendances économiques

La croissance mondiale repose principalement sur une reprise aux **États-Unis** où la création d'emplois connaît une embellie, les faibles prix du pétrole devraient persister en 2015 et les taux d'intérêt devraient rester très bas.

La **zone Euro** devrait voir l'inflation se maintenir à ses niveaux actuels, ce qui n'encourage pas une reprise significative de la croissance avec une prévision à 1,1 % (contre 0,8 % en 2014). Si la baisse de l'euro (passé de 1,40 dollar en mai 2014 à 1,12 mi-janvier) rend les produits européens proportionnellement moins chers sur le marché mondial, l'investissement reste en panne.

En attendant, la Banque Centrale Européenne a annoncé le 22 janvier 2015, le lancement d'un vaste programme de rachat d'actifs dit « Quantitative Easing ». Autrement dit, la BCE se donne les moyens d'injecter 1 140 milliards d'euros dans l'économie d'ici septembre 2016, pour relancer la croissance.

En **France**, le Fonds Monétaire International a relevé en avril ses prévisions de croissance à 1,2 % en 2015, puis à 1,5 % pour 2016. Le gouvernement français a, pour sa part, calé son budget 2015 sur une prévision de croissance de 1 %, mais reconnaît qu'elle pourrait être supérieure et escompte —lui aussi— 1,5 % en 2016.

En dépit des prix bas, la consommation des ménages ralentit et malgré le dispositif du Crédit d'impôt compétitivité emploi, les marges des entreprises ne s'améliorent pas. Le déficit budgétaire a fini 2014 à 4 % contre 4,4 % anticipés. Bercy espère le voir descendre à 3,8 % en 2015. La dette publique augmentant moins vite, le cap symbolique des 100 % du Pib ne serait pas franchi.

La production législative et réglementaire s'est accélérée depuis le début de la crise. Les exigences de liquidités renforcées de Bâle III, le projet de séparation banque de détail - banque de financement, la directive sur les Marchés d'Instruments

Financiers (MIF II) ne sont que quelques exemples des nouvelles contraintes imposées aux banques. Par ailleurs, la supervision bancaire européenne est depuis, le 4 novembre 2014, une réalité qui a conduit les banques européennes à mener une revue de leurs actifs et de leur capacité de résistance aux stress tests de la BCE, dont on peut craindre qu'elle induise un comportement trop prudent dans l'octroi de crédit.

Le deuxième pilier de l'Union bancaire européenne doit permettre d'établir dans chaque pays un système de redressement et de résolution des défaillances bancaires avec de nouveaux ratios de fonds propres. Ces mesures seront complétées par le Mécanisme de Résolution Unique (MRU) et un Fonds de Résolution Unique (FRU).

Le secteur de l'assurance n'échappe pas à la règle, qu'il s'agisse de la Loi Hamon (résiliation des contrats, assurance de prêt immobilier, actions de groupe,...), des impacts de l'ANI en santé individuelle et collective ou encore de Solvabilité 2 (pondération des actifs en fonction de leur niveau de risque : volatilité, liquidité, qualité de la contrepartie,...).

● Perspectives du Groupe

Durant l'année 2014, troisième année du PMT 2015, le **pôle Bancassurance France**, a poursuivi son approche personnalisée par segment et ses efforts de développement des différents canaux. Bon nombre de chantiers prioritaires ont franchi des étapes importantes. En 2015, les chantiers du PMT seront parachevés au travers des quatre axes majeurs en priorisant le développement rentable :

- Au travers de son axe **Proximité**, le CMNE poursuivra ses efforts de fidélisation et son approche personnalisée par segment. Il déploiera un nouvel outil afin d'accroître sa réactivité face aux sollicitations des clients en mode multicanal et renforcera sa communication média de proximité en tirant parti du digital.
- L'axe **Modernité**, visera à transformer les innovations technologiques en opportunités commerciales, à développer les procédures de vente à distance, à adapter les moyens de paiement (*monétique, B@d, chéquiers...*) aux évolutions techniques et aux modes de consommation.

Tendances récentes et perspectives

- Dans l'axe **Rentabilité**, le CMNE renforcera sa productivité commerciale en développant les opportunités de conquête multi-marchés. Il finalisera la mise en place de processus centrés sur la satisfaction du client, poursuivra le développement de synergies intra-Groupe et optimisera la gestion immobilière de ses différents sites.
- L'axe **Responsabilité** se traduit par la poursuite du développement des compétences et de la polyvalence des collaborateurs, ainsi que celui d'un management par la performance. Approche responsable et engagement mutualiste restent également des orientations fortes, notamment via la Fondation CMNE.

Le **pôle Bancassurance Belgique** poursuivra en 2015 le programme de convergence entre Beobank et BKCP Bank. Simultanément, le développement de la dynamique commerciale restera une priorité absolue.

L'acquisition de **MetLife Insurance** (MetLife Belgium) en octobre 2014 par le Crédit Mutuel Nord Europe via sa filiale assurances, Nord Europe Assurances SA (NEA), illustre la participation active de la société au développement de l'activité du CMNE en Belgique. La marque est devenue **North Europe Life Belgium**.

Le **pôle Entreprises** veut maintenir, dans un contexte économique encore difficile, la dynamique commerciale de 2014 en conquérant de nouveaux clients, afin de faire progresser ses encours et conforter ses résultats qui devraient retrouver un niveau supérieur.

La BCMNE continuera à privilégier dans sa démarche commerciale les PME d'une certaine importance et les ETI. Bail Actea maintiendra ses actions commerciales vers le secteur de la santé qui offre de belles perspectives et accentuera la synergie avec le pôle Bancassurance sur l'offre de crédit-bail en direction du secteur agricole et des professionnels. Enfin, Nord Europe Lease prolongera l'action entreprise auprès des investisseurs et avancera dans les solutions d'externalisation immobilière.

Pour le **pôle Assurances**, malgré une économie toujours dégradée, l'environnement de l'assurance-vie devrait rester globalement favorable en France et en Belgique. Le niveau historiquement faible des rendements obligataires, ainsi que les exigences réglementaires de fonds propres permettant de satisfaire les nouvelles normes induites par Solvabilité 2, incitent néanmoins à la prudence.

Ce nouvel environnement financier et réglementaire renforce la nécessité de proposer des alternatives pertinentes aux fonds en euros, avec des unités de compte répondant aux attentes des clients. Le besoin croissant de protection des français et des belges constitue également une opportunité de diversification sur laquelle le pôle Assurances devra savoir se positionner, aussi bien en termes de prévoyance que de retraite.

L'année 2015 sera consacrée au renforcement de l'offre épargne en unités de compte et de l'offre en Prévoyance ainsi qu'à l'accompagnement des réseaux de distribution et des clients dans cette démarche volontariste. Dans ce cadre, Beobank déploiera un Plan Protection Famille et un Plan Funérailles ainsi qu'une offre en branche 44.

Le **pôle Gestion pour compte de tiers** achève sa transformation. Après plusieurs années d'investissements significatifs, 2015 verra l'arrivée à maturité du groupe La Française, après la réalisation d'un dernier partenariat stratégique autour de la distribution en Europe d'une expertise actions américaines. La croissance organique, avec le décollage des nouvelles activités du Groupe et la mise en place d'une politique de resserrement des charges d'exploitation, constitueront des axes déterminants pour cette année et les suivantes.

Les objectifs du Groupe La Française en 2015 seront de développer ses quatre domaines d'excellence :

- les Valeurs Mobilières, par une approche commerciale plus agressive avec la mise en avant des fonds ouverts et le lancement de produits innovants créés avec les partenaires stratégiques ;
- l'Immobilier, par la commercialisation d'une offre globale et différenciante en France et à l'international ;
- les Solutions d'Investissements, par la poursuite du déploiement de l'offre auprès de la clientèle externe ;
- le Financement direct, par le développement de nouvelles offres à l'attention des investisseurs institutionnels.

Tout en assurant la gestion quotidienne de ses structures, le Groupe se projette dans l'avenir et lance les chantiers de son **PMT à l'horizon 2020**.

Le PMT présenté en 2011 avait anticipé des tendances qui se sont confirmées et accélérées : des profils de clients qui changent, des demandes nouvelles, des avancées technologiques qui accélèrent les transformations, une évolution des modèles de distribution, une consolidation et une industrialisation des acteurs du marché.

Par ailleurs, l'environnement bancaire s'est complexifié avec des taux durablement bas qui génèrent un pincement des marges, une hausse des coûts liée à la réglementation et la fiscalité, une stagnation ou diminution tendancielle du PNB, liée à la pression consumériste et l'apparition de nouvelles concurrences.

C'est dans ce contexte que le Groupe CMNE lance les travaux préparatoires de son **PMT 2020**. De nombreux groupes de travail ont été lancés à l'automne 2014 sur la banque « phytale », la connaissance clients ou le management. Ces travaux s'achèveront le 29 septembre 2015 lors de la « Convention », qui réunira l'ensemble des élus et collaborateurs au Zénith de Lille.

Les défis que le CMNE relèvera, lui permettront de renforcer ses atouts, d'accélérer la croissance de ses revenus et de développer ses services, dans une logique d'intégration de toutes ses activités.

Des activités structurées par pôles



Pôle Bancassurance France

Page 13

Pôle Bancassurance Belgique

Page 18

Pôle Entreprises

Page 22

Pôle Assurances

Page 26

Pôle Gestion pour compte de tiers

Page 28

Pôle Services et activités diverses

Page 30

2



En 2014, dans un environnement en constante mutation, le Crédit Mutuel Nord Europe est resté dépositaire de la confiance d'un million de clients-sociétaires en bâtissant avec chacun d'eux une relation pérenne et adaptée aux événements de la vie.

Pour cela, il a développé une offre personnalisée et une communication dédiée, en orientant résolument ses activités autour de la démarche « Multi-accès », afin de répondre aux nouveaux modes de contacts attendus par ses clients-sociétaires.

● Activité

> Un réseau rénové

Le réseau CMNE a renforcé son maillage en 2014, avec la création de deux nouveaux points de vente à Breteuil (60) et Bezannes (51).

Il a par ailleurs achevé la rénovation de l'intégralité de ses agences. La réouverture de celle de Lille Liberté, le 19 décembre 2014, marquant la fin du grand chantier « Nouveau Concept Agence ».

Ce projet lancé en avril 2007, aura concerné la rénovation de 256 points de vente sur nos sept départements, donnant à notre réseau une homogénéité visuelle et de fonctionnement. Offrant de meilleures conditions de sécurité, d'accueil et de travail, ce chantier atteste l'attention que le CMNE prête au réseau physique dans un monde où le digital explose. L'agence physique, bien que moins fréquentée, reste pour lui centrale dans la relation client-sociétaire.

> Une offre personnalisée et une communication dédiée

Après les avoir testés avec succès en 2013, le CMNE a généralisé les « Rendez-vous du CMNE » à tous ses points de vente en 2014. Ces réunions d'information ouvertes à tous, sociétaires et prospects, permettent de présenter un thème simple en une demi-heure, selon un format destiné à favoriser les échanges. Plus de 7 000 « Rendez-vous du CMNE » ont été organisés sur 2014, sur une vingtaine de thèmes du quotidien : carte bancaire, protection vol, sécurité sur internet, banque à distance,... En parallèle, des « Ateliers de la Gestion de Patrimoine » ont été lancés sur des thèmes d'expertise.

> Une activité commerciale soutenue

L'année 2014 a vu le renforcement de l'efficacité commerciale grâce aux structures d'animation et d'appui réseau. L'équipement de nos clients en produits et services a continué de progresser en 2014. Le stock de cartes bancaires évolue sous l'effet conjugué des résultats de l'action d'équipement en seconde carte et en cartes haut de gamme. Avec un taux d'équipement de nos clients en Eurocompte de 86 %, l'effort a davantage porté sur leur montée en gamme.

À noter également les belles performances d'AFEDIM (vente d'immeubles) avec 523 réservations validées en 2014 et 313 mandats Zeninvest (garantie locative), soit une progression de 38 % par rapport à 2013.

En IARD, plus de 60 000 contrats ont été souscrits grâce au nouveau contrat Multirisque Habitation. En assurance et prévoyance, le nombre d'affaires nouvelles a permis une progression de 7,3 % du stock de contrats. Après une bonne année 2013, 30 000 contrats Assurance Accidents de la Vie et Famili Sécurité ont été produits.

> Le Multi-accès au cœur de la stratégie

Le CMNE a continué d'élargir son offre numérique. Le site cmne.fr s'est adapté en permanence aux nouveaux usages et à chaque support digital. L'année a été ponctuée d'innovations comme le lancement de nouvelles applications pour les tablettes. La barre des 6 millions de connexions mensuelles a été dépassée en fin d'année, grâce à l'importance prise par l'application mobile.

Près de 1,9 million de contacts clients a été géré en 2014 par les Centres de Relations Clients. CM Direct, plateforme dédiée aux clients délocalisés, a pris en charge 75 000 appels. La production de CMN Accueil a progressé de 15,62 % par rapport à 2013 pour atteindre 185 000 produits et services.

● Épargne

La baisse continue des taux génère des arbitrages en défaveur des livrets et notamment du Livret A, dont la rémunération a été revue à la baisse au 1^{er} août 2014, passant à 1 %, son plus bas niveau historique.

L'encours total épargne hors comptes de chèques atteint 17 110 millions d'euros, en progression de 1,50 % par rapport à 2013 et la collecte nette s'établit à 100,17 millions d'euros.

Notons de beaux succès sur la collecte PEL, en épargne financière avec le placement de deux Titres Subordonnés Remboursables, ainsi qu'en assurance-vie (soutenue par 3 émissions d'emprunts structurés).

La collecte en parts C, bien qu'elle soit moins importante qu'en 2013, compense la décollecte en parts B et en parts F.

En millions d'euros

	Collecte 2014*	Encours fin 2014	Évolution des encours 2013/2014
Épargne bancaire	-194	7 489	-1,42 %
Épargne assurance	147	6 828	3,03 %
Épargne financière	146	1 564	11,24 %
Parts sociales	2	1 228	0,15 %
TOTAL	100	17 109	1,50 %

* collecte nette pour l'épargne assurance

> L'épargne bancaire, durement pénalisée

Après 4 années consécutives de collecte, les Livrets A / Bleus enregistrent une décollecte de 85 millions d'euros (contre une collecte de 112 millions d'euros en 2013). La décollecte touche également les livrets Fidélité, les LEP, les livrets Jeune et les LDD.

2014 est une année exceptionnelle pour le PEL avec 48 371 contrats ouverts (+40 % par rapport à 2013) et une collecte de 165 millions d'euros.

L'année 2014 a également été marquée par l'arrivée à échéance de 190 millions d'euros de comptes à terme.

> L'épargne financière dopée par l'émission de deux TSR

En épargne financière, la collecte s'établit à 146 millions d'euros contre une décollecte de 68 millions d'euros en 2013, portée par le succès des TSR lancés sur l'année. La gamme des « Essentiels » continue sa progression et le stock de PEA augmente de 11 %.

> La collecte en assurance-vie

En épargne assurance, la collecte nette progresse de 14 % par rapport 2013, pour atteindre 147 millions d'euros, portée par les 3 obligations structurées lancées dans l'année pour 100 millions d'euros.

> L'encours des comptes de chèques progresse de plus de 6 %

Dans ce climat maussade, certains clients cèdent à l'immobilisme et laissent leur argent sur leur compte courant. L'encours moyen des comptes de chèques progresse de 6,41 % au détriment de l'épargne bancaire qui évolue de -1,42 %.

● Crédits

Les taux de crédits ne sont jamais descendus aussi bas qu'en 2014. Cependant le marché de l'immobilier est resté atone et la construction de logements neufs durement touchée.

Malgré des conditions d'emprunt exceptionnelles, la production de crédits immobiliers recule au niveau national de 2,9 % en 2014 et le nombre de prêts accordés est aussi en recul de 5,8 %. Le crédit à la consommation, qui subit les effets cumulés des conditions de rémunération de l'épargne, du ralentissement économique et de la loi Lagarde, baisse encore. La part de ménages endettés tombe au plus bas depuis 1989.

À l'instar du marché, la production de crédits du CMNE est en retrait de 9,6 % (1 932 millions d'euros contre 2 137 millions d'euros en 2013).

L'encours moyen des crédits se maintient à 9,4 milliards d'euros. La marge sur production progresse de 7 cts à 2,11 % contribuant à améliorer la marge sur l'encours (+12 cts à 0,73 %).

En millions d'euros

	Production 2014	Encours fin 2014	Évolution des encours 2013/2014
Consommation	492	938	-5,56 %
Habitat	1 092	6 766	1,70 %
Professionnels	348	1 721	-1 %
TOTAL	1 932	9 425	0,43 %

> Production habitat en baisse, dans un marché immobilier morose

La production en crédits habitat s'est élevée à 1 092 millions d'euros. Tout en conservant sa part de marché, la production du CMNE baisse de 13,5 % en ligne avec l'évolution négative du marché.

Les encours progressent de 1,7 % à 6 766 millions d'euros, favorisés par la production et de moindres remboursements anticipés qu'en 2013.

> Prêts à la consommation, dans la tendance du marché

Le crédit à la consommation séduit moins les Français en cette période de crise. Par ailleurs, les conditions de rémunération des livrets incitent probablement moins à épargner. Le CMNE, comme l'ensemble du marché, enregistre ainsi une baisse de sa production.

La production de crédits consommation et renouvelables diminue de 4,53 %, avec une part de marché en recul d'un demi-point. Dans le détail, les prêts Passeport progressent de 3 % (de 199 millions d'euros à 205 millions d'euros) et les prêts renouvelables augmentent de 5,1 % pour atteindre un nouveau record historique à 98 millions d'euros. Les autres prêts consommation sont en baisse de 15,2 % (de 224 millions d'euros à 190 millions d'euros).

> Crédits hors particuliers

Les crédits hors particuliers terminent 2014 en retrait par rapport à 2013 (348 millions d'euros soit -3,4 %), tandis que les prêts agricoles restent stables avec 188 millions d'euros de production.

Pôle Bancassurance France

Les résultats de la banque de détail en France s'apprécient au périmètre de la caisse fédérale et du réseau des caisses locales. S'y ajoute l'immobilière du CMN qui, avec les SCI rattachées, porte l'immobilier d'exploitation.

Sa contribution aux comptes consolidés du Groupe CMNE se traduit par les chiffres ci-dessous :

Comptes consolidés IFRS en milliers d'euros

ACTIF	31/12/2014	31/12/2013 retraité *	Variations
Actifs financiers à la juste valeur par résultat	464 266	444 179	20 087
Instruments dérivés de couverture	103 654	67 848	35 806
Actifs financiers disponibles à la vente	3 468 163	3 233 076	235 087
Prêts et créances sur établissements de crédit	5 675 145	5 806 634	(131 489)
Prêts et créances sur la clientèle	9 641 849	9 564 630	77 219
Écart de réévaluation des portefeuilles couverts en taux	29 595	13 508	16 087
Actifs détenus jusqu'à l'échéance	441 064	941 600	(500 536)
Comptes de régularisation et actifs divers	348 384	364 751	(16 367)
Participations dans les entreprises mises en équivalence	-	-	-
Immobilisations corporelles et incorporelles	179 176	178 677	499
TOTAL	20 351 296	20 614 903	(263 607)

PASSIF	31/12/2014	31/12/2013 retraité *	Variations
Passifs financiers à la juste valeur par résultat	249 747	223 309	26 438
Instruments dérivés de couverture	144 198	104 669	39 529
Dettes envers les établissements de crédit	2 496 946	2 981 818	(484 872)
Dettes envers la clientèle	9 773 821	9 735 677	38 144
Dettes représentées par un titre	4 623 063	4 943 824	(320 761)
Écart de réévaluation des portefeuilles couverts en taux	-	95	(95)
Comptes de régularisation et passifs divers	550 757	452 185	98 572
Provisions	16 790	19 883	(3 093)
Dettes subordonnées	370 126	150 390	219 736
Intérêts minoritaires	397	8 038	(7 641)
Capitaux propres hors résultat (part du Groupe)	1 982 061	1 873 917	108 144
Résultat de l'exercice (part du Groupe)	143 390	121 098	22 292
TOTAL	20 351 296	20 614 903	(263 607)

COMPTE DE RÉSULTAT	31/12/2014	31/12/2013 retraité *	Variations
PRODUIT NET BANCAIRE	510 865	494 059	16 806
Frais généraux	(323 705)	(318 681)	(5 024)
RÉSULTAT BRUT D'EXPLOITATION	187 160	175 378	11 782
Coût du risque	(17 058)	(21 374)	4 316
RÉSULTAT D'EXPLOITATION	170 102	154 004	16 098
Quote-part de résultat des entreprises MEE	-	-	-
Gains ou pertes sur autres actifs	(2 772)	(1 338)	(1 434)
RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔT	167 330	152 666	14 664
Impôts sur les bénéfices	(23 947)	(31 437)	7 490
Gains & pertes nets d'impôts/activités abandonnées	-	-	-
RÉSULTAT NET TOTAL	143 383	121 229	22 154
Intérêts minoritaires	(7)	131	(138)
RÉSULTAT NET (part du Groupe)	143 390	121 098	22 292

* retraitements liés à la mise en œuvre d'IFRS10

Commentaires et précisions :

Le total du bilan diminue de 263 millions d'euros essentiellement sous l'effet du remboursement de prêts accordés à BKCP et de l'échéance de titres en portefeuille contrepartie d'emprunts inscrits au passif. L'encours des dettes représentées par un titre recouvre des émissions obligataires effectuées pour un montant de 820 millions d'euros compensées par l'échéance de titres de créances négociables et d'emprunts CRH. La progression des dettes subordonnées est consécutive à l'émission de TSR, éligibles au Tier 2 en fonds propres prudentiels. L'évolution des dépôts de la clientèle est liée essentiellement à la progression des sommes disponibles en comptes courants, diminuée des échéances intervenues sur les comptes à terme. Les capitaux propres progressent compte tenu de l'affectation en réserves du résultat de l'exercice 2013 et de l'impact positif des gains et pertes latents, tandis que le capital social reste stable. Au compte de résultat, le PNB bénéficie de l'amélioration de la marge dégagée sur les activités clientèle et des conditions favorables d'emprunts sur les marchés ; en revanche, les commissions sont impactées négativement par les mesures réglementaires et la diminution des remboursements anticipés. L'évolution des frais générés concerne essentiellement les frais de locaux suite au déploiement du Nouveau Concept d'Agence. Le coût du risque relève uniquement de l'activité clientèle et reste maîtrisé au regard du contexte économique.

Des activités structurées par pôles



L'année 2014 a été une année importante pour le Pôle Belgique, au cours de laquelle BKCP Bank a simplifié ses structures et Beobank a procédé à une réorganisation interne. En outre, le programme « Convergence » a été lancé afin d'identifier et de préparer les synergies opérationnelles entre les deux banques.

Les évolutions technologiques, structurelles et commerciales ont été constructives, permettant au pôle Bancassurance Belgique d'accroître son PNB de 2 % (286 millions d'euros contre 279 millions d'euros) et d'afficher un résultat à hauteur de 36 millions d'euros en 2014.

En millions d'euros

Groupe CMNE Be	Collecte / Production	Encours fin 2014
Épargne Bancaire	21	4 972
Épargne Assurance et Financière	188	3 085
Crédits	1 203	4 041

Dans un environnement économique concurrentiel avec une pression constante sur les marges, le pôle a préféré accroître, en 2014, la rentabilité de ses produits, plutôt que d'accroître ses volumes. Il en résulte une légère diminution des encours gérés. Néanmoins, grâce aux efforts du réseau commercial, cette baisse de volume a pu être contenue. Cette amélioration de la rentabilité se traduit par une amélioration des résultats financiers 2014 par rapport à l'exercice précédent, malgré la baisse du taux légal s'appliquant sur les encours de crédit à la consommation chez Beobank.

● BKCP Bank

> Organisation

L'événement majeur en 2014 a été la simplification des structures, par la cession des activités clientèle de BKCP scrl et OBK scrl à BKCP Bank (anciennement Crédit Professionnel SA).

Cette opération menée pour permettre des synergies importantes (1 banque au lieu de 3), a également nécessité une migration des systèmes d'information et des applicatifs. Toute l'activité de BKCP Bank est régie par un système d'information unique, par ailleurs source d'économies.

> Politique commerciale

En 2014, BKCP Bank a érigé l'amélioration de l'expérience client en priorité commerciale. L'année a été placée sous le signe du « BKCP Way of Working » pour le réseau commercial. Cette démarche vise essentiellement la structuration et la mise en œuvre d'une approche proactive et uniforme du conseil à la clientèle ciblée : le particulier aisé, l'indépendant ou la PME. Différentes actions ont été entreprises afin de garder l'accent sur la finalité et la qualité des entretiens. Un nouveau site vitrine a vu le jour en 2014 et le portail transactionnel (BKCP Online) s'est enrichi d'une messagerie sécurisée.

> Encours et résultats

Les encours gérés par BKCP Bank s'élèvent à 7,5 milliards d'euros fin 2014, stables par rapport à 2013, mais la rentabilité s'améliore. En 2014, le PNB s'élève à 92 millions d'euros, contre 87,7 millions d'euros pour l'exercice antérieur. Le coût du risque, grevé par des éléments exceptionnels en 2013 (-11,2 millions d'euros), est inférieur pour l'exercice 2014 (-4,8 millions d'euros). Par ailleurs, les impacts liés à la restructuration ont permis une optimisation fiscale qui se traduit par un résultat positif d'impôts différés reconnu à concurrence de 13,4 millions d'euros pour l'exercice 2014.

● Beobank

> Organisation

En 2014, Beobank a connu des changements d'organisation significatifs en matière commerciale. Le regroupement des activités de vente dans une même structure a permis d'augmenter l'efficacité tant au niveau central que dans le réseau. Au niveau du siège, différentes restructurations ont également eu lieu sur le plan fonctionnel.

> Politique commerciale

La marque Beobank a célébré son premier anniversaire en 2014 et atteint un niveau de notoriété de 80 % sur le marché belge. Les campagnes marketing qui ont été mises en place au cours de l'année, ont eu comme objectif principal la dynamisation de l'activité commerciale sur ses différents piliers qui ont montré une croissance soutenue des résultats.

Les ventes de comptes courants ont augmenté de 23 %, celles des cartes de crédit de 12 %, des produits d'investissement de 6 % et la production de crédit à la consommation a crû de 4 %, tout en maintenant une très bonne qualité du risque. Par ailleurs, de nouveaux partenariats ont été conclus (Brico, Société Nationale des Chemins de fer Belges - SNCB, réseau du métro Bruxellois - STIB).

> Encours et résultats

Les encours gérés par Beobank s'élevaient à 5,2 milliards d'euros à la fin de l'exercice 2014, contre 5,3 milliards d'euros un an plus tôt, mais la banque améliore également sa rentabilité. En 2014, le PNB s'élève à 194,1 millions d'euros, contre 193,8 millions d'euros pour 2013. Le coût du risque s'élève à +2,1 millions d'euros, contre une charge de -15,7 millions d'euros en 2013. En 2014, le coût du risque bénéficie de l'impact positif non récurrent d'une révision des paramètres de calcul de provisionnement (10 millions). À l'inverse, Beobank a revu son plan de récupération des déficits fiscaux, et compte tenu de l'environnement incertain, a écarté le solde de ses actifs d'impôts différés. Il en résulte une charge d'impôts différés qui s'élève à 24,8 millions d'euros pour cet exercice 2014.

● Convergence et synergies

2014 a été synonyme, pour Beobank et BKCP Bank, de convergence. Sous la supervision du comité de direction de CMNE Belgium, une équipe dédiée au rapprochement des processus a été constituée et des groupes de travail lancés dans le but d'identifier un maximum de points de convergence entre les deux banques.

Ce programme s'est déjà traduit par différentes réalisations, notamment dans les domaines des achats et logistiques, des prestations externes et d'organisation des fonctions de contrôle. L'année 2015 verra la prolongation de cette démarche.

Pôle Bancassurance Belgique

Le pôle bancaire Belgique est constitué des entités détenues par la holding CMNE Belgium et BKCP Bank, OBK, BKCP Immo IT, Beobank, BKCP Securities et les sociétés et groupements de moyens qui contribuent au fonctionnement de cet ensemble. Sa contribution aux comptes consolidés du Groupe CMNE se traduit par les chiffres ci-dessous :

Comptes consolidés IFRS en milliers d'euros

ACTIF	31/12/2014	31/12/2013 retraité *	Variations
Actifs financiers à la juste valeur par résultat	-	10 356	(10 356)
Instruments dérivés de couverture	2 591	4 994	(2 403)
Actifs financiers disponibles à la vente	1 725 856	1 432 103	293 753
Prêts et créances sur établissements de crédit	421 818	1 091 198	(669 380)
Prêts et créances sur la clientèle	4 121 964	4 021 922	100 042
Écart de réévaluation des portefeuilles couverts en taux	13 578	-	13 578
Actifs détenus jusqu'à l'échéance	39 522	64 212	(24 690)
Comptes de régularisation et actifs divers	55 373	80 696	(25 323)
Immobilisations corporelles et incorporelles	97 593	104 390	(6 797)
Écarts d'acquisition	2 343	2 343	-
TOTAL	6 480 638	6 812 214	(331 576)

PASSIF	31/12/2014	31/12/2013 retraité *	Variations
Passifs financiers à la juste valeur par résultat	1 435	686	749
Instruments dérivés de couverture	55 708	20 256	35 452
Dettes envers les établissements de crédit	42 620	454 880	(412 260)
Dettes envers la clientèle	5 479 751	5 435 945	43 806
Dettes représentées par un titre	55 977	74 535	(18 558)
Écart de réévaluation des portefeuilles couverts en taux	2 970	3 463	(493)
Comptes de régularisation et passifs divers	118 897	127 837	(8 940)
Provisions	57 076	55 294	1 782
Dettes subordonnées	109 891	112 364	(2 473)
Intérêts minoritaires	3 465	6 460	(2 995)
Capitaux propres hors résultat (part du Groupe)	516 559	500 323	16 236
Résultat de l'exercice (part du Groupe)	36 289	20 171	16 118
TOTAL	6 480 638	6 812 214	(331 576)

COMPTE DE RÉSULTAT	31/12/2014	31/12/2013 retraité *	Variations
PRODUIT NET BANCAIRE	286 021	279 393	6 628
Frais généraux	(236 035)	(222 890)	(13 145)
RÉSULTAT BRUT D'EXPLOITATION	49 986	56 503	(6 517)
Coût du risque	(2 860)	(23 905)	21 045
RÉSULTAT D'EXPLOITATION	47 126	32 598	14 528
Gains ou pertes sur autres actifs	117	384	(267)
Variations de valeur des écarts d'acquisition	-	-	-
RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔT	47 243	32 982	14 261
Impôts sur les bénéfices	(11 086)	(13 599)	2 513
Gains & pertes nets d'impôts/activités abandonnées	-	-	-
RÉSULTAT NET TOTAL	36 157	19 383	16 774
Intérêts minoritaires	(132)	(788)	656
RÉSULTAT NET (part du Groupe)	36 289	20 171	16 118

* retraitements liés à la mise en œuvre d'IFRS10

Commentaires et précisions :

La diminution du total de bilan (- 331 millions d'euros) se justifie principalement par la baisse des encours prêtés auprès d'autres établissements de crédit, conformément à l'échéancier prévu, et qui ont été partiellement prêtés à la clientèle ou replacés en portefeuille titres. Les emprunts envers les établissements de crédit diminuent notamment en raison du remboursement d'emprunts accordés par la caisse fédérale du CMNE. L'évolution des dépôts de la clientèle est liée essentiellement à la progression des sommes disponibles en comptes courants, diminuée des échéances intervenues sur les comptes à terme. Les capitaux évoluent sous l'effet de la mise en réserves des résultats 2013 et de l'évolution des gains et pertes latents. La progression du PNB s'explique essentiellement par celle des commissions, la progression de la marge étant plus limitée du fait de la baisse du taux légal intervenue en 2013 et applicable aux encours de crédits consommation chez Beobank. L'augmentation des frais généraux s'explique principalement par celle des taxes bancaires (+ 4 millions d'euros) et des frais engagés dans le cadre des migrations informatiques. Le coût du risque est en nette diminution ; il est notamment impacté favorablement par l'actualisation des courbes de recouvrement chez Beobank. En 2013, il était notamment impacté par les provisions constituées au titre d'une fraude sur un dossier de crédit et en complément sur le secteur des bâtelières.

Des activités structurées par pôles



Pôle Entreprises

L'activité 2014 du Pôle Entreprises a été axée sur la relance de la dynamique commerciale de la BCMNE. La banque est entrée en relation avec de nouveaux clients, PME d'une certaine dimension et ETI présentant des perspectives de croissance à l'international. L'évolution des encours de financement à moyen et long terme a, de ce fait, été appréciable.

Les filiales de crédit-bail ont accentué les leviers de croissance déjà abordés au cours des exercices précédents : secteur de la santé pour Bail Actea et investisseurs pour Nord Europe Lease.

Le Pôle Entreprises affiche un PNB global de 52 millions d'euros et un résultat de 7 millions d'euros, en nette progression par rapport à 2013, qui était pénalisé par le coût du risque.

En millions d'euros

	Collecte / Production	Encours	Évolution des encours 2014/2013
Épargne bancaire	- 7	142	-0.1 %
Épargne Assurance et financière	- 97	139	- 41 %
Crédits	630	1 916	+ 7 %
<i>dont Crédit-bail</i>	<i>463</i>	<i>1 291</i>	

● BCMNE

> Activité commerciale et Encours gérés

Alors que des remboursements anticipés relativement importants et une production de crédits insuffisante avaient été enregistrés en 2013, la BCMNE a relancé sa dynamique commerciale en 2014 en direction des PME et ETI. Elle a, pour ce faire, renforcé les structures réseau et engagements, pour mieux répondre aux besoins de la clientèle ciblée.

La production de financements d'investissements progresse ainsi de +28,4 % à 216 millions d'euros.

Les encours de crédits moyen long terme, qui avaient connu un tassement, évoluent de +3,3 % pour un encours moyen de 525 millions d'euros. Les encours de crédits court terme liés au financement du cycle d'exploitation se stabilisent à +1,1 %, hors affectage dont les encours augmentent de façon significative à +42,4 %.

L'activité de prospection est en nette amélioration par rapport à 2013 (+28,7 % de rendez-vous prospects), ce qui permet d'envisager un prolongement de la remontée des encours.

> Ingénierie Financière et Patrimoniale

En 2014, 78 projets ont été étudiés, qui ont permis la réalisation de 6 opérations, contribuant à hauteur de 29,4 millions d'euros à la production des financements d'investissement au cours de l'exercice.

> Entreprises de Taille Intermédiaire (ETI)

En 2014, l'activité avec les clients ETI progresse fortement ; avec 76 millions d'euros, les prêts à MLT représentant 36 % de la production de la banque. La commission de mouvement liée à cette clientèle affiche +12 %. L'action commerciale demeure soutenue sur ce segment qui, contrairement à celui des PME, bénéficie des retombées positives de l'international.

> Épargne Sociale et Salariale

L'équipement reste bien orienté au niveau des PEE/PERCO. Par ailleurs, l'action sur les contrats « homme-clé » se poursuit à un rythme régulier. L'évolution des encours est positive malgré les retraits opérés dans le cadre des mesures gouvernementales décidées en 2013.

> Douteux Litigieux

L'évolution des encours est influencée par le jeu des remboursements, le poids des provisions restant marqué par un gros dossier industriel régional ayant dû faire l'objet d'une dotation complémentaire importante.

> Résultat

Hors dividendes des filiales de crédit-bail, le PNB de la BCMNE diminue de près de 5 % à 19,4 millions, sous l'effet du tassement de la marge financière non compensée par la légère progression des commissions.

Les frais généraux (11 millions) croissent du fait des renforcements intervenus en personnel. Le coût du risque (11 millions) est en retrait de 3 millions mais reste impacté par un complément de provision important touchant un important dossier industriel.

Dans ces conditions, le résultat brut d'exploitation, baisse de -27,1 % à 2,7 millions d'euros.

Intégrant les dividendes perçus, le résultat net est en nette progression à 4,1 millions d'euros (1,5 million en 2013).

● Bail Actea

La production réalisée par Bail Actea s'élève à 369 millions d'euros contre 377 millions d'euros en 2013 (-2 %), avec une marge d'intermédiation estimée à 2,27 %, en légère diminution (-10 cts). L'encours financier net évolue de 4 % et s'élève à 876 millions d'euros contre 843 millions d'euros à fin décembre 2013.

Le PNB progresse de +1,9 % à 21 millions parallèlement à la marge financière ; le taux de marge d'intermédiation sur stock reste satisfaisant à 2,5 % contre 2,6 % en 2013.

Les frais généraux (11,2 millions, +6,4 %) augmentent au titre des frais de personnel (effectif supérieur) et des frais provisionnés au titre du projet de migration informatique.

Le coût du risque affiche un solde net positif de +0,4 million d'euros contre -2,1 millions d'euros (2 défaillances significatives en 2013). Au final, le résultat net comptable s'établit à 5,9 millions d'euros, en hausse sensible de 30 %.

● NORD EUROPE LEASE

Le volume de dossiers signés au cours de l'exercice atteint 93,9 millions d'euros contre 67,4 en 2013. L'activité a été favorisée par une proportion de dossiers investisseurs égale au tiers des dossiers signés (46 % en volume).

Les mises en gestion 2014 s'élèvent à 91 millions d'euros (51 millions d'euros en 2013) avec une marge d'intermédiation estimée à 2 %. L'encours financier net des subventions et avances preneur progresse de +15 % et s'élève à 410 millions d'euros. La marge financière progresse de +7 %, sous l'impulsion de la hausse des encours moyens de +11 %.

Le PNB (8,9 millions d'euros, +5 %) bénéficie de l'augmentation de la marge financière, consécutive à celle des encours gérés, et de celle des commissions perçues notamment au titre des frais de dossiers.

Les frais généraux sont en baisse après un exercice 2013 pénalisé par des frais de fusion des deux entités Bail Immo Nord et Batiroc Normandie non reconductibles (0,51 million d'euros).

Le coût du risque est positif (1,4 million d'euros), bénéficiant d'une reprise de provision de 1,2 million d'euros (dotée en 2012 et 2013). Après prise en compte de l'impôt société, intégrant la fiscalité différée, le résultat de l'exercice s'établit à 2,7 millions d'euros.

Pôle Entreprises

Le pôle Entreprises est regroupé au sein de la holding BCMNE qui, outre son activité de banque des PME-PMI et ETI, détient les titres des sociétés spécialisées dans les opérations de crédit bail mobilier et immobilier : Bail Actea, Nord Europe Lease et Nord Europe Partenariat. Sa contribution aux comptes consolidés du Groupe CMNE se traduit par les chiffres ci-dessous :

Comptes consolidés IFRS en milliers d'euros

ACTIF	31/12/2014	31/12/2013 retraité *	Variations
Actifs financiers à la juste valeur par résultat	-	8	(8)
Instruments dérivés de couverture	-	397	(397)
Actifs financiers disponibles à la vente	9 354	15 281	(5 927)
Prêts et créances sur établissements de crédit	110 794	166 023	(55 229)
Prêts et créances sur la clientèle	2 003 558	1 862 864	140 694
Écart de réévaluation des portefeuilles couverts en taux	4 047	1 739	2 308
Actifs détenus jusqu'à l'échéance	-	-	-
Comptes de régularisation et actifs divers	16 947	26 641	(9 694)
Immobilisations corporelles et incorporelles	807	1 460	(653)
TOTAL	2 145 507	2 074 413	71 094

PASSIF	31/12/2014	31/12/2013 retraité *	Variations
Passifs financiers à la juste valeur par résultat	-	-	-
Instruments dérivés de couverture	4 737	3 368	1 369
Dettes envers les établissements de crédit	1 480 166	1 402 943	77 223
Dettes envers la clientèle	373 673	374 035	(362)
Dettes représentées par un titre	2 543	4 192	(1 649)
Écart de réévaluation des portefeuilles couverts en taux	-	-	-
Comptes de régularisation et passifs divers	94 741	93 138	1 603
Provisions	3 845	7 325	(3 480)
Intérêts minoritaires	28	41	(13)
Capitaux propres hors résultat (part du Groupe)	179 192	185 361	(6 169)
Résultat de l'exercice (part du Groupe)	6 582	4 010	2 572
TOTAL	2 145 507	2 074 413	71 094

COMPTE DE RÉSULTAT	31/12/2014	31/12/2013 retraité *	Variations
PRODUIT NET BANCAIRE	52 486	50 199	2 287
Frais généraux	(28 118)	(27 456)	(662)
RÉSULTAT BRUT D'EXPLOITATION	24 368	22 743	1 625
Coût du risque	(10 825)	(15 296)	4 471
RÉSULTAT D'EXPLOITATION	13 543	7 447	6 096
Gains ou pertes sur autres actifs	(30)	5	(35)
RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔT	13 513	7 452	6 061
Impôts sur les bénéfices	(6 931)	(3 444)	(3 487)
Gains & pertes nets d'impôts/activités abandonnées	-	-	-
RÉSULTAT NET TOTAL	6 582	4 008	2 574
Intérêts minoritaires	-	(2)	2
RÉSULTAT NET (part du Groupe)	6 582	4 010	2 572

* retraitements liés à la mise en œuvre d'IFRS10

Commentaires et précisions :

Les encours de crédits à la clientèle bénéficient de la production réalisée tant en financements classiques qu'en crédit bail mobilier et immobilier.

Les encours des dépôts de la clientèle restent relativement stables ; la progression des dépôts en comptes courants se trouve en effet compensée par les échéances de comptes à terme.

L'évolution des encours de trésorerie, centralisés à la caisse fédérale du CMNE, est directement liée à l'activité avec la clientèle.

Au compte de résultat, le PNB progresse essentiellement sous l'effet d'une amélioration de la marge financière générée par l'activité Crédit bail.

Les frais généraux 2013 enregistraient les charges générées par la fusion des entités de crédit bail immobilier (0,5 million d'euros), limitant la progression en 2014 ; la progression 2014 concerne principalement les frais de personnel au titre du renforcement des structures Engagement et Commercial.

Le coût du risque 2014 reste marqué par le contexte économique dégradé et se concentre sur quelques dossiers ; rappelons qu'en 2013, il supportait également l'effet du changement des paramètres de calcul de la provision collective (-1,2 million d'euros).

Le marché de l'assurance-vie a connu une bonne année 2014. Après une collecte nette positive en 2013, le phénomène de rattrapage s'est accéléré, profitant du niveau historiquement bas des taux des livrets. Toutefois, la tendance demeure fragile, eu égard au contexte financier, fiscal, réglementaire et concurrentiel.

Le marché dommages a confirmé son ralentissement en 2014, conséquence directe de la situation économique difficile que traverse le pays. La Belgique voit quant à elle, son activité se redresser nettement après une année 2013 particulièrement complexe.

● NEA

Pour NEA, l'année a été marquée par l'acquisition de MetLife Belgium, devenue North Europe Life Belgium (NELB), qui va lui permettre de développer son activité sur le marché belge, en particulier pour les contrats d'assurance emprunteurs et de prévoyance. Cette acquisition consolidera également l'offre produits de Beobank, et conforte la stratégie globale de développement du CMNE en Belgique.

En millions d'euros

	Chiffres d'affaires	Variation
ACMN VIE	871,4	+2 %
ACMN IARD	148,9	+5 %
NELL	173,0	+98 %
NELB	9,6	n/a
Réassurance / courtage	6,0	-10 %
TOTAL NEA	1 208,9	+11 %

Le chiffre d'affaires 2014 de NEA s'élève à 1,21 milliard d'euros, soit une hausse de 11 % par rapport à l'année 2013. L'activité en épargne ressort en hausse de 12 % et pour l'activité prévoyance, elle est en hausse de 12,7 % sous l'impulsion des produits commercialisés par ACMN IARD (+33,5 %).

Près de 56 % du chiffre d'affaires NEA provient du réseau CMNE dont la contribution est en baisse de 3 % sur un an au profit du réseau BKCP qui passe de 8 % à 12 %, tandis que La Française reste à un niveau stable de 8 %. Beobank fait son entrée avec 1 % de la production de NEA assuré par NELB. Le solde de la collecte (23 % du CA du Groupe) est réalisé par des réseaux externes au Groupe CMNE et leur contribution est orientée à la baisse.

Le total des provisions mathématiques et techniques est en progression de 5,9 % pour atteindre 12,2 milliards d'euros. Le résultat net consolidé du pôle — part du Groupe — ressort à 74,3 millions d'euros au 31 décembre 2014.

● ACMN VIE

En 2014, ACMN VIE a mené plusieurs projets d'envergure, tant au niveau des produits que de l'accompagnement des réseaux : campagnes EMTN, relance de l'activité BKCP en Belgique, opération Bonus sur fonds en euros afin de favoriser la collecte et les arbitrages vers les UC. Les contrats d'ACMN VIE ont une fois encore été distingués par la presse financière, tant pour leur côté complet et innovant que pour leur performance régulière.

Dans le cadre du programme « VEGA », les équipes ont par ailleurs poursuivi la migration des contrats sur le système communautaire du Groupe Crédit Mutuel. ACMN VIE peut ainsi bénéficier plus que jamais de tout le potentiel et de la solidité des outils du Crédit Mutuel. Au niveau financier, ACMN VIE a émis pour la première fois un Titre Subordonné Remboursable afin de renforcer ses fonds propres.

Le niveau d'activité d'ACMN VIE est resté soutenu. Le chiffre d'affaires s'inscrit à 871 millions d'euros, en hausse de 2 %. Les contrats distribués par le Groupe (Crédit Mutuel Nord Europe, BKCP et La Française) représentent désormais plus de 80 % de la collecte. La part UC dans la collecte s'élève à 15 %, notamment grâce au succès des lancements de produits structurés avec le CMNE. L'encours géré s'élève à 11 milliards d'euros.

Le résultat net social (CNC) s'élève à 37,7 millions d'euros contre 35,8 millions d'euros en 2013. Cette hausse s'explique par le niveau satisfaisant de marge financière constatée par la compagnie.

● ACMN IARD

L'année a été également très bonne pour ACMN IARD avec un chiffre d'affaires de 149 millions d'euros, en hausse de 5 % par rapport à 2013, et un résultat net en forte hausse à 15,7 millions d'euros (12 millions d'euros en 2013).

Les nouvelles offres Santé et MRH ont notamment connu un grand succès commercial, et la sinistralité a été favorable en Auto et MRH. Les produits de prévoyance et santé représentent désormais 22 % de la production annuelle, avec un total de 32,9 millions d'euros (+9 % par rapport à 2013). Le nombre de nouveaux contrats majeurs souscrits s'élève à plus de 26 000 en assurance automobile et plus de 22 000 en assurance multirisques habitation. Le nombre global de contrats majeurs en portefeuille s'élève à 373 000, en hausse de 2,1 %.

● NELL

Nord Europe Life Luxembourg a connu une année 2014 exceptionnelle avec un chiffre d'affaires qui ressort à 173 millions d'euros, en hausse de 98 %. La production réalisée par BKCP s'élève à 59,6 millions d'euros, en forte progression (26,4 millions d'euros en 2013).

Le produit Myriad, à destination du courtage belge, a enregistré une production de 112,4 millions d'euros contre 60,8 millions d'euros en 2013. Le total des provisions techniques s'élève à 753,8 millions d'euros, dont 35 % d'UC.

Le résultat de NELL s'élève à 2,7 millions d'euros contre 2 millions d'euros en 2013.

Pôle Assurances

Le pôle Assurances est constitué des entités détenues par la holding Nord Europe Assurances (NEA) : ACMN IARD, ACMN VIE, CPBK Re, Nord Europe Life Luxembourg, North Europe Life Belgium, Courtage Crédit Mutuel Nord Europe et Vie Services. Sa contribution aux comptes consolidés du Groupe CMNE se traduit par les chiffres ci-dessous :

Comptes consolidés IFRS en milliers d'euros

ACTIF	31/12/2014	31/12/2013 retraité *	Variations
Actifs financiers à la juste valeur par résultat	11 957 671	10 729 850	1 227 821
Actifs financiers disponibles à la vente	3 817 455	3 428 848	388 607
Prêts et créances sur établissements de crédit	89 493	68 474	21 019
Prêts et créances sur la clientèle	50 890	50 191	699
Actifs détenus jusqu'à l'échéance	-	-	-
Comptes de régularisation et actifs divers	75 630	66 343	9 287
Immobilisations corporelles et incorporelles	1 990	2 574	(584)
Écarts d'acquisition	5 640	5 640	-
TOTAL	15 998 769	14 351 920	1 646 849

PASSIF	31/12/2014	31/12/2013 retraité *	Variations
Passifs financiers à la juste valeur par résultat	2	1	1
Dettes envers les établissements de crédit	69 913	36 950	32 963
Dettes envers la clientèle	85 090	78 741	6 349
Comptes de régularisation et passifs divers	1 692 926	1 451 549	241 377
Provisions techniques des contrats d'assurance	13 141 378	12 006 654	1 134 724
Provisions	10 474	2 739	7 735
Dettes subordonnées	203 017	53 017	150 000
Intérêts minoritaires	35 913	28 217	7 696
Capitaux propres hors résultat (part du Groupe)	685 730	638 337	47 393
Résultat de l'exercice (part du Groupe)	74 326	55 715	18 611
TOTAL	15 998 769	14 351 920	1 646 849

COMPTE DE RÉSULTAT	31/12/2014	31/12/2013 retraité *	Variations
PRODUIT NET BANCAIRE	208 422	161 282	47 140
Frais généraux	(77 819)	(62 292)	(15 527)
RÉSULTAT BRUT D'EXPLOITATION	130 603	98 990	31 613
Coût du risque	-	-	-
RÉSULTAT D'EXPLOITATION	130 603	98 990	31 613
Gains ou pertes sur autres actifs	-	-	-
Variations de valeur des écarts d'acquisition	3 647	-	3 647
RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔT	134 250	98 990	35 260
Impôts sur les bénéfices	(49 899)	(37 197)	(12 702)
RÉSULTAT NET TOTAL	84 351	61 793	22 558
Intérêts minoritaires	10 025	6 078	3 947
RÉSULTAT NET (part du Groupe)	74 326	55 715	18 611

* retraitements liés à la mise en œuvre d'IFRS10

Commentaires et précisions :

L'évolution des encours au bilan traduit l'activité et les effets positifs des marchés financiers sur la valorisation des portefeuilles titres à l'actif et des engagements repris en provisions techniques au passif. L'émission d'un TSR en 2014, éligible en fonds propres prudentiels, justifie l'évolution de l'encours des dettes subordonnées pour 150 millions d'euros.

L'augmentation des comptes de régularisation passif porte sur les engagements de versements restant à opérer sur titres.

La progression des frais généraux se justifie principalement par les développements et migrations informatiques.

Les conditions d'activité et de gestion, l'évolution favorable des marchés financiers et la baisse des sinistres ont impacté favorablement la marge sur activité d'assurance nette de la participation bénéficiaire (PNB) et le résultat net.

L'écart d'acquisition enregistré pour un montant de 3,6 millions d'euros fait suite à l'acquisition de North Europe Life Belgium intervenue fin 2014.

Après plus de 3 ans de développement intensif, le Groupe La Française finalise sa transformation et consolide son organisation autour de ses quatre pôles métiers. Fin 2014, le Groupe gère un encours de plus de 48 milliards d'euros d'actifs pour une clientèle diversifiée (institutionnels, réseaux bancaires, plateformes, prescripteurs, clientèle privée....).

● La constitution d'un groupe autour de quatre piliers métiers

L'année 2014 a vu la réalisation de nouveaux partenariats. Dans le domaine des valeurs mobilières, le Groupe a conclu un partenariat stratégique autour de la multigestion alternative avec Tages Capital, constituant ainsi l'un des acteurs européens les plus dynamiques dans ce secteur. Il a par ailleurs renforcé sa participation au capital de JK Capital Management, spécialiste de la gestion actions Chine et actions Asie.

En immobilier, La Française REM a racheté conjointement avec Forum Partners, la société Cushman & Wakefield Investors (CWI), devenue La Française Forum Real Estate Partners, ce qui a permis au Groupe d'étendre son expertise d'investissement direct en immobilier aux marchés anglais et allemands, et de bénéficier du bureau de CWI à Francfort. Le Groupe a également lancé la société La Française Real Estate Partners, structure dédiée à la gestion de mandats immobiliers auprès de la clientèle institutionnelle française et internationale.

Fin 2014, la conclusion d'un partenariat stratégique avec Acofi voit la finalisation d'un quatrième et dernier pilier métier dédié au financement direct de l'économie, sous la marque « La Française Direct Global Financing ».

Cette démarche s'inscrit dans la dynamique de cohésion entre les différentes expertises du pôle s'articulant autour de quatre piliers métiers :

- « La Française Global AM » (Asset Management) pour la gestion et la distribution de valeurs mobilières ;
- « La Française Global IS » (Investment Solutions) pour la gestion et la distribution de solutions d'investissement ;
- « La Française Global REIM » (Real Estate Investment Management) pour la gestion et la distribution de produits immobiliers ;
- « La Française Global Direct Financing ».

Une fois le dernier partenariat réalisé début 2015 autour de l'expertise actions USA, La Française aura achevé sa structuration et disposera d'une plateforme complète. Sa stratégie consistera alors à s'appuyer sur sa croissance organique afin d'atteindre ses objectifs de développement. Un nouveau logo viendra afficher les liens existant entre les 4 piliers métiers, mais aussi entre La Française, ses clients, ses partenaires et ses actionnaires.

● Dynamique commerciale

Parmi les principaux événements de l'exercice 2014, il convient de retenir le succès de la commercialisation par les réseaux français et belges du CMNE des EMTN structurés par le pôle LF Global Investment Solution, avec une collecte de plus de 130 millions d'euros, ou encore la création de SICAV à compartiments dédiées à BKCP et à Beobank.

Il faut noter également le gain de nouveaux clients institutionnels français et internationaux, celui d'un appel d'offres de 600 millions d'euros pour la gestion d'un mandat dédié obligataire assurantiel ; le succès commercial du fonds de dettes subordonnées LFP Libroblig ; le gain de l'appel d'offres de la Caisse des Dépôts et Consignation en partenariat avec le cabinet Renée Costes pour la création du fonds viager Certivia ; la montée en puissance des mandats d'immobilier d'habitation auprès de la clientèle institutionnelle ; le succès de l'offre EMTN de La Française GIS auprès des investisseurs ou encore le développement des synergies avec Forum Partners, avec le lancement réussi d'un fonds de foncière cotée et la création en fin d'année 2014 d'un fonds de dettes immobilières senior paneuropéen.

La collecte nette de La Française en 2014 est supérieure à 2,2 milliards d'euros, contre 835 millions d'euros en 2013, du fait du lancement des nouvelles activités du groupe, de la poursuite de son déploiement à l'international et d'une présence toujours forte sur les marchés retail et institutionnels français. La collecte est positive sur l'ensemble des canaux de distribution du Groupe, à l'exception de la banque privée au Luxembourg, qui a été cédée en mai 2014.

Conséquence de la collecte nette positive, du déploiement des nouvelles activités et d'un effet de marché favorable, les encours gérés par La Française pour le compte de ses clients, sont une fois encore en hausse significative par rapport à l'exercice précédent. Ils atteignent en fin d'année 2014, un plus haut historique dépassant les 48 milliards d'euros.

Le chiffre d'affaires net consolidé 2014 de La Française s'établit à 145 millions d'euros. Compte tenu des charges occasionnées par leur lancement, notamment en termes de recrutement et frais de fonctionnement, les nouvelles activités ne compensent pas encore complètement la baisse de rentabilité du pôle valeurs mobilières. La contribution au résultat net consolidé du Groupe CMNE s'établit à 18 millions d'euros.

Pôle Gestion pour compte de tiers

Le pôle Gestion pour compte de tiers est regroupé au sein de la holding La Française, et organisé autour de ses quatre piliers métiers dont le détail correspond au périmètre décrit page 38.

Sa contribution aux comptes consolidés du Groupe CMNE se traduit par les chiffres ci-dessous :

Comptes consolidés IFRS en milliers d'euros

ACTIF	31/12/2014	31/12/2013 retraité *	Variations
Actifs financiers à la juste valeur par résultat	124 959	45 802	79 157
Instruments dérivés de couverture	-	-	-
Actifs financiers disponibles à la vente	84 667	113 507	(28 840)
Prêts et créances sur établissements de crédit	20 151	47 423	(27 272)
Prêts et créances sur la clientèle	260 152	242 335	17 817
Actifs détenus jusqu'à l'échéance	-	-	-
Comptes de régularisation et actifs divers	143 387	75 662	67 725
Participations dans les entreprises mises en équivalence	64 367	44 968	19 399
Immobilisations corporelles et incorporelles	132 698	28 649	104 049
Écarts d'acquisition	173 272	173 272	-
TOTAL	1 003 653	771 618	232 035

PASSIF	31/12/2014	31/12/2013 retraité *	Variations
Passifs financiers à la juste valeur par résultat	73 488	11 079	62 409
Dettes envers les établissements de crédit	168 146	99 268	68 878
Dettes envers la clientèle	3 060	47 934	(44 874)
Dettes représentées par un titre	258 555	228 608	29 947
Comptes de régularisation et passifs divers	139 423	85 805	53 618
Provisions	2 617	2 981	(364)
Intérêts minoritaires	17 320	12 535	4 785
Capitaux propres hors résultat (part du Groupe)	322 793	258 956	63 837
Résultat de l'exercice (part du Groupe)	18 251	24 452	(6 201)
TOTAL	1 003 653	771 618	232 035

COMPTE DE RÉSULTAT	31/12/2014	31/12/2013 retraité *	Variations
PRODUIT NET BANCAIRE	149 571	143 457	6 114
Frais généraux	(120 308)	(109 175)	(11 133)
RÉSULTAT BRUT D'EXPLOITATION	29 263	34 282	(5 019)
Coût du risque	501	(714)	1 215
RÉSULTAT D'EXPLOITATION	29 764	33 568	(3 804)
Quote-part de résultat des entreprises MEE	2 682	2 122	560
Gains ou pertes sur autres actifs	(208)	282	(490)
Variations de valeur des écarts d'acquisition	-	-	-
RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔT	32 238	35 972	(3 734)
Impôts sur les bénéfices	(11 352)	(10 035)	(1 317)
Gains & pertes nets d'impôts/activités abandonnées	-	-	-
RÉSULTAT NET TOTAL	20 886	25 937	(5 051)
Intérêts minoritaires	2 635	1 485	1 150
RÉSULTAT NET (part du Groupe)	18 251	24 452	(6 201)

* retraitements liés à la mise en œuvre d'IFRS10

Commentaires et précisions :

L'évolution des encours de bilan est notamment liée à l'acquisition de l'ensemble immobilier Raspail (qui a vocation à devenir le siège du pôle Gestion d'Actifs) ; elle s'explique également par le développement des activités d'investment solution qui impactent les rubriques d'Actifs et Passifs divers (dépôts de garantie/dérivés) et les encours envers les établissements de crédit.

Au compte de résultat, l'évolution du PNB recouvre une baisse de la marge dégagée sur la gestion des valeurs mobilières, compensée par une hausse des revenus de l'activité Investment Solution ; le développement de nouvelles activités, notamment à l'international, nécessite le renforcement des moyens qui motive l'évolution des frais généraux, sans que les revenus ne puissent encore en profiter.

Ce pôle est constitué de l'ensemble des activités qui ne relèvent pas des métiers stratégiques du groupe : NEPI (base consolidée, intégrant l'activité immobilière hors exploitation), CMN Tél, Euro Information, Financière Nord Europe, Sicorfé Maintenance, Transactimmo, ACTÉA Environnement et CMNE Environnement.

Sa contribution aux comptes consolidés du Groupe CMNE se traduit par les chiffres ci-dessous :

Comptes consolidés IFRS en milliers d'euros

ACTIF	31/12/2014	31/12/2013 retraité *	Variations
Actifs financiers disponibles à la vente	29 008	23 513	5 495
Prêts et créances sur établissements de crédit	148	428	(280)
Prêts et créances sur la clientèle	-	22	(22)
Comptes de régularisation et actifs divers	2 344	2 007	337
Participations dans les entreprises mises en équivalence	96 748	89 416	7 332
Immobilisations corporelles et incorporelles	22 400	25 814	(3 414)
Écarts d'acquisition	724	724	-
TOTAL	151 372	141 924	9 448

PASSIF	31/12/2014	31/12/2013 retraité *	Variations
Passifs financiers à la juste valeur par résultat	-	-	-
Instruments dérivés de couverture	-	-	-
Dettes envers les établissements de crédit	14 813	9 979	4 834
Dettes envers la clientèle	-	475	(475)
Comptes de régularisation et passifs divers	896	921	(25)
Provisions	25	25	-
Dettes subordonnées	-	-	-
Intérêts minoritaires	-	-	-
Capitaux propres hors résultat (part du Groupe)	128 530	120 583	7 947
Résultat de l'exercice (part du Groupe)	7 108	9 941	(2 833)
TOTAL	151 372	141 924	9 448

COMPTE DE RÉSULTAT	31/12/2014	31/12/2013 retraité *	Variations
PRODUIT NET BANCAIRE	2 628	4 573	(1 945)
Frais généraux	(1 648)	(1 642)	(6)
RÉSULTAT BRUT D'EXPLOITATION	980	2 931	(1 951)
Coût du risque	(340)	(356)	16
RÉSULTAT D'EXPLOITATION	640	2 575	(1 935)
Quote-part de résultat des entreprises MEE	7 227	8 058	(831)
Gains ou pertes sur autres actifs	(84)	-	(84)
RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔT	7 783	10 633	(2 850)
Impôts sur les bénéfices	(675)	(692)	17
RÉSULTAT NET TOTAL	7 108	9 941	(2 833)
Intérêts minoritaires	-	-	-
RÉSULTAT NET (part du Groupe)	7 108	9 941	(2 833)

* retraitements liés à la mise en œuvre d'IFRS10

Bilan Consolidé



Total bilan

Page 32

Comptes consolidés au 31/12/2014
et informations requises par IFRS 12

Page 33

Fonds propres

Page 40

Contrôle et audit

Page 41

Risques

Page 42

3

Les parts sociales des caisses locales, constitutives du capital du Groupe Crédit Mutuel Nord Europe, sont exclusivement détenues par les sociétaires.

Nature et rémunération des parts sociales

Elles sont de quatre types :

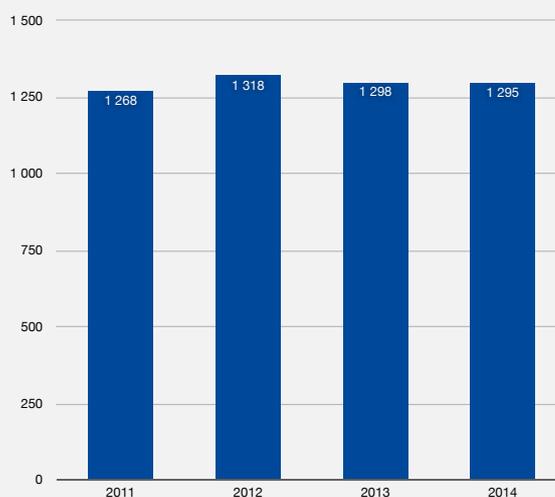
- **les parts A**, incessibles, d'une valeur nominale de 1 euro,
- **les parts B**, négociables, d'une valeur nominale de 1 euro,
- **les parts C**, négociables avec un préavis de 5 ans, d'une valeur nominale de 1 euro,
- **les parts F**, négociables avec un préavis de 5 ans, d'une valeur nominale de 500 euros.

Les parts A ne sont pas rémunérées. Les parts B, C et F reçoivent une rémunération fixée par l'assemblée générale de chaque caisse locale, dans le respect des limites prévues par le statut de la Coopération et selon les directives fixées par le Conseil d'administration Fédéral.

En 2014, le rendement annuel des parts B a été de 1,53 %, celui des parts C et des parts F de 1,89 %, plafonné par le TMO.

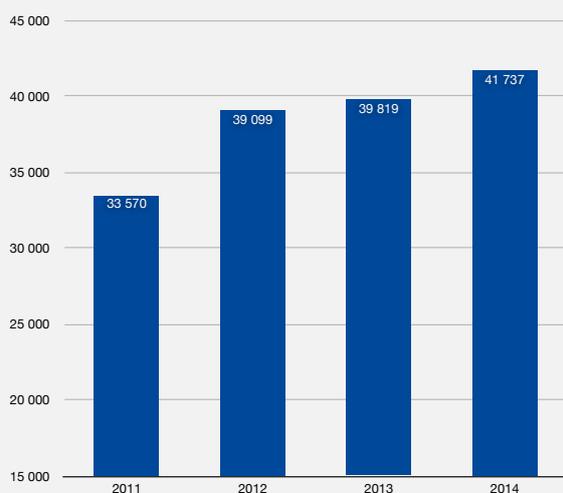
Capital (parts sociales A, B, C et F)

(en millions d'euros)



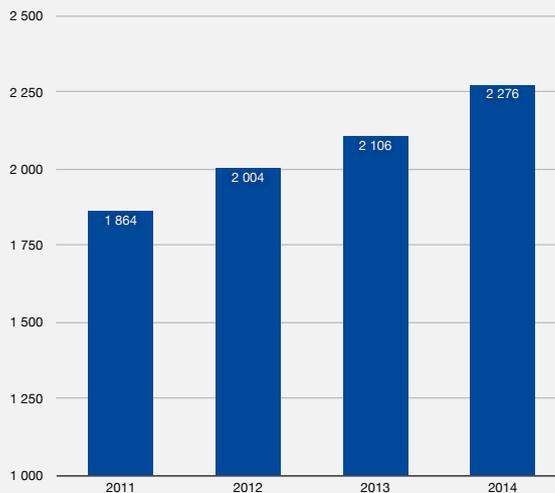
Total bilan

(en millions d'euros)



Fonds propres - part du Groupe hors résultat

(en millions d'euros)



■ Taux de rendement des actifs

En application du décret n°2014-1315 du 3 novembre 2014 qui introduit l'Art. R. 511-16-1, les établissements de crédit et les sociétés de financement doivent publier dans leur rapport annuel le rendement de leurs actifs, calculé en divisant leur bénéfice net par le total de leur bilan.

Au 31 décembre 2014, ce taux s'établit à : 0,58 %

Comptes consolidés au 31/12/2014 et informations requises par IFRS 12

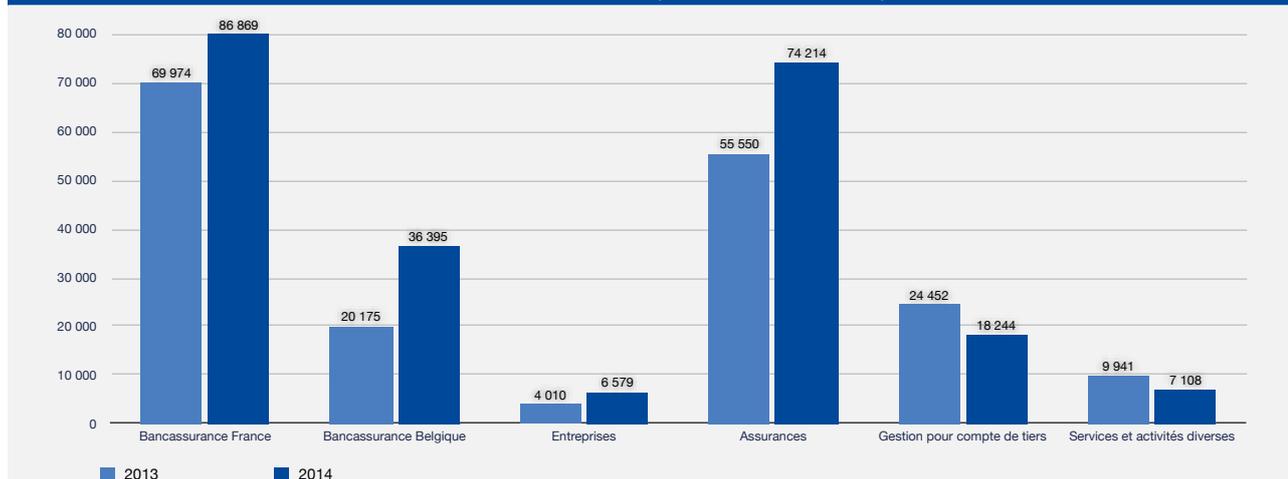


Après éliminations interpôles, en milliers d'euros

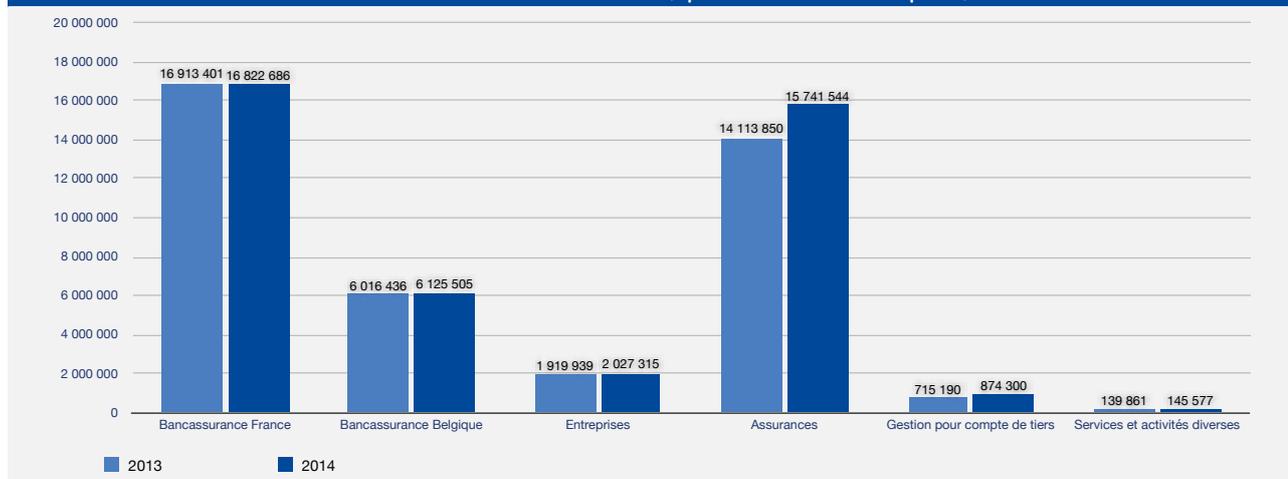
Contribution	PNB		RBE		Résultat consolidé		Bilan	
	2013	2014	2013	2014	2013	2014	2013	2014
Pôles								
Bancassurance France	435 257	452 214	122 829	131 672	69 974	86 869	16 913 401	16 822 686
Bancassurance Belgique	278 976	285 521	56 503	50 147	20 175	36 395	6 016 436	6 125 505
Entreprises	50 199	52 120	22 743	24 365	4 010	6 579	1 919 939	2 027 315
Assurances	166 277	208 907	98 823	130 566	55 550	74 214	14 113 850	15 741 544
Gestion pour compte de tiers	144 624	150 997	34 282	29 257	24 452	18 244	715 190	874 300
Services et activités diverses	4 573	2 628	2 931	980	9 941	7 108	139 861	145 577
TOTAL	1 079 906	1 152 387	338 111	366 987	184 102	229 409	39 818 677	41 736 927

en milliers d'euros

Contribution au résultat (après éliminations interpôles)



Contribution au total du bilan (après éliminations interpôles)



■ Périmètre

Le périmètre de consolidation du Groupe CMNE au 31 décembre 2014 est détaillé dans les tableaux suivants qui indiquent la contribution de chaque entité au résultat du Groupe.

Périmètre de consolidation	Pays
1. Entreprises à caractère financier	
1.1 Établissements de crédit	
> Caisses de Crédit Mutuel + caisse fédérale du CMNE + Fédération du CMNE	FRANCE
> BCMNE (base consolidée) - 4 place Richebé 59000 LILLE	FRANCE
> CMNE Belgium (base consolidée) - Boulevard de Waterloo, 16 - 1000 BRUXELLES	BELGIQUE
1.2 Établissements financiers autres que 1.1	
> FCP Nord Europe Gestion - 173 Boulevard Haussmann - 75008 PARIS	FRANCE
> FCP Richebé Gestion - 173 Boulevard Haussmann - 75008 PARIS	FRANCE
> FCP Richebé Recovery - 173 Boulevard Haussmann - 75008 PARIS	FRANCE
> CMNE Home Loans FCT - 4 Place Richebé 59000 LILLE	FRANCE
1.3 Autres entreprises à caractère financier	
> SDR Normandie - 2 Rue Andréï Sakharov - BP148 - 76135 MONT-S ^T -AIGNAN	FRANCE
2. Entreprises non financières	
2.1 Assurances	
> Nord Europe Assurances (base consolidée) - 9 Boulevard Gouvion-S ^T -Cyr - 75017 PARIS	FRANCE
2.2 Services	
> Actéa Environnement - 5/7 Rue Frédéric Degeorge - 62000 ARRAS	FRANCE
> CMNE Environnement - 4 Place Richebé - 59000 LILLE	FRANCE
> CMN TEL - 4 Place Richebé - 59000 LILLE	FRANCE
> Euro-Information - 34 Rue du Wacken - 67000 STRASBOURG	FRANCE
> Financière Nord Europe - 4 Place Richebé - 59000 LILLE	FRANCE
> GIE CMN Prestations - 4 Place Richebé - 59000 LILLE	FRANCE
> L'Immobilière du CMN (base consolidée) - 4 Place Richebé - 59000 LILLE	FRANCE
> Sicorfé Maintenance - Rue Bourgelat - 62223 S ^T LAURENT BLANGY	FRANCE
> THEIA Viager - 455, promenade des Anglais - 06299 NICE	FRANCE
> Transactimmo - 1 Rue Arnould de Vuez - 59000 LILLE	FRANCE
2.3 Industrie	
2.4 Holding non financier	
> Groupe La Française (base consolidée) - 173 Boulevard Haussmann - 75008 PARIS	FRANCE
> Nord Europe Participations et Investissements (base consolidée) - 4 Place Richebé - 59000 LILLE	FRANCE
TOTAL	

Banque Commerciale du Marché Nord Europe - 4 Place Richebé - 59000 LILLE

Périmètre de consolidation <i>servant de base aux éléments repris dans la consolidation publiable</i>	Pays
Banque Commerciale du Marché Nord Europe	
> Bail Actea - 7 Rue Frédéric Degeorge - 62000 ARRAS	FRANCE
> Nord Europe Lease - Tour de Lille- 60 Boulevard de Turin - 59777 EURALILLE	FRANCE
> GIE BCMNE Gestion - 4 Place Richebé - 59000 LILLE	FRANCE
> Nord Europe Partenariat - 2 Rue Andréï Sakharov - BP148 - 76135 MONT-S ^T -AIGNAN	FRANCE

(1) Méthode d'intégration : MEE : Mise En Equivalence ; IP : Intégration Proportionnelle ; IG : Intégration Globale.

Comptes consolidés au 31/12/2014 et informations requises par IFRS 12

Date d'arrêté	Pourcentage		Contribution au résultat (milliers d'euros)	Méthode d'intégration ⁽¹⁾	Date d'arrêté	Pourcentage		Contribution au résultat (milliers d'euros)	Méthode d'intégration ⁽¹⁾
	contrôle	intérêt				contrôle	intérêt		
12/13	100	100	64 953	Mère	12/14	100	100	76 119	Mère
12/13	100	100	4 203	IG	12/14	100	100	6 579	IG
12/13	100	100	20 175	IG	12/14	100	100	36 395	IG
12/13	100	100	141	IG	-	0	0	0	NC
12/13	96,75	96,57	3 696	IG	12/14	100	99,78	10 441	IG
12/13	100	99,37	21	IG	-	0	0	0	NC
12/13	100	99,90	46	IG	12/14	100	99,90	0	IG
12/13	99,80	99,80	-193	IG	-	0	0	0	NC
12/13	100	100	55 550	IG	12/14	100	100	74 214	IG
12/13	100	100	-141	IG	12/14	100	100	-2 183	IG
12/13	100	100	-16	IG	12/14	100	100	-14	IG
12/13	100	100	37	IG	12/14	100	100	-25	IG
12/13	10,15	10,15	7 930	MEE	12/14	10,15	10,15	7 115	MEE
12/13	100	100	28	IG	12/14	100	100	86	IG
12/13	100	100	0	IG	12/14	100	100	0	IG
12/13	100	100	1 117	IG	12/14	100	100	428	IG
12/13	34	34	128	MEE	12/14	34	34	112	MEE
-	0	0	0	NC	12/14	80	80	-119	IG
12/13	100	100	-4	IG	12/14	100	100	-23	IG
12/13	98,74	98,74	24 452	IG	12/14	98,46	98,46	18 244	IG
12/13	100	100	1 979	IG	12/14	100	100	2 040	IG
			184 102					229 409	

Date d'arrêté	Pourcentage		Contribution au résultat (milliers d'euros)	Méthode d'intégration ⁽¹⁾	Date d'arrêté	Pourcentage		Contribution au résultat (milliers d'euros)	Méthode d'intégration ⁽¹⁾
	contrôle	intérêt				contrôle	intérêt		
12/13	100	100	-2 191	IG	12/14	100	100	-2 536	IG
12/13	100	100	4 738	IG	12/14	100	100	6 339	IG
12/13	100	100	2 187	IG	12/14	100	100	2 690	IG
12/13	100	100	0	IG	12/14	100	100	0	IG
12/13	99,65	99,63	-531	IG	12/14	99,65	99,65	86	IG
			4 203					6 579	

CMNE Belgium - Boulevard de Waterloo, 16 - 1000 BRUXELLES

Périmètre de consolidation <i>servant de base aux éléments repris dans la consolidation publiable</i>	Pays
CMNE Belgium	BELGIQUE
> BKCP SCRL - Boulevard de Waterloo, 16 - 1000 BRUXELLES	BELGIQUE
> Beobank Belgique - Boulevard Général Jacques, 263G - 1050 BRUXELLES	BELGIQUE
> BKCP Securities SA - Avenue Louise 390 - 1050 BRUXELLES	BELGIQUE
> Crédit Professionnel SA - Boulevard de Waterloo, 16 - 1000 BRUXELLES	BELGIQUE
> Immo W16 - Boulevard de Waterloo, 16 - 1000 BRUXELLES	BELGIQUE
> Mobilease - Boulevard de Waterloo, 16 - 1000 BRUXELLES	BELGIQUE
> OBK - Graaf Van Vlaanderenplein, 19 - 9000 GAND	BELGIQUE
TOTAL	

Nord Europe Participations et Investissements - 4 Place Richebé - 59000 LILLE

Périmètre de consolidation <i>servant de base aux éléments repris dans la consolidation publiable</i>	Pays
Nord Europe Participations et Investissements	FRANCE
> SCI Centre Gare	FRANCE
> Fininmad (Marchand de biens)	FRANCE
> Sofimmo 3	FRANCE
> Sofimpar	BELGIQUE
TOTAL	

Immobilière du CMN - 4 Place Richebé - 59000 LILLE

Périmètre de consolidation <i>servant de base aux éléments repris dans la consolidation publiable</i>	Pays
> SCI CMN	FRANCE
> SCI CMN 1	FRANCE
> SCI CMN 2	FRANCE
> SCI CMN 3	FRANCE
> SCI CMN Location	FRANCE
> SCI CMN Location 2	FRANCE
> SCI RICHEBE INKERMAN	FRANCE

Nord Europe Assurances - 9 Boulevard Gouvion-St-Cyr - 75017 PARIS

Périmètre de consolidation <i>servant de base aux éléments repris dans la consolidation publiable</i>	Pays
Nord Europe Assurances	FRANCE
> ACMN IARD - 4 Place Richebé - 59000 LILLE	FRANCE
> ACMN Vie - 9 Boulevard Gouvion-St-Cyr - 75017 PARIS	FRANCE
> Courtage Crédit Mutuel Nord Europe - 4 Place Richebé - 59000 LILLE	FRANCE
> CP-BK Reinsurance SA - Avenue de la gare, 65 - 1611 LUXEMBOURG	LUXEMBOURG
> Nord Europe Life LUXEMBOURG - rue Charles Martel 62 - 2134 LUXEMBOURG	LUXEMBOURG
> Nord Europe Retraite - 4 Place Richebé - 59000 LILLE	FRANCE
> North Europe Life Belgium - 11 boulevard de la Plaine - 1050 BRUXELLES	BELGIQUE
> Pérennité Entreprises - 5 Rue de Dunkerque - 75010 PARIS	FRANCE
> Vie Services - 9 Boulevard Gouvion-St-Cyr - 75017 PARIS	FRANCE
TOTAL	

(1) Méthode d'intégration : MEE : Mise En Equivalence ; IP : Intégration Proportionnelle ; IG : Intégration Globale.

Comptes consolidés au 31/12/2014 et informations requises par IFRS 12

Date d'arrêté	Pourcentage		Contribution au résultat (milliers d'euros)	Méthode d'intégration ⁽¹⁾	Date d'arrêté	Pourcentage		Contribution au résultat (milliers d'euros)	Méthode d'intégration ⁽¹⁾
	contrôle	intérêt				contrôle	intérêt		
12/13	100	100	-4 973	IG	12/14	100	100	-2 165	IG
12/13	95,80	95,80	-18 363	IG	12/14	95,87	95,87	-3 057	IG
12/13	100	100	22 927	IG	12/14	100	100	14 849	IG
12/13	100	100	46	IG	12/14	100	100	-19	IG
12/13	100	100	14 862	IG	12/14	100	100	25 443	IG
12/13	100	100	552	IG	12/14	100	100	609	IG
12/13	100	100	-34	IG	12/14	100	100	-5	IG
12/13	100	99,67	5 158	IG	12/14	100	99,99	740	IG
			20 175					36 395	

Date d'arrêté	Pourcentage		Contribution au résultat (milliers d'euros)	Méthode d'intégration ⁽¹⁾	Date d'arrêté	Pourcentage		Contribution au résultat (milliers d'euros)	Méthode d'intégration ⁽¹⁾
	contrôle	intérêt				contrôle	intérêt		
12/13	100	100	-642	IG	12/14	100	100	-633	IG
12/13	100	100	2 654	IG	12/14	100	100	2 708	IG
12/13	100	100	-30	IG	12/14	100	100	-27	IG
12/13	100	100	2	IG	12/14	100	100	-2	IG
12/13	100	100	-5	IG	12/14	100	100	-6	IG
			1 979					2 040	

Date d'arrêté	Pourcentage		Méthode d'intégration ⁽¹⁾	Date d'arrêté	Pourcentage		Méthode d'intégration ⁽¹⁾
	contrôle	intérêt			contrôle	intérêt	
12/13	100	100	IG	12/14	100	100	IG
12/13	100	100	IG	12/14	100	100	IG
12/13	100	100	IG	12/14	100	100	IG
12/13	100	100	IG	12/14	100	100	IG
12/13	100	100	IG	12/14	100	100	IG
12/13	100	100	IG	12/14	100	100	IG
12/13	100	100	IG	12/14	100	100	IG

Date d'arrêté	Pourcentage		Contribution au résultat (milliers d'euros)	Méthode d'intégration ⁽¹⁾	Date d'arrêté	Pourcentage		Contribution au résultat (milliers d'euros)	Méthode d'intégration ⁽¹⁾
	contrôle	intérêt				contrôle	intérêt		
12/13	100	100	-1 941	IG	12/14	100	100	322	IG
12/13	51	51	6 265	IG	12/14	51	51	10 402	IG
12/13	100	100	45 876	IG	12/14	100	100	56 175	IG
12/13	100	100	271	IG	12/14	100	100	337	IG
12/13	100	100	2 075	IG	12/14	100	100	2 519	IG
12/13	100	100	2 663	IG	12/14	100	100	3 830	IG
12/13	100	100	35	IG	12/14	100	100	21	IG
-	0	0	0	NC	12/14	100	100	503	IG
12/13	100	100	102	IG	-	0	0	0	NC
12/13	77,5	77,5	204	IG	12/14	77,5	77,5	105	IG
			55 550					74 214	

Groupe La Française - 173 Boulevard Haussmann - 75008 PARIS

Périmètre de consolidation <i>servant de base aux éléments repris dans la consolidation publiable</i>	Pays
Groupe La Française	FRANCE
> CD Partenaires - 16 place de la Madeleine - 75008 PARIS	FRANCE
> Convictions Asset Management - 15 bis rue de Marignan - 75008 PARIS	FRANCE
> CMH Gestion - 88 rue Cardinet - 75017 PARIS	FRANCE
> FCT LFP Créances Immobilières - 173 Boulevard Haussmann - 75008 PARIS	FRANCE
> Forum Holding BV - Fred. Roeskestraat 123, 1076 EE - Amsterdam	PAYS-BAS
> Forum Partners Investment Management Limited - 1700 E Putnam Ave, Old Greenwich, CT 06870 1366, Deleware - USA	ÉTATS UNIS D'AMÉRIQUE
> Franklin Gérance - 173 Boulevard Haussmann - 75008 PARIS	FRANCE
> GIE Groupe La Française - 173 Boulevard Haussmann - 75008 PARIS	FRANCE
> Groupe Cholet-Dupont - 16 place de la Madeleine - 75008 PARIS	FRANCE
> La Française AM Finance Services - 173 Boulevard Haussmann - 75008 PARIS	FRANCE
> La Française AM GP - 173 Boulevard Haussmann - 75008 PARIS	FRANCE
> La Française AM ICC - 173 Boulevard Haussmann - 75008 PARIS	FRANCE
> La Française AM Iberia - C/ Joaquin Costa 26 - 28002 MADRID	ESPAGNE
> La Française AM International - 4A rue Henri Schnadt - 2530 Luxembourg	LUXEMBOURG
> La Française Bank - 4A rue Henri Schnadt - 2530 Luxembourg	LUXEMBOURG
> La Française Global Real Estate Investment Management Limited - 12 Berkeley Street - LONDON	ROYAUME-UNI
> La Française Inflection Point - 173 Boulevard Haussmann - 75008 PARIS	FRANCE
> La Française Investment Solutions - 173 Boulevard Haussmann - 75008 PARIS	FRANCE
> La Française des Placements - 173 Boulevard Haussmann - 75008 PARIS	FRANCE
> La Française Real Estate Managers - 173 Boulevard Haussmann - 75008 PARIS	FRANCE
> La Française Real Estate Partners - 173 Boulevard Haussmann - 75008 PARIS	FRANCE
> LFF Real Estate Partners Limited - 16 Berkeley Street - LONDON	ROYAUME-UNI
> LFP Nexity Services Immobiliers - 147 Boulevard Haussmann - 75008 PARIS	FRANCE
> LFP SV - 4A rue Henri Schnadt - 2530 Luxembourg	LUXEMBOURG
> New Alpha Asset Management - 173 Boulevard Haussmann - 75008 PARIS	FRANCE
> NEXT Advisor - 173 Boulevard Haussmann - 75008 PARIS	FRANCE
> Nouvelles EXPertises et Talents AM - 173 Boulevard Haussmann - 75008 PARIS	FRANCE
> Siparex Proximité Innovation - 173 Boulevard Haussmann - 75008 PARIS	FRANCE
> Société Holding Partenaires - 173 Boulevard Haussmann - 75008 PARIS	FRANCE
> UFG PM - 173 Boulevard Haussmann - 75008 PARIS	FRANCE
> Tages Capital LLP - 39 St James' Street - LONDON	ROYAUME-UNI
> Inflection Point Capital Management Ltd - 125 Old Broad Street - LONDON	ROYAUME-UNI
> JKC Capital Management Ltd - 34-37 Connaught Road Central - HONG-KONG SAR	HONG-KONG
> OPCI Raspail - 173 Boulevard Haussmann - 75008 PARIS	FRANCE
> SCI Raspail Vavin Invest - 173 Boulevard Haussmann - 75008 PARIS	FRANCE

TOTAL

■ Implantations et activités par pays

Pays	Produit net bancaire	Bénéfice ou perte avant impôts et taxes	Impôts courants	Impôts différés	Autres taxes ⁽²⁾	Effectifs	Subventions publiques
BELGIQUE	287 400	87 583	-488	-11 161	-39 174	1 117	-
ESPAGNE	567	398	-32	0	-15	1	-
ÉTATS UNIS D'AMÉRIQUE	0	39	0	0	0	0	-
FRANCE	833 699	434 059	-85 388	-6 710	-143 031	3 563	-
HONG-KONG	0	134	0	0	0	0	-
LUXEMBOURG	29 335	10 214	-17	-1 258	-2 984	56	-
PAYS-BAS	0	9	0	0	0	0	-
ROYAUME-UNI	1 386	-57	0	0	-191	2	-
TOTAL	1 152 387	532 379	-85 925	-19 129	-185 395	4 739	0

Comptes consolidés au 31/12/2014 et informations requises par IFRS 12

Date d'arrêté	Pourcentage		Contribution au résultat (milliers d'euros)	Méthode d'intégration ⁽¹⁾	Date d'arrêté	Pourcentage		Contribution au résultat (milliers d'euros)	Méthode d'intégration ⁽¹⁾
	contrôle	intérêt				contrôle	intérêt		
12/13	98,74	98,74	-1 393	IG	12/14	98,46	98,46	-2 971	IG
12/13	100	74,23	553	IG	12/14	100	74,02	164	IG
12/13	30,00	29,62	375	MEE	12/14	30,00	29,54	115	MEE
12/13	24,48	20,85	-1	MEE	12/14	24,48	20,79	18	MEE
12/13	100	99,07	1 164	IG	12/14	100	98,86	367	IG
12/13	10,00	9,87	0	MEE	12/14	24,64	24,26	9	MEE
12/13	10,00	9,87	0	MEE	12/14	24,64	24,26	39	MEE
12/13	100	85,16	-6	IG	-	0	0	0	NC
12/13	100	98,74	189	IG	12/14	100	98,46	188	IG
12/13	33,40	32,98	647	MEE	12/14	33,73	33,21	1 060	MEE
12/13	100	98,74	3 517	IG	12/14	100	98,46	2 199	IG
12/13	100	98,74	186	IG	12/14	100	98,46	445	IG
12/13	100	98,74	-35	IG	12/14	100	98,46	-140	IG
12/13	66	65,17	51	IG	12/14	66	64,99	228	IG
12/13	100	98,74	-463	IG	12/14	100	98,47	276	IG
12/13	100	99,24	338	IG	12/14	100	99,08	-727	IG
12/13	100	98,74	-185	IG	12/14	100	98,46	-989	IG
12/13	100	98,74	1 096	IG	12/14	51,00	73,86	422	IG
12/13	65	64,18	-115	IG	12/14	65	64,00	2 093	IG
12/13	100	98,74	11 607	IG	12/14	100	98,46	8 340	IG
12/13	86,25	85,16	5 870	IG	12/14	86,25	84,92	4 805	IG
-	0	0	0	NC	12/14	65,00	55,20	86	IG
-	0	0	0	NC	12/14	56,67	55,00	-12	IG
12/13	24,64	20,98	565	MEE	12/14	24,64	20,92	241	MEE
12/13	100	98,74	-141	IG	12/14	100	98,46	59	IG
12/13	100	98,74	185	IG	12/14	100	98,46	893	IG
12/13	100	98,74	0	IG	12/14	100	98,46	-82	IG
12/13	100	98,74	37	IG	12/14	100	98,46	1 017	IG
12/13	46,46	45,88	418	MEE	12/14	46,46	45,75	221	MEE
12/13	51,00	50,36	-10	IG	12/14	51,00	50,22	-3	IG
12/13	100	85,16	3	IG	12/14	100	84,92	-25	IG
-	0	0	0	NC	12/14	40	39,38	1 221	MEE
-	0	0	0	NC	12/14	49	48,25	-456	MEE
-	0	0	0	NC	12/14	50	49,23	132	MEE
-	0	0	0	NC	12/14	100	99,73	-943	IG
-	0	0	0	NC	12/14	100	99,71	-46	IG
			24 452					18 244	

⁽¹⁾ Méthode d'intégration : MEE : Mise En Equivalence ; IP : Intégration Proportionnelle ; IG : Intégration Globale.

⁽²⁾ Charges sociales, charges de retraite, impôts et taxes sur les rémunérations et autres impôts et taxes

Le Groupe Crédit Mutuel Nord Europe est soumis à la réglementation prudentielle française transposant les directives européennes. Les méthodologies appliquées pour l'évaluation des risques sont conformes aux normes réglementaires et aux définitions retenues au niveau du Groupe Crédit Mutuel.

● Chiffres clés

En millions d'euros

Ratios réglementaires	31/12/2014	31/12/2013	
	Bâle III	Bâle II	Bâle I
Fonds propres de base de catégorie 1	2 047	2 009	2 022
Fonds propres complémentaires de catégorie 1	90	-	-
Fonds propres complémentaires de catégorie 2	284	31	40
Risques pondérés	15 383	14 032	15 636
Ratio global (%)	15,74	14,54	13,19
Ratio Tier One (%)	13,90	14,32	12,93
Ratio CET1 (%)	13,31		

Le Crédit Mutuel Nord Europe respecte l'ensemble des ratios réglementaires auxquels il est soumis.

● Fonds propres

En application des dispositions du règlement n° 2000-03 du CRBF, les réseaux d'établissements dotés d'un organe central doivent respecter les ratios de gestion sur base consolidée (risque de marché et risque de crédit, grands risques, participations, contrôle interne).

L'entité consolidante et le périmètre de la surveillance prudentielle du CMNE sont identiques à ceux retenus pour les comptes consolidés du Groupe.

Seule change la méthode de consolidation, notamment des entreprises d'assurance, consolidées comptablement par intégration globale et prudentiellement par mise en équivalence. Ce principe est identique à celui appliqué par les autres entités du Groupe Crédit Mutuel-CIC.

Le ratio global de couverture mesure le besoin en fonds propres nécessaires pour couvrir les risques de crédit, de marché et opérationnels. Les fonds propres globaux correspondent, en norme Bâle III, à la somme du « Common Equity Tier One » c'est-à-dire les parts sociales et les réserves, du Tier One additionnel c'est-à-dire les Titres Super Subordonnés à durée indéterminée, du Tier Two c'est-à-dire les Titres Subordonnés Remboursables diminué des déductions réglementaires (certaines participations dans les établissements financiers non consolidés ou mis en équivalence).

Le CMNE calcule le ratio global de couverture des fonds propres sur la base des comptes consolidés établis en IFRS, selon le périmètre prudentiel. Les fonds propres comptables font l'objet de retraitement pour prendre en compte l'effet des filtres prudentiels qui ont vocation à réduire la volatilité des fonds propres induite par les normes internationales, via notamment l'introduction de la juste valeur.

Le CMNE se conforme également aux obligations déclaratives résultant de la Directive européenne applicable aux conglomérats. Cela se traduit, entre autres, par la surveillance complémentaire de la couverture par les fonds propres consolidés du cumul des exigences de fonds propres bancaires et de marge de solvabilité des compagnies d'assurance. Cette surveillance a également des incidences sur la mesure des autres normes de gestion, la différence de mise en équivalence positive des entités consolidées du secteur des assurances étant éliminée des fonds propres de base.

> Gestion du capital

Dans le cadre de la gestion de ses fonds propres, le Groupe veille à ce que son niveau de solvabilité soit compatible avec le maintien de sa solidité financière, que l'allocation des fonds propres soit bien répartie entre les différents métiers afin d'assurer une bonne résilience du Groupe en cas de scénarii de stress.

S'inscrivant dans une démarche de planification conduite par la Confédération Nationale du Crédit Mutuel, le CMNE dispose depuis 2014 d'un processus interne d'évaluation de l'adéquation des fonds propres (Internal Capital Adequacy Assessment Process, ICAAP) qui permet de mesurer l'adéquation des ratios de capital aux contraintes réglementaires et aux objectifs du Groupe dans le cadre de l'appétit pour les risques (crédit, marché, opérationnels, réputation, activités assurances).

> Gouvernance et gestion des risques

Le Groupe CMNE dispose d'un dispositif robuste et efficace pour surveiller et maîtriser ses risques. Ce dispositif couvre l'ensemble des risques bancaires et non bancaires des entités du Groupe, dans le respect des normes fixées par l'ACPR, notamment les arrêtés du 3 novembre 2014 relatifs au contrôle interne des entreprises du secteur de la banque, des services de paiement, des services d'investissement, et à la surveillance complémentaire des conglomérats financiers.

Afin d'affirmer le caractère transversal de la fonction risques, celle-ci est confiée à la direction des risques et du contrôle permanent Groupe. Elle comporte une équipe centrale ainsi que des collaborateurs dédiés à la surveillance des risques et au contrôle permanent dans les différentes entités et pôles. Cette direction est sous la responsabilité du Directeur des risques Groupe, rattaché directement au Directeur Général du Groupe.

Les équipes de cette direction, composée de deux pôles (contrôle permanent et risques) sont composées de professionnels de la gestion des risques : crédits, opérationnels, marchés et financiers, et de spécialistes de la sécurité informatique et des plans de continuité d'activité. Dans leurs domaines, ces deux pôles s'assurent de l'exécution de la politique de gestion des risques.



Conjointement, la direction des risques et le Secrétariat Général qui regroupe la direction juridique et la direction de la conformité, assurent une veille active sur les meilleures pratiques et proposent une adaptation constante des outils et procédures de contrôle.

Pour sa part, l'Inspection Générale, en charge des contrôles périodiques, exerce son activité sur l'ensemble des pôles et demeure une entité strictement autonome.

En 2014, 103 personnes se consacrent aux contrôles permanents de second niveau (risques, permanent, conformité), et 56 à des missions de contrôles périodiques, soit environ 3,5 % de l'effectif total du Groupe.

Le conseil d'administration fédéral, ou ses émanations que sont le comité d'audit et le comité des risques, sont régulièrement informés de l'encadrement et du suivi des risques. Les reportings de synthèse présentés portent principalement sur la surveillance et le contrôle du risque de crédit, des risques financiers et des risques opérationnels, ainsi que sur la mesure de l'exigence de fonds propres liée aux différents métiers du Groupe.

La qualité du bilan consolidé du CMNE contribue à la notation de l'ensemble du Groupe Crédit Mutuel-CIC par l'agence Standard & Poor's : "A, perspective négative" à long terme et "A-1" à court terme, publiée en août 2014 et confirmée le 4 novembre 2014.

● Contrôle et audit

L'organisation du contrôle interne de second niveau s'articule autour de structures centrales traitant du contrôle permanent, du contrôle de conformité et du pilotage de gestion des risques ainsi que de structures dédiées au sein de chaque pôle du Groupe. Leur action est coordonnée par le comité de contrôle permanent et de la conformité. L'animation et la coordination sont assurées par le Directeur des risques Groupe.

Contrôle permanent – sécurité des systèmes d'information et PCA

Avec le nombre et la complexité croissante des risques à surveiller et la multi-activité, le schéma d'organisation du contrôle permanent du pôle central a évolué en 2014 et une nouvelle fonction en charge des activités de contrôles métiers-filiales a été créée.

En 2014, on retiendra que cette direction centrale a contribué à la revue des plans de contrôle notamment en Belgique, a renforcé ses processus de surveillance des risques opérationnels de marché, ses dispositifs de contrôles internes du réseau commercial de Bancassurance France, et les processus de sécurité des systèmes d'information.

Surveillance des risques

La direction des risques s'est renforcée au cours de l'exercice 2014 en adaptant son schéma d'organisation par une réaffectation de ses tâches à deux fonctions distinctes, l'une en charge des processus de surveillance des risques financiers, l'autre en charge des processus de surveillance des risques de crédits et opérationnels. Les missions et activités ont été redéfinies et les liens fonctionnels avec les filiales renforcés, grâce également à la réorganisation du contrôle interne dans ces dernières.

La direction des risques assure la surveillance des risques de taux, liquidité et marché, les reportings bâlois, tant dans leur dimension crédit que dans leur dimension fonds propres et ceux destinés au comité financier. Elle assure également la rédaction du pilier 3, de l'ICAAP ainsi que le recensement et la qualification des sinistres déclarés par les différents correspondants pour l'ensemble des pôles.

En 2014, l'accent a particulièrement été mis sur le renforcement de l'analyse des risques Groupe, sur les nouveaux montages de produits, sur la sensibilité des produits et leur consommation de fonds propres, sur l'analyse des contreparties corporate.

L'évolution de la réglementation sur les contrats de collatéralisation a engendré l'adaptation des limites, ainsi que la mise en place de suivi spécifique pour La Française Bank.

La mise en place de l'IFRS 10 a amené la direction à renforcer ses analyses sur les exigences de fonds propres notamment sur les fonds et sur le ratio d'emprise.

Contrôle de la conformité

Rattachée au Secrétaire Général, la direction du contrôle de conformité assure et diffuse la veille réglementaire, un conseil aux collaborateurs pour tout élément lié à la conformité, donne un avis sur la conformité des nouveaux produits, met à jour la cartographie des risques de non-conformité, assure la fonction de responsable de la lutte contre le blanchiment et le financement du terrorisme, la fonction de responsable du contrôle des services d'investissement, et le rôle de contrôle permanent de la conformité.

En 2014, on retiendra que cette direction a été sollicitée à plusieurs reprises pour fournir des conseils réglementaires suite aux évolutions législatives (réglementation FATCA, clientèle fragile, obligation d'information préalable à la prise de commissions, comptes inactifs...) ou d'applicatifs (TOP Info, assurance vie, simulateur passeport crédit etc.).

Elle a été consultée pour cinq dossiers relatifs à de « nouveaux produits », tandis que 16 autres faisaient l'objet de recommandations sans avis et onze sollicitations étaient validées sans avis ni recommandation.

D'autre part, de nombreux contrôles de conformité ont été réalisés en 2014 dans le cadre de la réalisation des plans de contrôle des fonctions conformité et contrôle des services d'investissement (démarchage bancaire et financier, mobilité bancaire, souscriptions de produits d'assurance vie, gestion des réclamations clientèle et du service bancaire de base, règles de commercialisation de produits financiers, respect des procédures d'ouverture de comptes titres et d'évaluation du client).

En matière de lutte anti-blanchiment et du financement du terrorisme, la progression des activités s'est accentuée en 2014, nécessitant un renforcement du pilotage, de l'analyse et des contrôles par la création de nouvelles alertes. Des actions de formation et de sensibilisation spécifiques ont été menées auprès de collaborateurs des services support de façon à améliorer la détection face à des techniques de blanchiment d'avantage sophistiquées. Enfin, des travaux ont été engagés conjointement avec le contrôle permanent pour repenser le contrôle interne du réseau Bancassurance France notamment.

Contrôle périodique

Régie par la charte de contrôle périodique du Groupe CMNE, l'Inspection Générale couvre l'ensemble des activités et métiers du Groupe. Ses missions sont déclinées en quatre domaines majeurs : le contrôle périodique du réseau commercial Bancassurance France, celui des métiers et filiales, la certification des comptes sociaux des caisses locales, le traitement de la fraude et des affaires spéciales.

En terme d'activité, la direction du contrôle périodique réseau

a réalisé 32 missions de révision, soit un total de 49 points de vente et 7 Espaces Conseils Professionnels (ECP), 25 suivis de recommandations, 6 audits thématiques et la certification des comptes sociaux 2013 de 155 caisses locales. Le taux de couverture du plan d'audit est de 91 %.

La direction du contrôle périodique métiers a mené 34 missions, ainsi que 3 suivis des recommandations couvrant l'ensemble des pôles du Groupe.

Concernant le pôle belge, 202 inspections d'agences ont été réalisées et 11 audits des services fédéraux.

En ce qui concerne les dossiers de fraude, 466 tentatives de fraudes externes ont été analysées.

199 incivilités de la clientèle subies par le réseau Bancassurance France ont été instruites.

● RISQUES

> Risque de crédit

L'octroi de crédit est régi par des procédures et référentiels propres à chaque pôle du Groupe. Ces procédures et référentiels sont établis dans le respect de la politique des risques du Groupe.

Le principe fondamental sur lequel s'appuient les procédures d'octroi de crédit des pôles Bancassurance France et Entreprises est la notation interne, commune au Groupe Crédit Mutuel-CIC. De même, le système de délégation de pouvoir et la tarification différenciée des clients sont influencés par cette notation interne.

Au-delà d'une délégation qui est accordée aux directeurs des caisses locales, le comité de crédit de chaque caisse, regroupant des administrateurs et le directeur, se réunit pour statuer sur les dossiers.

Si un dossier dépasse le seuil de 600 000 euros, il doit être analysé par la direction des engagements de la caisse fédérale et présenté au comité de crédit fédéral. Les dossiers d'un montant unitaire ou faisant passer l'encours à un montant supérieur à 1 250 milliers d'euros doivent obligatoirement faire l'objet d'un avis préalable de la Présidence et de la Direction Générale avant leur validation ou présentation à une instance de décision.

En ce qui concerne le pôle entreprises, une limite globale pour une contrepartie ou un groupe de contreparties a été fixée à 30 millions d'euros. Les dossiers d'un montant unitaire supérieur à 150 000 euros font l'objet d'une décision d'octroi collégiale.

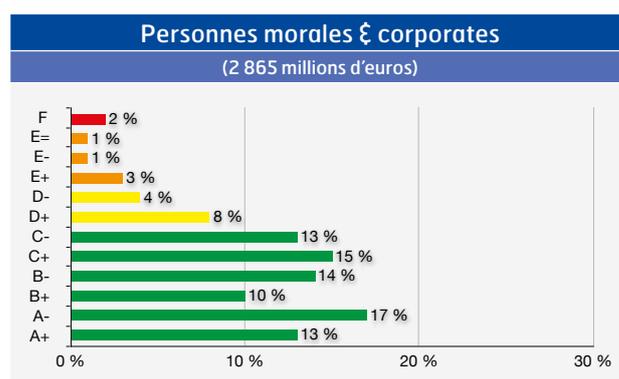
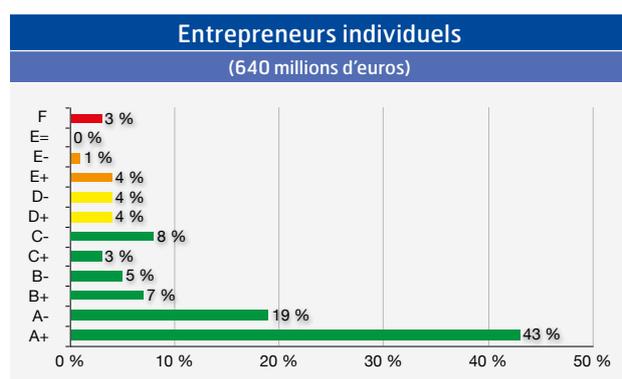
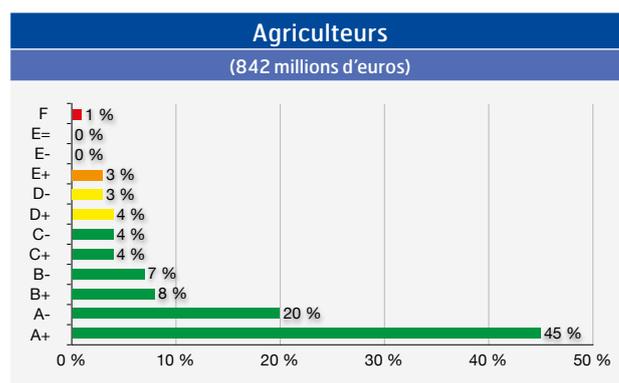
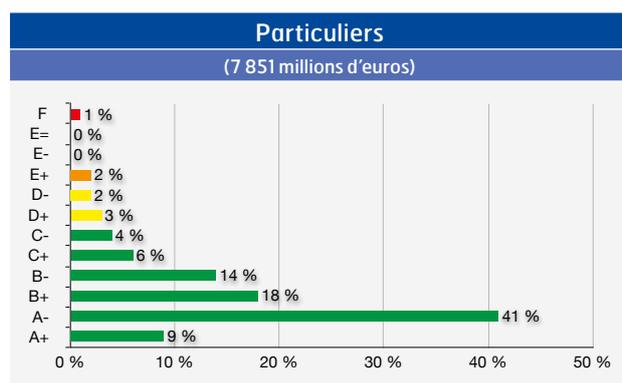
Les comités de crédit du pôle Entreprises et de chaque entité sont les instances principales qui examinent et décident de l'octroi des dossiers de crédit.

La possibilité d'accorder un financement complémentaire de 10 % maximum au-delà du montant de l'encours précédemment accordé est conférée à l'un des membres du comité ayant statué sur le dossier crédit. Toutefois, ce financement est limité à 500 milliers d'euros.

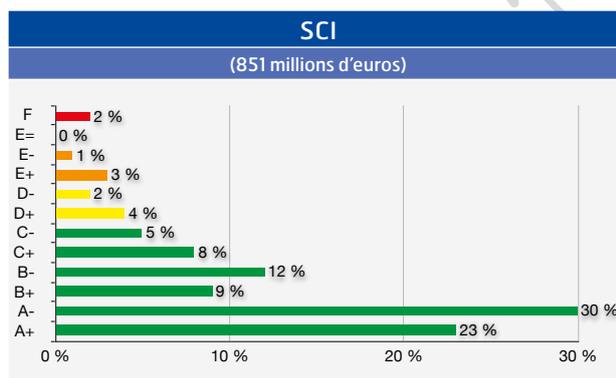
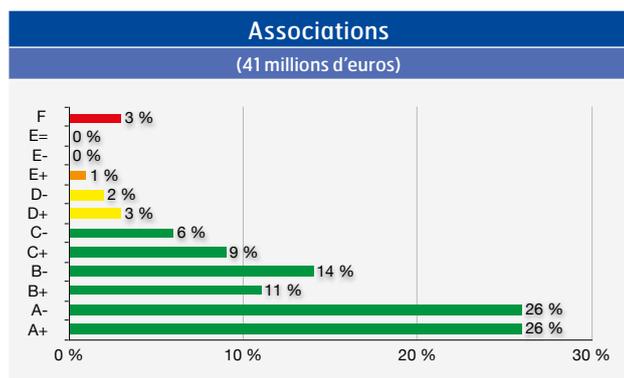
En Belgique, au sein de BKCP Bank, les dossiers supérieurs à 750 000 euros sont octroyés exclusivement par le comité de direction Groupe. Beobank n'est pas concerné par une approche « grand risque » du fait de son métier de crédit à la consommation.

Pour le périmètre bancaire français (pôle Bancassurance France et pôle entreprises) qui représente environ 75 % des encours de crédit à la clientèle du Groupe, la répartition des encours par classe de note et par algorithme de notation est la suivante :

- Les notes supérieures ou égales à C-, représentant les meilleurs clients, totalisent de 82 % à 92 %,
- Les notes comprises entre D+ et E+, représentant des encours sains avec un profil de risque assez élevé, totalisent de 6 % à 15 %,
- Les encours douteux (E-), douteux compromis (E=) et contentieux (F), totalisent de 1 % à 4 %.

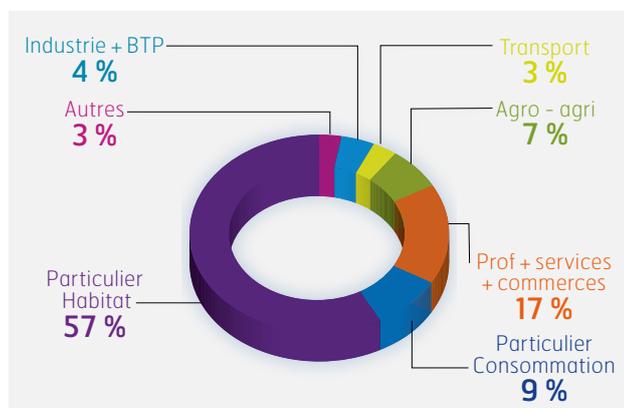


Risques



Cette répartition reste globalement stable par rapport aux années précédentes, avec une légère amélioration du profil de risque. D'une façon générale, la notation moyenne de ces encours reste très satisfaisante.

La répartition globale du risque crédit par secteur d'activité, pour le même périmètre, est la suivante :



En milliers d'euros

Qualité des risques	31/12/14	31/12/13
Créances dépréciées individuellement	1 045 330	1 024 976
Dépréciation individuelle	-676 662	-673 647
Provision collective des créances	-30 271	-29 520
Taux de couverture global	67,6 %	68,6 %
Taux de couverture (provision individuelle seulement)	64,7 %	65,7 %

En milliers d'Euros

Suivi des risques de crédit	31/12/14	31/12/13	Variation	
Prêts et créances				
Établissements de crédit	4 090 887	3 919 731	(171 156)	-4 %
Clientèle	16 491 495	16 239 286	(252 209)	-2 %
Exposition brute	20 582 382	20 159 017	(423 365)	-2 %
Dépréciations				
Établissements de crédit	0	0		
Clientèle	-706 933	-703 167	3 766	-1 %
Exposition nette	19 875 449	19 455 850	(419 599)	-2 %
Engagements de financement donnés				
Établissements de crédit	54 496	64 921	10 425	16 %
Clientèle	2 132 754	1 978 400	(154 354)	-8 %
Engagements de garantie donnés				
Établissements de crédit	147 703	144 755	(2 948)	-2 %
Clientèle	320 648	106 951	(213 697)	-200 %
Provision pour risques sur engagements clientèle	-4 323	-4 554	(231)	5 %
Exposition nette	2 651 278	2 290 473	(360 805)	-16 %
Titres de créance*				
Effets publics	489 875	542 303	52 428	10 %
Obligations	10 483 569	10 430 161	(53 408)	-1 %
Instruments dérivés	140 727	96 536	(44 191)	-46 %
Pensions & prêts de titres	175 000	0	(175 000)	
Exposition brute	11 289 171	11 069 000	(220 171)	-2 %
Provision pour dépréciation des titres	-6 439	-7 757	(1 318)	17 %
Exposition nette	11 282 732	11 061 243	(221 489)	-2 %

* Hors titres classés en « prêts et créances »

Arriérés de paiement	31/12/14					VNC des actifs dépréciés	Total des actifs faisant l'objet d'arriérés de paiement et des actifs dépréciés	Garanties et autres rehaussements de crédit reçus relatifs aux actifs dépréciés
	≤ 3 mois	> 3 mois ≤ 6 mois	> 6 mois ≤ 1 an	> à 1 an	Total			
Instruments de capitaux propres						42 474	42 474	
Instruments de dette	0	0	0	0	0	2 493	2 493	
Prêts et avances	912 707	46 295	26 358	9 298	994 658	375 402	1 370 060	560 312
<i>dont administrations centrales</i>	3 926	0	0	224	4 150	0	4 150	0
<i>dont établissements de crédit</i>	221 107	0	0	845	221 952	1 220	223 172	550
<i>dont institutions non établissements de crédit</i>	6 213	0	63	1 204	7 480	1 085	8 565	0
<i>dont grandes entreprises</i>	106 714	23 407	8 052	1 872	140 045	56 940	196 985	100 197
<i>dont clientèle de détail</i>	574 747	22 888	18 243	5 153	621 031	316 157	937 188	459 565
Autres actifs financiers	0	0	0	0	0		0	
TOTAL	912 707	46 295	26 358	9 298	994 658	420 369	1 415 027	560 312
<i>dont échéances réellement impayées</i>	22 498	1 400	2 716	2 123	28 737			

Les arriérés de paiement comprennent l'intégralité du capital restant dû, tandis que la ligne « échéances réellement impayées » ne reprend que les échéances ayant fait l'objet d'un retard de paiement.

> Risque de marché

Le risque de marché désigne le risque de perte résultant d'une évolution défavorable des paramètres de marché. Il concerne les opérations du trading et du banking book.

La gestion du refinancement et des placements du Groupe CMNE est centralisée à la caisse fédérale tant pour les opérations des entités françaises que pour celles des entités belges. Le back office de ces opérations est également centralisé à Lille.

Les opérations mises en œuvre par la direction financière Groupe sont de deux natures :

- D'une part, les opérations de refinancement à moyen et long terme du Groupe et, plus généralement, les opérations de gestion actif-passif qui ont pour but de gérer la marge d'intermédiation en se fondant sur des éléments chiffrés de risque de taux et de liquidité analysés par les comités financiers de chaque entité du Groupe.
- D'autre part, les opérations pour compte propre de la caisse fédérale, de BKCP Bank ou de Beobank.

Celles-ci se regroupent en deux familles :

- Les opérations d'arbitrage construites pour ne générer qu'un risque de taux marginal tout en tirant leur rentabilité de la prise d'un risque de contrepartie et d'un risque de liquidité. Ce type d'opération, placée sous la responsabilité directe du trésorier groupe qui reçoit pour cela une allocation de fonds propres, une limite globale d'encours et une typologie d'opérations autorisées, ne concerne que la caisse fédérale.
- Les investissements dans des OPCVM dédiés, gérés par La Française, dans des SCPI, des actions, des obligations et titres de créances négociables, structurés ou non, qui sont toujours réalisés dans le cadre des comités financiers des entités concernées et sont donc le fruit d'une décision collective. Les investissements en titres obligataires et assimilés revêtent une importance particulière pour BKCP Bank du fait de sa forte activité de collecte à travers les carnets de dépôts.

Les opérations de gestion structurelle du bilan, comme les opérations pour compte propre, sont placées sous le contrôle étroit du comité financier de la caisse fédérale du CMNE et font l'objet de reportings individualisés, puis fusionnés pour mesurer le risque de liquidité.

■ Risque de contrepartie

Sur proposition de la direction des risques, les limites par contrepartie sont arrêtées par le comité financier de la caisse fédérale du CMNE. La méthodologie de définition des limites est basée sur la notation interne des grandes contreparties, définie par la Confédération Nationale du Crédit Mutuel et homologuée dans le cadre Bâle II.

La centralisation des risques du Groupe CMNE, par la direction des risques, alimente à son tour la gestion centralisée du risque de contrepartie à l'échelle du Groupe Crédit Mutuel-CIC.

Le plafond des risques unitaires fait référence aux fonds propres de la caisse fédérale, de BKCP Bank, de Beobank et de Nord Europe Assurances, plutôt qu'aux fonds propres consolidés du Groupe. Ainsi, tout en restant dans le cadre du référentiel national des limites bancaires édictées par la Confédération Nationale du Crédit Mutuel, chaque pôle dispose de règles cohérentes avec l'évolution de ses encours et de ses fonds propres.

Ainsi, les limites globales sont :

- Risque d'État : 100 % des fonds propres de chaque pôle,
- Risque banque : pour chaque contrepartie, une autorisation maximale est calculée en s'appuyant sur le Référentiel National IFC et notamment sur la notation interne, retenue pour établir une dégressivité des limites, sur les bornes de fonds propres et de refinancement. Ces limites sont calculées et plafonnées par la plus contraignante des 3 bornes :
 - **Borne Fonds propres du CMNE** calculée en tenant compte de la réglementation sur les grands risques qui fixe l'encours maximum sur une contrepartie à 25 % des fonds propres consolidés, soit 510 millions d'euros, puis de façon dégressive en fonction de la notation interne
 - **Borne de refinancement** de la contrepartie telle que figurant sur le dernier Référentiel National IFC,
 - **Borne Fonds propres de la contrepartie** telle que figurant sur le dernier Référentiel National IFC
- Risque corporate : 5 % des fonds propres consolidés, à la fois pour les risques pris par le pôle entreprises dans le cadre de son activité courante et pour les risques pris dans le cadre des activités de marché.

Risques

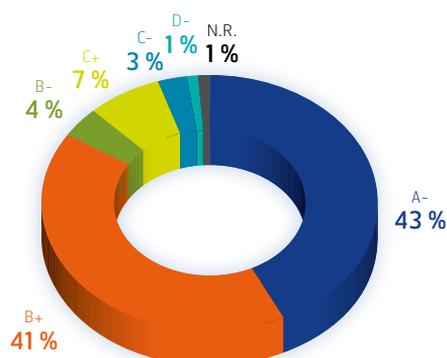
Ces limites s'entendent pour des risques de qualité A+ (notation interne Crédit Mutuel-CIC) et sont ensuite modulées à la baisse selon la notation des contreparties.

Pour le risque corporate pris dans le cadre des activités de marché, le conseil d'administration fédéral a validé des règles prenant en compte la notation de l'émetteur, le volume de dette obligataire émise, les secteurs d'activité des émetteurs et les encours de la compagnie d'assurance. Pour la plupart des contreparties corporates, cela revient à limiter le risque unitaire à 50 millions d'euros.

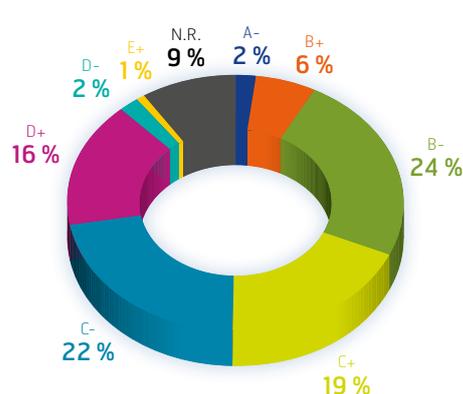
De façon dérogatoire et pour les investissements de la compagnie d'assurance, le risque unitaire peut monter à 235 millions d'euros pour un nombre très limité d'entreprises publiques ou quasi publiques.

Pour l'ensemble du Groupe CMNE, banques et assurances confondues, le risque de contrepartie se ventile de la façon suivante :

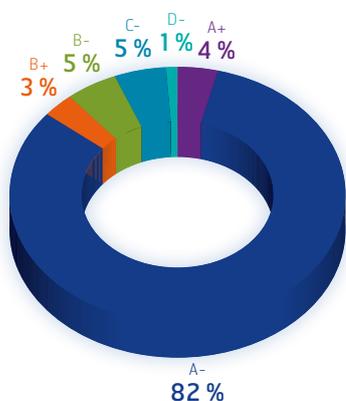
Institutions financières (74 %)
8 028 millions d'euros



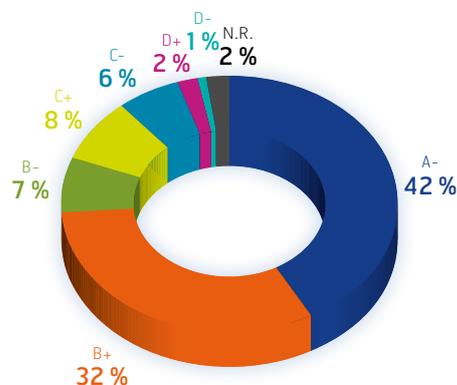
Corporates et assurances (14 %)
1 509 millions d'euros



Souverains (12 %)
1 296 millions d'euros



Encours total
10 832 millions d'euros



L'ensemble des opérations effectuées par la direction financière dans le cadre de sa gestion pour compte propre, ou confiées à La Française AM dans le cadre d'une gestion dédiée, est effectué dans le cadre défini par le comité financier de Groupe et fait l'objet d'un reporting mensuel à ce dernier qui comprend cinq des sept membres du comité de direction. Deux fois par an, l'ensemble des risques financiers portés par la caisse fédérale fait l'objet d'une présentation au conseil d'administration.

Par ailleurs, le conseil d'administration de novembre 2014 a porté l'allocation de fonds propres aux activités de marché à 235 millions d'euros, contre 195 millions en 2013, pour le « banking book » et maintenu 95 millions d'euros pour le « trading book ».

L'activité pour compte propre se scinde en deux parties : d'une part une activité d'arbitrage sur titres du marché monétaire européen (zone euro) et sur obligations émises par des corporates, exercée exclusivement par la caisse fédérale

du CMNE, d'autre part des investissements moyen ou long terme dans des OPCVM dédiés, des actions en direct, des obligations et titres de créances négociables, structurés ou non. Ces investissements moyen et long terme se trouvent à la fois dans la caisse fédérale, chez BKCP Bank et chez Beobank.

Par ailleurs, un portefeuille résiduel de CDO subsiste au sein de la caisse fédérale pour 5 millions d'euros en montant valorisé ainsi que pour 26,4 millions d'euros chez BKCP Bank.

Enfin, BKCP et OBK ont cédé leurs activités clientèle et portefeuille à CP sa qui a été rebaptisée BKCP Bank. BKCP srl a été rebaptisée BKCP Immo IT. Opérés en novembre 2014, avec effet rétroactif au 1^{er} avril 2014, cette opération a conduit à mettre en gestion extinctive un portefeuille de titres CDO valorisés pour 21,9 millions d'euros et pour 27 millions d'euros de titres souverains, assimilés ou bancaires issus du portefeuille original d'OBK (cf. tableau page suivante).

Sur la base d'hypothèses communes à l'ensemble du Groupe Crédit Mutuel-CIC, le CMNE effectue chaque trimestre une mesure d'impact de stress test. Cinq stress historiques (hausse des taux 1994, crise asiatique de 1997, lundi noir de 1987, 11 septembre 2001, crise des subprimes) et quatre stress hypothétiques (baisse des actions de 25 %, hausse des spreads crédit de 150 bp, hausse des taux de 50 bp, baisse des taux de 50 bp) sont ainsi mesurés. Sur les calculs du mois de décembre, les trois plus pénalisants au niveau du compte de résultat sont le 11 septembre, le lundi noir et la baisse des actions de 25 %, avec un impact négatif variant entre 13 et 21 millions d'euros ; les trois plus pénalisants au niveau des fonds propres sont la hausse des spread de crédits de 150 bp, la baisse des actions de 25 % et le lundi noir, avec un impact négatif variant entre 39 et 103 millions d'euros.

– Activité d'arbitrage

Les opérations d'arbitrage, effectuées sur des horizons compris entre trois mois et quatre ans, consistent en l'achat de titres de créances négociables ou de titres obligataires à taux variable ou à taux fixe transformé en taux variable par le biais de swaps de taux, financé par l'émission régulière de certificats de dépôts dont la durée d'origine est comprise entre un et six mois. L'encours autorisé de ce portefeuille d'arbitrage, fixé par le comité financier de Groupe, est de 1,2 milliard d'euros et son encours réel est resté stable autour de ce chiffre. Sa consommation moyenne de fonds propres au titre du risque de crédit et du risque de marché a été de 29,7 millions d'euros, sensiblement inférieure à la limite allouée de 35 millions. Il a dégagé un résultat estimé à 11,3 millions d'euros.

La durée des titres achetés et le fait qu'ils soient tous à taux indexés, constituent une assurance très forte contre les risques de marché, puisque la sensibilité de la Valeur Actuelle Nette (VAN) de ce portefeuille est inférieure à 1 %. Le risque de taux est pratiquement nul et le risque de liquidité fait l'objet d'une surveillance attentive dans le cadre de la procédure de gestion du risque global de liquidité.

– Portefeuille obligataire et TCN

Le tableau ci-dessous résume les variations de valeur au 31 décembre 2014 des portefeuilles d'obligations et de titres de créances négociables, impactés comptablement par le « marked to market ».

En millions d'euros

	Portefeuilles valorisés au 31/12/14			Variation de valeur par rapport au 31/12/13		
	Porte-feuille AFS	Porte-feuille JVOR	Total	Capitaux propres	Compte de résultat	Total
France : arbitrage	1 091,9		1 091,9	0,8		0,8
France : investis.*	243,4	82,7	326,0	-6,0	4,8	-1,1
BKCP Bank : investis.	1 245,2	0,0	1 245,2	7,1	-0,2	6,9
Beobank : investis.	366,0		366,0	0,1		0,1
OBK : investis.	48,9		48,9	2,4	2,3	4,7
TOTAL	2 995,4	82,7	3 078,0	4,4	7,0	11,4

* dont -7,8 millions d'euros liés au reclassement des OPCV de titres en revenu fixes vers titres à revenu variable.

NB : Au terme des regroupements d'activités des entités belges, l'encours OBK est constitué de titres en défaisances.

– OPCVM dédiés

La caisse fédérale du CMNE détient un fonds dédié, géré pour son compte par La Française AM. L'encours global de ce fonds au 31 décembre 2014 est de 195,1 millions.

Le fonds Richebê gestion est dédié à la gestion dynamique de trésorerie et a dégagé un rendement positif de 5,22 %. BKCP Bank en détient également 17,2 millions.

– Actions

La caisse fédérale détient en direct environ 1 % des actions du CIC acquises pour une valeur globale historique de 51 millions d'euros. Ces titres représentent une participation dans une entité commune du Groupe Crédit Mutuel-CIC. Concernant la méthode de valorisation des titres CIC, l'AMF a donné son accord sur une méthode mixant une valeur de marché (cours de bourse) et une valeur appréhendée par la « Somme des parties ». La valorisation du titre s'établit ainsi au 31 décembre 2014 à 241 euros, soit une juste valeur de 90,4 millions d'euros.

Hors les titres CIC et hors la quote part d'actions contenue dans les OPCVM dédiés (trading book), le risque action s'élève à 56,7 millions d'euros au 31 décembre 2014, en valeur de marché. Il est constitué de la composante action des OPCVM représentant les investissements pour compte propre de la caisse fédérale et de BKCP Bank (banking book).

– Portefeuilles de CDO (Collateralised Debt Obligations)

Le portefeuille de CDO de la caisse fédérale n'est composé que des véhicules « Regent Street » et « New Court » de la banque KBC pour une valeur nominale de 12 millions d'euros et une valeur nette comptable de 5,7 millions d'euros. En effet, les parts de « Regent Street » sont provisionnées à 100 % depuis la réception d'un « événement de crédit » en 2012 qui a ramené à zéro la valeur des parts du fonds. Pour leur part, les titres New Court sont porteurs d'une moins-value latente de 0,3 million d'euros au 31 décembre 2014, en réduction sur l'exercice et sont comptabilisés en titres détenus jusqu'à la maturité, leur variation de valeur n'affectant ni les capitaux propres, ni le compte de résultat.

En Belgique, le rachat d'OBK en 2012 comportait un portefeuille de CDO assez important.

Au cours de l'exercice 2014, une partie de ce portefeuille a été transférée chez BKCP Bank.

À l'issue de la fusion, cet encours se répartit désormais comme suit au 31/12/2014 :

- OBK : 21,9 millions d'euros (répartis sur 11 titres ayant des maturités pouvant aller jusqu'à 2043).
- BKCP Bank : 26,4 millions d'euros (répartis sur 14 titres ayant des maturités pouvant aller jusqu'à 2050).

– Autres investissements

- Les autres investissements pour compte propre du CMNE, réalisés sur des supports collectifs (produits de taux, de gestion alternative ou parts de SCPI et d'OPCI), représentent un total de 341 millions d'euros en valeur de marché.

Par ailleurs, le CMNE détient un portefeuille de titres structurés pour 95 millions d'euros qui portent 0,2 million d'euros de moins-values latentes. Il n'y a aucune opération de change à caractère spéculatif.

– Titres déclassés

- Les titres déclassés du CMNE ne sont composés que des parts C et A de la titrisation Regent Street pour, respectivement, 2 millions et 4 millions de nominal, provisionnées à 100 %.

■ Risque de liquidité

L'objectif du Groupe est d'assurer le refinancement de ses activités à un coût optimal, en gérant le risque de liquidité et en respectant les contraintes réglementaires.

Le CMNE mesure son risque de liquidité sur trois horizons de temps :

- À long terme, en appliquant les dispositions nationales du Groupe Crédit Mutuel-CIC, visant à encadrer la transformation de liquidité. Le principe général consiste à écouler l'ensemble des actifs et des passifs selon les conventions déjà utilisées dans le cadre de la mesure du risque de taux et de mesurer un ratio de couverture des emplois par des ressources de durée équivalente à différentes échéances. Cette mesure est réalisée sur base statique et le ratio à 5 ans doit être égal ou supérieur à 95 %. Mesuré chaque trimestre, il est régulièrement au-dessus de 100 %.
- À court terme, en appliquant également un scénario national de stress de liquidité qui vise à mesurer l'impact, sur un horizon de 3 mois, de la disparition brutale de 10 % des ressources à vue de la clientèle. Le besoin de trésorerie en résultant doit rester inférieur à la capacité de mobilisation auprès de la BCE
- À très court terme, en calculant le ratio réglementaire de liquidité à 1 mois qui doit être supérieur à 100 %. En 2014, celui est resté largement supérieur à 100 %.

En terme de refinancement, la caisse fédérale du CMNE qui dispose de trois programmes agréés par la Banque de France ou l'AMF pour émettre des certificats de dépôts (4 milliards d'euros), des BMTN (2,5 milliards d'euros) et des obligations (4 milliards d'euros), entretient un encours de titres éligibles à

la BCE pour environ 1,2 milliard d'euros. BKCP Bank complète ce dispositif avec un encours d'environ 1,4 milliard d'euros de titres éligibles.

Suite à la parution en octobre 2014 de l'acte délégué de la Commission Européenne relatif au nouveau ratio de liquidité à un mois (LCR), l'entrée en vigueur du LCR est décalée au 01/10/2015 avec un niveau minimum de 60 %.

La CFCMNE a conservé la liquidité levée pour 700 millions d'euros dans le cadre du LTRO en 2012 jusqu'à la mise en place par la BCE du TLTRO (Targeted Long Term Refinancing Operation) en 2014. Le CMNE a participé à cette deuxième opération en décembre pour 500 millions d'euros, et a procédé dans le même temps à un remboursement anticipé partiel de 250 millions d'euros du LTRO en anticipation de l'échéance finale fixée à fin février 2015.

Le Groupe CMNE a communiqué à l'ACPR son estimation de LCR Consolidé en base trimestrielle à compter du 31/03/2014. À fin décembre 2014, il s'établit à 83 %.

La CFCMNE a levé des ressources longues en s'appuyant sur son programme d'émissions obligataires. Les émissions structurées, arrangées par La Française Bank, sont systématiquement swappées pour revenir à une rémunération simple (EURIBOR + marge) et ont été complétées par des émissions simples placées sur le marché pour 300 millions d'euros à 5 ans, 301 millions d'euros à 2 ans et des émissions de TSR à destination du réseau pour 175 millions d'euros, lesquelles ont également contribué à renforcer les fonds propres de la CFCMNE.

La CFCMNE a complété sa politique de refinancement via des émissions à court terme.

En milliers d'euros

Ventilation des maturités pour le risque de liquidité								
Maturités résiduelles contractuelles	≤ 1 mois	> 1 mois ≤ 3 mois	> 3 mois ≤ 1 an	> 1 an ≤ 2 ans	> 2 ans ≤ 5 ans	> 5 ans	Indéterm.	Total
Actif								
Actifs financiers détenus à des fins de transaction	-	90	6 248	1 670	11 101	73 262	213 189	305 560
Actifs financiers désignés à la JV par le biais du compte de résultat	726	-	-	-	10 446	72 052	83 208	166 432
Dérivés utilisés à des fins de couverture (actif)	506	-	-	993	19 168	28 032	-	48 699
Autres actifs financiers disponibles à la vente (sans analyse et par part.)	56 438	80 731	577 605	1 086 690	1 645 646	629 783	490 921	4 567 814
Actifs financiers disponibles à la vente (analyse par titre)	-	-	-	-	-	-	168 220	168 220
Prêts et créances (y compris les contrats de LF)	1 615 847	435 953	1 772 630	1 979 884	4 167 220	8 650 408	-	18 621 942
Placements détenus jusqu'à leur échéance	134 035	30 112	75 169	102 266	139 004	-	-	480 586
Autres actifs (sans analyse et par part.)	108 495	202 898	1 393	-	15	-	102 436	415 237
Autres actifs (analyse par titre)	-	-	-	-	-	-	-	-
Passif								
Dépôts de banques centrales	-	-	-	-	-	-	-	-
Passifs financiers détenus à des fins de transaction	1 446	9	1 908	1 320	8 695	61 550	-	74 928
Passifs financiers désignés à la JV par le biais du compte de résultat	-	-	-	-	21 045	212 757	-	233 802
Dérivés utilisés à des fins de couverture (passif)	122	365	2 040	9 876	57 791	76 903	-	147 097
Passifs financiers évalués au coût amorti	14 283 810	1 013 453	1 179 651	1 615 190	1 973 608	2 540 628	191 052	22 797 391

■ Risque de taux

L'objectif de la gestion du risque de taux est de réduire les risques structurels de taux au sein des entités et de gérer la marge d'intermédiation issue des différentes activités du périmètre bancaire.

Chaque société de ce périmètre voit son risque analysé par un comité financier spécifique à un rythme trimestriel ou semestriel selon l'importance de la société et selon l'inertie de sa structure de bilan. Ce comité décide de la mise en place de couverture de taux, comme de liquidité.

Le Groupe CMNE mesure le risque de taux à l'aide de la sensibilité de la Marge Nette d'Intérêt (MNI) et de la sensibilité de la Valeur Actuelle Nette (VAN), cette dernière permettant la mesure du risque de taux global au sens de la réglementation 97-02 et de la réglementation Bâle II.

Ces mesures font l'objet de limites à caractère réglementaire (VAN) ou de gestion (MNI) selon les recommandations de la Confédération Nationale du Crédit Mutuel et de l'Autorité de Contrôle Prudentiel et de Résolution.

L'ensemble de ces limites est le suivant et s'applique à l'identique pour toutes les filiales bancaires du Groupe.

- VAN : un déplacement linéaire de la courbe des taux de 200 bp ne doit pas représenter plus de 20 % des fonds propres. Les fonds propres retenus doivent être cohérents, en terme de périmètre, avec la base de risque de taux analysée.
- MNI : un déplacement linéaire de la courbe de taux de 100 bp ne doit pas induire une sensibilité supérieure à 5 % du PNB du périmètre analysé, pour l'année en cours et les deux années suivantes. Cette limite est complétée par un indicateur de risque égal à 10 % de la MNI du périmètre analysé, pour l'année en cours et les trois années suivantes.

En 2014, la limite de la VAN a été respectée sur les périodes d'observation, la sensibilité de la VAN étant inférieure à 10 % au 31/12/2014.

Concernant la sensibilité de la MNI, inférieure ou égale à 5 % du PNB au niveau régional, un dépassement a été constaté au 30/06/2014. Le ratio s'établissait à 6 % pour l'année 2015. Aucune couverture spécifique n'a cependant été mise en place car les limites nationales moins restrictives (6 %) étaient respectées et les prévisions de refinancement (émission obligataire et participation au TLTRO) permettaient de revenir dans la limite.

Par ailleurs, le CMNE complète ses analyses de sensibilité de VAN par des simulations de courbes déformées (variations des taux à 3 mois, 3 ans, et 7 ans, sur base de stress de +1 % ou -1 %). La démarche poursuivie vise à identifier des scénarii présentant une variation de VAN élevée. Ces travaux n'ont mis en lumière que de faibles variations, en cohérence avec les résultats déjà observés.

> Risques opérationnels

Le risque opérationnel résulte d'une inadaptation ou d'une défaillance imputable à des procédures, personnes, systèmes internes ou à des événements extérieurs, y compris les événements de faible probabilité d'occurrence, mais à risque de perte élevée. Le risque opérationnel inclut les risques de fraudes internes, externes, le risque juridique, mais exclut les risques stratégiques et de réputation.

Le Groupe Crédit Mutuel et le Groupe Crédit Mutuel Nord Europe disposent d'un processus de gestion des risques opérationnels fiable et exhaustif, tant au niveau du périmètre couvert qu'au niveau des risques considérés. Dans le cadre de l'homologation en méthode avancée (Advanced Measurement

Approach ou AMA), le calcul des exigences de fonds propres est essentiellement basé sur l'évaluation de risques potentiels, ce qui permet d'allouer des fonds propres au titre des risques opérationnels couvrant à la fois le pilier I et le pilier II.

Le dispositif de gestion des risques opérationnels s'articule autour de 3 étapes, ponctuées d'une phase d'audit et de contrôle :

- L'identification des risques et l'évaluation de leur impact, notamment par la prise en compte, d'historiques de sinistres, des connaissances des experts métiers, des Key Risk Indicators (KRI) qui constituent à la fois les leviers de réduction de risques et les paramètres des modèles.
- La mise en place de plans de réduction des risques en cherchant à réduire la gravité et/ou la fréquence des menaces identifiées, en agissant sur les causes de risques (actions de prévention) et les conséquences, dans l'objectif d'en atténuer la gravité (actions de protection).
- Le financement et la couverture des risques résiduels par des programmes d'assurances de sinistres graves et ou imprévus.

La gestion des risques opérationnels au CMNE a pour objectif d'éviter qu'un sinistre majeur, ou une série de sinistres, ne mette en cause les résultats financiers du Groupe et donc son développement futur. La direction des risques a en charge la gestion des risques opérationnels. Elle anime les travaux des gestionnaires de risque opérationnel des filiales du Groupe au travers d'un comité des risques opérationnels

Le dispositif s'articule autour des actions suivantes :

- la collecte des sinistres opérationnels du Groupe CMNE,
- la participation à la mise à jour des cartographies de risques opérationnels du Groupe Crédit Mutuel-CIC,
- la mise en œuvre des plans de continuité des activités et de gestion de crises,
- la sécurité des systèmes d'informations,
- l'information régulière des organes exécutifs et délibérants avec en particulier l'information sur les alertes sur les sinistres supérieurs aux seuils d'alertes.

L'outil de gestion des risques opérationnels intégré au système informatique historise l'ensemble des sinistres encourus depuis 2001. Les bases documentaires relatives à l'outil, aux cartographies et modélisations des risques sont partagées par l'ensemble des entités du Crédit Mutuel-CIC. L'enjeu de cette cartographie est de réaliser de manière homogène, par ligne de métier et par événement (au sens Bâle II), l'identification des zones de risque et l'évaluation globale du coût du risque.

La réduction des risques repose sur des actions de prévention efficaces identifiées notamment lors des cartographies, mises en œuvre directement par les opérationnels et contrôlées dans le cadre des procédures de contrôle interne.

Les actions de protection sont prioritairement orientées vers la généralisation et la mise à jour régulière des plans de continuité des activités « métiers » et des activités « supports ». Un dispositif de gestion de crise a été défini pour faire face aux deux crises potentiellement les plus graves : un crash informatique total et une destruction majeure des locaux du siège.

Le financement des risques repose principalement sur une politique d'assurance adaptée. Les assurances du Groupe CMNE couvrent les trois domaines de risques majeurs que sont les hommes, les responsabilités et les patrimoines.

Au titre du risque opérationnel et net des récupérations des assurances, le Groupe CMNE a enregistré 8,7 millions d'euros de pertes nettes en 2014, par ailleurs, le stock de provisions au 31 décembre s'élève à 13,6 millions d'euros.

Responsabilité Sociétale



Informations sociales

Page 50

Responsabilité Sociétale de l'Entreprise

Page 55

Rapport RSE du Groupe (tableaux de reporting)

Page 63

Attestation de l'Organisme Tiers Indépendant (OTI)

Page 67

Tableau de concordance - Groupe Crédit Mutuel-CIC

Page 72

4

● Structure des effectifs du Groupe

> Répartition par pôle

	31/12/2013			31/12/2014		
	CDI	CDD	Total	CDI	CDD	Total
Pôle Bancassurance France	2 690	142	2 832	2 614	113	2 727
Pôle Bancassurance Belgique	1 154	11	1 165	1 125	14	1 139
Pôle Entreprises	167	3	170	179	4	183
Pôle Assurances	227	9	236	227	14	241
Pôle Gestion pour compte de tiers	476	21	497	494	18	512
Pôle Services et activités diverses	7	0	7	7	0	7
EFFECTIF TOTAL INSCRIT DU GROUPE	4 721	186	4 907	4 646	163	4 809

Au 31/12/2014, le Groupe compte 4 809 collaborateurs (dont 163 CDD).

Le Pôle Bancassurance France représente près de 57 % de l'effectif total, le Pôle Belgique près de 24 %, le Pôle Gestion pour Compte de Tiers 10,5 %, le Pôle Assurance 5 % et le Pôle Entreprises près de 4 %.

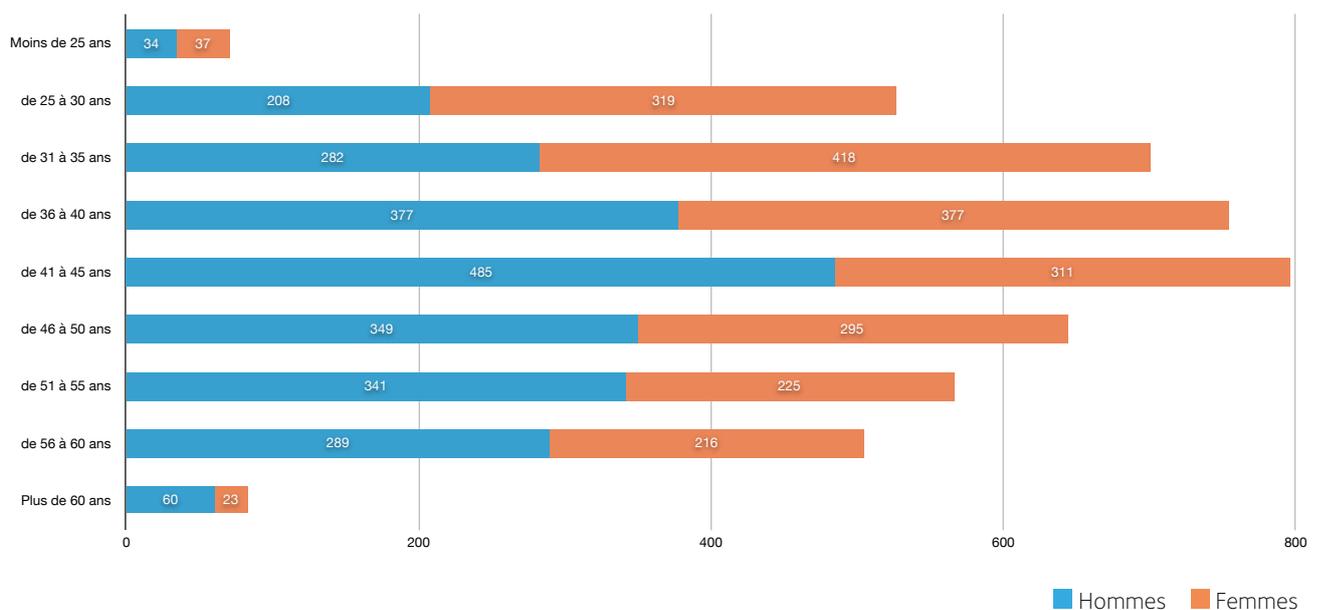
> Répartition des effectifs CDI par sexe et statut

	31/12/2013			31/12/2014			Évolution 2014/2013
	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes	Total	
Cadres	1 402	767	2 169	1 404	777	2 181	0,6 %
Gradés ou Agents de maîtrise	697	661	1 358	688	674	1 362	0,3 %
Employés	363	831	1 194	333	770	1 103	-7,6 %
TOTAL CDI	2 462	2 259	4 721	2 425	2 221	4 646	-1,6 %

Les CDI femmes représentent près de 48 % de l'effectif.

Les Cadres représentent près de 47 % de l'effectif CDI du Groupe, les gradés/agents de maîtrise 29 % et les employés près de 24 %.

> Répartition par tranche d'âge des effectifs CDI au 31/12/2014

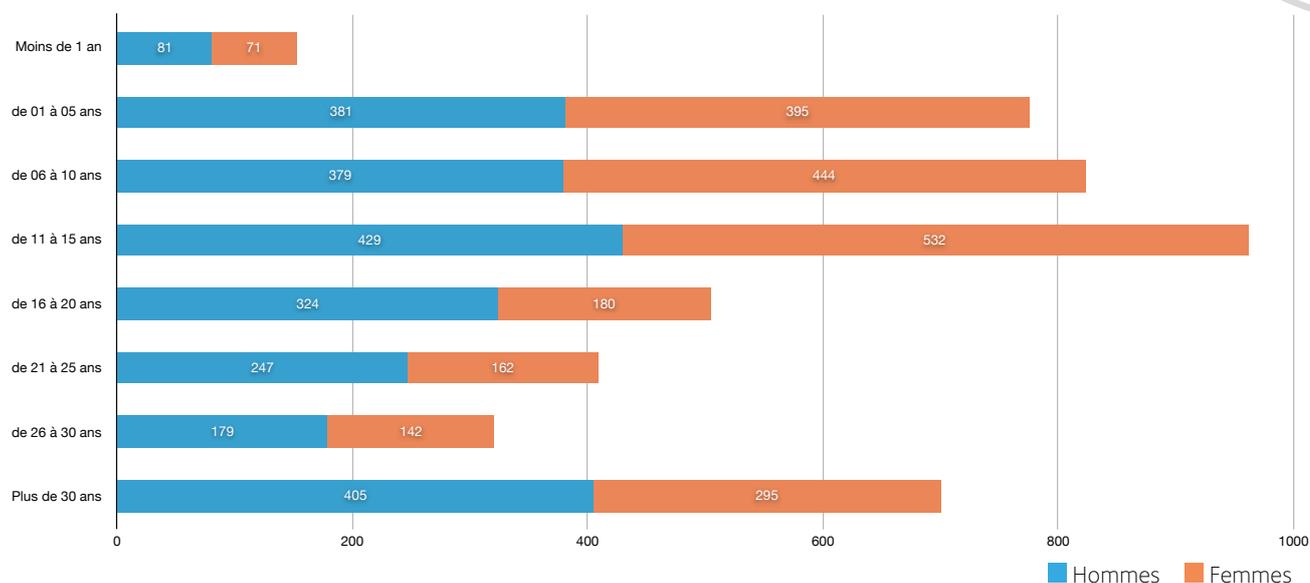


L'âge moyen des CDI à fin 2014 est de 42 ans environ.

Près de 13 % des CDI ont moins de 31 ans, 31 % ont entre 31 - 40 ans, 43 % ont entre 41 et 55 ans et les plus de 55 ans représentent un peu moins de 13 %.

Informations sociales

> Répartition par ancienneté des effectifs CDI au 31/12/2014



L'ancienneté moyenne des CDI à fin 2014 est de 11 ans.

> Organisation du travail

Temps partiel

	31/12/2013			31/12/2014		
	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes	Total
Cadres	20	142	162	31	146	177
Gradés ou Agents de maîtrise	8	178	186	8	177	185
Employés/Non cadres	14	211	225	22	214	236
CDD	3	8	11	3	4	7
NOMBRE DE TEMPS PARTIELS	45	539	584	64	541	605

Les principaux motifs de temps partiels sont les congés parentaux d'éducation et les congés pour convenance personnelle. Le nombre de temps partiels en 2014 est en progression de 3,5 % (605 collaborateurs avec 89,5 % de femmes). Les salariés à temps partiel représentent environ 13 % de l'effectif total Groupe.

> Gestion de l'emploi

Les recrutements CDI

	2013			2014		
	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes	Total
Cadres	143	62	205	82	44	126
Gradés ou Agents de maîtrise	18	13	31	8	16	24
Employés/Non cadres	38	85	123	19	31	50
NOMBRE D'EMBAUCHES CDI	199	160	359	109	91	200

En 2014, 63 % des embauches ont été réalisées sur des emplois cadres. Le taux d'embauches des femmes est de l'ordre de 46 %.

> Les sorties CDI

	2013				2014			
	Cadres	Gradés	Employés	Total	Cadres	Gradés	Employés	Total
Ruptures conventionnelles	11	1	2	14	14	2	7	23
Démissions	35	13	20	68	73	14	18	105
Licenciements pour cause économique	0	0	0	0	0	0	0	0
Licenciements pour autres causes	25	10	12	47	22	18	15	55
Départs au cours de la période d'essai	8	0	3	11	5	0	1	6
Départs en retraite ou mise à la retraite	39	37	20	96	41	25	24	90
Transfert Groupe	2	2	2	6	7	4	1	12
Décès	3	1	3	7	1	4	3	8
Invalidité	1	0	0	1	0	0	1	1
NOMBRE DE DÉPARTS CDI	124	64	62	250	163	67	70	300

> Les promotions au sein du Groupe

	2014		
	Hommes	Femmes	Total
Employés vers Gradés ou Agents de maîtrise	21	36	57
Gradés ou Agents de maîtrise vers Cadres	20	7	27
Employés vers Cadres	12	10	22
TOTAL	53	53	106

● Rémunération individuelle et collective

> Rémunération individuelle moyenne

En euros

2014	Pôle Bancassurance France			Tous pôles
	Hommes	Femmes	Total	
Cadres	60 128	55 281	59 161	
Gradés ou Agents de maîtrise	40 233	38 210	39 399	
Employés/Non cadres	30 351	28 788	29 312	
TOTAL	47 743	37 957	43 912	50 646

> Rémunération collective

En euros

2014	Montant	Montant moyen
Participation	3 682 254	1 139
Intéressement	26 601 292	7 565
Abondement	5 504 101	1 696

● Absentéisme

En jours calendaires

	2014								
	Hommes				Femmes				Total
	Cadres	Gradés	Employés	Total	Cadres	Gradés	Employés	Total	
Maladie	10 741	5 746	4 259	20 747	9 213	10 621	18 685	38 519	59 266
Accident du travail/trajet	98	197	25	320	164	214	342	721	1 041
Maternité/Allaitement/Paternité	511	341	234	1 086	9 420	5 270	2 963	17 653	18 739
Congés sans solde (*)	709	57	244	1 010	2 627	885	4 739	8 251	9 261
Autres absences (**)	1 861	466	344	2 671	3 673	481	1 600	5 754	8 425
TOTAL DES JOURS	13 921	6 807	5 106	25 834	25 098	17 471	28 329	70 899	96 732

(*) Par congés sans solde, il faut entendre les congés parentaux, sabbatiques, création d'entreprise

(**) Autres absences **rémunérées** ou **non rémunérées** : naissance, mariage, enfant malade, déménagement, ou tout autre évènement familial prévu par la Convention Collective.

L'absentéisme maladie représente 61 % des jours d'absences, la maternité/paternité 19 %, les congés sans solde près de 10 %, et les autres absences (conventionnelles) près de 9 %.

Le taux d'absentéisme maladie 2014 du Groupe est resté stable avec un taux de 3,4 %.

● Formation

Nombre de stagiaires ayant suivi au moins une formation dans l'année :

	2014		
	Hommes	Femmes	Total
Cadres	1046	536	1582
Gradés ou Agents de maîtrise	657	601	1258
Employés	334	714	1048
TOTAL	2037	1851	3888

Le pourcentage moyen de la masse salariale consacré à la formation continue a été de 3,63 % en 2014.

● Accords d'entreprises ou avenants signés en 2014

Pôle Bancassurance France

- > 3 accords ou avenants signés pour la CFCMNE et la BCMNE :
 - **06/02/2014** : Accord salarial - signé par la CFDT, la CFTC, le SNB, SUD Banques et l'UNSA
 - **26/06/2014** : Avenant à l'accord d'intéressement - signé par la CFTC et le SNB
 - **15/10/2014** : Avenant relatif à l'emploi et l'insertion des salariés handicapés au CMNE - signé par la CFDT, la CFTC, le SNB, SUD Banques et l'UNSA

Pôle Bancassurance Belgique

- > 1 accord ou avenant signé pour BEOBANK :
 - **19/09/2014** : Convention collective de travail d'entreprise relative à l'effort en faveur des groupes à risque pour 2014 - signée par SETCA/BBTK, LBC, CNE et CGSLB/ACLVB
- > 2 accords ou avenants signés pour BKCP Bank :
 - **27/05/2014** : Adaptation du Règlement de travail en rapport avec l'introduction d'un statut unique entre ouvriers et employés : conseil d'entreprise
 - **24/06/2014** : Plan pour l'emploi des travailleurs plus âgés au sein de l'entreprise - évaluation annuelle : conseil d'entreprise

Pôle Entreprises

- > 2 accords ou avenants signés pour Bail Actea :
 - **12/03/2014** : Accord NAO
 - **12/03/2014** : Avenant N°4 au PERCO

Pôle Assurances

- > 1 accord ou avenant signé pour ACMN VIE :
 - **19/06/2014** : Avenant du 19 juin 2014 à l'accord d'intéressement - signé avec le Comité d'entreprise

Pôle Gestion pour compte de tiers

- > Accords ou avenants :
 - **01/10/2014** : Accord Prime de Partage et Profits (La Française des Placements et La Française Real Estate Managers), avenant à l'accord préélectoral de l'UES La Française visant à faire sortir la société La Française AM International Claims Collection de l'UES La Française, et 4 avenants visant à intégrer la société La Française Real Estate Partners au sein de l'UES La Française portant sur l'accord préélectoral, l'accord collectif ARTT et CET, l'accord congés exceptionnels pour événements familiaux et l'accord en faveur de l'égalité professionnelle entre les femmes et les hommes.
 - **02/01/2014** : Avenant n° 1 à l'accord contrat de génération du 24/09/2013 relatif à la transformation de l'accord UES en accord de Groupe
 - **14/02/2014** : 3 avenants visant à intégrer les sociétés CD Partenaires, La Française AM International Claims Collection et New Alpha AM aux accords UES La Française portant sur l'intéressement, la participation et le Plan d'Épargne Entreprise
 - **24/02/2014** : Protocole d'Accord relatif à la Négociation Annuelle Obligatoire
 - **03/03/2014** : Avenant à l'accord Contrat de génération du 24/09/2013 relatif à l'intégration d'un diagnostic quantitatif et qualitatif complémentaire suite à l'intégration au 1er janvier 2014 des collaborateurs de CD Partenaires et de New Alpha AM
 - **16/06/2014, 27/06/2014 et 30/06/2014** : 8 avenants relatifs à l'adhésion et visant à intégrer la société Inflection Point aux accords UES La Française portant sur l'intéressement, la participation, le Plan d'Épargne Groupe, le protocole d'accord préélectoral, l'égalité professionnelle entre les femmes et les hommes, le protocole d'Accord ARTT et CET, l'Accord Congés Exceptionnels pour Événements Familiaux et le contrat de génération

Pôle Services et activités diverses

- > 1 accord signé pour CMN TEL :
 - **14/03/2014** : Accord salarial - signé par la CGT



Gouvernance

Une gouvernance démocratique
Des administrateurs élus et formés
Une éthique commerciale : la satisfaction des clients comme priorité absolue
Déontologie : une loyauté des pratiques

Social

Un employeur de premier rang
La formation et la mobilité des collaborateurs
L'égalité des chances
Favoriser l'engagement des collaborateurs

Environnemental

Une démarche environnementale qui se structure
Bâtiments et énergies
Gestion des consommations et des déchets
Déplacements

Sociétal

Une banque de proximité au service de l'économie réelle
Une offre de produits responsables
Accessibilité des services bancaires
Solidarité, mécénat et développement du territoire

Note Méthodologique

Tableaux de reporting

Attestation de l'Organisme Tiers Indépendant (OTI)

Tableau de concordance - Groupe Crédit Mutuel-CIC

Introduction

Les valeurs coopératives fondatrices du Crédit Mutuel : entraide, solidarité, responsabilité, trouvent aujourd'hui une acuité toute particulière dans une société bousculée par des incertitudes économiques. Ces valeurs ont rarement été si nécessaires et si modernes. Ce sont elles qui continuent de guider notre fonctionnement quotidien et nos ambitions.

La Responsabilité Sociétale de l'Entreprise relève de la façon dont les entreprises intègrent les préoccupations sociales, environnementales et économiques dans leurs activités, en satisfaisant aux obligations juridiques applicables, et en allant au-delà. En France, la RSE est encadrée juridiquement notamment par la loi NRE et par la loi Grenelle 2 qui renforce fortement les devoirs des entreprises et les exigences de publication en matière sociale et environnementale.

Le CMNE travaille chaque jour pour concilier performance économique et RSE :

- Gouvernance :** rester une banque coopérative qui associe administrateurs et collaborateurs,
- Social :** favoriser l'égalité des chances, la formation, la mobilité et l'engagement des collaborateurs,
- Environnemental :** faire évoluer ses pratiques (énergies, bâtiments, dématérialisation des supports papier...),
- Sociétal :** être au service du développement de ses territoires (offre produits, liens avec les acteurs associatifs locaux, fondation d'entreprise...).

Le CMNE s'applique depuis plusieurs années à parfaire d'une part son **reporting RSE** (élaboration et suivi du bilan de gaz à effet de serre, optimisation des processus et renforcement de l'expertise collective, association de l'ensemble des filiales aux réflexions et intégration au reporting qui répond aux obligations de la loi Grenelle 2) ; et d'autre part, sa **communication RSE** en interne (sensibilisation des collaborateurs et des administrateurs au développement durable via un portail intranet dédié, veille informative interne via une newsletter nationale) et en externe (présentation des grands axes RSE dans un e-book dédié et publié sur les pages institutionnelles de notre site cmne.fr).

Gouvernance

Une gouvernance démocratique

Au Crédit Mutuel, la relation de proximité entre le client-sociétaire et la caisse locale constitue le maillon fort de notre gouvernance. **Les assemblées générales des caisses locales** permettent à près de 600 000 sociétaires selon le principe « un homme = une voix », d'élire leurs représentants, c'est-à-dire près de 1 600 administrateurs.

Chaque année le CMNE renforce l'interactivité des assemblées générales (AG « Portes Ouvertes », temps forts, ...) pour renforcer la participation des sociétaires à la vie démocratique de l'entreprise. L'implication effective varie toutefois selon le lieu d'implantation de la caisse locale (zone rurale, urbaine, ancienneté, dynamisme associatif environnant). Le taux de participation aux assemblées générales avoisine les 4 %.

Des administrateurs élus et formés

Sur l'ensemble de nos territoires, les administrateurs s'investissent bénévolement au service des caisses locales : 30 % sont des femmes, l'âge moyen est de 58 ans et plus des 2/3 sont dans la vie active. Par ailleurs cette année, le CMNE a accueilli 71 nouveaux administrateurs dont 30 % ont moins de 45 ans.

Pour aider les administrateurs à mieux exercer leur rôle, **la formation** constitue un moyen privilégié. En 2014, le plan de formation s'articulait autour de trois axes : comprendre le fonctionnement bancaire et les orientations du CMNE ; faire vivre le mutualisme et exercer pleinement son rôle d'élu ; comprendre le monde contemporain. Ce programme a donné lieu à près de 2 800 heures de formation.

Ces sessions de formation contribuent au développement de leurs compétences techniques, financières, d'animation et de prise de décision. Elles les accompagnent dans leur rôle de porte-parole des clients-sociétaires et de contributeur au rayonnement de la caisse locale.

Une éthique commerciale : la satisfaction des clients comme priorité absolue

Dans un environnement économique international tendu et très compétitif, le Groupe Crédit Mutuel a consolidé ses fondamentaux, notamment grâce à la qualité du service de proximité aux clients-sociétaires, mais aussi à la qualité du travail de l'ensemble de ses filiales. En développant les réponses faites à toutes ses clientèles au bénéfice des économies régionales, le Groupe Crédit Mutuel s'est classé aux 1^{ers} rangs des banques françaises et européennes les plus sûres.

Sur le plan national, l'année 2014 a été particulièrement riche en distinctions et récompenses : n°1 du secteur Banque au podium de la Relation Client Bearing Point (obtenu à plusieurs reprises) ; le trophée du meilleur groupe bancaire français du magazine World Finance (pour la 3^{ème} fois) ; et plus récemment banque de l'année par le magazine The Banker. À cela, il convient d'ajouter la bonne position dans le baromètre d'image Posternak IFOP à la 7^{ème} place des entreprises les plus appréciées des français et la banque la mieux placée depuis 3 ans.

En Belgique, Beobank, filiale du Groupe CMNE, est élue 2^{ème} meilleure banque de l'année. En se hissant à la seconde place, derrière Argenta et devant Belfius, Beobank devance toutes les grandes enseignes concurrentes au concours de la « Meilleure banque de l'année » en Belgique¹.

En 2014, le CMNE a décidé de mettre en avant les éléments majeurs qui marquent sa différence au travers de **5 engagements**, à savoir : conseil, efficacité, qualité, transparence & clarté, responsabilité. Ils illustrent de manière concrète les services offerts à nos clients-sociétaires et les valeurs du Groupe. Nos clients sociétaires ont pu apprécier la présentation de ces 5 engagements lors des assemblées générales.

Par ailleurs et dans le même esprit, le CMNE souhaite faire des réclamations clients un levier d'optimisation de ses processus, une source d'opportunité commerciale. Il veut renforcer les liens avec ses clients-sociétaires et améliorer la fidélisation à travers ce processus et augmenter la satisfaction de la clientèle.

¹ Ce concours organisé par Comparebanque.be et Bankshopper.be a réuni 35 banques et recueilli le vote de 50 000 personnes.

Déontologie : une loyauté des pratiques

Ouvert à tous, le CMNE s'engage à construire avec ses sociétaires et clients, des relations personnalisées fondées sur l'écoute, la confiance et la transparence, tout en étant attentif aux besoins et à la situation de chacun.

Le **code de déontologie** regroupe les engagements comportementaux, moraux et éthiques, ainsi que les règles générales de bonne conduite et les devoirs particuliers des collaborateurs du CMNE.

Le code « **droits et devoirs des élus** » rappelle notamment qu'ils sont représentatifs du sociétariat de leur caisse locale et qu'ils veillent aux intérêts des sociétaires. Bénévoles, ils sont tenus au secret bancaire. Force de propositions, ils sont à l'écoute de leur environnement, font part des informations émanant des sociétaires et apportent leur connaissance du marché local.

Engagé dans une démarche de transparence de la relation avec ses clients-sociétaires, le CMNE affirme sa volonté de mettre l'information et des conseils pratiques au service de tous et accessibles à tous. Des **fiches « clarté »** et des **« conventions sur les tarifications des opérations et services »** sont régulièrement éditées.

Par ailleurs, du fait de ses activités et de la localisation de ses sites, le Groupe n'est pas directement exposé aux enjeux d'élimination du travail forcé ou obligatoire et à l'abolition effective du travail des enfants. Il est néanmoins conscient des engagements pris dans le cadre de Global Compact (dont il est membre depuis avril 2003) et promeut le **respect des conventions de l'OIT** dont la liberté d'association et du droit de négociation collective,

l'élimination des discriminations en matière d'emploi et de profession, l'élimination du travail forcé ou obligatoire, l'abolition effective du travail des enfants.

Outre les différents codes et chartes mis en œuvre au sein des entreprises du Groupe, un dispositif efficace de **lutte contre le blanchiment (LAB)** de capitaux et le financement du terrorisme conforme aux exigences réglementaires a été mis en place. Il s'appuie notamment sur les correspondants LAB au sein de chaque entité en France comme à l'étranger. L'application des contrôles (périodique, permanent et de conformité) vise à s'assurer de la couverture des risques et de la bonne cohérence des procédures mises en place.

Le Groupe Crédit Mutuel a instauré des **moyens de sécurité renforcés pour les opérations des clients sur internet**. Par ailleurs, Euro Information (E-I), filiale informatique du Groupe Crédit Mutuel-CIC possède des équipes dédiées qui mettent à jour les logiciels, intègrent les patches de sécurité et mènent une veille permanente contre les pratiques délinquantes en matière de services bancaires à distance. Le niveau de sécurité est régulièrement audité par des auditeurs externes.

Pour lutter contre le phishing, E-I a développé un module spécifique, la « barre de confiance Crédit Mutuel » qui s'installe dans le navigateur et sécurise la navigation. Le CMNE a renforcé la communication sur le phishing, avec la création et l'actualisation régulière d'un guide pratique sur la sécurité disponible sur le site cmne.fr, la diffusion d'un message de sensibilisation « *le phishing, qu'est-ce que c'est ?* » à l'ouverture du compte en ligne, ainsi que l'envoi d'une newsletter dédiée à plus de 230 000 destinataires.

Social

Un employeur de premier rang

Le CMNE considère que les hommes et les femmes du Groupe représentent l'atout essentiel de son développement. C'est une entreprise où la fierté d'appartenance est importante. Le pôle Bancassurance France est le **11^{ème} employeur de la région Nord-Pas de Calais** (Source : CCI Région Nord de France au 31 décembre 2013), mais est également présent en Picardie et Champagne-Ardenne. Il offre des emplois pérennes et stables (plus de 96 % des salariés en CDI).

Attirer les talents reste un enjeu majeur pour l'avenir du Groupe CMNE. C'est pourquoi il continue à développer ses relations avec les écoles et les universités (EDHEC, HEI, ISA, Lille I et II) et l'accueil de jeunes en contrat d'apprentissage ou en stage de longue durée dans le cadre de leurs études supérieures (bac +5).

Dans le cadre de la loi de sécurisation de l'emploi, le CMNE a mis en place, après partage et présentation auprès des instances de représentation du personnel concerné, une Base de Données Unique (BDU) qui couvre l'ensemble des documents remis de manière récurrente au Comité d'Entreprise du périmètre social CFCMNE/BCMNE. Elle est accessible en accès continu et permanent par l'ensemble des délégués syndicaux, membres du Comité d'entreprise et du Comité d'hygiène, de sécurité et des conditions de travail.

La formation et la mobilité des collaborateurs

La formation des collaborateurs constitue un investissement prioritaire tout au long de leur parcours professionnel. Elle permet d'accompagner les évolutions de l'organisation et les avancées technologiques, d'assurer le transfert des compétences et le partage des connaissances. À ce titre en 2014, avec 8 550 jours/homme de formation, le pôle Bancassurance France a investi 3,97 % de sa masse salariale au titre de la formation professionnelle continue.

En complément du plan de formation et des outils à distance déjà existants, le service formation du CMNE a mis en ligne une plate-forme de partage de supports de formation de formats courts « 10 minutes/10 slides ». L'objectif du format « 10/10 » est de mettre à disposition des managers des contenus aux formats courts et dynamiques, basés sur des thématiques techniques mais aussi sur des sujets d'actualité.

La dynamique de **la mobilité des salariés** aussi bien géographique que fonctionnelle se poursuit au sein du pôle Bancassurance France, soit 880 mobilités depuis 2012 : 545 collaborateurs ont bénéficié d'une mobilité géographique permettant de donner un nouvel élan à leur carrière, et 335 collaborateurs ont changé de fonction grâce à différentes passerelles métiers.

Certains métiers vont continuer à se développer dans les années à venir en raison du renforcement des obligations réglementaires et du développement du multi-accès. De nouveaux besoins devraient se préciser et ouvrir de nouvelles opportunités de mobilité.

En matière de santé et de sécurité, des accords ont été signés et notamment fin 2011 un accord relatif à **la prévention du stress au travail et des risques psychosociaux**. Dès 2012, le CMNE a mis en place un numéro vert (service d'écoute, de soutien et d'accompagnement psychologique à disposition de tous les salariés) une sensibilisation/information du management, une formation des chargés RH et des membres du CHSCT. Dans le cadre de l'application des engagements pris dans cet accord, un bilan de l'ensemble des actions est présenté aux Organisations Syndicales en vue de la négociation d'un nouvel accord sur ce sujet à conclure début 2015. Il permettra de poursuivre les mesures prises et/ou les renforcer le cas échéant.

Depuis le printemps 2014, les collaborateurs du pôle Bancassurance France bénéficient des services d'une conciergerie, via une permanence physique au siège de Lille, des livraisons dans les points de vente, une permanence téléphonique et un site Internet. Cet outil permet aux salariés d'accéder à un ensemble de prestations de service du quotidien. Il améliore la qualité de vie au travail, dope l'attractivité de l'entreprise, fidélise les salariés et contribue à l'économie locale. En 2014, ce sont plus de 16 000 commandes passées : 10 000 dans les services fédéraux et 6 000 dans le réseau.

L'égalité des chances

Le CMNE encourage **l'égalité femmes/hommes** : un nouvel accord sur ce thème a été signé fin 2013. La proportion des femmes parmi les cadres et les dirigeants atteint 32 % et elles sont 21 % parmi les promotions cadres (sur le périmètre France du Groupe CMNE).

Après un bilan positif d'un premier accord en faveur de **l'emploi et de l'insertion des personnes handicapées**, le CMNE a renouvelé ses engagements en concluant en octobre 2014 avec l'ensemble des organisations syndicales représentatives un nouvel accord pour une durée de 3 ans. Ces principaux objectifs sont la sensibilisation de l'ensemble des acteurs de l'entreprise, le développement des partenariats et la participation de l'entreprise aux opérations et initiatives menées en faveur de l'insertion et du recrutement de travailleurs handicapés, l'accompagnement des salariés dans leur démarche de reconnaissance du handicap, l'amélioration des conditions de vie des salariés en situation de handicap et l'accessibilité des locaux.

Dans le cadre du Handicap, la Compagnie ACMNE Vie mène une réflexion sur la thématique « Comment passer d'une obligation légale à une dynamique de projet ». Elle a également mis en place un diagnostic sur l'emploi et la situation professionnelle des personnes handicapées.

Conscient que la diversité des âges est aussi une richesse et une source de performance, le CMNE mène des actions spécifiques concernant l'emploi des jeunes et des seniors. Un accord **contrat de génération** a été signé afin de faciliter l'insertion durable des

jeunes (moins de 26 ans) dans l'emploi par un accès à un contrat à durée indéterminée ; de favoriser le maintien dans l'emploi des salariés âgés (plus de 55 ans) ; et d'assurer la transmission des savoirs et des compétences. Un an après la signature de cet accord, le CMNE a réalisé un bilan des réalisations. Parmi les actions mises en œuvre, on citera : un taux d'embauche de jeunes de moins de 26 ans conforme à l'objectif (entre 40 et 50 %). Dans le cadre de la politique alternance et d'une logique de pré-recrutement, sur les 77 contrats en alternance, 35 embauches ont été réalisées. Le tutorat est ouvert aux non managers avec 12 tuteurs (29 % pour un objectif de 25 %), 19 tuteurs de plus de 45 ans (46 % pour un objectif de 50 %) et 6 tuteurs de plus de 55 ans (14 %).

Dans le domaine du **logement social**, La Française propose aux collaborateurs, en complément des services dits ouverts, les services contingentés existants (prêts travaux et accession et logement locatif social). Une attention toute particulière est portée sur les jeunes, pour qui l'accès à un logement est difficile. L'aide Mobili-jeune et l'accès aux résidences temporaires des services Action Logement sont proposés systématiquement par la DRH aux étudiants en alternance ou en stage d'au moins 6 mois à leur arrivée dans le Groupe.

Favoriser l'engagement des collaborateurs

Attentif aux engagements de ses collaborateurs au sein de la société civile, le pôle Bancassurance France propose à des collaborateurs volontaires :

- D'accompagner une association dans le cadre de sa **Fondation d'entreprise** par le parrainage de dossiers (ils suivent l'évolution du projet et en dressent le bilan) ou par le mécénat de compétence dans le cadre duquel ils apportent compétence, temps, savoirs,... à la réalisation même du projet.
- Dans le cadre d'un partenariat noué entre la Fondation CMNE et le réseau Étincelle, **le mécénat de compétences** est mis en œuvre pour la première fois en 2014. Un module « La Banque et moi... » est animé par des formateurs et des directeurs de caisses locales. Cette formation est adaptée spécifiquement au public de jeunes éloignés du marché de l'emploi, souvent en déshérence sociale et en recherche d'orientation professionnelle. Cette formation permet de répondre à leurs questions tant personnelles sur la banque que sur son rôle d'accompagnement auprès des entreprises.
- De solliciter **un congé solidaire** pour apporter leurs compétences dans des actions de terrain (soutien scolaire, formation pour adultes ou protection de la nature) dans le cadre d'un partenariat signé en 2010 avec l'ONG Planète Urgence ;
- D'accueillir et de suivre individuellement de jeunes diplômés de l'enseignement supérieur en difficulté d'insertion, issus de l'immigration pour la plupart, au travers d'un **groupe dynamique d'embauche** du Réseau Alliances. Le CMNE est présent dans ce réseau depuis cinq ans et, parmi les jeunes accompagnés par la banque, 80 % d'entre eux ont trouvé un emploi.

Environnemental

Une démarche environnementale qui se structure

Pour le Crédit Mutuel, apporter une réponse aux défis écologiques actuels est un autre axe d'expression de la responsabilité d'une banque coopérative. À cette fin, le Groupe s'est engagé dans une démarche de structuration avec pour objectif de réduire son empreinte environnementale. **Un bilan des émissions de gaz à effet de serre** de la CFCMNE a été réalisé en 2012 accompagné

d'un plan d'action à 3 ans articulé autour de trois axes : réduire la consommation énergétique ; réduire les émissions liées à l'usage professionnel des véhicules ; réduire la consommation de papier blanc.

La responsabilité sociale a aussi été mise en œuvre dans la **politique d'achat** qui passe en partie par les centres de métiers fournisseurs du Groupe Crédit Mutuel-CIC comme Euro Information SOFEDIS, CM-CIC Services. Ce dernier, en charge

de la logistique, intègre l'aspect RSE dans ses appels d'offre pour les fournisseurs de moyens généraux avec un accent particulier sur le travail dissimulé et demande à chaque revue de compte (a minima annuelle mais plutôt semestrielle) avec les prestataires ce qui est fait chez eux pour la RSE.

Au sein d'Euro Information, le processus fournisseurs fait partie des processus Qualité certifiés ISO 9001 suivis et audités par l'AFAQ². Le processus est écrit, publié et permet de montrer les différentes étapes d'une mise en relation, d'une contractualisation et de la gestion de la relation fournisseur. Le service achat demande le rapport RSE afin de connaître la politique RSE du fournisseur. Sur le circuit du matériel, El couvre la chaîne de l'achat jusqu'au recyclage, destruction, récupération des déchets dans les cinq domaines d'activité : terminaux, monétique, libre-service bancaire, vidéo et téléphonie.

Pour encourager les comportements respectueux de l'environnement au sein du Groupe et présenter les engagements de l'entreprise et des collaborateurs, **un portail Développement Durable** est proposé dans l'intranet des collaborateurs et des administrateurs dans lequel sont publiés des actualités, les actions menées par le Groupe et un espace éco-gestes.

Le présent rapport est imprimé sur papier recyclé avec des encres à base végétale.

Bâtiments et énergies

Sans présenter de vulnérabilité particulière aux aléas du changement climatique, le Groupe a commencé à déployer une expertise en matière de maîtrise des consommations énergétiques. Conscient des enjeux, il mène une réflexion sur l'application de la loi n° 2013-619 du 16 juillet 2013 portant diverses dispositions d'adaptation au droit de l'Union Européenne dans le domaine du développement durable (loi DDADUE) instaurant l'obligation d'un premier audit énergétique pour les grandes entreprises avant le 5 décembre 2015.

C'est dans cette optique que dès 2013 **un audit énergétique** a été réalisé pour les bâtiments du siège social du Pôle Bancassurance France. L'objectif est d'analyser la courbe des consommations énergétiques par poste (électricité, gaz, fioul), d'identifier les bâtiments énergivores et d'établir une stratégie en associant les paramètres énergétiques avec les impératifs techniques, budgétaires et organisationnels du CMNE.

Dans le cadre du projet Nouvel Espace Siège, la rénovation du siège du pôle Bancassurance France prend en compte certaines propositions d'améliorations énergétiques préconisées dans le rapport de cet audit énergétique : la mise en place de la GTC (Gestion Technique Centralisée), des détecteurs de présence dans les sanitaires, une isolation renforcée ...

À l'occasion du changement de siège social, La Française a quant à elle acquis un immeuble en cours de réhabilitation complète, livrable fin 2015. Il dispose d'une desserte exceptionnelle par les transports en commun (Métro, BUS, SNCF) et aura toutes les caractéristiques d'un immeuble neuf, en particulier sur le plan environnemental, visant des certifications HQE® Excellent, BREEAM Excellent, une labellisation BBC Rénovation, et répondant au Plan Climat de la Ville de Paris. Après ce déménagement, La Française réalisera son bilan carbone en 2017.

Gestion des consommations et des déchets

Le CMNE encourage la mise en place de comportements responsables en matière de consommation d'énergie ou de papier. La dématérialisation des relevés de compte, la diffusion de Documents Via Internet (DVI), le développement de la Gestion Électronique des Documents (GED), l'impression de supports internes de communication sur du papier recyclé sont autant d'exemples de comportements plus écologiques. À titre d'illustration, il est à noter que pour le pôle Bancassurance France et la BCMNE, l'ensemble des chèquiers est fabriqué avec du papier recyclé depuis fin 2012 ; que le déploiement progressif de la GED des factures en 2014 devrait permettre d'atteindre les 100 % de factures dématérialisées en 2015.

Depuis 2007, le CMNE est un partenaire d'Elise (Entreprise Locale d'Initiatives au Service de l'Environnement), référence en matière de **collecte et de recyclage du papier**. Les corbeilles Elise mises à disposition des collaborateurs contribuent à la protection de l'environnement et agissent pour l'économie de la région. Dès 2015, Elise sera le fournisseur unique pour une meilleure gestion.

Au cours de l'année 2014, **le traitement des déchets** a fait l'objet de décisions significatives modifiant leur traitement et favorisant le recyclage, dont la mise en place de sacs distincts pour le papier et les DIB (Déchets Industriels Banals), le tri des gobelets et des piles. En 2015, une visite qualité sera programmée sur chaque site avec pour objectifs de : s'assurer que le tri est bien réalisé par le personnel CMNE et l'entreprise de nettoyage ; la mise en place de corbeilles papiers, cartouches, piles ; la sensibilisation des collaborateurs ; le contrôle d'un lieu unique de stockage ; la création d'une fiche qualité par site... Des réunions mensuelles de suivi des tonnages déchets par site seront programmées en vue de la mise en place d'un plan d'actions.

Afin de **réduire la consommation d'eau**, des dispositifs sont mis en œuvre au sein de nos entités : chez Beobank, une surveillance mensuelle de la consommation est en place pour le siège et les bureaux. Dès 2015, le pôle Bancassurance France disposera non plus d'un relevé annuel mais mensuel avec analyse trimestrielle pour un meilleur suivi des consommations.

Déplacements

Plusieurs initiatives ont été prises en matière de maîtrise des déplacements : de manière générale, et afin d'économiser les déplacements, les collaborateurs ont à leur disposition plusieurs solutions pour organiser et participer à une réunion : conférence téléphonique par « office communicator », « live meeting » avec option possible « roundtable », visioconférence...

Dans le cadre du plan d'actions de réduction des émissions de gaz à effet de serre, les flottes automobiles sont revues avec des critères de plus en plus restrictifs notamment **la réduction du taux de CO₂ des véhicules** (moindres cylindrées et véhicules hybrides) : le taux moyen de g CO₂/km en 2014 est de 123 g CO₂/km contre 150 g CO₂/km en 2011 (-27 g CO₂/km).

Autre levier d'action, la sensibilisation à l'utilisation des **transports collectifs** : elle est accompagnée de l'aide au transport domicile/lieu de travail (cette aide est appliquée pour les abonnements émis par la SNCF et les entreprises de transport public, mais également des abonnements à un service public de location de vélos). En 2014, 505 collaborateurs en ont bénéficié contre 435 en 2011.

² Dernier audit : juin 2014

Sociétal

Une banque de proximité au service de l'économie réelle

Banque de proximité, le **maillage territorial** des implantations des différents guichets bancaires du CMNE reste diversifié et se renforce. Il propose ses produits et services dans 540 points de contacts en France et en Belgique, mais également 15 centres d'affaires dédiés aux entreprises.

Bien présent dans les zones péri-urbaines, le CMNE n'a délaissé aucune zone d'habitation. Ainsi, en 2014, 23,2 % de ses implantations sont localisées en zone rurale (en intégrant les communes de moins de 5.000 habitants³) et un quart des **zones franches urbaines** est desservi par une enseigne du Groupe.

Son ancrage local, sa stratégie clairement tournée vers la banque de détail, sa gestion coopérative prudente et sa solidité financière ont permis notamment de **développer les crédits aux professionnels** dont l'encours est à 1,721 milliard pour le pôle Bancassurance France (crédits d'investissement et de fonctionnement). Véritable soutien du tissu économique local, le CMNE participe ainsi activement à la vie des territoires et des bassins d'emploi.

Notre offre de produits responsables

Le CMNE propose des solutions pour épargner et investir différemment :

- **Livret d'Épargne pour les Autres**, un livret solidaire qui permet aux clients de reverser tout ou partie de leurs intérêts à une association humanitaire. Les clients choisissent la ou les associations bénéficiaires. On citera à titre d'exemples : Vaincre la Mucoviscidose, Ludopital, l'Association des Paralysés de France, le Secours Populaire, l'Association Petits Princes, le Secours Catholique, Habitat Humanisme, Médecins Sans Frontières, ...
- **Livret pour les Autres Associations** : un livret d'épargne ordinaire productif d'intérêts versés à des associations définies, en totalité ou partiellement
- **Crédits d'économie d'énergie et Éco PTZ**, produits spécifiques pour financer les projets environnementaux. En 2014, on comptait un encours de 13 millions d'euros pour les CREDINERGIE et 25 millions pour les ECOPTZ.
- Avec six autres investisseurs et la Caisse des dépôts et consignation, Suravenir et le CMNE ont lancé en 2014 un **fonds dédié à l'achat et à la gestion de biens immobiliers en viager**, doté de 120 millions d'euros. Ce fonds Certivia vise à proposer une réponse à la problématique du vieillissement de la population, à la tendance de diminution relative des revenus des personnes âgées, au niveau élevé des prix de l'immobilier rendant difficile l'exercice d'une solidarité intergénérationnelle. Ce fonds valorise le patrimoine des personnes âgées en leur procurant un supplément de revenu tout en leur permettant le maintien à domicile. Il sera géré notamment par La Française REM.
- **Une offre d'investissement socialement responsable (ISR)** : Dès 2009 La Française a développé une politique ISR volontariste et une expertise avec des partenaires spécialisés. Constatant que le monde qui nous entoure connaît des évolutions constantes à des rythmes de plus en plus rapides, la gestion de l'épargne doit également évoluer. À travers le partenariat noué avec Inflection Point Capital Management (IPCM) pour la gestion de l'ensemble de sa gamme actions, La Française a donné un signal fort de son engagement

pour un investissement stratégique et de long terme qui s'incarne dans la philosophie du Strategically Aware Investing développée par IPCM (Stratégie Avancée d'Investissement-SAI), approche consistant à intégrer à tous les niveaux du processus d'investissement l'analyse financière, l'analyse ESG et l'analyse stratégique.

Dans le cadre de sa participation active à la promotion de l'ISR, La Française a organisé un débat avec Green Cross France et Territoires sur le thème « Energie et Climat, les politiques et les investisseurs face aux défis ». Elle a par ailleurs décidé la création de deux fonds : l'un à portée caritative baptisé « LFP trésorerie Partage-SOS Sahel » pour aider à la sécurité alimentaire et nutritionnelle des populations africaines par le reversement de la moitié des frais de gestion à SOS SAHEL ; l'autre fonds patrimonial ORFI Colors pour lequel elle a aussi décidé de reverser 20 % des frais de gestion fixes à AIDES, association de lutte contre le sida.

Accessibilité des services bancaires

En complément de l'offre « classique » bancaire, le CMNE intervient pour la création d'activité et d'emploi financée par le **microcrédit professionnel intermédié** à travers les réseaux France active et Initiative France ainsi que les financements dans le cadre du dispositif Nacre⁴.

Le CMNE est également présent depuis 2005 par le biais de la Caisse Solidaire qui a mis en place le **microcrédit personnel accompagné** pour venir en aide à des personnes qui se sont vu refuser un prêt bancaire. Le microcrédit doit obligatoirement être socialement accompagné. Ainsi, le partenariat avec la Caisse Solidaire est une alliance d'expertise, à la fois sociale et financière, permettant la conduite du projet de vie afin d'assurer un meilleur avenir aux plus démunis. 223 conventions de partenariat ont été signées, pour la moitié avec des centres communaux d'actions sociales (CCAS). D'année en année, dans un contexte économique morose, le nombre de microcrédits ne cesse d'augmenter : plus de 40 % des demandes de prêt émanent des CCAS, dont 84 % d'entre elles concernent l'emploi et la mobilité.

Pour garantir à tous la possibilité d'ouvrir un compte bancaire à un tarif accessible et au-delà des services bancaires de base dans le cadre de la charte du Conseil National du Crédit, le CMNE a mis à disposition dès 2006 le service « **Facil'Accès** ». Il offre des moyens de paiement alternatifs aux personnes interdites de chéquier, en leur permettant l'accès à des cartes de retrait interbancaires sécurisées et à autorisation préalable obligatoire. Depuis l'entrée en vigueur du décret le 1^{er} octobre 2014, Facil'Accès a évolué pour devenir la convention réservée à la clientèle fragile.

³ La base cartographique mise en œuvre par la Datar en octobre 2012, n'a pas bougé en 2013-2014

⁴ Les données chiffrées globalisées sont fournies par les principaux partenaires pour l'ensemble du Groupe Crédit Mutuel. Elles sont publiées dans le rapport annuel du Groupe Crédit Mutuel.

Solidarité, mécénat et développement du territoire

La Fondation d'entreprise CMNE pilote la politique de mécénat. Les fonds sont redistribués au profit du développement de ses territoires, et ce dans trois domaines : la culture & la connaissance, la lutte contre les exclusions et le soutien à la création d'entreprise.

À titre d'illustration pour l'année 2014, il est à noter que :

- La fondation CMNE fut mécène principal de l'exposition « Sésostris III, un pharaon de légende » au Palais des Beaux-Arts de Lille en tant qu'**événement culturel de rare envergure**. Cette exposition s'adressait à un large public avec le souhait de lui faire partager la passion de l'Égypte ancienne à travers une collection d'une qualité exceptionnelle, un événement régional unique. Par cet engagement, la Fondation d'entreprise accompagne le rayonnement et le développement culturel de notre région.

- La remise de 50 bourses d'études aux étudiants de l'Edhec et de l'Espeme, bourses en faveur de la **diversité sociale et culturelle** sur le campus. Depuis 2010, le CMNE s'est engagé, avec l'Edhec, à aider les jeunes dans la région Nord.
- La fondation a également lancé en 2014 un appel à projet en faveur de **l'insertion professionnelle des jeunes** en difficulté avec une enveloppe globale de 200 000 euros. Cette action qui a récompensé 15 associations s'inscrit dans la volonté de la fondation d'agir en faveur de l'action sociale sur son territoire durement touché par le chômage des jeunes.

À côté de cet engagement, le CMNE par le biais de la **fondation du Crédit Mutuel Pôle Lecture** soutient des projets de **lutte contre l'illettrisme** et pour la lecture. Parmi les dossiers 2014, on citera le soutien à l'Association La boîte à mots, qui met en place des ateliers d'écriture et de lecture dans les écoles, collèges, centres sociaux, foyers et terrains d'accueil des gens du voyage. Elle permet d'établir des relations entre des enfants et des adultes bénévoles en établissant une correspondance épistolaire entre eux et ceci avec une garantie de confidentialité.

Note méthodologique

Le Groupe Crédit Mutuel considère la responsabilité sociétale de l'entreprise (RSE) comme une façon de réaffirmer son identité et de renforcer sa distinction coopérative. Conscient des enjeux de notre société, le Groupe s'est engagé très tôt dans la production d'indicateurs RSE afin de mieux identifier les comportements et contributions de nos établissements à notre société et d'en rendre compte.

La mobilisation des différents niveaux de contribution au sein du CMNE a été facilitée par l'organisation de réunions spécifiques, la mise en place d'un portail dédié sous Intranet, où est notamment diffusée la newsletter hebdomadaire dédiée à la RSE rédigée depuis près de 6 ans par la Confédération Nationale du Crédit Mutuel. Cette lettre contient une veille informative générale et concurrentielle ainsi que la mise en valeur des bonnes pratiques des différentes entreprises du Groupe afin de développer une pédagogie active sur la RSE. Début 2015, des informations de cette newsletter seront mises en ligne sur le site national du Groupe à destination de l'ensemble des sociétaires, clients et internautes.

La méthodologie de mesure et de reporting, élaborée depuis 2006, a été étendue progressivement à l'ensemble du périmètre Bancassurance du Groupe et actualisée régulièrement par un groupe de travail national sur la RSE réunissant les différentes Fédérations régionales du Crédit Mutuel et les principales filiales du Groupe, dont le CMNE. Au niveau national, la mission RSE est

rattachée au service Relations institutionnelles de la Direction Générale de la Confédération nationale du Crédit Mutuel. Un réseau d'une vingtaine de correspondants des Fédérations et des principales filiales du Groupe se réunit régulièrement pour élaborer les modalités de reporting et proposer des objectifs. Au sein du CMNE, plusieurs personnes sont concernées et mobilisées par la RSE plus particulièrement par son aspect reporting. Il est difficile de chiffrer exactement les moyens mis en œuvre car la RSE est une responsabilité transversale et peut concerner de nombreuses personnes de manière partielle ou temporaire.

Le groupe national se réunit au minimum six fois par an et permet aux différentes entités du Groupe Crédit Mutuel de mettre en commun les initiatives internes, les bonnes pratiques et de réfléchir sur la bonne mise en œuvre de la RSE dans les entreprises. Dans ce cadre, des échanges avec les parties prenantes et les autres banques coopératives ont aussi permis d'échanger notamment sur les indicateurs de gouvernance. Il a permis de définir un socle commun d'indicateurs.

Représentants les 1 029 241 clients-sociétaires premiers destinataires des engagements du CMNE, nos 1 600 administrateurs sont également les premiers porte-parole des attentes de la société. Conscient de cette richesse, le Groupe s'applique à en développer la vitalité, la diversité et la participation active...

Parties prenantes internes

- Sociétaires-clients / administrateurs
- Fédérations régionales
- Salariés
- Direction et management
- Filiales et sociétés communes de moyens

Parties prenantes commerciales

- Clients
- Fournisseurs
- Sous-traitants
- Partenaires commerciaux
- Concurrents

Parties prenantes sectorielles

- Relations de place
- Pouvoirs publics
- Autorités de contrôle / régulation
- Agences de notation

Parties prenantes sociétales

- Institutions coopératives
- Associations / ONG
- Media
- Société civile / Parlement

La méthodologie de reporting retenue, fruit d'un travail collectif, organise les règles de collecte, de calcul et de consolidation des indicateurs, leur périmètre, et les contrôles effectués. Elle s'adresse aux collecteurs du CMNE et de ses filiales contribuant au reporting, et peut solliciter différents experts. Elle formalise la piste d'audit pour les vérifications internes et externes.

Au final, c'est un outil commun de collecte à l'ensemble du CMNE qui est mis en œuvre annuellement. La collecte comporte au total plus de 300 items régulièrement revus permettant de renseigner les 42 informations réclamées par l'article 225 de la loi Grenelle 2 mais aussi de nombreux indicateurs complémentaires sur la vie coopérative et démocratique du Groupe.

Les informations publiées reflètent la volonté de meilleure connaissance et de transparence du CMNE. Les informations qualitatives permettent de décrire ou d'illustrer les actions ou les engagements pris par tout ou partie du Groupe et témoignent de son engagement continu en matière de RSE. Les indicateurs quantitatifs permettent d'apprécier l'évolution des informations. Dès 2012, plusieurs indicateurs ont fait l'objet d'une attestation et d'une vérification de leur fiabilité par les commissaires aux comptes afin d'attester de leur présence et leur conformité aux obligations relatives à l'article 225 de la loi Grenelle 2.

La collecte des données 2014 a été annoncée dès l'automne afin de mobiliser l'ensemble des services concernés, organiser les paliers de remontées d'information et les contrôles de cohérence. La collecte a été décomposée en recherche d'informations qualitatives puis quantitatives. Par rapport à l'exercice précédent, les nouvelles informations collectées visent en particulier à contextualiser les indicateurs utilisés (indicateurs sociaux spécifiques aux effectifs employés en France, part de l'ISR labellisé dans l'ensemble de l'investissement socialement responsable, lui-même rapproché des encours gérés par les filiales spécialisées). De manière générale, dans les cas de partenariat ou de prestation, les informations directement fournies par les partenaires sont privilégiées.

Les indicateurs RSE retenus tiennent finalement compte des différents référentiels de reporting existants et s'appuient notamment sur :

- l'article 225 de la loi Grenelle 2,
- la réalisation des bilans d'émission de gaz à effet de serre (Décret 2011-829 du 11 juillet 2011),
- l'OIT (recommandation 193 relative aux coopératives),
- l'OCDE (principes directeurs),
- le Global Reporting initiative (version 4), les échanges réguliers avec les parties prenantes (assemblées générales de sociétaires, ONG, agences de notation extra-financières...)

- les réflexions collectives sur les pratiques de RSE dans les banques coopératives européennes (EACB) et les autres secteurs coopératifs,

ainsi que les engagements pris par le Groupe au niveau national et/ou fédéral :

- principes de l'Alliance Coopérative Internationale (ACI),
- charte de l'identité coopérative de CoopFR adoptée en 2010⁵,
- pacte mondial/Global compact (membre depuis avril 2003),
- Principes pour l'investissement responsable (PRI),
- code de transparence Association Française de Gestion financière – Forum pour l'Investissement Responsable (AFG-FIR),
- Transparency international France,
- manifeste de l'entreprise responsable du world forum,
- label du Comité intersyndical de l'épargne salariale (CIES),
- label Novethic investissement socialement responsable (ISR)
- label Finansol sur les produits solidaires.

Concernant l'effectif, il s'agit des salariés inscrits au 31 décembre hors stagiaires, hors intérimaires, hors prestataires extérieurs. Concernant les données sociales, le nombre total de jours d'absence inclut toutes les absences suivantes des collaborateurs en CDI, CDD ou alternance : les congés maladie indemnisés, les congés maladie non indemnisés, les congés maladies sans certificat médical, les accidents de travail et de trajet, les congés spéciaux, les congés maladie enfant, les congés sans solde de longue durée (durée supérieure à un mois), les congés sabbatiques, les congés parentaux, et les congés d'invalidité. Les absences non comptabilisées sont les congés payés ou jours conventionnels (RTT, ancienneté, mariage...) et les congés de maternité et de paternité. Enfin, la masse salariale dédiée à la formation n'intègre pas les subventions Fongecif et la formation en alternance.

Les informations relatives au microcrédit sont des données fournies par les principaux partenaires du Groupe, à savoir l'Adie, France Active avec un détail possible par Fédération sauf Initiative France qui communique des chiffres globalisés Crédit Mutuel et CIC (le coefficient de progression national pouvant être appliqué au niveau régional).

Du fait de la nature des activités du CMNE les nuisances sonores, pollution des sols ou autres formes de pollutions sur les lieux d'implantation n'apparaissent pas significatives. Le CMNE n'a pas non plus d'impact majeur sur la biodiversité cependant ces enjeux ont été nouvellement intégrés dans la réflexion globale RSE sans être inclus dans ce présent rapport. Le CMNE n'a enregistré aucune provision ou garantie dans sa comptabilité en matière d'environnement.

⁵ CoopFrest l'organisation française regroupant tous les mouvements coopératifs. Elle a décliné les principes fondateurs de l'ACI en 7 valeurs : démocratie, solidarité, responsabilité, pérennité, transparence, proximité et services.

Au total, le périmètre global retenu intègre toutes les activités du CMNE soit 100 % du total des effectifs.

Volet	Indicateur de mesure	Taux de couverture	Exclusions de périmètre
Gouvernance	Nombre de sociétaires	100 %	Pas d'exclusion : l'ensemble du cœur coopératif est repris dans le périmètre.
Social	Nombre de salariés en ETP	100 %	Ensemble Groupe
Sociétal		100 %	Ensemble Groupe France
Environnemental		100 %	Ensemble Groupe (hors indicateur papier sur périmètre pôle Bancassurance France)

26 indicateurs font l'objet d'une revue de la publication, d'un audit des données (sur site ou à distance) sur la base de revue analytique, tests substantifs par échantillon, comparaison avec des ratios de performance sectoriels, d'entretiens et d'un rapport d'assurance comprenant l'attestation de présence et l'avis sur la sincérité par les commissaires aux comptes choisis comme organismes tiers indépendants.



REPORTING RSE 2014 / GOUVERNANCE

Références indicateurs RSE	INDICATEURS	CMNE 2014	CMNE 2013	GRENELLE 2 (2012) art. R 225-105
Les administrateurs				
GOUV03	Nombre de caisses locales	154	155	
GOUV04	Nombre d'élus - caisses locales	1 578	1 586	
GOUV05	<i>dont nombre d'élus - Fédération</i>	18	18	
Participation				
GOUV09	Taux de participation aux Conseils des caisses locales	80 %	80 %	
GOUV13	Taux de participation aux Conseils de la Fédération	90 %	90 %	
Renouvellement				
GOUV14	Nombre de nouveaux élus - caisses locales	71	75	
GOUV15	<i>dont femmes</i>	32	28	
GOUV27	Taux de renouvellement des administrateurs des caisses locales	4,50 %	4,68 %	
GOUV28	Taux de renouvellement des administrateurs de la Fédération	0,00 %	0,00 %	
GOUV22	Moyenne d'âge des élus - caisses locales	58	57	
Représentativité et parité				
GOUV33	% de femmes parmi les administrateurs (caisses locales et Fédération confondues)	30 %	29 %	
GOUV34	% de femmes parmi les nouveaux administrateurs	45 %	37 %	
GOUV35	% de femmes parmi les nouveaux Présidents	16 %	23 %	
Formation				
GOUV56	Nombre total d'heures dispensées	2 784	3 923	
GOUV58	% d'administrateurs formés	nd	nd	
GOUV59	Durée de formation par administrateur formé (h)	nd	nd	
Les sociétaires-clients				
GOUV61	Nombre de clients des caisses locales ¹	1 029 241	1 033 393	
GOUV62	<i>dont particuliers</i>	872 785	871 112	
GOUV63	Nombre de sociétaires (année n)	593 664	592 399	
GOUV64	progression du sociétariat sur l'année	0,2 %	0,6 %	
GOUV65	% de sociétaires parmi les clients particuliers	65 %	65 %	
GOUV61A	Nombre de clients pôle Bancassurance Belgique	561 975	562 969	
Participation aux Assemblées générales (locales)				
GOUV67	Nombre de sociétaires convoqués (année n-1)	592 399	588 532	
GOUV68	Nombre de sociétaires présents et représentés	24 094	29 360	
GOUV70	% de participation aux votes	4,07 %	4,99 %	

¹ auxquels il convient d'ajouter les 561 975 clients des réseaux bancaires Beobank et BKCP, soit 1 591 216 clients

Indicateurs | indicateur surligné lorsqu'il a fait l'objet d'une vérification par l'Organisme Tiers Indépendant.



Crédit Mutuel Nord Europe
Entreprise Responsable

REPORTING RSE 2014 / INFORMATIONS SOCIALES				
Références indicateurs RSE	INDICATEURS	CMNE 2014	CMNE 2013	GRENELLE 2 (2012) art. R 225-105
Emploi				
Effectif				
SOC01	Effectif total en ETP	4 658	4 755	al1-1-a-1
SOC01_bis	Effectif inscrit PPH (Personnes physiques) CDD + CDI	4 809	4 907	
SOC02	<i>dont France</i>	3 606	3 685	al1-1-a-1
SOC05	<i>dont non cadres</i> ⁽¹⁾	2 189	2 730	al1-1-a-1
SOC07	<i>dont femmes</i>	2 330	2 384	al1-1-a-1
SOC12	% de salariés en CDI	96,5 %	96 %	
Recrutement et départs				
SOC13	Nombre total d'embauches	626	867	al1-1-a-2
SOC15	<i>dont femmes</i>	365	483	
SOC16	<i>dont CDI</i>	200	359	al1-1-b-1
SOC19	Nombre de salariés en CDI ayant quitté l'organisation	300	250	
SOC20	<i>dont licenciements</i>	55	47	al1-1-a-2
SOC22	Existence de plans de réduction des effectifs et de sauvegarde de l'emploi ?	--	--	al1-1-a-2
Organisation, durée du travail et absentéisme				
Organisation du temps de travail (effectif CDI - PPH)⁽¹⁾				
SOC29	Nombre de collaborateurs à temps plein	3 246	4 323	al1-1-b-1
SOC30	Nombre de collaborateurs à temps partiel	360	584	al1-1-b-1
SOC31	% de collaborateurs à temps plein	90 %	88 %	
SOC32	% de collaborateurs à temps partiel	10 %	12 %	
Absentéisme et ses motifs⁽¹⁾				
SOC38	Nombre total de jours d'absence	45 288	51 971	al1-1-b-1
SOC39	<i>dont Maladie</i>	29 811	32 798	al1-1-b-1
SOC40	<i>dont Accidents de travail</i>	580	354	al2-1-d-1
SOC43	Nombre de maladies professionnelles	0	0	al1-1-b-1
Conditions d'hygiène et de sécurité⁽¹⁾				
SOC44	Nombre d'accidents du travail déclarés, avec arrêt de travail	25	52	al2-1-d-1
Formation et insertion professionnelle				
SOC46	Montant de la masse salariale investie dans la formation (euros)	9 025 194	8 358 222	
SOC47	% de la masse salariale dédiée à la formation	3,63 %	3,46 %	
SOC48	Nombre de salariés ayant suivi au moins une formation	3 888	3 954	
SOC50	Nombre d'heures totales consacrées à la formation des salariés ⁽¹⁾	74 206	96 386	al1-1-e-2
Égalité des chances				
Égalité professionnelle Hommes-Femmes⁽¹⁾				
SOC60	% de femmes parmi les cadres	32,5 %	35 %	
SOC63	% de femmes parmi les promotions cadres	21,4 %	55 %	
Promotion et respect des stipulations des conventions fondamentales de l'Organisation internationale du travail⁽¹⁾				
SOC67	Nombre de condamnations pour délit d'entrave (en France)	0	0	al2-1-g 2
SOC78	Nombre de réunions avec les représentants du personnel (CE, CHSCT, DPE, DS...)	151	195	al1-1-c-1
SOC79	Nombre de consultations des représentants du personnel (CE, CHSCT, DPE)	215	171	al1-1-c-1
Emploi et insertion des travailleurs handicapés⁽¹⁾				
SOC68	Nombre de travailleurs handicapés	95	84	al1-1-f-2
SOC71	% de personnes handicapées dans l'effectif total	2,60 %	1,71 %	
Dialogue social				
Rémunérations et leur évolution				
SOC73	Masse salariale brute (euros)	248 387 662	241 514 554	al1-1-a 3
SOC107	Total des rémunérations annuelles brutes (en euros) des CDI	241 154 838	234 364 041	al1-1-a 3
SOC108	Total des rémunérations annuelles brutes (en euros) des CDI non cadres	89 038 486	89 692 026	al1-1-a 3
SOC109	Total des rémunérations annuelles brutes (en euros) des CDI cadres	152 116 352	144 672 015	al1-1-a 3
Charges sociales				
SOC80	Montant global des charges sociales versées (euros)	121 986 767	116 354 094	
Relations professionnelles et bilan des accords collectifs				
SOC83	Quels accords ont été signés dans l'année ? Précisez date de signature et objets des accords.	Cf. texte	Cf. texte	al1-1-c-1

⁽¹⁾ Pour 2014, périmètre France

Nota bene : les données 2013 sont toutes sur un périmètre Groupe CMNE. En 2014, certaines sont au périmètre France du Groupe CMNE.

Rapport RSE du Groupe

REPORTING RSE 2014 / INFORMATIONS SOCIETALES

Références indicateurs RSE	INDICATEURS	CMNE 2014	CMNE 2013	GRENELLE 2 (2012) art. R 225-105
Impact territorial, économique et sociétal				
Impact territorial				
SOT01	Nombre de points de vente Groupe Crédit Mutuel	256	255	al1-3-a-1 et 2
SOT01A	Autres points de vente (pôle Bancassurance Belgique)	284	289	al1-3-a-1 et 2
SOT07	% de points de vente en zone rurale	23 %	13 %	al1-3-a-1 et 2
SOT08	% de zones franches couvertes par les points de vente	24 %	24 %	al1-3-a-1 et 2
Microcrédit				
Microcrédit personnel accompagné (partenariat)				
SOT10	Nombre de microcrédits accordés dans l'année	502	418	al1-3-a-1 et 2
SOT13	Montant des microcrédits financés sur l'année (euros)	1 070 117	958 267	
SOT11	Montant moyen des microcrédits financés (euros)	2 131,7	2 292,0	al1-3-a-1 et 2
Microcrédit professionnel intermédié				
Soutien à France Active Garantie				
SOT18	Nombre de nouveaux microcrédits financés	*	63	
SOT19	Montants garantis (euros)	*	724 495	
Soutien à France Active Garantie : dispositif NACRE				
SOT18 (NACRE)	Nombre de prêts Nacre décaissés avec un prêt complémentaire du Groupe	*	34	al1-3-a-1 et 2
SOT19 (NACRE)	Montants prêtés (euros)	*	1 128 254	al1-3-a-1 et 2
Soutien à France Initiative Réseau (FIR)				
SOT23	Nombre de Prêts bancaires complémentaires accordés	*	n. d.	al1-3-a-1 et 2
SOT24	Montant des Prêts bancaires complémentaires accordés (euros)	*	n. d.	al1-3-a-1 et 2
ISR				
SOT28	Encours ISR (euros) ⁽¹⁾	1 127 068 867	825 000 000	al1-3-a-1 et 2
Épargne solidaire				
Livrets d'Épargne pour les Autres (LEA)				
SOT33	Encours hors capitalisation (euros) Livrets d'Épargne pour les Autres (LEA)	1 368 738	1 078 319	al1-3-a-1 et 2
Épargne salariale solidaire				
SOT37	Encours (euros) de l'épargne salariale solidaire	8 758 222	6 978 314	al1-3-a-1 et 2
Marché des associations				
SOT40	Nombre d'OBNL clientes (associations, syndicats, comités d'entreprises,...)	31 248	30 767	al1-3-a-1 et 2
SOT40A	Nombre d'Associations à But non Lucratif (ASBL) du pôle Bancassurance Belgique	871	888	al1-3-b 2
Mécénat et sponsoring				
SOT52	Budget global dédié au mécénat et au sponsoring (euros)	5 530 120	2 955 268	al1-3-b 2
Financement de projets à caractère environnemental				
Éco-prêts à taux zéro				
SOT63	Nombre de prêts « Éco-prêt à taux zéro » accordés	238	194	
SOT65	Montant total des prêts accordés (euros)	4 076 127	3 253 618	al1-3-b 2
SOT64	Montant moyen des prêts accordés (euros)	29 838	25 851	al1-3-b 2
Prêts aux énergies renouvelables et à l'efficacité énergétique				
SOT69	Nombre de projets financés (Professionnels et agriculteurs)	6	non disponible	al1-3-b 2
Produits et services à caractère social				
SOT71	Encours de prêts sociaux réglementés (PLS, PSLA)	non commercialisé		al1-3-b 2
Qualité du service				
Médiation				
SOT75	Nombre de dossiers éligibles ⁽²⁾	270	226	al1-3-b-1
SOT77	Nombre de décisions favorables au client et appliquées systématiquement	59	87	
SOT78	% de décisions favorables au client et appliquées systématiquement	35,0 %	35,5 %	al1-3-b-1
Indicateurs d'impact économique				
SOT83	Encours crédit à la clientèle (euros)	14 456 599 000	14 300 638 000	
SOT84	+ Crédit à l'habitat (euros)	7 834 691 000	7 607 997 000	al1-3-b 2
SOT85	+ Crédit à la consommation (euros)	2 518 752 000	2 578 084 000	al1-3-b 2
SOT86	+ Prêt d'équipement (TPE) (euros)	1 845 457 000	1 830 192 000	al1-3-b 2

⁽¹⁾ L'encours ISR = l'encours ESG

⁽²⁾ Auquel il convient d'ajouter les 46 dossiers du pôle Bancassurance Belgique, tout en précisant que s'agissant de la médiation, le code de conduite de l'Association belge des Banques (ABB) prévoit l'intervention de l'ombudsman des banques dans le cadre de la médiation entre les établissements et les clients si les démarches initiales entre parties n'ont pas abouti.

* Les données chiffrées globalisées sont fournies par les principaux partenaires pour l'ensemble du Groupe Crédit Mutuel. Elles sont publiées dans le rapport annuel du Groupe Crédit Mutuel.

REPORTING RSE 2014 / INFORMATIONS ENVIRONNEMENTALES

Références indicateurs RSE	INDICATEURS	CMNE 2014	CMNE 2013	GRENELLE 2 (2012) art. R 225-105
Consommation de ressources				
Eau (m³)				
ENV04	Consommation d'eau (m ³)	42 806	46 328	al1- 2-c-1
Énergie (kWh)				
ENV06	Consommation totale d'électricité	22 105 218	26 003 536	
ENV07	Consommation totale de gaz	10 261 694	12 460 126	
ENV08	Consommation totale de fuel	735 989	808 754	
ENV05	Consommation totale d'énergie (kWh) ⁽¹⁾	33 102 901	39 272 416	al1 - 2-c
Papier (tonnes) ⁽²⁾				
ENV09	Consommation de papier (tonnes)	625,5	566,0	al1- 2-c-2
Dispositifs de réduction de l'impact environnemental et des émissions de gaz à effet de serre				
Actions en faveur de la réduction des émissions				
ENV31	Nombre de matériel de visio-conférence	12	14	al1- 2-b-1
ENV32	Nombre de visio-conférences	482	276	al1- 2-b-1
Déchets				
ENV39	Quels dispositifs ont été mis en place pour réduire la consommation de ressources, papier, déchets... ? Préciser les objectifs et résultats, le cas échéant.	Cf. texte	Cf. texte	al1- 2-d-1
Actions de sensibilisation				
ENV43	Actions mises en place pour informer et former les salariés à la protection de l'environnement	Cf. texte	Cf. texte	al1- 2-a-2
ENV44	Moyens humains consacrés à la RSE	1,3	2,8	al1- 2-a-1

⁽¹⁾ Ajustement des données 2013

⁽²⁾ Papier : dans le total Groupe CMNE, seul le papier blanc est comptabilisé pour les entités CFCMNE et BCMNE et ajustement des données 2013





GROUPE CRÉDIT MUTUEL NORD EUROPE

4, Place Richebé
59800 Lille

Société Anonyme Coopérative de crédit à capital variable

**Rapport de l'Organisme Tiers Indépendant (OTI),
sur les informations sociales, environnementales et
sociétales consolidées figurant dans le rapport de gestion**

Exercice clos le 31 décembre 2014

MAZARS SAS

61 rue Henri Regnault
92075 Paris – La Défense Cedex

Société Anonyme d'Expertise comptable et de Commissariat aux comptes
Capital de 8 320 000 EUROS - RCS NANTERRE 784 824 153

Aux sociétaires,

En notre qualité d'organisme tiers indépendant, membre du réseau Mazars, commissaire aux comptes du Groupe Crédit Mutuel Nord Europe, accrédité par le COFRAC sous le numéro 3-1058¹, nous vous présentons notre rapport sur les informations sociales, environnementales et sociétales consolidées relatives à l'exercice clos le 31 décembre 2014, présentées dans le rapport de gestion (ci-après les « Informations RSE »), en application des dispositions de l'article L.225-102-1 du code de commerce.

Responsabilité de la société

Il appartient au conseil d'administration d'établir un rapport de gestion comprenant les Informations RSE prévues à l'article R.225-105-1 du code de commerce, préparées conformément aux procédures utilisées par la société (ci-après le « Référentiel »), dont un résumé figure dans le rapport de gestion et disponible sur demande auprès de la Direction Affaires Institutionnelles et Communication.

Indépendance et contrôle qualité

Notre indépendance est définie par les textes réglementaires, le code de déontologie de la profession ainsi que les dispositions prévues à l'article L.822-11 du code de commerce. Par ailleurs, nous avons mis en place un système de contrôle qualité qui comprend des politiques et des procédures documentées visant à assurer le respect des règles déontologiques, des normes professionnelles et des textes légaux et réglementaires applicables.

Responsabilité de l'organisme tiers indépendant

Il nous appartient, sur la base de nos travaux :

- d'attester que les Informations RSE requises sont présentes dans le rapport de gestion ou font l'objet, en cas d'omission, d'une explication en application du troisième alinéa de l'article R.225-105 du code de commerce (Attestation de présence des Informations RSE) ;
- d'exprimer une conclusion d'assurance modérée sur le fait que les Informations RSE, prises dans leur ensemble, sont présentées, dans tous leurs aspects significatifs, de manière sincère conformément au Référentiel (Avis motivé sur la sincérité des Informations RSE).

Nos travaux ont été effectués par une équipe de 5 personnes entre février et mars 2015 pour une durée d'environ 3 semaines.

Nous avons conduit les travaux décrits ci-après conformément aux normes professionnelles applicables en France et à l'arrêté du 13 mai 2013 déterminant les modalités dans lesquelles l'organisme tiers indépendant conduit sa mission et, concernant l'avis motivé de sincérité, à la norme internationale ISAE 3000²

¹ dont la portée est disponible sur le site www.cofrac.fr

² ISAE 3000 – Assurance engagements other than audits or reviews of historical financial information

Attestation de l'Organisme Tiers Indépendant (OTI)

1. Attestation de présence des Informations RSE

Nous avons pris connaissance, sur la base d'entretiens avec les responsables des directions concernées, de l'exposé des orientations en matière de développement durable, en fonction des conséquences sociales et environnementales liées à l'activité de la société et de ses engagements sociétaux et, le cas échéant, des actions ou programmes qui en découlent.

Nous avons comparé les Informations RSE présentées dans le rapport de gestion avec la liste prévue par l'article R.225-105-1 du code de commerce.

En cas d'absence de certaines informations consolidées, nous avons vérifié que des explications étaient fournies conformément aux dispositions de l'article R.225-105 alinéa 3 du code de commerce.

Nous avons vérifié que les Informations RSE couvraient le périmètre consolidé, à savoir la société ainsi que ses filiales au sens de l'article L.233-1 et les sociétés qu'elle contrôle au sens de l'article L.233-3 du code de commerce avec les limites précisées dans la note méthodologique présentée au chapitre 4 du rapport de gestion.

Sur la base de ces travaux et compte tenu des limites mentionnées ci-dessus, nous attestons de la présence dans le rapport de gestion des Informations RSE requises.

2. Avis motivé sur la sincérité des Informations RSE

Nature et étendue des travaux

Nous avons mené une quinzaine d'entretiens avec les personnes responsables de la préparation des Informations RSE, auprès des directions en charge des processus de collecte des informations et, le cas échéant, responsables des procédures de contrôle interne et de gestion des risques, afin :

- d'apprécier le caractère approprié du Référentiel au regard de sa pertinence, son exhaustivité, sa fiabilité, sa neutralité, son caractère compréhensible, en prenant en considération, le cas échéant, les bonnes pratiques du secteur ;
- de vérifier la mise en place d'un processus de collecte, de compilation, de traitement et de contrôle visant à l'exhaustivité et à la cohérence des Informations RSE et prendre connaissance des procédures de contrôle interne et de gestion des risques relatives à l'élaboration des Informations RSE.

Nous avons déterminé la nature et l'étendue de nos tests et contrôles en fonction de la nature et de l'importance des Informations RSE au regard des caractéristiques de la société, des enjeux sociaux et environnementaux de ses activités, de ses orientations en matière de développement durable et des bonnes pratiques sectorielles.

Pour les informations RSE que nous avons considérées les plus importantes³ nous avons au niveau de différentes directions du Groupe⁴ :

- consulté les sources documentaires et mené des entretiens pour corroborer les informations qualitatives (organisation, politiques, actions), nous avons mis en œuvre des procédures analytiques sur les informations quantitatives et vérifié, sur la base de sondages, les calculs ainsi que la consolidation des données et nous avons vérifié leur cohérence et leur concordance avec les autres informations figurant dans le rapport de gestion ;
- mené des entretiens pour vérifier la correcte application des procédures et mis en œuvre des tests de détail sur la base d'échantillonnages, consistant à vérifier les calculs effectués et à rapprocher les données des pièces justificatives.

L'échantillon ainsi sélectionné représente 63 % des effectifs et en moyenne entre 25 % et 87 % des informations quantitatives environnementales.

³ **Informations sociales** : effectif total, nombre total d'embauches, nombre de salariés en CDI ayant quitté l'organisation, dont licenciements, nombre total de jours d'absence en jours ouvrés, pourcentage de la masse salariale dédiée à la formation, nombre d'heures totales consacrées à la formation des salariés, pourcentage de femmes parmi les cadres, rémunération annuelle moyenne brute (en euros) des CDI, des CDI non cadres et des CDI cadres ;

Informations environnementales : consommation totale d'énergie, consommation de papier au global (interne et externe) ;

Informations sociétales : nombre de microcrédits accordés dans l'année, montant des microcrédits financés sur l'année (euros), encours ISR (euros), encours de l'épargne salariale solidaire (euros), nombre d'OBNL clientes (associations, syndicats, comités d'entreprises,...), budget global dédié au mécénat et au sponsoring (euros), encours de prêts sociaux réglementés (PLS, PSLA) ;

Informations relatives à la Gouvernance : nombre de caisses locales, pourcentage de femmes parmi les nouveaux administrateurs, nombre total d'heures de formation dispensées aux administrateurs, pourcentage de participation aux votes.

⁴ Direction Affaires Institutionnelles et Communication (CFCMNE), Direction Réseau (CFCMNE), Direction Affaires Juridiques (CFCMNE), Direction Ressources Humaines, La Française, Direction Animation Commerciale Bancassurance (CFCMNE), Caisse Solidaire du CMNE, Direction des Marchés (CFCMNE), Direction Générale CFCMNE, Direction Immobilière et Moyens Généraux CFCMNE.

Pour les autres informations RSE consolidées, nous avons apprécié leur cohérence par rapport à notre connaissance de la société.

Enfin, nous avons apprécié la pertinence des explications relatives, le cas échéant, à l'absence totale ou partielle de certaines informations.

Nous estimons que les méthodes d'échantillonnage et tailles d'échantillons que nous avons retenues en exerçant notre jugement professionnel nous permettent de formuler une conclusion d'assurance modérée ; une assurance de niveau supérieur aurait nécessité des travaux de vérification plus étendus. Du fait du recours à l'utilisation de techniques d'échantillonnages ainsi que des autres limites inhérentes au fonctionnement de tout système d'information et de contrôle interne, le risque de non-détection d'une anomalie significative dans les Informations RSE ne peut être totalement éliminé.

Conclusion

Sur la base de nos travaux, nous n'avons pas relevé d'anomalie significative de nature à remettre en cause le fait que les Informations RSE, prises dans leur ensemble, sont présentées, de manière sincère, conformément au Référentiel.

Fait à Paris-La Défense, le 29 avril 2015

L'organisme tiers indépendant,

MAZARS SAS



Michel Barbet-Massin
Associé



Emmanuelle Rigaudias
Associée RSE et développement durable



I. Sous réserve des dispositions du troisième alinéa de l'article R. 225-105, le Conseil d'administration ou le directoire de la société qui satisfait aux conditions prévues au premier alinéa de l'article R. 225-104 mentionne dans son rapport, pour l'application des dispositions du cinquième alinéa de l'article L. 225-102-1, les informations suivantes :

1° Informations sociales :

a) Emploi :

l'effectif total et la répartition des salariés par sexe, par âge et par zone géographique ;	SOC 01 à SOC 12
les embauches et les licenciements ;	SOC 13 à SOC 22
les rémunérations et leur évolution ;	SOC 73 - SOC 107 à 109

b) Organisation du travail :

l'organisation du temps de travail ;	SOC 29 à SOC 32
--------------------------------------	-----------------

c) Relations sociales :

l'organisation du dialogue social, notamment les procédures d'information et de consultation du personnel et de négociation avec celui-ci ;	SOC 67 - SOC 78 à SOC 79
le bilan des accords collectifs ;	SOC 83

d) Santé et sécurité :

les conditions de santé et de sécurité au travail ;	SOC 38 à SOC 44
le bilan des accords signés avec les organisations syndicales ou les représentants du personnel en matière de santé et de sécurité au travail ;	SOC83

e) Formation :

les politiques mises en œuvre en matière de formation ;	SOC 46 à SOC 50
le nombre total d'heures de formation ;	SOC 50

f) Égalité de traitement :

les mesures prises en faveur de l'égalité entre les femmes et les hommes ;	SOC 60 à SOC 63
les mesures prises en faveur de l'emploi et de l'insertion des personnes handicapées ;	SOC 68 à SOC 71
la politique de lutte contre les discriminations ;	Cf. texte

2° Informations environnementales :

a) Politique générale en matière environnementale :

l'organisation de la société pour prendre en compte les questions environnementales et, le cas échéant, les démarches d'évaluation ou de certification en matière d'environnement ;	Cf. texte
les actions de formation et d'information des salariés menées en matière de protection de l'environnement ;	ENV 43

b) Pollution et gestion des déchets :

les mesures de prévention, de réduction ou de réparation de rejets dans l'air, l'eau et le sol affectant gravement l'environnement ;	non significatif
les mesures de prévention, de recyclage et d'élimination des déchets ;	ENV 39

c) Utilisation durable des ressources :

la consommation d'eau et l'approvisionnement en eau en fonction des contraintes locales ;	ENV 04
la consommation de matières premières et les mesures prises pour améliorer l'efficacité dans leur utilisation ;	ENV 09
la consommation d'énergie, les mesures prises pour améliorer l'efficacité énergétique et le recours aux énergies renouvelables ;	ENV 05 à ENV 08 - ENV 31 à ENV 32

d) Changement climatique :

les rejets de gaz à effet de serre ;	ENV 31 à ENV 32
--------------------------------------	-----------------

e) Protection de la biodiversité :

les mesures prises pour préserver ou développer la biodiversité ;	non significatif
3° Informations relatives aux engagements sociétaux en faveur du développement durable :	
a) Impact territorial, économique et social de l'activité de la société :	
en matière d'emploi et de développement régional ;	SOT 01 à SOT 08 - SOT 10 à SOT 28 - SOT 52
sur les populations riveraines ou locales ;	SOT 07 à SOT 08
b) Relations entretenues avec les personnes ou les organisations intéressées par l'activité de la société, notamment les associations d'insertion, les établissements d'enseignement, les associations de défense de l'environnement, les associations de consommateurs et les populations riveraines :	
les conditions du dialogue avec ces personnes ou organisations ;	GOUV 70 - SOT 40
les actions de partenariat ou de mécénat ;	SOT 52
c) Sous-traitance et fournisseurs :	
la prise en compte dans la politique d'achat des enjeux sociaux et environnementaux.	Cf. texte
II. Sous réserve des dispositions du troisième alinéa de l'article R. 225-105, et en complément des informations prévues au I, le Conseil d'administration ou le directoire de la société dont les titres sont admis aux négociations sur un marché réglementé mentionne dans son rapport les informations suivantes :	
1° Informations sociales :	
b) Organisation du travail :	
l'absentéisme ;	SOC 38 à SOC 44
d) Santé et sécurité :	
les accidents du travail, notamment leur fréquence et leur gravité, ainsi que les maladies professionnelles ;	SOC 40 à SOC 44
g) Promotion et respect des stipulations des conventions fondamentales de l'Organisation internationale du travail relatives :	
au respect de la liberté d'association et du droit de négociation collective ;	SOC 67 - SOC 78 à SOC 79
à l'élimination des discriminations en matière d'emploi et de profession ;	SOC 60 à SOC 63
à l'élimination du travail forcé ou obligatoire ;	Cf. texte
à l'abolition effective du travail des enfants ;	Cf. texte
3° Informations relatives aux engagements sociétaux en faveur du développement durable :	
c) Sous-traitance et fournisseurs :	
l'importance de la sous-traitance et la prise en compte dans les relations avec les fournisseurs et les sous-traitants de leur responsabilité sociale et environnementale ;	Cf. texte
d) Loyauté des pratiques :	
les actions engagées pour prévenir la corruption ;	Cf. texte
les mesures prises en faveur de la santé et de la sécurité des consommateurs ;	Cf. texte
e) Autres actions engagées, au titre du présent 3°, en faveur des droits de l'homme.	

Gouvernance et Contrôle Interne

Composition du Conseil d'administration et mandats

Page 74

Composition du Comité de direction et mandats

Page 76

Rapport du Président du Conseil d'administration

Page 78

Rapport des Commissaires aux Comptes (sur le rapport du Président)

Page 86

5

● Fédération du Crédit Mutuel Nord Europe au 31 mai 2015

Président :	Philippe VASSEUR ^[1]	
Vice-Présidents :	André HALIPRE ^[2] Catherine LETELLIER ^[2]	Francis QUEVY ^[2] Maurice TOME ^[2]
Secrétaire :	Michel HEDIN ^[3]	
Présidents Honoraires :	Gérard AGACHE ^[4]	Elie JONNART ^[4]
Administrateurs :	Jean Louis BOUDET ^[3] Jean Marc BRUNEAU ^[3] Dominique BUR ^[3] Christine DEBOUBERT ^[3] Philippe LELEU ^[3] Patrick LIMPENS ^[3]	Jacques PETIT ^[3] Nathalie POLVECHE ^[3] Fabienne RIGAUT ^[3] Christine THYBAUT ^[3] Jacques VANBREMEERSCH ^[3]

Également à la Caisse Fédérale du Crédit Mutuel Nord Europe : [1] président - [2] vice-président - [3] administrateur - [4] président honoraire

● Mandats et fonctions des Administrateurs de la Caisse Fédérale du Crédit Mutuel Nord Europe

Philippe VASSEUR		
En France	Président du conseil d'administration	CAISSE FÉDÉRALE DU CRÉDIT MUTUEL NORD EUROPE (SA COOPÉRATIVE) Lille CAISSE DE CRÉDIT MUTUEL LILLE LIBERTÉ (SOCIÉTÉ COOPÉRATIVE DE CRÉDIT A CAPITAL VARIABLE) Lille CHAMBRE DE COMMERCE ET D'INDUSTRIE RÉGION NORD PAS DE CALAIS (EP) Lille
	Président du conseil de surveillance	NORD EUROPE ASSURANCES (SA) Paris
	Administrateur	CAISSE CENTRALE DU CRÉDIT MUTUEL (SA COOPÉRATIVE) Paris CIC (SA) Paris GROUPE EUROTUNNEL (SA) Paris BONDUELLE (SA) Paris
	Représentant permanent	GROUPE DES ASSURANCES DU CRÉDIT MUTUEL (SA) Paris LOSC LILLE MÉTROPOLE (SA) Lille - CAISSE FÉDÉRALE DU CRÉDIT MUTUEL NORD EUROPE (Censeur)
À l'étranger	Président du conseil d'administration	CRÉDIT MUTUEL NORD EUROPE BELGIUM (SA) Belgique
	Administrateur	BKCP BANK - Belgique BEOBANK (SA) Belgique Vice-Président BKCP IMMO IT (SCRL) Belgique
	Représentant permanent	MOBILEASE (SA) BELGIQUE - CMNE BELGIUM (Administrateur)
Jean Louis BOUDET		
En France	Administrateur	CAISSE FÉDÉRALE DU CRÉDIT MUTUEL NORD EUROPE (SA Coopérative) Lille
	Président	CAISSE DE CRÉDIT MUTUEL DE FRETIN (Société Coopérative)
Jean Marc BRUNEAU		
En France	Administrateur	CAISSE FÉDÉRALE DU CRÉDIT MUTUEL NORD EUROPE (SA Coopérative) Lille CAISSE DE CRÉDIT MUTUEL SAINT AMAND LES EAUX (Société Coopérative) Vice-Président
	Membre du conseil de surveillance	NORD EUROPE ASSURANCES (SA) Paris
Dominique BUR		
En France	Administrateur	CAISSE FÉDÉRALE DU CRÉDIT MUTUEL NORD EUROPE (SA Coopérative) Lille
Christine DEBOUBERT		
En France	Administrateur	CAISSE FÉDÉRALE DU CRÉDIT MUTUEL NORD EUROPE (SA Coopérative) Lille
	Président	CAISSE DE CRÉDIT MUTUEL DE TOURCOING RÉPUBLIQUE (Société Coopérative)

Composition du Conseil d'administration et mandats

André HALIPRE		
En France	Administrateur	CAISSE FÉDÉRALE DU CRÉDIT MUTUEL NORD EUROPE (SA Coopérative) Lille – Vice-Président
		NORD EUROPE ASSURANCES (SA) Paris
		GENE + A ERIN (SAS)
	Membre du directoire	MULTIGENE à Dijon (SA)
En France	Président	CAISSE DE CRÉDIT MUTUEL DE VITRY LE FRANÇOIS (Société coopérative)
		CENTRE INTERNATIONAL DU CRÉDIT MUTUEL
		SCAPAAG à Dijon (Société coopérative)
En France	Président du conseil de surveillance	BANQUE COMMERCIALE DU MARCHE NORD EUROPE (SA) Lille – Vice-Président
		GROUPE LA FRANÇAISE (SA) Paris
À l'étranger	Représentant permanent	CRÉDIT MUTUEL NORD EUROPE BELGIUM (SA Belgique) CAISSE FÉDÉRALE DU CRÉDIT MUTUEL NORD EUROPE – Administrateur
Michel HEDIN		
En France	Administrateur	CAISSE FÉDÉRALE DU CRÉDIT MUTUEL NORD EUROPE (SA Coopérative) Lille
	Membre du conseil de surveillance	CAISSE DE CRÉDIT MUTUEL D'ÉTAPLES (Société Coopérative) GROUPE LA FRANÇAISE (SA)
Philippe LELEU		
En France	Administrateur	CAISSE FÉDÉRALE DU CRÉDIT MUTUEL NORD EUROPE (SA Coopérative) Lille
	Président	CAISSE DE CRÉDIT MUTUEL DE DESVRES (Société Coopérative)
Catherine LETELLIER		
En France	Administrateur	CAISSE FÉDÉRALE DU CRÉDIT MUTUEL NORD EUROPE (SA Coopérative) Lille – Vice-Présidente
	Membre du conseil de surveillance	NORD EUROPE ASSURANCES (SA) Paris
	Présidente	CAISSE DE CRÉDIT MUTUEL DE MERU (Société Coopérative)
Patrick LIMPENS		
En France	Administrateur	CAISSE FÉDÉRALE DU CRÉDIT MUTUEL NORD EUROPE (SA Coopérative) Lille
	Président	CAISSE DE CRÉDIT MUTUEL DE SAINT QUENTIN (Société Coopérative)
	Membre du conseil de surveillance	NORD EUROPE ASSURANCES (SA) Paris
	Gérant	SCI RÉSIDENCE DE RÉMICOURT (SCI) co-gérant
Jacques PETIT		
En France	Administrateur	CAISSE FÉDÉRALE DU CRÉDIT MUTUEL NORD EUROPE (SA Coopérative) Lille
	Président	CAISSE DE CRÉDIT MUTUEL DE MARQUION (Société Coopérative)
	Membre du conseil de surveillance	BANQUE COMMERCIALE DU MARCHE NORD EUROPE (SA) Lille
	Gérant	SCI FLANDRES ARTOIS (SCI) Arras
		SCI BOLDODUC (SCI) Arras SCI PETIT (SCI) Arras
Nathalie POLVECHE		
En France	Administrateur	CAISSE FÉDÉRALE DU CRÉDIT MUTUEL NORD EUROPE (SA Coopérative) Lille
	Président	CAISSE DE CRÉDIT MUTUEL D'AVION (Société Coopérative)
Francis QUEVY		
En France	Administrateur	CAISSE FÉDÉRALE DU CRÉDIT MUTUEL NORD EUROPE (SA Coopérative) Lille – Vice-Président
	Président	CAISSE DE CRÉDIT MUTUEL DE FRIVILLE ESCARBOTIN (Société Coopérative)
	Membre du conseil de surveillance	BANQUE COMMERCIALE DU MARCHE NORD EUROPE (SA) Lille
		GROUPE LA FRANÇAISE (SA) Paris
Gérant	SCI IKD CENTRE DE SOINS (SCI)	
Fabienne RIGAUT		
En France	Administrateur	CAISSE FÉDÉRALE DU CRÉDIT MUTUEL NORD EUROPE (SA Coopérative) Lille
	Président	NORD EUROPE ASSURANCES (SA) Paris CAISSE DE CRÉDIT MUTUEL DE LE QUESNOY (Société Coopérative)
Christine THYBAUT		
En France	Administrateur	CAISSE FÉDÉRALE DU CRÉDIT MUTUEL NORD EUROPE (SA Coopérative) Lille
	Président	CAISSE SOLIDAIRE DU CRÉDIT MUTUEL NORD EUROPE (Société Coopérative) Lille CAISSE DE CRÉDIT MUTUEL DE HAZEBROUCK (Société Coopérative)
Jacques VANBREMEERSCH		
En France	Administrateur	CAISSE FÉDÉRALE DU CRÉDIT MUTUEL NORD EUROPE (SA Coopérative) Lille
	Président	CAISSE DE CRÉDIT MUTUEL DE STEENVOORDE (Société Coopérative)

● Comité de direction au 30 avril 2015

Directeur Général :	Éric CHARPENTIER
Directeur Général Délégué, chargé de l'Exploitation :	Christian NOBILI
Directeur Général Adjoint - Ressources :	Denis VANDERSCHULDEN
Secrétaire Général :	Nicolas SALMON
Directeur Central - Comptabilité et Contrôle de Gestion :	Florence DESMIS
Directeur Financier :	Christian DESBOIS
Directeur des Risques :	José DRUON
Secrétaire du Comité de Direction :	Jérôme PAVIE
Conseiller de la Direction Générale :	Alexandre SAADA
Inspecteur Général :	Vincent GOSSEAU
Commissaires aux Comptes :	DELOITTE et MAZARS

Le Comité de direction est présidé par le Directeur Général qui dispose des pouvoirs les plus étendus pour gérer le Groupe CMNE, dans le cadre de la stratégie arrêtée par les Conseils d'administration fédéraux.

Il se réunit une fois par semaine et s'appuie sur les travaux réalisés par plusieurs comités spécialisés :

- Le **Comité financier de Groupe** gère les risques de taux et de liquidité. Il est relayé par des comités financiers trimestriels ou semestriels au niveau des entités financières du Groupe.
- Le **Comité grands risques** examine chaque trimestre les risques supérieurs à un seuil défini par la direction générale par entité et de façon consolidée.
- Le **Comité de développement** propose des évolutions tarifaires, gère la gamme de produits et services et pilote les plans d'actions commerciales.
- Le **Comité d'amélioration de la performance** est chargé d'élaborer et de suivre le budget ainsi que de proposer des réductions de coûts.

Chaque mois, le Comité Exécutif, composé du Comité de direction de la Caisse Fédérale et des responsables des pôles du Groupe, se réunit pour traiter de tous les sujets à caractère transversal, des projets majeurs de chaque pôle et, plus généralement, de l'activité et des résultats.

Composition du Comité de direction et mandats

● Mandats et fonctions des mandataires sociaux

Éric CHARPENTIER			
En France	Directeur général	CAISSE FÉDÉRALE DU CRÉDIT MUTUEL NORD EUROPE (SA COOPÉRATIVE) Lille	
	Président du conseil d'administration	ACMN Vie (SA) Paris Bail Actea (SA) Arras	
	Président du conseil de surveillance	LA FRANÇAISE AM Finance Services (SAS) Paris LA FRANÇAISE Real Estate Managers (SAS) Paris	
	Membre du conseil de surveillance	BANQUE COMMERCIALE DU MARCHÉ NORD EUROPE (SA) Lille - Vice-Président	
		GROUPE LA FRANÇAISE (SA) Paris - Vice-Président	
		LA FRANÇAISE ASSET MANAGEMENT (SAS) Paris (<i>ex-La Française des Placements</i>)	
		NORD EUROPE ASSURANCES (SA) Paris - Vice-Président	
		LFP PIERRE (SCPI) Paris	
	UFG PIXEL 1 (SCPI) Paris		
	Représentant permanent	ACM IARD (SA) Strasbourg - CAISSE FÉDÉRALE DU CRÉDIT MUTUEL NORD EUROPE (Administrateur)	
CCCM PARIS (SA Coopérative) Paris - CAISSE FÉDÉRALE DU CRÉDIT MUTUEL NORD EUROPE (Administrateur)			
ACMN IARD (SA) Lille - NORD EUROPE ASSURANCES (Administrateur)			
NORD EUROPE LEASE (SA) Lille - CAISSE FÉDÉRALE DU CRÉDIT MUTUEL NORD EUROPE (Administrateur)			
CMNTEL (SAS) Lille - CAISSE FÉDÉRALE DU CRÉDIT MUTUEL NORD EUROPE (Membre du Comité de Direction)			
COURTAGE CRÉDIT MUTUEL NORD EUROPE (SAS) Lille - NORD EUROPE ASSURANCES (Membre du Comité de la Présidence)			
EURO INFORMATION (SAS) Strasbourg - CAISSE FÉDÉRALE DU CRÉDIT MUTUEL NORD EUROPE (Membre du Comité de Direction)			
LA FRANÇAISE INVESTMENT SOLUTIONS (SAS) Paris - GROUPE LA FRANÇAISE (Membre du Conseil de Surveillance)			
VIE SERVICES (SAS) Paris - NORD EUROPE ASSURANCES (Membre du Comité de Direction)			
À l'étranger		Président du conseil d'administration	BEOBANK (SA) Belgique BKCP BANK (SA) Belgique (<i>ex-Crédit Professionnel SA</i>) BKCP IMMO IT Belgique (<i>ex-BKCP SCRL</i>) NORD EUROPE LIFE LUXEMBOURG (SA) Luxembourg NORTH EUROPE LIFE BELGIUM (SA) Belgique
	Administrateur	CRÉDIT MUTUEL NORD EUROPE BELGIUM (SA) Belgique et Président du Comité de Direction	
	Membre du conseil de surveillance	LA FRANÇAISE BANK (SA) Luxembourg	
	Représentant permanent	SOFIMPAR (SA) Belgique - CAISSE FÉDÉRALE DU CRÉDIT MUTUEL NORD EUROPE (Administrateur)	
		MOBILEASE (SA) Belgique - BANQUE COMMERCIALE DU MARCHÉ NORD EUROPE (Administrateur)	
		OBK BANK Belgique - CRÉDIT PROFESSIONNEL SA (Administrateur)	
	Christian NOBILI		
	En France	Directeur général délégué	CAISSE FÉDÉRALE DU CRÉDIT MUTUEL NORD EUROPE (SA Coopérative) Lille
		Administrateur	Bail Actea (SA) Arras
		Membre du conseil de surveillance	BANQUE COMMERCIALE DU MARCHÉ NORD EUROPE (SA) Lille
Membre du comité de direction		CMNTEL (SAS) Lille	
Représentant permanent		ACMN IARD (SA) Lille - CAISSE FÉDÉRALE DU CRÉDIT MUTUEL NORD EUROPE (Administrateur)	
		ACMN VIE (SA) Paris - CAISSE FÉDÉRALE DU CRÉDIT MUTUEL NORD EUROPE (Administrateur)	
		GROUPE LA FRANÇAISE (SA) Paris	
		CAISSE FÉDÉRALE DU CRÉDIT MUTUEL NORD EUROPE (Membre du Conseil de Surveillance)	
		NORD EUROPE ASSURANCES (SA) Paris	
		CAISSE FÉDÉRALE DU CRÉDIT MUTUEL NORD EUROPE (Membre du Conseil de Surveillance)	
	VIE SERVICES (SAS) Paris - ACMN VIE (membre du comité de Direction)		
	LA FRANÇAISE ASSET MANAGEMENT (<i>ex-LA FRANÇAISE DES PLACEMENTS</i>) (SAS) Paris		
CAISSE FÉDÉRALE DU CRÉDIT MUTUEL NORD EUROPE (Membre du Conseil de Surveillance)			
À l'étranger	Administrateur	LA FRANÇAISE AM Finance Services (SAS) Paris	
		CAISSE FÉDÉRALE DU CRÉDIT MUTUEL NORD EUROPE (Membre du Conseil de Surveillance)	
		LA FRANÇAISE Real Estate Managers (SAS) Paris	
	Représentant permanent	CAISSE FÉDÉRALE DU CRÉDIT MUTUEL NORD EUROPE (Membre du Conseil de Surveillance)	
		LA FRANÇAISE Real Estate Managers (SAS) Paris	
		CAISSE FÉDÉRALE DU CRÉDIT MUTUEL NORD EUROPE (Membre du Conseil de Surveillance)	
		COURTAGE CRÉDIT MUTUEL NORD EUROPE (SAS) Lille	
		CAISSE FÉDÉRALE DU CRÉDIT MUTUEL NORD EUROPE (Membre du Comité de la Présidence)	
		BEOBANK (SA) Belgique	
		BKCP BANK (SA) Belgique	
CMNE BELGIUM (SA) Belgique			
Représentant permanent	NORD EUROPE LIFE Luxembourg (SA) Luxembourg		
	CAISSE FÉDÉRALE DU CRÉDIT MUTUEL NORD EUROPE (Administrateur)		

Mesdames, Messieurs,

Conformément aux dispositions de l'article L.225-37 du code de commerce, le Président du Conseil d'administration rend compte dans un rapport :

- des conditions de préparation et d'organisation des travaux de votre Conseil d'administration,
- des procédures de contrôle interne mises en place,
- des éventuelles limitations apportées aux pouvoirs du Directeur Général.

J'ai l'honneur de vous présenter ce rapport qui a été finalisé, sous mon autorité, sur la base des travaux des responsables de l'Inspection Générale, du Contrôle Permanent et du Contrôle de Conformité.

Conformément à l'article 26-5 de la loi du 3 juillet 2008, ce rapport a été soumis à l'approbation du Conseil d'administration du 23 mars 2015.

I – Conditions de préparation et d'organisation des travaux du Conseil d'administration

1 – Présentation du Conseil d'administration

À la date de clôture de l'exercice 2014, la composition du Conseil d'administration de la Caisse Fédérale du Crédit Mutuel Nord Europe était la suivante :

Président :	Philippe VASSEUR
Vice-présidents :	Catherine LETELLIER, André HALIPRE, Francis QUEVY et Maurice TOME
Secrétaire :	Michel HEDIN
Administrateurs :	Jean-Louis BOUDET, Dominique BUR, Jean-Marc BRUNEAU, Christine DEBOUBERT, Philippe LELEU, Patrick LIMPENS, Bertrand OURY, Jacques PETIT, Nathalie POLVECHE, Fabienne RIGAUT, Christine THYBAUT et Jacques VANBREMEERSCH
Présidents honoraires :	Gérard AGACHE et Elie JONNART

2 – Organisation et préparation des travaux du Conseil d'administration

Le Conseil d'administration

Il détient ses pouvoirs des statuts et du règlement général de fonctionnement. En tant que de besoin, les codes de déontologie et de bonne conduite, concernant notamment la prévention et le traitement des situations irrégulières des élus, viennent compléter les règles de fonctionnement applicables à l'organe de surveillance.

Il arrête la stratégie du Groupe sur la base des propositions qui lui sont soumises par la Direction Générale. Il en contrôle la mise en œuvre. Il est élu par les 154 caisses locales qui disposent chacune d'un Conseil d'administration, composé de membres élus par les sociétaires en assemblée générale selon le statut coopératif « un homme, une voix ». Certains de ses membres participent également aux conseils des sociétés holding du Groupe : BCMNE, CMNE Belgium, Nord Europe Assurances et Groupe La Française.

Un Bureau,

Il est composé de 7 membres, s'est réuni 5 fois durant l'année. C'est une instance de concertation, notamment sur des dossiers soumis ensuite au Conseil d'administration.

Le Conseil d'administration a donné délégation à 4 comités spécialisés :

- le **Comité d'audit**, présidé par le Président de la Fédération du CMNE, est composé de quatre autres administrateurs fédéraux. Le Directeur Général, le Directeur Général Délégué, l'Inspecteur Général, le Secrétaire Général, le Directeur des Risques Groupe et des membres du Comité de Direction assistent également aux réunions. Les Commissaires aux Comptes sont également présents au Comité d'Audit lors de l'examen des comptes sociaux individuels et consolidés.

Un règlement intérieur définit son fonctionnement et sa mission. Le comité s'est réuni 8 fois et ses travaux ont porté notamment sur :

- le suivi des évolutions réglementaires,
 - la validation du programme annuel d'audit de l'Inspection Générale et des moyens tant humains que techniques qui y sont consacrés,
 - le résultat des missions menées par l'Inspection Générale, tant au niveau des caisses locales que des services fédéraux ou des filiales, ainsi que le suivi des recommandations formulées,
 - l'examen des comptes sociaux et consolidés,
 - l'examen des travaux des Commissaires aux Comptes.
- le **Comité des risques**, présidé par le Président de la Fédération du CMNE, sa composition est identique à celle du Comité d'audit. Son fonctionnement et sa mission sont également définis par un règlement intérieur et il s'est réuni 4 fois au cours de l'année 2014.

Ses travaux ont notamment porté sur la validation des plans annuels des directions de la conformité et du contrôle permanent ainsi que sur le suivi des travaux menés par ces directions et la direction des risques groupe.

En particulier :

- en matière de contrôle permanent, synthèse des travaux d'Asset Quality Review (AQR) et stress tests préalables à la mise en œuvre du Mécanisme de Supervision Unique des banques sous l'égide de la BCE,
 - en matière de contrôle de conformité, la centralisation des dysfonctionnements, la synthèse des déclarations de soupçons effectuées qui montre une appropriation croissante du dispositif LAB par le réseau des caisses locales, la mise en œuvre opérationnelle de la réglementation FATCA au 1^{er} juillet,
 - en matière de contrôle des risques, la synthèse du risque opérationnel et des sinistres encourus ainsi que celle du risque crédit et du risque de marché.
- le **Comité de Crédit fédéral** qui statue 2 fois par mois sur les dossiers d'un montant unitaire supérieur à 600 000 euros ou faisant l'objet de conditions dérogatoires aux règles édictées par la Fédération. Un règlement intérieur définit son fonctionnement et sa mission.
 - le **Comité des Rémunérations**, composé du Président de la Fédération et des Vice-Présidents, il se réunit au moins une fois par an pour déterminer la rémunération globale des dirigeants effectifs de la caisse fédérale. Il prend également connaissance de la rémunération des principaux cadres de direction et fixe les principes de la rémunération des dirigeants effectifs des principales sociétés du Groupe. Son fonctionnement est régi par un règlement intérieur.

2.1 - Réunions du Conseil d'administration :

Le Conseil d'administration s'est réuni 10 fois, une fois par mois, sauf en août et en septembre. Le taux de participation de 81 % traduit la forte implication des administrateurs. La durée moyenne des réunions est de deux heures trente.

- Les ordres du jour ont comporté systématiquement un point sur la conjoncture et le contexte institutionnel, sur les résultats d'activité et le suivi des risques dans le domaine du crédit. Un point régulier sur l'évolution des marchés et l'impact pour le CMNE est également présenté aux Administrateurs.
- Le Conseil s'est également prononcé sur l'évolution de l'offre commerciale.
- Le Conseil a pris connaissance des actualisations trimestrielles des résultats prévisionnels de gestion de l'exercice en cours.
- Les autres sujets principaux portés à l'ordre du jour des réunions :

Le 27 janvier

- Bilan des activités du Comité d'Audit et des Risques au 2^{ème} semestre 2013
- Présentation du plan d'audit Groupe pour 2014
- Présentation de l'avancement de la mission Asset Quality Review (AQR)

Le 24 février

- Présentation du rapport annuel d'activités 2013 du Groupe CMNE
- Présentation des comptes sociaux et globalisés arrêtés au 31 décembre 2013 en présence des Commissaires aux Comptes. Après avoir entendu leur rapport, le Conseil a arrêté

les comptes sociaux et globalisés de la Caisse Fédérale, de la Fédération et des caisses locales. Ces comptes avaient été présentés préalablement au Comité d'audit.

Le 24 mars

- Présentation des prévisions 2014 du pôle Bancassurance France
- Présentation du plan d'actions 2014 du Groupe CMNE
- Présentation des comptes consolidés arrêtés au 31 décembre 2013 en présence des Commissaires aux Comptes. Après avoir entendu leur rapport, le Conseil a arrêté les comptes consolidés du Groupe. Ces comptes avaient été présentés préalablement au Comité d'audit. Examen des rapports sur le contrôle interne et la mesure de la surveillance des risques. Le Président a également présenté son rapport sur les travaux du Conseil en 2013 et les procédures de contrôle interne, notamment dans les domaines financier et comptable.
- Préparation des Assemblées Générales annuelles du 15 Mai 2014

Le 28 avril

- Présentation du reporting Bâle II et de la gestion de bilan au 31 décembre 2013

Le 15 mai

- Élection du Président du Conseil d'administration, des vice-Présidents et des membres du Bureau

Le 23 juin

- Évolution des structures du Groupe CMNE
- Information sur la mission AQR

Le 29 juillet

- En présence des Commissaires aux Comptes, présentation des comptes consolidés du Groupe au 30 juin 2014 et actualisation des prévisions de résultats globalisés 2014 (sur base du 30 juin)
- Rapport semestriel d'activité
- Synthèse d'activité du 1^{er} semestre pour les comités d'audit et des risques.

Le 13 octobre

- Reporting sur la gestion de bilan au 1^{er} semestre
- Information sur la mesure du capital économique (Processus ICAAP)
- Note d'orientation du pôle bancassurance France pour 2015 et Plan d'Action Commercial

Le 24 novembre

- Information sur les prévisions de résultats 2014 actualisées au 30 septembre
- Reporting Bâle II au 30 Juin
- Point sur l'actualité réglementaire et fiscale et les incidences qui en découlent pour le CMNE

Le 15 décembre

- Bilan du chantier NCA
 - Information sur la réorganisation Réseau
 - Point d'information sur les filiales
 - Synthèse des notes de cadrage du PMT 2020
- Toutes les réunions ont satisfait, sur première convocation, aux conditions de quorum et de majorité requises par les statuts.

- Les comptes rendus des réunions du Conseil d'administration sont validés à la réunion suivante. Cette validation confirme une retranscription fidèle du contenu des travaux.
- Le Comité d'entreprise a toujours été représenté.

2.2 – Envoi des documents de travail :

- Les membres du Conseil d'administration ont reçu toutes les informations nécessaires à l'accomplissement de leur mission selon un calendrier prédéterminé.

Les supports numérisés sont envoyés par mail. Un dossier papier complet est remis à chaque Administrateur au moment du Conseil.

- Les documents et informations fournis, nécessaires à la mission des administrateurs, sont principalement les suivants :
 - la note d'actualités,
 - la note mensuelle d'activité,
 - le suivi mensuel des risques,
 - les comptes sociaux et les comptes consolidés,
 - les propositions sur les nouvelles conditions des produits et services,
 - les notes de présentation sur les sujets soumis à l'approbation des membres du Conseil,
 - les supports écrits publiés sous la forme de commentaire des présentations PowerPoint faites en séance.

L'ensemble des participants aux réunions du Conseil d'administration est tenu à une obligation de confidentialité et de discrétion, s'agissant des informations communiquées ou reçues dans le cadre de ces réunions.

3 – Les pouvoirs du Directeur Général et du Directeur Général Délégué

Conformément à la pratique constante du Groupe qui distingue les responsabilités d'orientation, de surveillance et de contrôle, d'une part, et les responsabilités de direction effective, d'autre part, les fonctions de Président et de Directeur Général sont dissociées.

Lors de la réunion du 24 avril 2006, le Conseil d'administration a nommé Directeur Général, à compter du 1^{er} juin 2006, Monsieur Éric CHARPENTIER et lui a attribué tous pouvoirs pour agir seul au nom et pour le compte de la Caisse Fédérale du Crédit Mutuel Nord Europe.

Lors de la réunion du 21 janvier 2008, le Conseil d'administration a nommé Directeur Général Délégué, à compter du 1^{er} février 2008, Monsieur Christian NOBILI qui dispose des mêmes pouvoirs que le Directeur Général.

II – Procédures de contrôle interne

1 – Dispositif de contrôle interne

Le contrôle interne est un processus, défini et mis en œuvre par le Conseil d'administration, le management et le personnel de l'entreprise, visant à fournir une assurance raisonnable quant à la réalisation des objectifs suivants :

- fiabilité de l'information comptable et financière,
- efficacité et efficience de la conduite des opérations de l'entreprise,
- protection des actifs de l'organisation,
- respect des lois et des réglementations.

Dans ce cadre, le Conseil d'administration est informé de l'organisation, de l'activité et des résultats du dispositif général de contrôle interne. Il approuve les limites de risque du CMNE, notamment à travers le document « politique de gestion des risques » et est informé de l'utilisation de ces limites.

1.1 – L'environnement de contrôle

- Les référentiels externes :
 - La Caisse Fédérale évolue dans un environnement très réglementé et doit respecter notamment l'arrêté du 3 novembre 2014 relatif au contrôle interne, qui a parachevé la transcription en droit français de la Directive CRD IV et du Règlement européen CRR de juin 2013 et celui publié à la même date relatif aux conglomerats financiers.
 - Elle est assujettie aux obligations réglementaires et de reporting qui s'appliquent aux établissements de crédit (ratios réglementaires, rapport annuel de contrôle interne...).
 - Elle est soumise aux contrôles des organes de réglementation bancaire et des assurances (Autorité de Contrôle Prudentiel

et de Résolution) et des marchés financiers (Autorité des Marchés Financiers).

- Elle est soumise également au contrôle de la Confédération Nationale du Crédit Mutuel en application de la Décision de Caractère Général relative à l'organisation du contrôle au sein du Crédit Mutuel.
- Les référentiels internes :
 - Statuts.
 - Règlement Général de Fonctionnement et Règlement Financier.
 - Règlements intérieurs des différents comités.
 - Charte du contrôle interne du Groupe, Charte du contrôle périodique, Charte de la conformité, Charte des activités financières.
 - Codes de déontologie et de bonne conduite.
 - Politique de gestion des risques.
 - Définition des missions des directions et des fonctions sous forme d'organigrammes.
 - Recueil des pouvoirs.

1.2 – Les acteurs ou structures exerçant des activités de contrôle

Conformément aux prescriptions réglementaires des organes de tutelle et aux normes établies par la Confédération Nationale du Crédit Mutuel, le dispositif de contrôle interne du CMNE s'applique à l'ensemble des entités du Groupe, établissements de crédit et filiales non bancaires.

La Direction des Risques Groupe pour le contrôle permanent et le contrôle des risques, le Secrétariat Général pour le contrôle de conformité, exercent la tutelle des directions ou fonctions correspondantes au sein des filiales, en plus de l'exercice direct de leur rôle de contrôleur pour les pôles Bancassurance France et Entreprises. Ces deux directions centrales s'assurent de la cohérence des actions entreprises dans les différentes entités du Groupe par des réunions thématiques bilatérales.

Afin de mener l'ensemble des missions de contrôle interne, le Groupe dispose de 156 collaborateurs qui se répartissent ainsi :

	Contrôle permanent, contrôle de conformité et des risques	Contrôle périodique
Caisse Fédérale	28	43
Filiales	73	12
TOTAL	101	55

Le périmètre de contrôle interne couvre les 6 pôles d'activité : Bancassurance France, Bancassurance Belgique, Entreprises, Assurances, Gestion pour compte de tiers, Services et activités diverses. Au regard de ses propres réglementations, chaque pôle d'activité adapte et met en place son organisation de contrôle.

1.2.1 - Le contrôle permanent et le contrôle de la conformité sont assurés de la façon suivante :

- le contrôle de 1^{er} niveau est effectué dans les entités opérationnelles sous la responsabilité directe de leur hiérarchie,
- le contrôle permanent de 2^{ème} niveau est réalisé par des structures distinctes des entités opérationnelles et organisé autour :
 - de structures centrales : une direction du contrôle permanent à laquelle est rattaché le responsable de la sécurité des systèmes d'information, une direction du contrôle de la conformité et une direction des risques,
 - de structures de contrôle permanent et de la conformité dans les différents pôles du Groupe (Assurances, Bancassurance Belgique, Entreprises, Gestion pour compte de tiers) ; des liens fonctionnels sont établis entre les directions centrales et les structures de contrôle des pôles.

1.2.2 - Le contrôle périodique

De 3^{ème} niveau, est placé sous la responsabilité de l'Inspecteur Général qui intervient sur l'ensemble des entités du Groupe : réseau, services fédéraux et sociétés du Groupe.

L'Inspecteur Général certifie les comptes sociaux des caisses locales. La certification des comptes sociaux des caisses locales dont le total de bilan est supérieur à 450 millions d'euros fait l'objet d'une procédure spécifique impliquant une validation par l'Inspection Confédérale.

Il participe aux Comités d'audit en France, en Belgique et au Luxembourg. Il est membre de la commission de propositions des niveaux de délégation d'octroi de crédit donnés chaque année aux responsables du réseau bancassurance France. Il participe aux réunions du Comité de contrôle permanent et de la conformité.

Le contrôle périodique se compose de deux directions: l'une dédiée au Réseau et l'autre aux Métiers.

1.3 – Les dispositifs de contrôle

1.3.1 – Contrôle permanent et contrôle de la conformité

Les principaux dispositifs mis en œuvre par les directions du contrôle permanent et du contrôle de la conformité du CMNE sont indiqués ci-dessous.

En matière de contrôle permanent, il s'agit des procédures et méthodes :

- de contrôle interne des entités opérationnelles (réseau et services fédéraux), organisées et formalisées dans des applications dédiées (portails de contrôle interne),
- d'analyse et de revue des contrôles internes réalisés par les entités opérationnelles,
- de contrôle permanent de 2^{ème} niveau (contrôles réalisés directement par la direction du contrôle permanent) suivant un processus formalisé et organisé par domaine (activités de marché, crédits, comptabilité, sécurité des systèmes d'information, gestion des risques opérationnels...),
- de suivi de la sécurité des moyens de paiement,
- de suivi de la sécurité des systèmes d'information,
- d'évaluation des prestataires externes essentiels,
- de suivi et d'analyse des sinistres opérationnels significatifs.

En matière de conformité :

– Les procédures d'examen de la conformité

La direction du contrôle de la conformité a été consultée pour 32 dossiers relatifs à des nouveaux produits ou des modifications significatives apportées à des produits existants. Elle a émis 5 avis de conformité. Pour 16 dossiers, l'examen des informations fournies n'a pas nécessité le lancement de la procédure mais des recommandations ont néanmoins été formalisées. Enfin, 4 dossiers n'ont nécessité ni avis ni recommandation.

– Le dispositif de remontée et de suivi des dysfonctionnements

La procédure de centralisation des dysfonctionnements, commune aux pôles Bancassurance France et Entreprises, n'a fait remonter que deux dysfonctionnements en 2014 qui sont en cours de traitement car ils nécessitent l'adaptation d'outils informatiques.

– La lutte anti-blanchiment

Grâce à l'exploitation de bases de données communes à l'ensemble du Groupe Crédit Mutuel–CIC et à la mise en place d'un système d'échange d'information sur les déclarations de soupçon pour tous les déclarants TRACFIN opérant sous le système d'Euro Information, la lutte anti-blanchiment au sein du CMNE a encore gagné en efficacité.

En 2014, de nombreuses actions de sensibilisation et de formation des collaborateurs ont été menées, notamment au sein des Espaces Conseils Professionnels ainsi que sur la thématique des flux internationaux.

1.3.2 – Contrôle périodique

Pour les caisses locales, la mesure de l'efficacité des dispositifs de contrôle interne mis en place par les responsables de point de vente, est effectuée régulièrement, au travers soit de révisions, soit de missions thématiques.

Pour les services fédéraux, les dispositifs sont organisés autour des missions de contrôle thématique, d'évaluation de contrôle interne et de suivi des recommandations.

Quant aux sociétés du Groupe, si chacune d'elles est responsable de la mise en place de son système de contrôle interne, de son animation et de son actualisation, une équipe de 3 auditeurs dédiée au contrôle des métiers de l'assurance et de la gestion a été constituée à Paris.

L'Inspection Générale effectue ses travaux sur la base de méthodologies formalisées et d'outils informatiques dont l'adéquation est revue régulièrement. Un référentiel de contrôle des caisses locales est mis en place.

Un plan de contrôle annuel est élaboré et présenté par l'Inspecteur Général à l'approbation de la Direction Générale et du Comité d'audit. Il est organisé de telle façon que l'ensemble des risques soit contrôlé sur une période maximale de quatre ans.

Les missions du contrôle périodique auprès du réseau ont consisté en :

- 32 missions de révision concernant 49 points de vente et 7 Espace Conseil,
- 3 missions thématiques ont permis d'analyser la gestion des comptes inactifs, le traitement des ordres de virement de fonds, la bonne adéquation des moyens aux missions des Délégations Fédérales.

Par ailleurs, le contrôle périodique a mené 34 missions auprès des métiers dont 31 dans les filiales.

1.4 – L'organisation du contrôle interne de l'activité exercée à l'étranger

1.4.1 Les principaux acteurs et dispositifs de contrôle en Belgique

Le contrôle interne est organisé de la façon suivante :

- Le contrôle de 1^{er} niveau effectué dans les entités opérationnelles sous la responsabilité directe de la hiérarchie. Les agences suivent une procédure de contrôle interne régulièrement actualisée. Le système de contrôle interne des services du siège repose sur les contrôles hiérarchiques, la séparation des fonctions et des contrôles automatisés.
- Les fonctions dédiées au contrôle interne :
 - Le Contrôle permanent chargé notamment d'organiser, de renforcer, et d'évaluer le fonctionnement des contrôles de 1^{er} niveau,
 - Le Compliance officer chargé de la mise en œuvre des dispositifs de conformité (analyse des risques de non-conformité, politique d'acceptation de nouveaux clients, code de déontologie, dispositifs de lutte contre le blanchiment de capitaux et le financement du terrorisme...),
 - Le Contrôle périodique : les départements d'audit interne des deux entités du Groupe CMNE en Belgique réalisent leurs missions dans le cadre d'un planning pluriannuel basé sur l'analyse des risques et validé par les Comités de direction respectifs. Les inspections des agences sont réalisées par les services d'audit avec une méthodologie qui s'appuie sur une check-list de points de vérification et qui fait l'objet d'une révision régulière. Un reporting semestriel des missions est communiqué aux Comités de direction des entités. C'est dans

ce cadre que 11 missions d'audit ont été menées dans les services centraux de Crédit Professionnel SA et 9 autres dans ceux de Beobank, complétées par près de 110 visites dans le réseau Beobank et 92 dans le réseau du Crédit Professionnel.

- Un Comité d'Audit assiste le Conseil d'administration des entités du pôle bancassurance en Belgique. Il examine notamment les résultats issus des missions de contrôle, le suivi des recommandations, les rapports relatifs à la mesure et à la surveillance des risques, l'arrêt des comptes en présences des Commissaires aux Comptes.

1.4.2 Les principaux acteurs et dispositifs de contrôle au Luxembourg

Le contrôle interne de La Française Bank est organisé de la façon suivante :

- Le contrôle de 1^{er} niveau effectué dans les unités opérationnelles sous la responsabilité directe de la hiérarchie, avec une formalisation mensuelle des contrôles réalisés dans chaque service.
- Les fonctions dédiées de contrôle interne :
 - Le Risk manager chargé notamment d'identifier et d'évaluer les risques, de contribuer à la mise en œuvre et au suivi des contrôles de 1^{er} niveau,
 - Le Compliance officer chargé de la mise en œuvre des dispositifs de conformité (analyse des risques de non-conformité, contrôle exhaustif des ouvertures de comptes, dispositifs de lutte contre le blanchiment de capitaux et le financement du terrorisme...),
 - Le Contrôle périodique est assuré par l'Inspection Contrôle Audit du Groupe CMNE dans le cadre d'une prestation de service déléguée par le Groupe La Française, maison mère de La Française Bank.

Le Conseil d'administration de La Française Bank est assisté dans ses travaux par un Comité d'Audit et des Comptes.

1.5 – L'organisation du contrôle interne des activités essentielles externalisées

Dans le cadre de la politique de contrôle du Groupe appliquée aux prestations essentielles externalisées, les directions du contrôle permanent et de la conformité veillent à la conformité de la politique définie et évaluent son application.

Le processus de contrôle intègre une évaluation annuelle pilotée par la direction du contrôle permanent. Cette évaluation a pour objectifs de s'assurer du respect de la réglementation, de la qualité et de la continuité des prestations.

1.6 – Les dispositifs de mesure et de surveillance des risques

1.6.1- Risque de crédit ou de contrepartie

- Les systèmes de notation sont contrôlés au niveau national. Dans ce but, une procédure de suivi des algorithmes a été élaborée par la cellule de suivi des notations comportant l'ensemble des analyses nécessaires à la mesure de la performance des modèles. Chaque fédération de Crédit Mutuel a la possibilité de se situer par rapport à la performance nationale d'un algorithme déterminé. Les divergences significatives éventuellement constatées sont analysées.

La notation interne est intégrée au CMNE de façon très opérationnelle. L'élaboration de la proposition commerciale d'un taux de crédit inclut cette donnée.

La notation fait l'objet de différents tableaux de bord à destination des instances dirigeantes et des comités de suivi des risques.

- La sélection des crédits s'opère suivant des règles d'appréciation des risques appliquées dès l'instruction des dossiers à partir de normes internes fixées et d'un système de délégation a priori et placé sous contrôle automatisé. L'appréciation du risque et la documentation des dossiers de crédit s'opèrent dans le cadre de procédures visant à analyser et à conserver les éléments récents relatifs à la situation économique et financière du bénéficiaire. Les dossiers, tant pour les particuliers que pour les professionnels et le marché de l'agriculture, sont constitués en appliquant les dispositions du règlement interne des crédits. Le contrôle de l'application des règles d'analyse des dossiers de financement est réalisé par les responsables des points de vente dans le cadre du contrôle interne. Dans le cadre de ses missions « réseau », l'Inspection Générale s'assure également de l'efficacité du contrôle et de l'application effective des normes fédérales.
- Un système de délégation par niveau permet au Directeur Général, sur proposition d'une commission d'attribution réunie au 1^{er} trimestre de chaque année, d'octroyer à chacun des collaborateurs concernés un niveau de délégation d'avis technique. Cette délégation est complétée par un pouvoir attribué par le Conseil d'administration des caisses locales.
- La rentabilité des opérations de crédit est examinée dans le cadre des procédures d'octroi des crédits qui intègrent un circuit de décision sur les conditions de taux dérogatoires. La Direction du Contrôle de Gestion et de la Prévision et la Fonction Gestion actif passif, dont les travaux sont complémentaires, assurent la surveillance, la prévision et le pilotage en matière de marge.
- En ce qui concerne l'évolution de la qualité des engagements, le déclassé des crédits en créances douteuses selon les critères réglementaires est réalisé de façon automatique en intégrant le principe de contagion. Le provisionnement, calculé par les systèmes suivant le type de créance et la nature des garanties, est actualisé et comptabilisé chaque fin de mois. Un reporting sur la mesure et l'évolution des risques est effectué régulièrement auprès de la Direction Générale et du Conseil d'administration fédéral. Le suivi de la qualité des engagements est également réalisé par le Contrôle périodique réseau lors des missions de révision, d'audit thématique ou de contrôle des bilans.
- Une mesure des risques suivant des répartitions sectorielles et par notation interne est effectuée par des analyses spécifiques menées sur les quatre marchés principaux que sont les particuliers, les professionnels, les agriculteurs et les entreprises.
- Le Conseil d'administration de la Caisse Fédérale approuve chaque année un document de référence sur la politique des risques au sein du Groupe. Les administrateurs ont fixé les limites de risque de contrepartie pour l'ensemble du Groupe

CMNE, qu'il s'agisse des opérations de la salle des marchés, du pôle Entreprises ou des compagnies d'assurance.

1.6.2- Risque de concentration

La mesure des risques à l'égard d'une contrepartie ou d'un ensemble de contreparties est assurée par le Comité Grands Risques du CMNE qui analyse et surveille chaque trimestre les risques supérieurs à un seuil défini par la Direction Générale, unitairement et globalement, pour chaque entité financière du Groupe.

1.6.3- Risque de marché

Le risque de marché est inhérent à l'ensemble des opérations effectuées par la Direction Finance Trésorerie dans le cadre de la gestion pour compte propre du CMNE. Ces opérations, effectuées dans un cadre précis défini par le comité financier, font l'objet d'un reporting mensuel à ce même comité.

Ce reporting, établi par la Direction des risques, permet de mesurer les risques de taux, de liquidité et de contrepartie associés à cette gestion ainsi que la marge qui en résulte et sa sensibilité à l'évolution des taux. Il permet également de contrôler la consommation de fonds propres engendrée par les actifs détenus. Enfin, sur un rythme trimestriel et avec des scénarii communs à l'ensemble du Groupe Crédit Mutuel-CIC, cette activité fait l'objet de stress tests.

1.6.4- Risque de taux d'intérêt global et risque de liquidité

- Chaque société du périmètre bancaire voit son risque analysé par un comité financier spécifique à un rythme trimestriel ou semestriel selon l'importance de la société et selon l'inertie de sa structure de bilan. Le comité de chaque société décide de la mise en place de couverture de taux, comme de liquidité.
- Compte tenu de son rôle de contrepartie unique dans la gestion du risque de taux des filiales ainsi que dans leur refinancement, l'analyse trimestrielle du reporting de la Caisse Fédérale permet d'avoir une vue consolidée du risque de taux et du risque de liquidité du Groupe.

1.6.5- Risque d'intermédiation

- Pour la prestation de services d'investissements pour compte de tiers, le Groupe CMNE mandate la BFCM et CMCIC Titres pour le représenter auprès des tiers et des marchés et pour assurer la conservation et la gestion des titres de sa clientèle. La BFCM, par son rôle d'intervenant sur les marchés de capitaux, adhère à différents systèmes agréés de règlement de place.
- Le risque de défaillance du donneur d'ordre est géré au sein du système d'information du Groupe CMNE au moyen de plusieurs dispositifs. Au moment de la saisie des ordres, de multiples contrôles automatiques s'assurent de la vraisemblance du montant de l'ordre et de l'existence d'une couverture suffisante du donneur d'ordre, répondant aux conditions établies par l'AMF.
- Un dispositif basé sur un questionnaire à renseigner dans le cadre de l'ouverture d'un dossier titres a été mis en œuvre afin de satisfaire aux exigences de la Directive MIF. Il permet de renforcer la prise en compte de l'expérience, des objectifs et

de la situation financière du client et s'inscrit dans le cadre de la recherche d'un service adapté à ses besoins.

1.6.6- Risque de règlement

- La gestion des liquidités concernant les activités bancaires du Groupe (pôles bancassurance France, Belgique et Entreprises) est regroupée au sein de la Direction des Opérations et Études Financières
- Concernant l'activité pour compte propre, l'affiliation du Groupe CMNE au système centralisé de règlement-livraison ESES (Euroclear Settlement of Euronext-zone Securities) assurant la simultanéité et l'irrévocabilité immédiate des règlements-livraisons permet de couvrir le risque de règlement.
- Les transactions sur instruments internationaux non admises sur ESES sont traitées par le Groupe CMNE via la BFCM, en tant que banque cliente.
- Pour la Belgique, les opérations sur titres sont dénouées via la plateforme de règlement-livraison CEDEL, CLEARSTREAM ou RAMSES pour les titres souverains.

1.6.7- Les risques opérationnels

La gestion des risques opérationnels dans le Groupe est organisée de la façon suivante :

- La fonction Pilotage des Risques a en charge la gestion des risques opérationnels. Elle met en place les méthodes et outils, recense les sinistres opérationnels et en assure un suivi dans l'outil de gestion des risques.
- Le Comité Risques Opérationnels se réunit régulièrement et permet la coordination, la communication et le reporting des travaux réalisés au périmètre du pôle bancassurance France. Il rend compte de ses travaux à la Direction Générale ainsi qu'au Comité des Risques et au Conseil d'administration.
- Des bases documentaires relatives à l'outil de gestion des risques opérationnels (intégré au système informatique), aux cartographies et modélisations des risques, aux bases de données de sinistres et à la démarche relative aux plans de continuité des activités sont également disponibles.
- Le responsable de la sécurité des systèmes d'information du Groupe est rattaché à la Direction du contrôle permanent du Groupe CMNE. Un système de management de la sécurité de l'information est opérationnel au sein de chaque entité du Groupe.

1.6.8- Mesures prises pour assurer la continuité de l'activité

Les actions de protection sont orientées vers la généralisation des plans de reprise informatique et des plans de continuité des activités métiers.

- Le pilotage est assuré par la Direction des Risques en coordination avec la Direction de l'Organisation.
- Les travaux font l'objet d'un suivi régulier dans le cadre du Comité Risques Opérationnels et un point d'avancement est présenté une fois par an au Comité des Risques.

Ce dernier prend ainsi connaissance des évolutions du dispositif permettant la continuité des activités du Groupe CMNE en cas de sinistre majeur.

- Un dispositif de gestion de crise est opérationnel. Il définit et organise les structures, les procédures et la communication de crise.

1.6.9- Contrôle interne consolidé

Conformément aux principes du CMNE, le dispositif de contrôle interne s'applique au périmètre consolidé. Au niveau de chaque pôle, les acteurs du contrôle s'assurent de l'existence d'un dispositif adéquat qui permette une surveillance consolidée des activités et des risques. Ils rapportent, pour leurs domaines respectifs, au Directeur des Risques Groupe et au Secrétaire Général.

2 - Procédures particulières relatives au domaine financier et comptable

2.1 - Référentiels :

- Plan comptable, textes réglementaires et manuels de procédures.
- Règlement général de fonctionnement.
- Règlement financier.
- Convention de gestion financière du Groupe.

2.2 - Le Directeur Central chargé de la Comptabilité et du Contrôle de gestion a sous sa responsabilité trois directions :

- la Direction Comptabilité Fiscalité qui notamment :
 - collabore à la mise en œuvre du schéma général du système comptable et de ses procédures et veille à leur application,
 - organise et suit la comptabilité des organismes financiers et des sociétés dont la direction a la charge,
 - organise les travaux spécifiques à l'arrêt des exercices et à l'établissement des situations intermédiaires,
 - assure la gestion de la fiscalité du Groupe CMNE,
 - élabore et met en œuvre les moyens nécessaires à l'amélioration de la sécurité des enregistrements comptables et du contrôle des comptes du Groupe,
 - propose les adaptations nécessaires ou règles nouvelles à inscrire dans le règlement financier ou dans les contrats particuliers régissant les relations entre les différentes sociétés du Groupe.
 - assure les relations avec les organes de contrôle internes et externes.
- la Direction Consolidation et Reporting Groupe qui notamment :
 - organise, coordonne entre les différents intervenants et réalise les travaux spécifiques à l'établissement des comptes consolidés et au reporting prudentiel à assurer pour le Groupe,
 - définit et actualise les procédures de consolidation utilisées par le Groupe, en cohérence avec celles définies par la Confédération Nationale,
 - dans le cadre des obligations réglementaires, analyse, suit et

- commente les différents ratios et assure la mise en œuvre des règles nouvelles en relation avec les fonctions concernées,
- collabore à la mise en œuvre du schéma général du système comptable et de ses procédures, en cohérence avec les exigences réglementaires,
 - assure les relations avec les organes de contrôle internes et externes,
 - développe l'analyse périodique des ratios prudentiels, commente leurs évolutions et fait toute simulation prospective pour le comité financier afin d'optimiser ces contraintes
 - mesure et analyse les impacts financiers et les risques des sociétés stratégiques sur le résultat consolidé.
- la Direction du Contrôle de Gestion et de la Prévision qui notamment :
 - met régulièrement à la disposition de la Direction Générale la projection des résultats financiers du Pôle Bancassurance France du Groupe CMNE et propose des actions correctives éventuelles,
 - met à la disposition des différents échelons de l'organisation du CMNE tous les éléments de suivi budgétaire et tous les éléments d'analyse de performance et de risques leur permettant de contribuer à l'amélioration du résultat financier du Groupe et principalement aux différents comités techniques (financier, développement, amélioration de la performance et demandes de moyens informatiques),
 - conçoit toute quantification financière prévisionnelle intégrée dans les démarches de planification, en assure le suivi et établit les rapports d'étape auprès des directions concernées,
 - propose les adaptations du règlement financier ou contrats annexes au regard des évolutions structurelles du Groupe CMNE, actualise les règles édictées en matière de relation entre les sociétés du Groupe,
 - établit et contrôle l'analyse de rentabilité par produit, marché, client, etc.
 - conçoit les tableaux de bord à tous les niveaux du CMNE et établit les cahiers des charges fonctionnels, en collaboration avec les responsables opérationnels, les met à disposition des acteurs du Groupe CMNE dans les délais impartis et en assure la maintenance,
 - assure toute animation de gestion et la formation spécifique aux différentes instances du Groupe,
 - assure les relations avec les organes de contrôle internes et externes.

2.3 – La fonction « Administration des données »

- Directement rattachée au Directeur Central chargé de la Comptabilité et du Contrôle de gestion, elle :
 - veille à la qualité et la cohérence des données qui alimentent l'entrepôt, notamment au moyen du module « qualification des données » développé au niveau confédéral, dans le cadre de la réglementation Bâle II,
 - propose des actions de correction, en collaboration avec les filières concernées,
 - communique sur les données validées pour enrichir les outils de suivi et assurer ainsi leur cohérence,
 - prépare et anime les réunions du comité Qualité Fichier Clientèle, permettant d'assurer la coordination entre les différentes filières métier de la Caisse Fédérale du CMNE afin d'informer les membres du comité du suivi de la qualité attribuée aux données et des actions engagées,
 - participe aux comités Base de données du pôle Entreprises et des entités belges du Groupe,
 - participe et collabore aux groupes de travail organisés aux niveaux confédéral et interfédéral, visant à mettre en œuvre et à organiser le contrôle de l'ensemble des filières et la pérennité des outils mis en place.

2.4 – Le dispositif de contrôle comptable et financier

En premier niveau, la direction comptable s'est dotée des moyens de s'assurer de la qualité des données produites ou transmises pour l'ensemble de ses missions. En deuxième niveau, la direction du contrôle permanent met en œuvre le suivi qualité des contrôles de 1^{er} niveau et réalise des contrôles complémentaires.

Le Président du Conseil d'administration de la Caisse Fédérale du Crédit Mutuel Nord Europe

Philippe VASSEUR

Consultation de l'assemblée générale sur l'enveloppe globale des rémunérations, prévue par l'article L.511-73 du Code monétaire et financier

Le nouvel article L.511-73 du Code monétaire et financier prévoit une consultation de l'assemblée générale sur l'enveloppe globale des rémunérations, versées durant l'exercice écoulé, de toutes natures, des dirigeants responsables, au sens de l'article L. 511-13, et des catégories de personnel, incluant les preneurs de risques et les personnes exerçant une fonction de contrôle, ainsi que tout salarié qui, au vu de ses revenus globaux, se trouve dans la même tranche de rémunération, dont les activités professionnelles ont une incidence significative sur le profil de risque de l'entreprise ou du Groupe.

L'assemblée générale de la Caisse Fédérale du Crédit Mutuel Nord Europe du 28 mai 2015 aura à donner un avis au travers de la résolution N°5 sur cette enveloppe dont le montant est de 2 102 255 euros au titre de l'année 2014 et qui comprend les rémunérations fixes et variables versées.

CAISSE FÉDÉRALE DU CRÉDIT MUTUEL NORD EUROPE

4 Place Richebé - 59000 Lille

Société Anonyme au capital de 313 767 milliers d'euros - N° Siren : 320 342 264

Rapport des Commissaires aux Comptes établi en application de l'article L. 225-235 du Code de commerce sur le rapport du Président du Conseil d'administration

Exercice clos le 31 décembre 2014

Aux actionnaires,

En notre qualité de commissaires aux comptes de la Caisse Fédérale du Crédit Mutuel Nord Europe et en application des dispositions de l'article L. 225-235 du Code de commerce, nous vous présentons notre rapport sur le rapport établi par le Président de votre société conformément aux dispositions de l'article L. 225-37 du Code de commerce au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2014.

Il appartient au Président d'établir et de soumettre à l'approbation du conseil d'administration un rapport rendant compte des procédures de contrôle interne et de gestion des risques mises en place au sein de la société et donnant les autres informations requises par l'article L. 225-37 du Code de commerce relatives notamment au dispositif en matière de gouvernement d'entreprise.

Il nous appartient :

- de vous communiquer les observations qu'appellent de notre part les informations contenues dans le rapport du Président, concernant les procédures de contrôle interne et de gestion des risques relatives à l'élaboration et au traitement de l'information comptable et financière,
- d'attester que le rapport comporte les autres informations requises par l'article L. 225-37 du Code de commerce, étant précisé qu'il ne nous appartient pas de vérifier la sincérité de ces autres informations.

Nous avons effectué nos travaux conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France.

Informations concernant les procédures de contrôle interne et de gestion des risques relatives à l'élaboration et au traitement de l'information comptable et financière

Les normes d'exercice professionnel requièrent la mise en œuvre de diligences destinées à apprécier la sincérité des informations concernant les procédures de contrôle interne et de gestion des risques relatives à l'élaboration et au traitement de l'information comptable et financière contenues dans le rapport du Président.

Ces diligences consistent notamment à :

- prendre connaissance des procédures de contrôle interne et de gestion des risques relatives à l'élaboration et au traitement de l'information comptable et financière sous-tendant les informations présentées dans le rapport du Président ainsi que de la documentation existante ;
- prendre connaissance des travaux ayant permis d'élaborer ces informations et de la documentation existante ;
- déterminer si les déficiences majeures du contrôle interne relatif à l'élaboration et au traitement de l'information comptable et financière que nous aurions relevées dans le cadre de notre mission font l'objet d'une information appropriée dans le rapport du Président.

Sur la base de ces travaux, nous n'avons pas d'observation à formuler sur les informations concernant les procédures de contrôle interne et de gestion des risques de la société relatives à l'élaboration et au traitement de l'information comptable et financière contenues dans le rapport du Président du conseil d'administration, établi en application des dispositions de l'article L. 225-37 du Code de commerce.

Autres informations

Nous attestons que le rapport du Président du conseil d'administration comporte les autres informations requises à l'article L. 225-37 du Code de commerce.

Fait à Neuilly-Sur-Seine et à La Défense, le 29 avril 2014

Les Commissaires aux Comptes

DELOITTE & ASSOCIÉS



Jean-Marc Mickeler

MAZARS

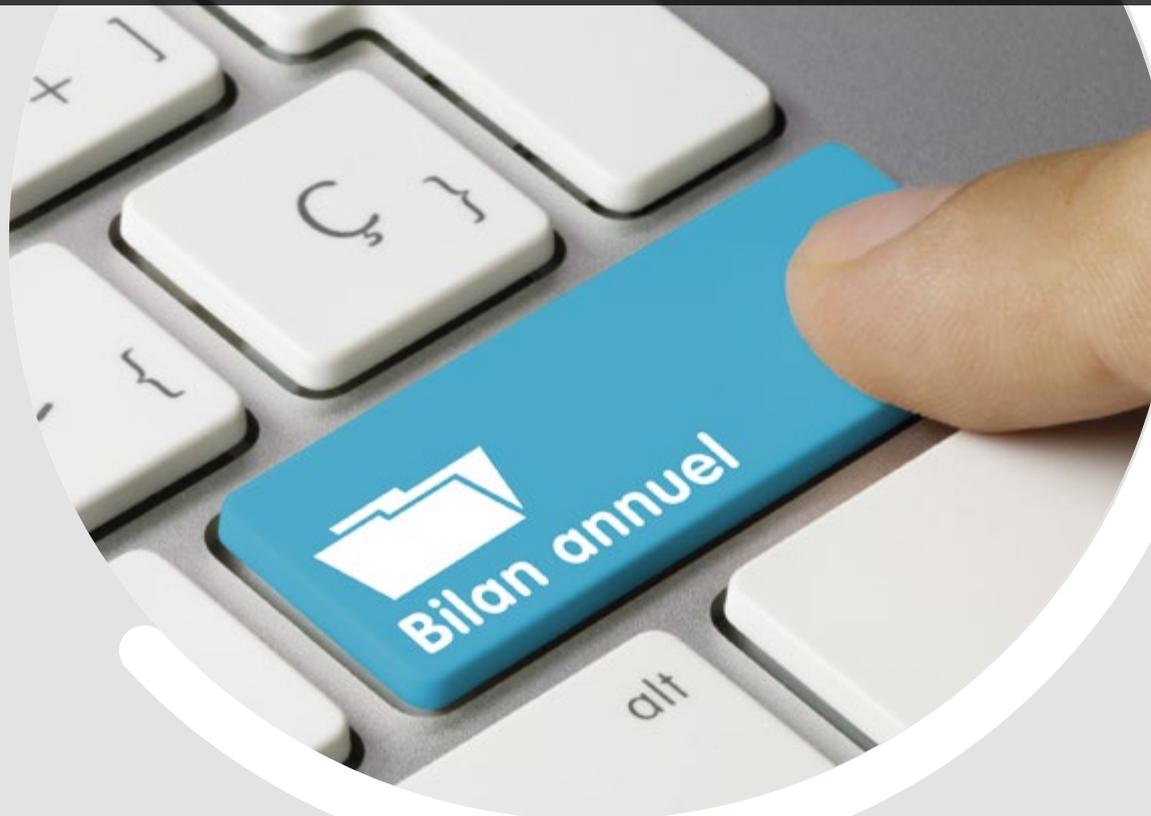


Michel Barbet-Massin



Rapport
Financier
2014

Rapport Financier



Bilan

Page 90

Résultat

Page 92

Flux de trésorerie nette

Page 94

Variation des capitaux propres

Page 96

Annexe aux comptes consolidés

Page 98

Rapport des Commissaires aux Comptes (sur les comptes consolidés)

Page 152

6

en milliers d'euros

	Note	31/12/14	31/12/13 retraité*	Variation	
Caisse, Banques centrales - Actif	1	255 812	448 022	(192 210)	(42,90) %
Actifs financiers à la juste valeur par résultat	2, 4, 6	12 320 940	11 089 317	1 231 623	11,11 %
- Effets publics et valeurs ass. - Trading		-	-	-	-
- Effets publics et valeurs ass. - JVO		-	-	-	-
- Obligations et autres T.R.F. - Trading		6 248	46 626	(40 378)	(86,60) %
- Obligations et autres T.R.F. - JVO		3 854 317	3 925 273	(70 956)	(1,81) %
- Actions et autres T.R.V - Trading		213 189	225 088	(11 899)	(5,29) %
- Actions et autres T.R.V - JVO		8 154 531	6 841 953	1 312 578	19,18 %
- Prêts et créances sur EC - JVO		627	-	627	n.s.
- Prêts et créances sur la clientèle - JVO		-	-	-	-
- Dérivés et autres actifs fin. - Trading		92 028	50 377	41 651	82,68 %
Instruments dérivés de couvert. - Actif	3, 4, 6	48 699	46 159	2 540	5,50 %
Actifs financiers disponibles à la vente	5, 6, 10	7 303 106	6 464 057	839 049	12,98 %
- Effets publics et valeurs ass. - DALV		476 214	467 654	8 560	1,83 %
- Obligations et autres T.R.F. - DALV		6 149 640	5 519 342	630 298	11,42 %
- Actions, TAP et autres T.R.V. - DALV		491 470	309 543	181 927	58,77 %
- Participations et ATDLT - DALV		44 947	34 170	10 777	31,54 %
- Parts dans les entreprises liées - DALV		140 835	133 348	7 487	5,61 %
Prêts et créances sur les établissements de crédit	1	4 090 260	3 919 731	170 529	4,35 %
- Prêts sur les établissements de crédit		4 090 260	3 919 731	170 529	4,35 %
- Oblig. et ATRF NC / marché actif - EC		-	-	-	-
Prêts et créances sur la clientèle	8 & 10	15 784 562	15 536 119	248 443	1,60 %
- Prêts sur la clientèle		14 459 599	14 300 638	158 961	1,11 %
- Oblig. et ATRF NC / marché actif - CL		-	-	-	-
- Location financement bailleur - Op de CB		1 040 884	954 143	86 741	9,09 %
- Location financement bailleur - Op de LS		284 079	281 338	2 741	0,97 %
Ecart de réévaluation des PTF couverts en taux	3	47 220	15 247	31 973	209,70 %
Actifs détenus jusqu'à l'échéance	9 & 10	480 586	1 005 812	(525 226)	(52,22) %
- Effets publics et valeurs ass. - DJM		13 661	74 649	(60 988)	(81,70) %
- Obligations et autres T.R.F. - DJM		466 925	931 163	(464 238)	(49,86) %
Actifs d'impôt courants	13	64 865	74 208	(9 343)	(12,59) %
Actifs d'impôt différés	13	66 301	79 856	(13 555)	(16,97) %
Comptes de régularisation et actifs divers	14	479 176	461 219	17 957	3,89 %
- Autres actifs		390 572	313 108	77 464	24,74 %
- Comptes de régularisation - Actif		61 998	122 681	(60 683)	(49,46) %
- Autres actifs d'assurance		26 606	25 430	1 176	4,62 %
Actifs non courants dest. à être cédés		307	3 507	(3 200)	(91,25) %
Participation aux bénéfices différée	19	-	-	-	-
Participations dans les entreprises MEE	15	161 115	134 385	26 730	19,89 %
Immeubles de placement	16	45 121	49 695	(4 574)	(9,20) %
Immobilisations corporelles et LF preneur	17	337 418	230 931	106 487	46,11 %
- Immobilisations corporelles		337 418	230 931	106 487	46,11 %
- Location financement preneur		-	-	-	-
Immobilisations incorporelles	17	50 044	59 017	(8 973)	(15,20) %
Écart d'acquisition	18	201 395	201 395	-	-
TOTAL DE L'ACTIF		41 736 927	39 818 677	1 918 250	4,82 %

* retraitements liés à la mise en œuvre d'IFRS10



en milliers d'euros

	Note	31/12/14	31/12/13 retraité*	Variation	
Banques centrales - Passif	1	-	-	-	-
Passifs financiers à la juste valeur par résultat	2, 4, 6	200 959	149 483	51 476	34,44 %
- Dettes envers les EC - JVO		4 755	1	4 754	n.s.
- Dettes envers la clientèle - JVO		-	-	-	-
- Dettes représentées par un titre - JVO		115 385	120 628	(5 243)	(4,35) %
- Dettes subordonnées - JVO		-	-	-	-
- Dérivés et autres passifs fin. - Trading		80 819	28 854	51 965	180,10 %
Instruments dérivés de couvert. - Passif	3, 4, 6	147 097	101 306	45 791	45,20 %
Dettes envers les E^{ts} de crédit	1	2 190 951	2 147 148	43 803	2,04 %
Dettes envers la clientèle	8	15 675 733	15 639 182	36 551	0,23 %
- Cptes créd. clientèle - CERS - À vue		9 733 622	9 893 935	(160 313)	(1,62) %
- Cptes créd. clientèle - CERS - À terme		1 514 812	1 317 577	197 235	14,97 %
- Cptes créd. clientèle - Autres - À vue		3 516 980	3 314 913	202 067	6,10 %
- Cptes créd. clientèle - Autres - À terme		910 319	1 112 757	(202 438)	(18,19) %
Dettes représentées par un titre	12	4 612 251	4 939 870	(327 619)	(6,63) %
- Dettes rep. par un T. - Bon de caisse		128 384	170 882	(42 498)	(24,87) %
- Dettes rep. par un T. - M. interb. & TCN		2 588 458	3 682 358	(1 093 900)	(29,71) %
- Dettes rep. par un T. - Emprunts oblig.		1 812 183	1 063 478	748 705	70,40 %
- Dettes rep. par un T. - Autres		83 226	23 152	60 074	259,48 %
Écart de réévaluation des portefeuilles couverts en taux	3	2 970	3 558	(588)	(16,53) %
Passifs d'impôt courants	13	69 652	61 603	8 049	13,07 %
Passifs d'impôt différés	13	75 953	54 825	21 128	38,54 %
Comptes de régularisation et passifs divers	14	2 412 589	2 083 580	329 009	15,79 %
- Autres passifs		2 198 001	1 867 024	330 977	17,73 %
- Comptes de régularisation - Passif		214 588	216 556	(1 968)	(0,91) %
- Autres passifs d'assurance		-	-	-	-
Dettes liées aux actifs dest. à être cédés		-	-	-	-
Prov. techniques des contrats d'assur.	19	13 124 406	12 005 348	1 119 058	9,32 %
Provisions	20	139 602	132 505	7 097	5,36 %
Dettes subordonnées	21	522 272	155 179	367 093	236,56 %
Capitaux propres		2 562 492	2 345 090	217 402	9,27 %
Capitaux propres - Part du Groupe	22	2 505 160	2 289 997	215 163	9,40 %
- Capital souscrit		1 295 202	1 298 462	(3 260)	(0,25) %
- Primes d'émission		2 750	2 750	-	-
- Réserves consolidées - Groupe		819 414	673 537	145 877	21,66 %
- Résultat - Groupe		229 409	184 102	45 307	24,61 %
- Gains ou pertes latents - Groupe		158 385	131 146	27 239	20,77 %
Capitaux propres - Intérêts minoritaires		57 332	55 093	2 239	4,06 %
- Réserves consolidées - Minoritaires		43 086	46 912	(3 826)	(8,16) %
- Résultat consolidé - Minoritaires		12 521	6 905	5 616	81,33 %
- Gains ou pertes latents - Minoritaires		1 725	1 276	449	35,19 %
TOTAL DU PASSIF		41 736 927	39 818 677	1 918 250	4,82 %

* retraitements liés à la mise en œuvre d'IFRS10

en milliers d'euros

	Note	31/12/14	31/12/13 retraité*	Variation	
Produits d'intérêts et assimilés	24	1 209 315	1 253 212	(43 897)	(3,50) %
- Int. & prod. ass. - Op. avec EC		55 866	72 723	(16 857)	(23,18) %
- Int. & prod. ass. - Op. avec clientèle		676 469	701 832	(25 363)	(3,61) %
- Int. & prod. ass. - Actifs fin. DALV		51 016	59 508	(8 492)	(14,27) %
- Int. & prod. ass. - Actifs fin. DJM		15 511	24 498	(8 987)	(36,68) %
- Produits sur op. de crédit-bail et ass.		281 683	265 330	16 353	6,16 %
- Produits sur op. de LS		100 684	101 982	(1 298)	(1,27) %
- Dérivés de couverture - Produits		28 086	27 339	747	2,73 %
Charges d'intérêts et assimilés	24	(678 989)	(747 881)	68 892	(9,21) %
- Int. & charges ass. - Op. avec EC		(20 518)	(26 410)	5 892	(22,31) %
- Int. & charges ass. - Op. avec clientèle		(186 280)	(228 369)	42 089	(18,43) %
- Int. & charges ass. - Dettes rep. titre		(83 562)	(88 418)	4 856	(5,49) %
- Int. & charges ass. - Dettes subord.		(3 483)	(3 735)	252	(6,75) %
- Charges sur op. de crédit-bail et ass.		(250 004)	(231 403)	(18 601)	8,04 %
- Charges sur op. de LS		(88 368)	(91 373)	3 005	(3,29) %
- Dérivés de couverture - Charges		(46 774)	(78 173)	31 399	(40,17) %
Commissions (Produits)	25	198 425	209 120	(10 695)	(5,11) %
Commissions (Charges)	25	(60 121)	(60 913)	792	(1,30) %
Gains ou pertes nets sur portefeuille à la JV par résultat	26	53 665	41 829	11 836	28,30 %
- Solde net des op. / T. de transaction		14 173	6 235	7 938	127,31 %
- Solde net des op. de change		2 663	1 092	1 571	143,86 %
- Solde net des dérivés de trading		22 563	35 566	(13 003)	(36,56) %
- Solde net - Inefficacité dérivés de couv		(241)	(543)	302	(55,62) %
- Solde net des actifs financiers JVO		29 049	24 840	4 209	16,94 %
- Solde net des passifs financiers JVO		-	-	-	-
- Int. & prod. ass. - Actifs fin. JVO		3 382	6 956	(3 574)	(51,38) %
- Int. & charges ass. - Passifs fin. JVO		(17 924)	(32 317)	14 393	(44,54) %
Gains ou pertes nets sur actifs financiers DALV	27	22 957	28 416	(5 459)	(19,21) %
- Revenus des titres à revenu variable		16 745	7 528	9 217	122,44 %
- Oblig. et autres T.R.F. (dont EP)		2 529	8 121	(5 592)	(68,86) %
- Actions, TAP et autres T.R.V.		11 452	5 726	5 726	100,00 %
- Participations, ATDLT, PEL		(7 769)	7 646	(15 415)	(201,61) %
- Autres gains et pertes / actifs fin		-	(605)	605	(100,00) %
Produits des autres activités	28	1 972 707	1 795 277	177 430	9,88 %
Charges des autres activités	28	(1 565 572)	(1 439 154)	(126 418)	8,78 %
PRODUIT NET BANCAIRE IFRS		1 152 387	1 079 906	72 481	6,71 %
Frais généraux IFRS	29	(785 400)	(741 795)	(43 605)	5,88 %
- Charges de personnel		(435 420)	(441 541)	6 121	(1,39) %
- Charges générales d'exploitation		(308 176)	(268 372)	(39 804)	14,83 %
- Dot/rep sur amts et prov. - Immos d'expl		(41 804)	(31 882)	(9 922)	31,12 %
RÉSULTAT BRUT D'EXPLOITATION IFRS		366 987	338 111	28 876	8,54 %
Coût du risque	30	(30 582)	(61 637)	31 055	(50,38) %
RÉSULTAT D'EXPLOITATION IFRS		336 405	276 474	59 931	21,68 %
QP de résultat des entreprises MEE	15	9 909	10 179	(270)	(2,65) %
Gains ou pertes nets sur autres actifs	31	(2 977)	(667)	(2 310)	346,33 %
- Solde net - Corr. val. immo corp incorp		(2 869)	(954)	(1 915)	200,73 %
- Résultat sur entités conso (cession...)		(108)	287	(395)	(137,63) %
Variations de valeur des écarts d'acq.	32	3 647	-	3 647	n.s.
RÉSULTAT AVANT IMPÔTS IFRS		346 984	285 986	60 998	21,33 %
Impôts sur le résultat	33	(105 054)	(94 979)	(10 075)	10,61 %
Gains & pertes nets d'impôts / act aband		-	-	-	-
RÉSULTAT NET TOTAL IFRS		241 930	191 007	50 923	26,66 %
Résultat consolidé - Minoritaires		12 521	6 905	5 616	81,33 %
RÉSULTAT NET		229 409	184 102	45 307	24,61 %

* retraitements liés à la mise en œuvre d'IFRS10

● État du résultat net et des gains et pertes comptabilisés directement en capitaux propres au 31/12/14

en milliers d'euros

	Note	31/12/14	31/12/13 retraité*	Variation	
Résultat Net		241 930	191 007	50 923	26,66 %
• Écarts de conversion		822	(45)	867	n.s.
• Réévaluation des actifs financiers disponibles à la vente		37 205	33	37 172	n.s.
• Réévaluation des instruments dérivés de couverture		(3 292)	2 155	(5 447)	n.s.
• Réévaluation des immobilisations		-	-	-	-
• QP des gains ou pertes latents ou différés sur MEE		629	556	73	n.s.
TOTAL DES GAINS ET PERTES COMPTABILISÉS DIRECTEMENT EN CAPITAUX PROPRES	34, 35	35 364	2 699	32 665	N.S.
• Écarts actuariels sur les régimes à prestations définies		(7 676)	8 551	(16 227)	n.s.
TOTAL DES GAINS ET PERTES NON RECYCLABLES COMPTABILISÉS DIRECTEMENT EN CAPITAUX PROPRES	34, 35	(7 676)	8 551	(16 227)	N.S.
RÉSULTAT NET ET GAINS ET PERTES COMPTABILISÉS DIRECTEMENT EN CAPITAUX PROPRES		269 618	202 257	67 361	33,30 %
<i>dont part du Groupe</i>		256 648	195 752	60 896	n.s.
<i>dont part des minoritaires</i>		12 970	6 505	6 465	n.s.

* retraitements liés à la mise en œuvre d'IFRS10

	IFRS 2013.12	IFRS 2014.12
Résultat net	191	242
Impôt	95	105
Résultat avant impôts	286	347
+/- Dotations nettes aux amortissements des immobilisations corporelles et incorporelles	32	41
- Dépréciation des écarts d'acquisition et des autres immobilisations	0	5
+/- Dotations nettes aux provisions et dépréciations	396	10
+/- Quote-part de résultat liée aux sociétés mises en équivalence	-10	-10
+/- Perte nette/gain net des activités d'investissement	-8	11
+/- Produits/charges des activités de financement	0	0
+/- Autres mouvements	35	-915
= Total des éléments non monétaires inclus dans le résultat net avant impôts et des autres ajustements	445	-858
+/- Flux liés aux opérations avec les établissements de crédit (a)	25	-107
+/- Flux liés aux opérations avec la clientèle (b)	-165	-267
+/- Flux liés aux autres opérations affectant des actifs ou passifs financiers (c)	-1 621	-2 166
+/- Flux liés aux autres opérations affectant des actifs ou passifs non financiers	61	1 377
- Impôts versés	-86	-67
= Diminution/augmentation nette des actifs et passifs provenant des activités opérationnelles	-1 786	-1 230
TOTAL FLUX NET DE TRÉSORERIE GÉNÉRÉ PAR L'ACTIVITÉ OPÉRATIONNELLE (A)	-1 055	-1 741
+/- Flux liés aux actifs financiers et aux participations (d)	369	517
+/- Flux liés aux immeubles de placement (e)	-2	2
+/- Flux liés aux immobilisations corporelles et incorporelles (f)	-75	-60
TOTAL FLUX NET DE TRÉSORERIE LIÉ AUX ACTIVITÉS D'INVESTISSEMENT (B)	292	459
+/- Flux de trésorerie provenant ou à destination des actionnaires (g)	-51	-32
+/- Autres flux nets de trésorerie provenant des activités de financement (h)	818	1 183
TOTAL FLUX NET DE TRÉSORERIE LIÉ AUX OPÉRATIONS DE FINANCEMENT (C)	767	1 151
EFFET DE LA VARIATION DES TAUX DE CHANGE SUR LA TRÉSORERIE ET ÉQUIVALENT DE TRÉSORERIE (D)	0	0
Augmentation/diminution nette de la trésorerie et des équivalents de trésorerie (A + B + C + D)	4	-131
Flux net de trésorerie généré par l'activité opérationnelle (A)	-1 055	-1 741
Flux net de trésorerie lié aux opérations d'investissement (B)	292	459
Flux net de trésorerie lié aux opérations de financement (C)	767	1 151
Effet de la variation des taux de change sur la trésorerie et équivalent de trésorerie (D)	0	0
Trésorerie et équivalents de trésorerie à l'ouverture	606	611
Caisse, banques centrales (actif & passif)	428	448
Comptes (actif et passif) et prêts/emprunts à vue auprès des établissements de crédit	178	163
Trésorerie et équivalents de trésorerie à la clôture	610	480
Caisse, banques centrales (actif & passif)	448	256
Comptes (actif et passif) et prêts/emprunts à vue auprès des établissements de crédit	162	224
VARIATION DE LA TRÉSORERIE NETTE	4	-131

Flux de trésorerie nette

	IFRS 2013.12	IFRS 2014.12
(a) Les flux liés aux opérations avec les établissements de crédit se décomposent comme suit :		
+/- Encaissements et décaissements liés aux créances sur les établissements de crédit (sauf éléments inclus dans la Trésorerie), hors créances rattachées	225	-122
+/- Encaissements et décaissements liés aux dettes envers les établissements de crédit, hors dettes rattachées	-200	15
(b) Les flux liés aux opérations avec la clientèle se décomposent comme suit :		
+/- Encaissements et décaissements liés aux créances sur la clientèle, hors créances rattachées	-275	-256
+/- Encaissements et décaissements liés aux dettes envers la clientèle, hors dettes rattachées	110	-11
(c) Les flux liés aux autres opérations affectant des actifs ou passifs financiers se décomposent comme suit :		
+/- Encaissements et décaissements liés à des actifs financiers à la juste valeur par résultat	-558	-1 768
+/- Encaissements et décaissements liés à des passifs financiers à la juste valeur par résultat	14	-5
- Décaissements liés aux acquisitions d'actifs financiers à RF disponibles à la vente	70	-145
+ Encaissements liés aux cessions d'actifs financiers à RF disponibles à la vente	166	823
+/- Encaissements et décaissements liés à des instruments dérivés de couverture	0	0
+/- Encaissements et décaissements liés à des dettes représentées par un titre	-1 312	-1 071
(d) Les flux liés aux actifs financiers et aux participations se décomposent comme suit :		
- Décaissements liés aux acquisitions de filiales, nettes de la trésorerie acquise	0	0
+ Encaissements liés aux cessions de filiales, nettes de la trésorerie cédée	0	0
- Décaissements liés aux acquisitions de titres de sociétés mises en équivalence	-6	-6
+ Encaissements liés aux cessions de titres de sociétés mises en équivalence	0	-2
+ Encaissements liés aux dividendes reçus	0	0
- Décaissements liés aux acquisitions d'actifs financiers détenus jusqu'à l'échéance	-107	-1 802
+ Encaissements liés aux cessions d'actifs financiers détenus jusqu'à l'échéance	478	2 306
- Décaissements liés aux acquisitions d'actifs financiers à RV disponibles à la vente	-6	-11
+ Encaissements liés aux cessions d'actifs financiers à RV disponibles à la vente	11	32
+/- Autres flux liés aux opérations d'investissement	0	0
+ Encaissements liés aux intérêts reçus, hors intérêts courus non échus	0	0
(e) Les flux liés aux immeubles de placement se décomposent comme suit :		
- Décaissements liés aux acquisitions d'immeubles de placement	-2	-1
+ Encaissements liés aux cessions d'immeubles de placement	0	3
(f) Les flux liés aux immobilisations corporelles et incorporelles se décomposent comme suit :		
- Décaissements liés aux acquisitions d'immobilisations corporelles et incorporelles	-84	-70
+ Encaissements liés aux cessions d'immobilisations corporelles et incorporelles	9	10
(g) Les flux de trésorerie provenant ou à destination des actionnaires se décomposent comme suit :		
+ Encaissements liés aux émissions d'instruments de capital	-20	-4
+ Encaissements liés aux cessions d'instruments de capital	0	0
- Décaissements liés aux dividendes payés	-32	-28
- Décaissements liés aux autres rémunérations	0	0
(h) Les autres flux nets de trésorerie provenant des activités de financement se décomposent comme suit :		
+ Encaissements liés aux produits des émissions d'emprunts et des dettes représentées par un titre	834	1 218
- Décaissements liés aux remboursements d'emprunts et des dettes représentées par un titre	0	-402
+ Encaissements liés aux produits des émissions de dettes subordonnées	0	367
- Décaissements liés aux remboursements de dettes subordonnées	-16	0

N.B. : il est à noter que les variations des provisions techniques des contrats d'assurance-vie sont neutralisées dans les retraitements de dotations nettes aux provisions et figurent dans les décaissements liés aux acquisitions d'actifs financiers.

	Capital et réserves liées	
	Capital	Réserves liées au capital ⁽¹⁾
Capitaux propres au 31 décembre 2012	1 318 063	2 750
Variation de capital	-19 601	
Élimination des titres auto-détenus		
Émission d'actions de préférence		
Composante capitaux propres des instruments hybrides		
Composante capitaux propres des plans dont le paiement est fondé sur des actions		
Affectation du résultat 2012		
Distribution 2013 au titre du résultat 2012		
SOUS-TOTAL DES MOUVEMENTS LIÉS AUX RELATIONS AVEC LES ACTIONNAIRES	-19 601	-
Variations des gains et pertes comptabilisés directement en capitaux propres ^{(2) (3)}		
Résultat 31 décembre 2013		
SOUS-TOTAL	-	-
Effet des acquisitions et des cessions sur les intérêts minoritaires		
Changement de méthodes comptables. Constatation des variations d'écarts actuariels sur IFC		
Quote-part dans les variations de capitaux propres des entreprises associées et des co-entreprises mises en équivalence		
Variations des taux de conversion		
Autres variations		
Capitaux propres au 31 décembre 2013	1 298 462	2 750
Variation de capital	-3 260	
Élimination des titres auto-détenus		
Émission d'actions de préférence		
Composante capitaux propres des instruments hybrides		
Composante capitaux propres des plans dont le paiement est fondé sur des actions		
Affectation du résultat 2013		
Distribution 2014 au titre du résultat 2013		
SOUS-TOTAL DES MOUVEMENTS LIÉS AUX RELATIONS AVEC LES ACTIONNAIRES	-3 260	-
Variations des gains et pertes comptabilisés directement en capitaux propres ^{(2) (3)}		
Résultat 31 décembre 2014		
SOUS-TOTAL	-	-
Effet des acquisitions et des cessions sur les intérêts minoritaires		
Changement de méthodes comptables		
Quote-part dans les variations de capitaux propres des entreprises associées et des co-entreprises mises en équivalence		
Variations des taux de conversion		
Autres variations		
Capitaux propres au 31 décembre 2014	1 295 202	2 750

Les autres variations de réserves consolidées correspondent à l'écart entre le calcul théorique des dividendes et leur perception réelle (écart dû aux variations de périmètre et au mode de traitement en IFRS des options de vente des minoritaires). Pour l'année 2014, elles sont également impactées par les transferts d'activité entre entités belges et par l'annulation de plus ou moins-values constatées au sein du Groupe sur les obligations structurées émises par la CFCMNE.

⁽¹⁾ Comprend notamment les primes d'émission et la réserve légale de la société-mère, la composante capitaux propres des instruments hybrides de la société-mère et des plans dont le paiement est fondé sur des actions de la société-mère.

⁽²⁾ Comprend notamment les variations de juste valeur des instruments financiers dérivés utilisés en couverture des flux de trésorerie et d'investissements nets en devises, ainsi que les variations de juste valeur des actifs disponibles à la vente et les variations de valeur des écarts actuariels sur la provision IFC (Indemnités de Fin de Carrière).

⁽³⁾ Transfert au compte de résultat des variations de juste valeur des instruments dérivés de couverture, des actifs financiers disponibles à la vente lors de leur cession ou de leur dépréciation, de la réévaluation des immobilisations lors de leur cession.

Variation des capitaux propres au 31/12/14

en milliers d'euros

Réserves consolidées	Gains/pertes latents ou différés (nets d'IS)			Résultat net part du Groupe	Capitaux propres part du Groupe	Capitaux propres part des minoritaires	Total capitaux propres consolidés
	Liés à la réévaluation	Variations de valeur des instruments financiers					
		Variations de juste valeur des actifs disponibles à la vente	Variations de juste valeur des instruments dérivés de couverture				
563 974	-8 421	150 865	-22 948	152 518	2 156 801	39 043	2 195 844
					-19 601		-19 601
					-		-
					-		-
					-		-
120 736				-120 736			-
				-31 782	-31 782		-31 782
120 736	-	-	-	-152 518	-51 383	-	-51 383
	8 551	221	2 155		10 927	-400	10 527
				184 102	184 102	6 905	191 007
-	8 551	221	2 155	184 102	195 029	6 505	201 534
-2 434		211			-2 223	15 503	13 280
-					-		-
-6 850		556			-6 294		-6 294
-		-45			-45	-	-45
-1 889		1			-1 888	-5 958	-7 846
673 537	130	151 809	-20 793	184 102	2 289 997	55 093	2 345 090
					-3 260		-3 260
					-		-
					-		-
					-		-
155 700				-155 700			-
				-28 402	-28 402		-28 402
155 700	-	-	-	-184 102	-31 662	-	-31 662
	-7 692	33 589	-3 292		22 605	449	23 054
				229 409	229 409	12 521	241 930
-	-7 692	33 589	-3 292	229 409	252 014	12 970	264 984
979		3 188			4 167	-19 995	-15 828
-					-		-
-13 867		633			-13 234		-13 234
-		813			813	-	813
3 065	2	-2	-		3 065	9 264	12 329
819 414	-7 560	190 030	-24 085	229 409	2 505 160	57 332	2 562 492

Annexe aux comptes consolidés

(Établis selon les normes comptables IFRS adoptées par l'Union Européenne)

ARRÊTÉS AU 31 décembre 2014

Cette annexe est divisée en six parties :

• I	Informations générales	99
• II	Méthodes et principes de consolidation, périmètre	101
• III	Principes comptables	112
• IV	Notes relatives aux postes des états financiers	121
• V	Informations sectorielles	143
• VI	Autres informations	149

I INFORMATIONS GÉNÉRALES

Le Crédit Mutuel est une banque coopérative régie par la loi du 10 septembre 1947. Il n'appartient qu'à ses sociétaires, détenteurs d'une part sociale A qui permet à chacun de s'exprimer selon le principe « une personne, une voix » et notamment d'élire les administrateurs.

Les trois degrés - local, régional et national - de cette organisation non centralisée fonctionnent selon le principe de la subsidiarité : au niveau le plus proche du sociétaire, la Caisse locale exerce les principales fonctions d'une agence bancaire, les autres échelons effectuant les tâches que la Caisse locale ne peut assumer seule.

La traduction en consolidation de l'originalité capitalistique du Groupe est basée sur la détermination d'une entité consolidante qui traduit la communauté des sociétaires liée par des liens financiers de solidarité et de gouvernance communs.

L'entité consolidante du Groupe Crédit Mutuel Nord Europe est constituée de l'ensemble des Caisses locales, de la Caisse Fédérale du Crédit Mutuel Nord Europe et de la Fédération du Crédit Mutuel Nord Europe. La Fédération du Crédit Mutuel Nord Europe est affiliée à la Confédération Nationale du Crédit Mutuel. Les Caisses locales du Crédit Mutuel Nord Europe sont entièrement détenues par leurs sociétaires. La Fondation du Crédit Mutuel Nord Europe est également intégrée à l'entité consolidante.

L'activité du CMNE, qui s'étend sur le nord de la France, la Belgique et le Luxembourg, est l'élaboration, la gestion et la distribution de produits bancaires, d'assurance vie et IARD et de valeurs mobilières et immobilières.

Les États Financiers sont présentés suivant le format préconisé par la recommandation n°2013-04 du Conseil National de la Comptabilité relative aux états de synthèse IFRS. Ils respectent les normes comptables internationales IFRS (International Financial Reporting Standards) telles qu'adoptées par l'Union Européenne.

Le Groupe applique, depuis le 1^{er} janvier 2014 :

- les normes IFRS 10, 11, 12 et IAS 28R relatives à la consolidation qui introduisent notamment les évolutions suivantes :
 - un modèle selon lequel la consolidation d'une entité repose sur le seul concept de contrôle, avec une définition unique du contrôle applicable à tout type d'entité (« classique » ou « ad hoc ») ;
 - un guide d'application pour les situations où le contrôle est plus difficile à apprécier, comportant notamment des précisions sur la distinction entre droits substantifs et protectifs et sur l'analyse des relations d'agent versus principal ;
 - la suppression de la méthode de l'intégration proportionnelle pour les coentreprises, qui sont désormais comptabilisées par mise en équivalence,
 - de nouvelles informations à fournir sur la détermination du périmètre de consolidation ainsi que sur les risques associés aux intérêts dans d'autres entités (filiales, coentreprises, entités associées, entités structurées non consolidées).

- les amendements à :
 - IAS 32 visant à clarifier les conditions d'application des critères de compensation des actifs et passifs financiers,
 - IAS 39 sur la novation des dérivés. Cet amendement permet par exception la poursuite de la comptabilité de couverture dans la situation où un dérivé, qui a été désigné comme instrument de couverture, fait l'objet d'un transfert par novation d'une contrepartie vers une contrepartie centrale en conséquence de dispositions législatives ou réglementaires,
 - IAS 36 visant à clarifier le champ d'application des informations à fournir sur la valeur recouvrable des actifs non financiers.

Ces amendements n'ont pas d'impact significatif sur les comptes du Groupe.

Conformément à la norme IFRS7-B6, les informations relatives à la gestion des risques figurent dans le rapport de gestion du Groupe.

► Recours à des estimations

La préparation des États Financiers du Groupe exige des responsables des métiers et des fonctions la formulation d'hypothèses et la réalisation d'estimations qui se traduisent dans la détermination des produits et des charges du compte de résultat comme dans l'évaluation des actifs et passifs du bilan et dans la confection des notes annexes qui leur sont relatives. Cet exercice suppose que les gestionnaires fassent appel à l'exercice de leur jugement et utilisent les informations disponibles à la date d'élaboration des États Financiers pour procéder aux estimations nécessaires. Les résultats futurs définitifs des opérations pour lesquelles les gestionnaires ont recouru à des estimations peuvent à l'évidence s'avérer sensiblement différents de celles-ci notamment en fonction de conditions de marché différentes et avoir un effet significatif sur les États Financiers.

Ainsi est-ce en particulier le cas :

- des dépréciations opérées pour couvrir les risques de crédit inhérents aux activités d'intermédiation bancaire ;
- du calcul de la valeur de marché des instruments financiers non cotés classés en « Actifs disponibles à la vente » ou en « Instruments financiers en valeur de marché par résultat » à l'actif ou au passif, et plus généralement du calcul des valeurs de marché des instruments financiers pour lesquels cette information doit être portée dans les notes annexes aux États Financiers ;
- des dépréciations d'actifs financiers à revenu variable classés dans la catégorie « disponibles à la vente » ;
- des tests de dépréciation effectués sur les actifs incorporels ;
- de la pertinence de la qualification de certaines couvertures de résultat par des instruments financiers dérivés et de la mesure de l'efficacité des stratégies de couverture ;
- de l'estimation de la valeur résiduelle des actifs faisant l'objet d'opérations de location-financement ou de location simple et plus généralement des actifs amortis déduction faite de leur valeur résiduelle estimée ;
- de la détermination des provisions destinées à couvrir les risques de pertes et charges.

Faits marquants de l'année 2014

- Plusieurs mouvements de périmètre ont eu lieu au sein du pôle Gestion pour Compte de Tiers, les principaux étant les suivants :
 - Avec une prise de participation de 40 % dans la société TAGES, La Française des Placements renforce sa présence dans le domaine de la Multi-Gestion Alternative. Cette entité est consolidée par mise en équivalence.
 - Un partenariat autour de l'expertise actions entre la société Inflection Point Capital Management et La Française des Placements a conduit à une prise de participation à hauteur de 49 % dans Inflection Point Capital Management Ltd UK à Londres. Cette entité est consolidée par mise en équivalence. En contrepartie, 49 % de La Française Inflection Point (ex LFP Sarasin) ont été cédés à IPCM Ltd UK.
 - La société Nouvelles Expertises et Talents AM a porté à 50 % sa participation dans la société JKC Capital Management Ltd basée à Hong Kong afin de permettre de développer les activités du Groupe sur la zone Asie Pacifique. Cette entité est consolidée par mise en équivalence.
 - Dans le cadre d'un projet immobilier destiné à accueillir fin 2015 les équipes du Groupe La Française, boulevard Raspail à Paris, l'OPCI Raspail a été créé afin d'acquérir les titres de la SCI Raspail Vavin Invest, propriétaire de l'immeuble. Ces deux entités détenues à 100 % entrent dans le périmètre par intégration globale.
 - Enfin, le pôle a restructuré l'organisation juridique dédiée à son activité immobilière à l'étranger en créant les entités La Française Real Estate Partners et LFF Real Estate Partners Limited.
- Au cours du 1^{er} semestre, La Française Bank, basée à Luxembourg, a cédé sa clientèle de détail. La banque reste active pour le financement des opérations de structuration effectuées par sa succursale à Paris.
- En fin d'année, BKCP SCRL et OBK ont cédé leurs activités bancaires à CPSA, ne conservant que la gestion de moyens, essentiellement immobiliers, ainsi que certains titres chez OBK. Les deux entités cédantes ont obtenu le retrait de leur agrément bancaire. Les trois sociétés impliquées ont changé de dénomination (voir périmètre).
- Au troisième trimestre, le pôle Assurances a fait l'acquisition de Metlife Belgium, renommée North Europe Life Belgium, qui gérait l'activité « Assurance – Emprunteurs » de Beobank. Cette opération permettra de développer les activités d'assurance-vie et de prévoyance en Belgique.
- La Caisse Fédérale du Crédit Mutuel Nord Europe et ACMN Vie ont procédé à l'émission d'emprunts TSR respectivement de 217 millions d'euros et 150 millions d'euros.
- L'application de la norme IFRS10 a conduit le Groupe à intégrer à son périmètre les OPCVM et SCPI pour lesquels son taux d'exposition au rendement (détention directe plus commissions de gestion et de surperformance) était supérieur à 35 %. Ces nouvelles entités ont été consolidées en appliquant une consolidation simplifiée, la juste valeur des parts non détenues par le Groupe étant ajoutée aux postes d'actif concernés tandis que la contrepartie est enregistrée comme une dette, comptabilisée en « autres passifs ». Il est à noter que ce traitement était déjà appliqué pour les détentions supérieures à 50 %. L'impact supplémentaire au 31 décembre 2013 est de 552 millions d'euros (s'ajoutant aux 843 millions déjà constatés, soit un total de 1.394 millions) tandis que le montant global enregistré à ce titre au 31 décembre 2014 est de 1.444 millions d'euros.

II MÉTHODES ET PRINCIPES DE CONSOLIDATION, PÉRIMÈTRE

1. Principes d'inclusion dans le périmètre

Les principes généraux d'inclusion d'une entité dans le périmètre sont définis par IFRS 10, IFRS 11 et IAS28R. Le périmètre de consolidation est composé :

- des entités contrôlées de manière exclusive : il y a présomption de contrôle exclusif lorsque le Groupe détient le pouvoir sur l'entité, est exposé, ou a droit, à des rendements variables en raison de ses liens avec l'entité et a la capacité d'exercer son pouvoir sur l'entité de manière à influencer sur les rendements qu'il obtient.
- des entités sous contrôle conjoint : le contrôle conjoint est le partage contractuellement convenu du contrôle exercé sur une entité, qui n'existe que dans le cas où les décisions concernant les activités clés requièrent le consentement unanime des parties partageant le contrôle. Deux parties ou plus qui exercent un contrôle conjoint constituent un partenariat, qui est soit une entreprise commune, soit une coentreprise :
 - une entreprise commune est un partenariat dans lequel les parties qui exercent le contrôle conjoint ont des droits sur les actifs, et des obligations au titre des passifs, relatifs à l'entité : il s'agit de comptabiliser les actifs, passifs, produits et charges relatifs aux intérêts détenus dans l'entité,
 - une coentreprise est un partenariat dans lequel les parties qui exercent un contrôle conjoint ont des droits sur l'actif net de l'entité : la coentreprise est comptabilisée selon la méthode de la mise en équivalence.
- des entités sous influence notable : il s'agit des entités qui ne sont pas contrôlées par l'entité consolidante mais sur lesquelles il existe un pouvoir de participation aux politiques financière et opérationnelle.

2. Méthodes de consolidation

La méthode de consolidation pratiquée est différente selon que l'entité consolidante exerce un contrôle exclusif, conjoint ou une influence notable sur l'entreprise détenue.

Ainsi, et selon le type de contrôle, la méthode de consolidation peut être :

- l'intégration globale : cette méthode consiste à substituer à la valeur des titres chacun des éléments d'actif et de passif de chaque filiale et à isoler la part des intérêts minoritaires dans les capitaux propres et dans le résultat. Elle s'applique pour toutes les entités sous contrôle exclusif, y compris celles à structure de comptes différente, que l'activité se situe ou non dans le prolongement de celle de l'entité consolidante. Les intérêts minoritaires correspondent aux participations ne donnant pas le contrôle telles que définies par la norme IFRS 10 et intègrent les instruments qui sont des parts d'intérêts actuelles et qui donnent droit à une quote-part de l'actif net en cas de liquidation et les autres instruments de capitaux propres émis par la filiale et non détenus par le Groupe. Les OPCVM et SCPI, notamment ceux représentatifs des contrats en unités de comptes des entités d'assurance, sont comptabilisés en juste valeur par résultat. Les montants correspondants aux intérêts minoritaires figurent en « autres passifs ».
- la mise en équivalence : elle consiste à substituer à la valeur des titres la quote-part du Groupe dans les capitaux propres et le résultat des entités concernées. Elle s'applique pour toutes les entités sous contrôle conjoint, qualifiées de coentreprises ou pour toutes les entités sous influence notable.

3. Périmètre

Le périmètre de consolidation du Groupe CMNE au 31 décembre 2014 est détaillé dans les tableaux suivants qui indiquent la contribution de chaque entité au résultat du Groupe.

Périmètre de consolidation	Pays
1. Entreprises à caractère financier	
1.1 Établissements de crédit	
> Caisses de Crédit Mutuel + Caisse Fédérale du CMNE + Fédération du CMNE	FRANCE
> BCMNE (base consolidée) - 4 place Richebé 59000 LILLE	FRANCE
> CMNE Belgium (base consolidée) - Boulevard de Waterloo, 16 - 1000 BRUXELLES	BELGIQUE
1.2 Établissements financiers autres que 1.1	
> FCP Nord Europe Gestion - 173 Boulevard Haussmann - 75008 PARIS	FRANCE
> FCP Richebé Gestion - 173 Boulevard Haussmann - 75008 PARIS	FRANCE
> FCP Richebé Recovery - 173 Boulevard Haussmann - 75008 PARIS	FRANCE
> CMNE Home Loans FCT - 4 Place Richebé 59000 LILLE	FRANCE
1.3 Autres entreprises à caractère financier	
> SDR Normandie - 2 Rue Andréï Sakharov - BP148 - 76135 MONT-ST-AIGNAN	FRANCE
2. Entreprises non financières	
2.1 Assurances	
> Nord Europe Assurances (base consolidée) - 9 Boulevard Gouvion-S ^t -Cyr - 75017 PARIS	FRANCE
2.2 Services	
> Actéa Environnement - 5/7 Rue Frédéric Degeorge - 62000 ARRAS	FRANCE
> CMNE Environnement - 4 Place Richebé - 59000 LILLE	FRANCE
> CMN TEL - 4 Place Richebé - 59000 LILLE	FRANCE
> Euro-Information - 34 Rue du Wacken - 67000 STRASBOURG	FRANCE
> Financière Nord Europe - 4 Place Richebé - 59000 LILLE	FRANCE
> GIE CMN Prestations - 4 Place Richebé - 59000 LILLE	FRANCE
> L'Immobilière du CMN (base consolidée) - 4 Place Richebé - 59000 LILLE	FRANCE
> Sicorfé Maintenance - Rue Bourgelat - 62223 S ^t LAURENT BLANGY	FRANCE
> THEIA Viager - 455, promenade des Anglais - 06299 NICE	FRANCE
> Transactimmo - 1 Rue Arnould de Vuez - 59000 LILLE	FRANCE
2.3 Industrie	
2.4 Holding non financier	
> Groupe La Française (base consolidée) - 173 Boulevard Haussmann - 75008 PARIS	FRANCE
> Nord Europe Participations et Investissements (base consolidée) - 4 Place Richebé - 59000 LILLE	FRANCE
TOTAL	

Banque Commerciale du Marché Nord Europe - 4 Place Richebé - 59000 LILLE

Périmètre de consolidation <i>servant de base aux éléments repris dans la consolidation publiable</i>	Pays
Banque Commerciale du Marché Nord Europe	
> Bail Actea - 7 Rue Frédéric Degeorge - 62000 ARRAS	FRANCE
> Nord Europe Lease - Tour de Lille- 60 Boulevard de Turin - 59777 EURALILLE	FRANCE
> GIE BCMNE Gestion - 4 Place Richebé - 59000 LILLE	FRANCE
> Nord Europe Partenariat - 2 Rue Andréï Sakharov - BP148 - 76135 MONT-ST-AIGNAN	FRANCE

¹ Méthode d'intégration : MEE : Mise En Equivalence ; IP : Intégration Proportionnelle ; IG : Intégration Globale.

Annexe aux comptes consolidés

Date d'arrêté	Pourcentage		Contribution au résultat (milliers d'euros)	Méthode d'intégration ⁽¹⁾	Date d'arrêté	Pourcentage		Contribution au résultat (milliers d'euros)	Méthode d'intégration ⁽¹⁾
	contrôle	intérêt				contrôle	intérêt		
12/13	100	100	64 953	Mère	12/14	100	100	76 119	Mère
12/13	100	100	4 203	IG	12/14	100	100	6 579	IG
12/13	100	100	20 175	IG	12/14	100	100	36 395	IG
12/13	100	100	141	IG	-	0	0	0	NC
12/13	96,75	96,57	3 696	IG	12/14	100	99,78	10 441	IG
12/13	100	99,37	21	IG	-	0	0	0	NC
12/13	100	99,90	46	IG	12/14	100	99,90	0	IG
12/13	99,80	99,80	-193	IG	-	0	0	0	NC
12/13	100	100	55 550	IG	12/14	100	100	74 214	IG
12/13	100	100	-141	IG	12/14	100	100	-2 183	IG
12/13	100	100	-16	IG	12/14	100	100	-14	IG
12/13	100	100	37	IG	12/14	100	100	-25	IG
12/13	10,15	10,15	7 930	MEE	12/14	10,15	10,15	7 115	MEE
12/13	100	100	28	IG	12/14	100	100	86	IG
12/13	100	100	0	IG	12/14	100	100	0	IG
12/13	100	100	1 117	IG	12/14	100	100	428	IG
12/13	34	34	128	MEE	12/14	34	34	112	MEE
-	0	0	0	NC	12/14	80	80	-119	IG
12/13	100	100	-4	IG	12/14	100	100	-23	IG
12/13	98,74	98,74	24 452	IG	12/14	98,46	98,46	18 244	IG
12/13	100	100	1 979	IG	12/14	100	100	2 040	IG
			184 102					229 409	

Date d'arrêté	Pourcentage		Contribution au résultat (milliers d'euros)	Méthode d'intégration ⁽¹⁾	Date d'arrêté	Pourcentage		Contribution au résultat (milliers d'euros)	Méthode d'intégration ⁽¹⁾
	contrôle	intérêt				contrôle	intérêt		
12/13	100	100	-2 191	IG	12/14	100	100	-2 536	IG
12/13	100	100	4 738	IG	12/14	100	100	6 339	IG
12/13	100	100	2 187	IG	12/14	100	100	2 690	IG
12/13	100	100	0	IG	12/14	100	100	0	IG
12/13	99,65	99,63	-531	IG	12/14	99,65	99,65	86	IG
			4 203					6 579	

CMNE Belgium - Boulevard de Waterloo, 16 - 1000 BRUXELLES

Périmètre de consolidation <i>servant de base aux éléments repris dans la consolidation publiable</i>	Pays
CMNE Belgium	BELGIQUE
> BKCP SCRL - Boulevard de Waterloo, 16 - 1000 BRUXELLES	BELGIQUE
> Beobank Belgique - Boulevard Général Jacques, 263G - 1050 BRUXELLES	BELGIQUE
> BKCP Securities SA - Avenue Louise 390 - 1050 BRUXELLES	BELGIQUE
> Crédit Professionnel SA - Boulevard de Waterloo, 16 - 1000 BRUXELLES	BELGIQUE
> Immo W16 - Boulevard de Waterloo, 16 - 1000 BRUXELLES	BELGIQUE
> Mobilease - Boulevard de Waterloo, 16 - 1000 BRUXELLES	BELGIQUE
> OBK - Graaf Van Vlaanderenplein, 19 - 9000 GAND	BELGIQUE

TOTAL

Nord Europe Participations et Investissements - 4 Place Richebé - 59000 LILLE

Périmètre de consolidation <i>servant de base aux éléments repris dans la consolidation publiable</i>	Pays
Nord Europe Participations et Investissements	FRANCE
> SCI Centre Gare	FRANCE
> Fininmad (Marchand de biens)	FRANCE
> Sofimmo 3	FRANCE
> Sofimpar	BELGIQUE

TOTAL

Immobilière du CMN - 4 Place Richebé - 59000 LILLE

Périmètre de consolidation <i>servant de base aux éléments repris dans la consolidation publiable</i>	Pays
> SCI CMN	FRANCE
> SCI CMN 1	FRANCE
> SCI CMN 2	FRANCE
> SCI CMN 3	FRANCE
> SCI CMN Location	FRANCE
> SCI CMN Location 2	FRANCE
> SCI RICHEBE INKERMAN	FRANCE

Nord Europe Assurances - 9 Boulevard Gouvion-St-Cyr - 75017 PARIS

Périmètre de consolidation <i>servant de base aux éléments repris dans la consolidation publiable</i>	Pays
Nord Europe Assurances	FRANCE
> ACMN IARD - 4 Place Richebé - 59000 LILLE	FRANCE
> ACMN Vie - 9 Boulevard Gouvion-St-Cyr - 75017 PARIS	FRANCE
> Courtage Crédit Mutuel Nord Europe - 4 Place Richebé - 59000 LILLE	FRANCE
> CP-BK Reinsurance SA - Avenue de la gare, 65 - 1611 LUXEMBOURG	LUXEMBOURG
> Nord Europe Life LUXEMBOURG - rue Charles Martel 62 - 2134 LUXEMBOURG	LUXEMBOURG
> Nord Europe Retraite - 4 Place Richebé - 59000 LILLE	FRANCE
> North Europe Life Belgium - 11 boulevard de la Plaine - 1050 BRUXELLES	BELGIQUE
> Pérennité Entreprises - 5 Rue de Dunkerque - 75010 PARIS	FRANCE
> Vie Services - 9 Boulevard Gouvion-St-Cyr - 75017 PARIS	FRANCE

TOTAL

¹ Méthode d'intégration : MEE : Mise En Equivalence ; IP : Intégration Proportionnelle ; IG : Intégration Globale.

Annexe aux comptes consolidés

Date d'arrêté	Pourcentage		Contribution au résultat (milliers d'euros)	Méthode d'intégration ⁽¹⁾	Date d'arrêté	Pourcentage		Contribution au résultat (milliers d'euros)	Méthode d'intégration ⁽¹⁾
	contrôle	intérêt				contrôle	intérêt		
12/13	100	100	-4 973	IG	12/14	100	100	-2 165	IG
12/13	95,80	95,80	-18 363	IG	12/14	95,87	95,87	-3 057	IG
12/13	100	100	22 927	IG	12/14	100	100	14 849	IG
12/13	100	100	46	IG	12/14	100	100	-19	IG
12/13	100	100	14 862	IG	12/14	100	100	25 443	IG
12/13	100	100	552	IG	12/14	100	100	609	IG
12/13	100	100	-34	IG	12/14	100	100	-5	IG
12/13	100	99,67	5 158	IG	12/14	100	99,99	740	IG
			20 175					36 395	

Date d'arrêté	Pourcentage		Contribution au résultat (milliers d'euros)	Méthode d'intégration ⁽¹⁾	Date d'arrêté	Pourcentage		Contribution au résultat (milliers d'euros)	Méthode d'intégration ⁽¹⁾
	contrôle	intérêt				contrôle	intérêt		
12/13	100	100	-642	IG	12/14	100	100	-633	IG
12/13	100	100	2 654	IG	12/14	100	100	2 708	IG
12/13	100	100	-30	IG	12/14	100	100	-27	IG
12/13	100	100	2	IG	12/14	100	100	-2	IG
12/13	100	100	-5	IG	12/14	100	100	-6	IG
			1 979					2 040	

Date d'arrêté	Pourcentage		Méthode d'intégration ⁽¹⁾	Date d'arrêté	Pourcentage		Méthode d'intégration ⁽¹⁾
	contrôle	intérêt			contrôle	intérêt	
12/13	100	100	IG	12/14	100	100	IG
12/13	100	100	IG	12/14	100	100	IG
12/13	100	100	IG	12/14	100	100	IG
12/13	100	100	IG	12/14	100	100	IG
12/13	100	100	IG	12/14	100	100	IG
12/13	100	100	IG	12/14	100	100	IG
12/13	100	100	IG	12/14	100	100	IG

Date d'arrêté	Pourcentage		Contribution au résultat (milliers d'euros)	Méthode d'intégration ⁽¹⁾	Date d'arrêté	Pourcentage		Contribution au résultat (milliers d'euros)	Méthode d'intégration ⁽¹⁾
	contrôle	intérêt				contrôle	intérêt		
12/13	100	100	-1 941	IG	12/14	100	100	322	IG
12/13	51	51	6 265	IG	12/14	51	51	10 402	IG
12/13	100	100	45 876	IG	12/14	100	100	56 175	IG
12/13	100	100	271	IG	12/14	100	100	337	IG
12/13	100	100	2 075	IG	12/14	100	100	2 519	IG
12/13	100	100	2 663	IG	12/14	100	100	3 830	IG
12/13	100	100	35	IG	12/14	100	100	21	IG
-	0	0	0	NC	12/14	100	100	503	IG
12/13	100	100	102	IG	-	0	0	0	NC
12/13	77,5	77,5	204	IG	12/14	77,5	77,5	105	IG
			55 550					74 214	

Groupe La Française - 173 Boulevard Haussmann - 75008 PARIS

Périmètre de consolidation <i>servant de base aux éléments repris dans la consolidation publiable</i>	Pays
Groupe La Française	FRANCE
> CD Partenaires - 16 place de la Madeleine - 75008 PARIS	FRANCE
> Convictions Asset Management - 15 bis rue de Marignan - 75008 PARIS	FRANCE
> CMH Gestion - 88 rue Cardinet - 75017 PARIS	FRANCE
> FCT LFP Créances Immobilières - 173 Boulevard Haussmann - 75008 PARIS	FRANCE
> Forum Holding BV - Fred. Roeskestraat 123, 1076 EE - Amsterdam	PAYS-BAS
> Forum Partners Investment Management Limited - 1700 E Putnam Ave, Old Greenwich, CT 06870 1366, Deleware - USA	ÉTATS UNIS D'AMÉRIQUE
> Franklin Gérance - 173 Boulevard Haussmann - 75008 PARIS	FRANCE
> GIE Groupe La Française - 173 Boulevard Haussmann - 75008 PARIS	FRANCE
> Groupe Cholet-Dupont - 16 place de la Madeleine - 75008 PARIS	FRANCE
> La Française AM Finance Services - 173 Boulevard Haussmann - 75008 PARIS	FRANCE
> La Française AM GP - 173 Boulevard Haussmann - 75008 PARIS	FRANCE
> La Française AM ICC - 173 Boulevard Haussmann - 75008 PARIS	FRANCE
> La Française AM Iberia - C/ Joaquin Costa 26 - 28002 MADRID	ESPAGNE
> La Française AM International - 4A rue Henri Schnadt - 2530 Luxembourg	LUXEMBOURG
> La Française Bank - 4A rue Henri Schnadt - 2530 Luxembourg	LUXEMBOURG
> La Française Global Real Estate Investment Management Limited - 12 Berkeley Street - LONDON	ROYAUME-UNI
> La Française Inflection Point - 173 Boulevard Haussmann - 75008 PARIS	FRANCE
> La Française Investment Solutions - 173 Boulevard Haussmann - 75008 PARIS	FRANCE
> La Française des Placements - 173 Boulevard Haussmann - 75008 PARIS	FRANCE
> La Française Real Estate Managers - 173 Boulevard Haussmann - 75008 PARIS	FRANCE
> La Française Real Estate Partners - 173 Boulevard Haussmann - 75008 PARIS	FRANCE
> LFF Real Estate Partners Limited - 16 Berkeley Street - LONDON	ROYAUME-UNI
> LFP Nexity Services Immobiliers - 147 Boulevard Haussmann - 75008 PARIS	FRANCE
> LFP SV - 4A rue Henri Schnadt - 2530 Luxembourg	LUXEMBOURG
> New Alpha Asset Management - 173 Boulevard Haussmann - 75008 PARIS	FRANCE
> NEXT Advisor - 173 Boulevard Haussmann - 75008 PARIS	FRANCE
> Nouvelles EXpertises et Talents AM - 173 Boulevard Haussmann - 75008 PARIS	FRANCE
> Siparex Proximité Innovation - 173 Boulevard Haussmann - 75008 PARIS	FRANCE
> Société Holding Partenaires - 173 Boulevard Haussmann - 75008 PARIS	FRANCE
> UFG PM - 173 Boulevard Haussmann - 75008 PARIS	FRANCE
> Tages Capital LLP - 39 St James' Street - LONDON	ROYAUME-UNI
> Inflection Point Capital Management Ltd - 125 Old Broad Street - LONDON	ROYAUME-UNI
> JKC Capital Management Ltd - 34-37 Connaught Road Central - HONG-KONG SAR	HONG-KONG
> OPCI Raspail - 173 Boulevard Haussmann - 75008 PARIS	FRANCE
> SCI Raspail Vavin Invest - 173 Boulevard Haussmann - 75008 PARIS	FRANCE
TOTAL	

¹ Méthode d'intégration : MEE : Mise En Equivalence ; IP : Intégration Proportionnelle ; IG : Intégration Globale.

Annexe aux comptes consolidés

Date d'arrêté	Pourcentage		Contribution au résultat (milliers d'euros)	Méthode d'intégration ⁽¹⁾	Date d'arrêté	Pourcentage		Contribution au résultat (milliers d'euros)	Méthode d'intégration ⁽¹⁾
	contrôle	intérêt				contrôle	intérêt		
12/13	98,74	98,74	-1 393	IG	12/14	98,46	98,46	-2 971	IG
12/13	100	74,23	553	IG	12/14	100	74,02	164	IG
12/13	30,00	29,62	375	MEE	12/14	30,00	29,54	115	MEE
12/13	24,48	20,85	-1	MEE	12/14	24,48	20,79	18	MEE
12/13	100	99,07	1 164	IG	12/14	100	98,86	367	IG
12/13	10,00	9,87	0	MEE	12/14	24,64	24,26	9	MEE
12/13	10,00	9,87	0	MEE	12/14	24,64	24,26	39	MEE
12/13	100	85,16	-6	IG	-	0	0	0	NC
12/13	100	98,74	189	IG	12/14	100	98,46	188	IG
12/13	33,40	32,98	647	MEE	12/14	33,73	33,21	1 060	MEE
12/13	100	98,74	3 517	IG	12/14	100	98,46	2 199	IG
12/13	100	98,74	186	IG	12/14	100	98,46	445	IG
12/13	100	98,74	-35	IG	12/14	100	98,46	-140	IG
12/13	66	65,17	51	IG	12/14	66	64,99	228	IG
12/13	100	98,74	-463	IG	12/14	100	98,47	276	IG
12/13	100	99,24	338	IG	12/14	100	99,08	-727	IG
12/13	100	98,74	-185	IG	12/14	100	98,46	-989	IG
12/13	100	98,74	1 096	IG	12/14	51,00	73,86	422	IG
12/13	65	64,18	-115	IG	12/14	65	64,00	2 093	IG
12/13	100	98,74	11 607	IG	12/14	100	98,46	8 340	IG
12/13	86,25	85,16	5 870	IG	12/14	86,25	84,92	4 805	IG
-	0	0	0	NC	12/14	65,00	55,20	86	IG
-	0	0	0	NC	12/14	56,67	55,00	-12	IG
12/13	24,64	20,98	565	MEE	12/14	24,64	20,92	241	MEE
12/13	100	98,74	-141	IG	12/14	100	98,46	59	IG
12/13	100	98,74	185	IG	12/14	100	98,46	893	IG
12/13	100	98,74	0	IG	12/14	100	98,46	-82	IG
12/13	100	98,74	37	IG	12/14	100	98,46	1 017	IG
12/13	46,46	45,88	418	MEE	12/14	46,46	45,75	221	MEE
12/13	51,00	50,36	-10	IG	12/14	51,00	50,22	-3	IG
12/13	100	85,16	3	IG	12/14	100	84,92	-25	IG
-	0	0	0	NC	12/14	40	39,38	1 221	MEE
-	0	0	0	NC	12/14	49	48,25	-456	MEE
-	0	0	0	NC	12/14	50	49,23	132	MEE
-	0	0	0	NC	12/14	100	99,73	-943	IG
-	0	0	0	NC	12/14	100	99,71	-46	IG
			24 452					18 244	

■ Variations intervenues sur le périmètre au cours de l'exercice 2014

Entrées		Nom de l'entreprise	
Acquisition			Tages Capital LLP
			Inflection Point Capital Management Ltd
			SCI Raspail Vavin Invest
			North Europe Life Belgium
Création			OPCI Raspail
			La Française Real Estate Partners
			LFF Real Estate Partners Limited
			THEIA Viager
Entités précédemment détenues			JKC Capital Management Ltd
Sorties			
Dissolution			SDRN
			FCP Nord Europe Gestion
			FCP Richebé Recovery
TUP ou fusion			Franklin Gérance
			Pérennité entreprises
Changement de dénomination			
LFP-Sarasin			La Française Inflection Point
Holding Cholet Dupont			Groupe Cholet Dupont
BKCP SCRL		devient	BKCP Immo IT SCRL
CPSA			BKCP Banque SA
OBK			OBK SCRL

Annexe aux comptes consolidés

■ Entités consolidés par consolidation simplifiée dans le cadre de l'application de la norme IFRS 10

	Pays	31/12/2013		31/12/2014	
		% d'intérêt	Intérêts minoritaires constatés	% d'intérêt	Intérêts minoritaires constatés
OPCVM					
Axa IM ILS FUND G	Luxembourg	0,00 %	0	36,03 %	34 375
BKCP CORE FUND Class A	Luxembourg	35,86 %	4 625		
BKCP CORE FUND Class B	Luxembourg	35,83 %	4 627		
CMNE PERFORMANCE 2014	France	100,00 %	2		
CMNE SELECTIONS	France	0,00 %	0	35,70 %	2 345
CONVICTIONS CLASSIC B	France	0,00 %	0	50,29 %	10 751
DIADEME GLOBAL SELECTION (A)	France	56,88 %	16 943	90,00 %	4 800
ELIXIME JANVIER 2015	France	99,83 %	53	99,81 %	53
ELIXIME JANVIER 2016	France	99,75 %	57	99,87 %	28
ELIXIME JUIN 2014	France	99,78 %	65		
FCPR NORD-EUROPE 1	France	35,03 %	9 616	52,25 %	1 823
La Française AM Fund - LFP Rendement Global 2022 - Classe R USDH	Luxembourg	0,00 %	0	74,02 %	172
LF AM LFP MUL O BC C.	Luxembourg	0,00 %	0	99,47 %	564
LF AM LFPFSGIRE ID D.	Luxembourg	0,00 %	0	92,83 %	1 807
LFIP LEADERS EMERGENTS	Luxembourg	0,00 %	0	69,91 %	172
LFIP MULTI TRENDS	France	0,00 %	0	48,09 %	9 266
LFIP TREND OPPORTUNITIES	Luxembourg	0,00 %	0	81,61 %	2 546
LFIS PERSPECTIV 1 C C.	France	99,99 %	42		
LFIS VISION ABSOLUTE RETURN IS	Luxembourg	70,01 %	29 751		
LFIS VISION CREDIT OPP. I EUR	Luxembourg	67,67 %	20 978	55,24 %	62 593
LFP ACTIONS EURO ISR (R)	France	42,21 %	44 504		
LFP ACTIONS MONDE FCP	France	45,71 %	20 011	48,23 %	20 275
LFP ALLOCATION 7 (R)	France	62,86 %	30 178	61,50 %	35 397
LFP ALLOCATION VOLATILITE PI	France	96,40 %	3 713	84,16 %	3 991
LFP ALLOCATION VOLATILITE PR	France	89,57 %	3 282	97,97 %	630
LFP ALTERAM EVENT	France	75,44 %	23 193	83,36 %	20 668
LFP ALTERAM MULTI ARBITRAGE II	France	91,16 %	7 660	86,00 %	12 237
LFP ALTERAM MULTI ARBITRAGES	France	85,04 %	24 206	86,07 %	23 761
LFP CDS 3 ANS (S)	France	84,91 %	16 016		
LFP CONVERTIBLES DYNAMIQUE P	France	60,22 %	137		
LFP COUSSIN OPPORTUN.FCP 3DEC	France	86,58 %	307	99,85 %	11
LFP CREDIT FLEXIBLE INTER R	France	36,96 %	520		
LFP FONCIERES EUROPE (R)	France	53,80 %	1 797	56,47 %	1 989
LFP HORIZON 2014	France	70,47 %	3 501	86,91 %	1 333
LFP INFLATION PLUS	France	0,00 %	0	41,53 %	11 136
LFP LEADERS EMERGENTS	Luxembourg	69,39 %	195		
LFP LIBROBLIG FCP 5DEC	France	0,00 %	0	84,54 %	10 829
LFP MULTISTRATEGIES OBLIGATAIR	France	0,00 %	0	38,86 %	2 315
LFP MULTI TRENDS	France	47,78 %	9 315		
LFP OBLIGATIONS EMERGENTES P	France	0,00 %	0	51,35 %	6 881
LFP OBLIGATIONS ISR D	France	37,06 %	2 709		
LFP OBLIGATIONS LT	France	49,23 %	8 231	36,87 %	19 835
LFP OPPORTUNITY DELFF EUR HGH	Luxembourg	0,00 %	0	59,01 %	7 671
LFP PATRIMOINE EMERGENT I	France	97,42 %	526		
LFP PATRIMOINE EMERGENT P	France	38,90 %	908		

	Pays	31/12/2013		31/12/2014	
		% d'intérêt	Intérêts minoritaires constatés	% d'intérêt	Intérêts minoritaires constatés
LFP PATRIMOINE FLEXIBLE R	France	91,31 %	15 595	90,73 %	28 909
LFP PREMIUM EMERGENTS R	France	0,00 %	0	96,53 %	362
LFP PROFIL PERFORMANCE R	France	73,57 %	17 873	73,41 %	17 012
LFP PROFIL REGULARITE R	France	89,26 %	9 803	87,71 %	11 480
LFP RENDEMENT 2017 R	France	52,51 %	1 866		
LFP S&P Capital IQ Fund - LFP R2P Global High Yield I CAP EUR	Luxembourg	0,00 %	0	99,80 %	1
LFP S&P Capital IQ Fund - LFP R2P Global High Yield R CAP USD	Luxembourg	0,00 %	0	97,61 %	15
LFP SELECTION EMERGING	France	82,47 %	18	50,57 %	66
LFP TRESORERIE ACTIV R	France	80,05 %	2 829	38,54 %	86 307
LFP TRESORERIE B FCP 4DEC	France	0,00 %	0	94,56 %	263
LFP TRESORERIE MOYEN TERME R	France	90,26 %	7 667	99,31 %	502
LFP TRESORERIE R	France	66,87 %	128 938		
NEA ARBITRAGES	France	97,34 %	1 989		
NEXT INVEST	France	0,00 %	0	54,55 %	57 153
NORD OUEST ENTREPRENEURS 4	France	0,00 %	0	80,82 %	481
SWELL CLAS.GTAA FD UCITS S FCP	France	99,99 %	1	98,86 %	177
SWELL SOFT GTAA FUND	France	51,02 %	36 978	99,93 %	27
UFG ALTERAM STRATEGIE FUTURES	France	99,95 %	12		
UFG IC FUND	Luxembourg	0,00 %	0	44,12 %	26 055
SOUS-TOTAL			511 238		539 064
SCPI					
CR. MUT. PIERRE 1	France	37,47 %	511 824	37,28 %	513 413
LFP EUROPEAN FUND OF FUNDS SI.	France	91,49 %	3 388	91,49 %	1 959
LFP GRANDS VIGNOBLES	France	69,42 %	5 858	62,95 %	8 108
LFP IMMO SR 2	France	0,00 %	0	35,82 %	25 081
LFP OPSIS ASSURANCE	France	98,85 %	218	98,41 %	317
LFP OPSIS PATRIMOINE PARTENAIR	France	48,83 %	20 301	47,95 %	21 374
LFP PIERRE	France	56,02 %	302 539	55,70 %	302 870
PIERRE EXPANSION	France	84,53 %	5 744	84,53 %	5 811
SCI PERENNITE PIERRE	France	0,00 %	0	92,39 %	13 042
SCPI LFP EUROPIMMO	France	0,00 %	0	70,71 %	2 341
SCPI LFP OPPORTUNITE IMMO	France	41,23 %	11 427		
SCPI PIERVAL SANTE	France	0,00 %	0	77,16 %	2 125
UFG PIXEL 1	France	75,91 %	21 836	80,57 %	8 127
SOUS-TOTAL			883 136		904 567
TOTAL IMPACT IFRS 10			1 394 374		1 443 631

4. Principes de consolidation

► Retraitements et éliminations

Les opérations réciproques significatives sont éliminées entre entités consolidées par intégration globale. Sont considérés comme significatifs les montants supérieurs à 200 milliers d'euros en charges et produits et 1 000 milliers d'euros en ce qui concerne le bilan et les engagements. Il est à souligner que, lorsque des titres émis par une entité consolidée sont détenus par les compagnies d'assurance du Groupe en tant que placements représentatifs de contrats libellés en unités de comptes, ils ne sont pas éliminés ; ceci permet de matérialiser l'adossement actif – passif de ce type de contrats d'assurance vie.

Les résultats de cessions internes font également l'objet d'éliminations.

D'une manière générale, les principes comptables du Groupe sont appliqués dans l'ensemble des entités consolidées.

► Conversion des comptes en devises étrangères

Les comptes consolidés du Groupe CMNE sont établis en euros. Tous les éléments d'actif ou de passif, monétaires et non monétaires, sont convertis au cours de change en vigueur à la date de clôture de l'exercice. La différence sur le capital, les réserves et le report à nouveau est inscrite dans les capitaux propres dans le compte « Réserves de conversion ». Les produits et les charges sont convertis au cours moyen de la période. Les différences de conversion en résultant sont inscrites directement dans le compte « Réserves de conversion ».

► Regroupements d'entreprises et évaluation des écarts d'acquisition

Conformément à IFRS 3R, à la date de prise de contrôle d'une nouvelle entité, les actifs et les passifs ainsi que les passifs éventuels identifiables de l'entité acquise, qui satisfont aux critères de comptabilisation des normes IFRS, sont évalués à leur juste valeur à la date d'acquisition, à l'exception des actifs non courants classés comme actifs détenus en vue de la vente, qui sont comptabilisés pour le montant le plus faible entre la juste valeur nette des coûts de vente et leur valeur nette comptable.

Le coût d'acquisition est égal à la juste valeur, à la date d'échange des actifs remis, des passifs encourus ou assumés et des instruments de capitaux propres émis en échange du contrôle de la société acquise. Les coûts directement afférents à l'opération sont comptabilisés dans le résultat de la période.

L'écart d'acquisition, ou survaleur, représente la différence entre le coût d'acquisition et la quote-part d'intérêt de l'acquéreur dans la juste valeur des actifs, passifs et passifs éventuels identifiables à la date d'acquisition. IFRS 3R permet la comptabilisation d'un écart d'acquisition total ou partiel, le choix s'effectuant pour chaque regroupement. Dans le premier cas, les intérêts minoritaires sont évalués à la juste valeur (méthode dite du goodwill total) ; dans le second, ils sont basés sur leur quote-part dans les valeurs attribuées aux actifs et passifs de l'acquise (goodwill partiel). Si l'écart d'acquisition est positif, il est inscrit à l'actif et s'il est négatif, il est comptabilisé immédiatement en résultat, en « Variations de valeur des écarts d'acquisition ».

Les compléments de prix sont intégrés dans le coût d'acquisition pour leur juste valeur à la date de prise de contrôle, même s'ils présentent un caractère éventuel. Cet enregistrement est effectué par contrepartie des capitaux propres ou des dettes (en fonction du mode de règlement). Les révisions ultérieures

de ces écarts sont enregistrées en résultat pour les dettes financières relevant de la norme IAS 39 et selon les normes appropriées pour les dettes ne relevant pas d'IAS 39. Dans le cas des instruments de capitaux propres, ces révisions ne donnent lieu à aucun enregistrement jusqu'au règlement.

Dans le cas d'une variation du pourcentage d'intérêt du Groupe dans une entité déjà contrôlée, l'écart entre le coût d'acquisition ou de cession des titres et la quote-part de capitaux propres consolidés que ces titres représentent à la date de leur acquisition ou cession est comptabilisé en capitaux propres.

Les écarts d'acquisition positifs font l'objet de tests de dépréciation afin de s'assurer qu'ils ne subissent pas de dépréciation durable. Ces variations de valeur s'apprécient au niveau des Unités Génératrices de Trésorerie (UGT) qui correspondent aux pôles d'activité du Groupe. Si la valeur recouvrable de l'unité génératrice de trésorerie à laquelle est affectée l'écart d'acquisition est inférieure à sa valeur comptable, une dépréciation est comptabilisée à hauteur de la différence. Cette dépréciation, constatée en résultat, est irréversible. La valeur recouvrable de l'UGT, déterminée dans le cadre de ces tests, est définie comme étant sa valeur de marché. La valeur de marché correspond au montant susceptible d'être obtenu de la cession de l'UGT dans les conditions de marché prévalant à la date d'évaluation. Les références au marché sont essentiellement constituées par la juste valeur des entités composant l'UGT appréciée au regard des formules des pactes d'actionnaires ou par les prix observés lors de transactions récentes sur des entités comparables ou bien encore établies par rapport à des multiples. Le cas échéant, la valeur recouvrable peut aussi être basée sur la valeur d'utilité. Celle-ci repose sur une estimation des flux futurs dégagés par l'UGT, tels qu'ils résultent des plans prévisionnels établis chaque année par les responsables de ces UGT et approuvés par la direction générale du Groupe, et des analyses d'évolution à long terme du positionnement relatif des activités concernées sur leur marché. Ces flux sont actualisés à un taux reflétant le niveau de rendement attendu par un investisseur sur le type d'activité et dans la zone géographique concernés.

► Impôts différés

En application d'IAS 12, des impôts différés sont constatés sur les différences temporaires entre les valeurs comptables des actifs et passifs du bilan et leurs valeurs fiscales. Les retraitements liés à l'application des normes IFRS font donc également l'objet de calcul d'impôts différés.

Les impôts différés actifs et passifs sont calculés selon la méthode du report variable par référence au taux de l'impôt sur les sociétés connu à la clôture de l'exercice et applicable au cours des exercices suivants.

Les actifs d'impôts différés ne sont retenus que lorsque leur récupération est probable grâce à l'existence d'un bénéfice imposable attendu.

Les impôts exigibles et différés sont comptabilisés comme un produit ou une charge d'impôt dans le compte de résultat, à l'exception de ceux relatifs aux gains ou pertes latents sur actifs disponibles à la vente et aux variations de valeur des instruments dérivés désignés en couverture de résultats futurs, pour lesquels les impôts différés correspondants sont imputés en capitaux propres. Les impôts différés actifs ou passifs sont compensés quand ils trouvent leur origine au sein d'une même entité ou groupe fiscal, relèvent de la même autorité fiscale, et lorsqu'il existe un droit légal de compensation.

Les impôts différés ne font pas l'objet d'une actualisation.

5. Établissement du tableau de flux de trésorerie

La présentation retenue utilise la méthode indirecte. Le résultat, pour la détermination des flux de trésorerie nets provenant des activités opérationnelles, est ajusté pour tenir compte des éléments sans effet de trésorerie et des éléments pour lesquels l'effet de la trésorerie consiste en flux de trésorerie d'investissement ou de financement.

La trésorerie et les équivalents de trésorerie sont définis d'après leurs caractéristiques intrinsèques que sont la disponibilité immédiate ou la conversion à très court terme en un montant connu de liquidités dont la valeur ne risque pas de changer de façon significative.

La trésorerie comprend les fonds en caisse ainsi que les dépôts et emprunts auprès de la Banque Centrale.

Les équivalents de trésorerie sont composés des prêts et emprunts à vue ou au jour le jour, contractés avec des établissements de crédit.

Les différents flux de trésorerie relatifs à un exercice sont classés, d'après la logique d'intention, en activités opérationnelles, d'investissement et de financement, sachant qu'une opération unique peut inclure des flux classés dans des activités différentes.

Les flux de trésorerie opérationnels sont ceux issus des activités d'exploitation qui contribuent à la formation de l'essentiel du résultat, y compris les activités de marché pour compte propre. Figurent à ce titre parmi les activités opérationnelles, les flux

de trésorerie liés aux titres en juste valeur par résultat ainsi que les titres à revenus variables, constitutifs de placements à court terme ou relatifs aux activités de portefeuille, et les titres à revenu fixe disponibles à la vente.

Les flux liés aux autres opérations affectant des actifs ou passifs financiers incluent les variations des actifs et passifs financiers en juste valeur par résultat pour la variation de leur juste valeur.

Par défaut, les flux de trésorerie qui ne répondent pas aux définitions d'investissement ou de financement sont classés sous cette activité.

Les activités d'investissement sont définies comme l'acquisition et la sortie d'actifs à long terme et des autres placements qui ne sont pas inclus dans les équivalents de trésorerie ou dans les activités opérationnelles. Y figurent notamment les titres de participation et les autres titres à revenu variable détenus à long terme qui ne sont pas liés aux activités de portefeuille ainsi que les titres à revenu fixe détenus jusqu'à maturité.

Les flux liés aux activités de financement comprennent les mouvements sur capital et les mouvements liés aux émissions ou remboursements d'emprunts ou de dettes subordonnées. Par option, les titres du marché interbancaire et les titres de créances négociables sont classés avec les activités opérationnelles.

N'étant pas constitutifs de ressources affectées aux activités qui les génèrent, les revenus (intérêts et dividendes) provenant des activités d'investissement ainsi que les intérêts liés aux activités de financement sont rattachés aux activités opérationnelles. Les produits de cessions restent, quant à eux, rattachés à l'activité auxquels ils se rapportent pour leur montant avant impôt.

III PRINCIPES COMPTABLES

► Prêts et créances

Les prêts et créances sont des actifs financiers à revenu fixe ou déterminable, non cotés sur un marché actif, qui ne sont pas destinés à la vente dès leur acquisition ou leur octroi. Ils comprennent les prêts consentis directement ou la quote-part dans le cadre de prêts syndiqués, les prêts acquis et les titres de dettes non cotés. Ils sont comptabilisés à leur valeur de marché (ou équivalent) lors de leur entrée dans le bilan qui est généralement le montant net décaissé à l'origine.

Les taux appliqués aux crédits octroyés sont présumés être des taux de marché dans la mesure où les barèmes sont ajustés en permanence en fonction notamment des taux de la grande majorité des établissements concurrents.

Ces encours sont valorisés au coût amorti en utilisant la méthode du taux d'intérêt effectif.

La restructuration d'un prêt suite aux difficultés financières du débiteur entraîne novation du contrat. Suite à la définition de cette notion par l'Autorité Bancaire Européenne, le Groupe l'a intégré dans les systèmes d'information afin que les définitions comptable et prudentielle soient harmonisées. Les éléments chiffrés figurent en rapport de gestion.

Les commissions directement liées à la mise en place du prêt, reçues ou versées ayant une nature d'intérêt sont étalées sur la durée du prêt selon la méthode du taux d'intérêt effectif et sont inscrites au compte de résultat parmi les rubriques d'intérêts.

La juste valeur des prêts et créances est communiquée dans l'annexe à chaque date d'arrêt : elle correspond à l'actualisation des flux futurs estimés à partir d'une courbe de taux zéro coupon qui comprend le coût de signature inhérent au débiteur.

■ Dépréciation et provision individuelle sur les prêts et créances

Une dépréciation est constatée dès lors qu'il existe une preuve objective de dépréciation résultant d'un ou de plusieurs événements survenus après la mise en place du prêt - ou d'un groupe de prêts - susceptibles de générer une perte. Une analyse est faite à chaque arrêt contrat par contrat. La dépréciation est égale à la différence entre la valeur comptable et la valeur actualisée au taux d'intérêt d'origine du prêt des flux futurs estimés tenant compte de l'effet des garanties. En cas de taux variable, c'est le dernier taux contractuel connu qui est retenu.

L'existence d'échéances dues et impayées depuis plus de 3 mois ou 6 mois pour l'immobilier et les collectivités locales ou de comptes courants irréguliers depuis plus de 3 mois représente une preuve objective d'un événement de perte. De même lorsqu'il est probable que le débiteur ne pourra pas rembourser la totalité des sommes dues ou lorsqu'il y a déchéance du terme ou encore en cas de liquidation judiciaire une indication objective de perte est identifiée.

Les dotations sur dépréciation et provision sont enregistrées dans le coût du risque. Les reprises de dépréciation et provision sont enregistrées en coût du risque pour la partie relative à la variation du risque et en marge d'intérêts pour la partie relative

au passage du temps. La dépréciation vient en moins de l'actif pour les prêts et créances et la provision est inscrite au passif parmi les provisions pour les engagements de financement et de garantie.

Les créances irrécouvrables sont inscrites en pertes et les dépréciations et provisions correspondantes font l'objet d'une reprise.

■ Dépréciation collective sur les prêts et créances

Les prêts à la clientèle non dépréciés sur une base individuelle sont regroupés par portefeuilles homogènes. Les encours sensibles font l'objet d'une dépréciation, sur la base des pertes en cas de défaut et de la probabilité de défaut jusqu'à maturité observées en interne ou en externe et appliquées aux encours. Elle est comptabilisée en déduction des encours correspondants à l'actif et les variations de l'exercice sont enregistrées dans la rubrique « Coût du risque » du compte de résultat.

► Intérêts pris en charge par l'État de certains prêts

Dans le cadre de mesures d'aides au secteur agricole et rural, ainsi qu'à l'acquisition de logement, certaines entités du Groupe accordent des prêts à taux réduits, fixés par l'État. Par conséquent, ces entités perçoivent de l'État une bonification égale au différentiel de taux qui existe entre le taux accordé à la clientèle et un taux de référence prédéfini. De ce fait, il n'est pas constaté de décote sur les prêts bénéficiant de ces bonifications.

Les modalités de ce mécanisme de compensation sont réexaminées périodiquement par l'État.

Les bonifications perçues de l'État sont enregistrées sous la rubrique « Intérêts et produits assimilés » et réparties sur la durée de vie des prêts correspondants, conformément à l'IAS 20.

► Garanties financières et engagements de financement

Les garanties financières sont assimilées à un contrat d'assurance lorsqu'elles prévoient des paiements spécifiques à effectuer pour rembourser leur titulaire d'une perte qu'il encourt en raison de la défaillance d'un débiteur spécifié à effectuer un paiement à l'échéance en vertu d'un instrument de dette.

Conformément à IFRS 4, ces garanties financières restent évaluées selon les normes françaises, soit en hors-bilan, dans l'attente d'un complément normatif qui devrait parfaire le dispositif actuel. Par conséquent, ces garanties font l'objet d'une provision au passif en cas de sortie de ressource probable.

En revanche, les contrats de garanties financières qui prévoient des paiements en réponse aux variations d'une variable financière (prix, notation ou indice de crédit, ...) ou d'une variable non financière, à condition que dans ce cas la variable ne soit pas spécifique à une des parties au contrat, entrent dans le champ d'application d'IAS 39. Ces garanties sont alors traitées comme des instruments dérivés.

Les engagements de financement qui ne sont pas considérés comme des instruments dérivés au sens de la norme IAS 39 ne figurent pas au bilan. Ils font toutefois l'objet de provisions conformément aux dispositions de la norme IAS 37.

► Trésorerie et équivalents de trésorerie

La trésorerie et les équivalents de trésorerie regroupent les comptes de caisse, les dépôts et les prêts et emprunts à vue auprès des banques centrales et des établissements de crédit.

Dans le cadre du tableau des flux de trésorerie, les OPCVM sont classés en activité « opérationnelle » et ne font donc pas l'objet d'un reclassement en trésorerie.

► Opérations en devises

Les actifs et passifs financiers libellés dans une devise autre que la devise locale sont convertis au taux de change à la date d'arrêté.

■ Actifs ou passifs financiers monétaires

Les gains ou pertes de change provenant de ces conversions sont comptabilisés dans le compte de résultat, sous la rubrique « gains ou pertes nets sur portefeuille à la juste valeur par résultat ».

■ Actifs ou passifs financiers non monétaires

Les gains ou pertes de change provenant de ces conversions sont comptabilisés dans le compte de résultat sous la rubrique « gains ou pertes nets sur portefeuille à la juste valeur par résultat » si l'élément est classé en juste valeur par résultat ou parmi les « plus ou moins-values latentes ou différées » lorsqu'il s'agit d'actifs financiers disponibles à la vente.

► Opérations de location

■ Opérations dans lesquelles CMNE est crédit bailleur

Les contrats sont classés en location financement lorsqu'ils conduisent, en substance, à transférer au preneur la quasi-totalité des risques et avantages inhérents à la propriété du bien loué. La valeur actuelle des paiements dus au titre du contrat, augmentée le cas échéant de la valeur résiduelle, est enregistrée comme une créance. Les loyers perçus sont répartis sur la durée du contrat de location-financement en les imputant en amortissement du capital et en intérêts de façon à ce que le revenu net représente un taux de rentabilité constant sur l'encours résiduel. Le taux utilisé est le taux d'intérêt implicite.

Les contrats de location simple sont des contrats pour lesquels l'essentiel des risques et avantages de l'actif mis en location n'est pas transféré au preneur. Le bien est comptabilisé à l'actif du bailleur en immobilisations et amorti linéairement sur la période de location.

■ Opérations dans lesquelles CMNE est crédit preneur

Les immobilisations d'exploitation financées au moyen de contrats de location financement sont comptabilisées à l'actif du bilan en immobilisations corporelles pour un montant égal à la juste valeur, ou si celle-ci est inférieure, à la valeur actualisée des paiements minimaux à effectuer au titre de la location. La contrepartie est enregistrée au passif du bilan. Ces immobilisations sont amorties sur la durée prévue pour des biens de même catégorie.

► Titres acquis

■ Détermination de la juste valeur des instruments financiers

La juste valeur est le montant auquel un actif pourrait être vendu ou un passif transféré, entre des parties bien informées et consentantes agissant dans des conditions de concurrence normales.

Lors de la comptabilisation initiale d'un instrument, la juste valeur est généralement le prix de transaction.

Lors des évaluations ultérieures, cette juste valeur doit être déterminée. La méthode de détermination à appliquer varie selon que l'instrument est négocié sur un marché considéré comme actif ou pas.

Instruments négociés sur un marché actif

Lorsque les instruments sont négociés sur un marché actif, la juste valeur est déterminée en fonction des prix cotés car ils représentent alors la meilleure estimation possible de la juste valeur. Un instrument financier est considéré comme coté sur un marché actif si des cours sont aisément et régulièrement disponibles (auprès d'une bourse, d'un courtier, d'un intermédiaire ou encore sur un système de cotation) et que ces prix représentent des transactions réelles et intervenant régulièrement sur le marché dans des conditions de concurrence normale.

Instruments négociés sur un marché non actif

Les données observables sur un marché sont à retenir, tant qu'elles reflètent la réalité d'une transaction dans des conditions normales à la date d'évaluation, et qu'il n'est pas nécessaire d'ajuster cette valeur de manière trop importante. Dans les autres cas, le Groupe utilise des données non observables, « mark-to-model ».

Lorsqu'il n'y a pas de données observables ou lorsque les ajustements des prix de marché nécessitent de se baser sur des données non observables, l'entité peut utiliser des hypothèses internes relatives aux flux de trésorerie futurs et de taux d'actualisation, comprenant les ajustements liés aux risques que le marché intégrerait. Ces ajustements de valorisation permettent d'intégrer, notamment, des risques qui ne seraient pas appréhendés par le modèle, des risques de liquidité associés à l'instrument ou au paramètre concerné, des primes de risque spécifiques destinées à compenser certains surcoûts qu'induirait la stratégie de gestion dynamique associée au modèle dans certaines conditions de marché. Lors de l'établissement des ajustements de valeur, chaque facteur de risque est considéré individuellement et aucun effet de diversification entre risques, paramètres ou modèles de nature différente n'est pris en compte. Une approche de portefeuille est le plus souvent retenue pour un facteur de risque donné.

Dans tous les cas, les ajustements sont pratiqués par le Groupe de manière raisonnable et appropriée, en ayant recours au jugement.

■ Classification des titres

Les titres peuvent être classés dans l'une des catégories suivantes :

- actifs financiers à la juste valeur par résultat,
- actifs financiers disponibles à la vente,
- actifs financiers détenus jusqu'à l'échéance,
- prêts et créances.

La classification dans l'une ou l'autre de ces catégories traduit l'intention de gestion du Groupe et détermine les règles de comptabilisation des instruments.

■ Actifs et passifs financiers à la juste valeur par résultat

Critère de classement et règles de transfert

La catégorie des « Instruments financiers évalués en juste valeur par résultat » comprend :

Les instruments financiers détenus à des fins de transaction

Il s'agit principalement des instruments qui ont été acquis pour être revendus ou rachetés à court terme ou sont intégrés à un portefeuille d'instruments financiers gérés globalement pour lequel un calendrier effectif récent de prise de bénéfice à court terme existe ou bien encore constituent un instrument dérivé non qualifié de couverture.

Les conditions de marché peuvent conduire le Groupe Crédit Mutuel à revoir sa stratégie de placement et l'intention de gestion de ces titres. Ainsi, lorsqu'il apparaît inopportun de céder des titres initialement acquis dans un objectif de cession à court terme, ces titres peuvent faire l'objet d'un reclassement, dans le respect des dispositions spécifiques prévues par l'amendement IAS 39 d'octobre 2008. Les transferts vers les catégories « Actifs financiers disponibles à la vente » ou « Actifs financiers détenus jusqu'à échéance » sont autorisés en cas de situation exceptionnelle. Les transferts vers la catégorie « Prêts et créances » sont conditionnés à l'intention et la capacité du Groupe de détenir ces titres dans un avenir prévisible ou jusqu'à leur échéance et au respect des critères inhérents à la définition de la catégorie comptable des « Prêts et créances » (pas de cotation sur un marché actif). Aucun transfert de ce type n'a eu lieu depuis 2008 ; ils ont eu pour objectif de traduire au mieux la nouvelle intention de gestion de ces instruments et de refléter de manière plus fidèle leur impact sur le résultat du Groupe.

Les instruments financiers classés par choix dès l'origine, et de façon irrévocable, à la juste valeur par résultat

Ce classement peut s'appliquer dans les cas suivants :

- instruments financiers contenant un ou plusieurs dérivés incorporés séparables,
- instrument présentant, sans application de la juste valeur, une incohérence de traitement comptable par rapport à un autre instrument lié,
- instruments appartenant à un groupe d'actifs financiers évalués et gérés en juste valeur.

Le Groupe a utilisé cette option notamment dans le cadre de contrats en unité de comptes des activités d'assurance par cohérence avec le traitement s'appliquant aux passifs.

Base d'évaluation et comptabilisation des charges et produits

Les titres classés en « Actifs et passifs à la juste valeur par résultat » sont comptabilisés lors de leur entrée au bilan à leur juste valeur, ainsi que lors des arrêts ultérieurs, et ce jusqu'à leur cession. Les variations de juste valeur et les revenus perçus ou courus sur les titres à revenu fixe classés dans cette catégorie sont enregistrés au compte de résultat sous la rubrique « Gains ou pertes nets sur instruments financiers à la juste valeur par résultat ».

Les achats et ventes de titres évalués en juste valeur par résultat sont comptabilisés en date de règlement. Les variations de juste valeur entre la date de transaction et la date de règlement sont comptabilisées en résultat. L'évaluation du risque de contrepartie sur ces titres est prise en compte dans la juste valeur.

En cas de transfert vers l'une des trois autres catégories, la juste valeur de l'actif financier à sa date de reclassement devient son nouveau coût ou coût amorti. Aucun gain ou perte comptabilisé avant la date du transfert ne peut être repris.

■ Actifs financiers disponibles à la vente

Critères de classement et règles de transfert

Les actifs financiers disponibles à la vente comprennent les actifs financiers non classés en « Prêts et créances », ni en « Actifs financiers détenus jusqu'à maturité » ni en « Juste valeur par résultat ».

Les titres à revenu fixe peuvent être reclassés en « Actifs financiers détenus jusqu'à l'échéance » en cas de modification de l'intention de gestion, et sous réserve qu'ils satisfassent aux conditions d'éligibilité de cette catégorie, ou en « Prêts et créances » en cas de modification de l'intention de gestion, de capacité de détention du titre dans un avenir prévisible ou jusqu'à son échéance et sous réserve qu'ils satisfassent aux conditions d'éligibilité de cette catégorie. Le Groupe n'a pas pratiqué de reclassement depuis 2008.

Base d'évaluation et comptabilisation des charges et produits

Ces actifs sont comptabilisés au bilan à leur juste valeur au moment de leur acquisition et lors des arrêts ultérieurs, jusqu'à leur cession. Les variations de juste valeur sont enregistrées dans une rubrique spécifique des capitaux propres « Gains ou pertes latents ou différés », hors revenus courus. Ces gains ou pertes latents comptabilisés en capitaux propres ne sont constatés en compte de résultat qu'en cas de cession ou de dépréciation durable. Lors de la cession, ces gains ou pertes latents précédemment comptabilisés en capitaux propres sont constatés en compte de résultat sous la rubrique « Gains ou pertes nets sur actifs financiers disponibles à la vente », ainsi que les plus et moins-values de cession. Les achats et ventes de titres sont comptabilisés en date de règlement.

En cas de transfert de la catégorie « Actifs financiers disponibles à la vente » vers les catégories « Actifs financiers détenus jusqu'à échéance » ou « Prêts et créances » d'instruments ayant une échéance fixe, et en l'absence de dépréciation, les gains ou pertes latents antérieurement différés en capitaux propres sont amortis sur la durée de vie résiduelle de l'actif. En cas de transfert d'instruments n'ayant pas une échéance fixe vers la catégorie « Prêts et créances », les gains et pertes latents antérieurement différés sont maintenus en capitaux propres jusqu'à la cession des titres.

Les revenus courus ou acquis des titres à revenu fixe sont comptabilisés en résultat, selon la méthode du taux d'intérêt effectif, dans la rubrique « Intérêts et produits assimilés ». Les dividendes perçus sur les titres à revenu variable sont enregistrés en compte de résultat dans la rubrique « Gains ou pertes nets sur actifs financiers disponibles à la vente ».

Dépréciation et risque de crédit

Dépréciation durable, spécifique aux actions et autres instruments de capitaux propres

Une dépréciation est constatée sur les actifs financiers à revenu variable disponibles à la vente en cas de baisse prolongée et significative de la juste valeur par rapport au coût.

S'agissant de titres à revenus variables, le Groupe CMNE considère qu'une dévalorisation du titre d'au moins 40 % par rapport à son coût d'acquisition, ou sur une période de plus de 24 mois consécutifs, entraîne une dépréciation, à l'exception

des cas où l'appréciation de la juste valeur faite par le Groupe ne reflète pas une perte probable de tout ou partie du montant investi. L'analyse est effectuée ligne à ligne. L'exercice du jugement intervient également pour les titres ne remplissant pas les critères ci-dessus mais pour lesquels la direction estime que la recouvrabilité du montant investi ne peut raisonnablement être attendue dans un avenir proche. La perte est constatée en résultat, dans la rubrique « Gains ou pertes nets sur actifs financiers disponibles à la vente ». Toute baisse ultérieure est également comptabilisée en compte de résultat.

Les dépréciations durables des actions ou autres instruments de capitaux propres passées en résultat sont irréversibles tant que l'instrument est porté au bilan. En cas d'appréciation ultérieure, celle-ci sera constatée en capitaux propres dans la rubrique « Gains ou pertes latents ou différés ».

Dépréciation au titre du risque de crédit

Les dépréciations sur actifs financiers à revenu fixe disponibles à la vente (obligations notamment) sont comptabilisées dans le poste « Coût du risque ». En effet, seule l'existence d'un risque de crédit peut conduire à déprécier ces instruments à revenu fixe, la dépréciation en cas de perte due à une simple hausse des taux n'étant pas admise. En cas de dépréciation, l'intégralité des moins values latentes cumulées en capitaux propres doit être constatée en résultat. Ces dépréciations sont réversibles ; toute appréciation postérieure, liée à un événement survenu après la constatation de la dépréciation, est également constatée en compte de résultat dans la rubrique « Coût du risque » en cas d'amélioration de la situation de crédit de l'émetteur.

■ Actifs financiers détenus jusqu'à l'échéance

Critères de classement et règles de transfert

Cette catégorie comprend les titres à revenu fixe ou déterminable ayant une date d'échéance fixe que le Groupe CMNE a l'intention et la capacité de détenir jusqu'à l'échéance.

Les éventuelles opérations de couverture du risque de taux d'intérêt mises en place sur cette catégorie de titres ne sont pas éligibles à la comptabilité de couverture définie par la norme IAS 39.

Par ailleurs, les possibilités de cession ou de transfert de titres de ce portefeuille sont très limitées compte tenu des dispositions prévues par la norme IAS 39, sous peine d'entraîner le déclassement de l'ensemble du portefeuille au niveau Groupe et d'interdire l'accès à cette catégorie pendant deux ans.

Base d'évaluation et comptabilisation des charges et produits

Les titres classés dans cette catégorie sont initialement comptabilisés à leur juste valeur, puis valorisés au coût amorti selon la méthode du taux d'intérêt effectif, qui intègre l'amortissement des primes et décotes ainsi que les frais d'acquisition s'ils sont significatifs.

Les achats et ventes de titres sont comptabilisés en date de règlement.

Les revenus perçus sur ces titres sont présentés sous la rubrique « Intérêts et produits assimilés » du compte de résultat.

Risque de crédit

Une dépréciation est constatée dès lors qu'il existe une indication objective de dépréciation de l'actif, résultant d'événements survenus postérieurement à la comptabilisation initiale et susceptibles de générer une perte (risque de crédit

avéré). Une analyse est effectuée à chaque arrêt, titre par titre. La dépréciation est évaluée par comparaison entre la valeur comptable et la valeur actualisée au taux d'intérêt effectif des flux futurs intégrant les garanties. Elle est constatée dans le compte de résultat à la rubrique « Coût du risque ». Toute appréciation postérieure, liée à un événement survenu après la constatation de la dépréciation, est également constatée en compte de résultat dans la rubrique « Coût du risque ».

► Hiérarchie de juste valeur

Il existe trois niveaux de juste valeur des instruments financiers :

- **Niveau 1** : prix cotés sur des marchés actifs pour des actifs ou des passifs identiques ; sont notamment concernés les titres de créances cotés par au moins quatre contributeurs et les dérivés cotés sur un marché organisé.
- **Niveau 2** : des données autres que les prix cotés visés au niveau 1, qui sont observables pour l'actif ou le passif concerné, soit directement (à savoir des prix) ou indirectement (à savoir des données dérivées de prix). Sont notamment présentés en niveau 2 les swaps de taux d'intérêt dont la juste valeur est généralement déterminée à l'aide de courbes de taux fondées sur les taux d'intérêt du marché observés à la date d'arrêt.
- **Niveau 3** : des données relatives à l'actif ou au passif, qui ne sont pas des données observables de marché (données non observables). Figurent notamment dans cette catégorie les titres de participations non consolidées détenus ou non via les entités de capital risque, dans les activités de marché, les titres de créances cotés par un seul contributeur et les dérivés utilisant principalement des paramètres non observables, ...

L'instrument est classé au même niveau de la hiérarchie que le plus bas niveau déterminé par le paramètre le plus important dans le modèle de juste valeur prise dans son ensemble. Compte tenu de la diversité et de la volumétrie des instruments valorisés en niveau 3, la sensibilité de la juste valeur à la variation des paramètres serait peu significative.

► Actifs non courants destinés à être cédés

Lorsque le Groupe décide de vendre des actifs non courants, et lorsqu'il est hautement probable que cette vente interviendra dans les douze mois, ces actifs sont présentés séparément au bilan dans le poste « Actifs non courants destinés à être cédés ». Les passifs qui leur sont éventuellement liés sont présentés séparément dans le poste « Dettes liées aux actifs non courants destinés à être cédés ».

Dès lors qu'ils sont classés dans cette catégorie, les actifs non courants et groupes d'actifs et de passifs sont évalués au plus bas de leur valeur comptable et de leur juste valeur minorée des coûts de vente.

Les actifs concernés cessent d'être amortis. En cas de perte de valeur constatée sur un actif ou un groupe d'actifs et de passifs, une dépréciation est constatée en résultat. Les pertes de valeur comptabilisées à ce titre sont réversibles.

► Dérivés et comptabilité de couverture Détermination de la juste valeur des dérivés

La majorité des dérivés de gré à gré, swaps, accords de taux futurs, caps, floors et options simples est valorisée selon des modèles standards, communément admis (méthode d'actualisation des flux futurs, modèle de Black and Scholes, techniques d'interpolation), fondés sur des données observables dans le marché (par exemple des courbes de taux). La valorisation de ces modèles est ajustée afin de tenir compte des risques de liquidité

et de crédit associés à l'instrument ou au paramètre concerné, des primes de risque spécifiques destinées à compenser certains surcoûts qu'induirait la stratégie de gestion dynamique associée au modèle dans certaines conditions de marché et le risque de contrepartie (CVA) présent dans la juste valeur positive des dérivés de gré à gré. Ce dernier inclut le risque de contrepartie propre (DVA) présent dans la juste valeur négative des dérivés de gré à gré.

Lors de l'établissement des ajustements de valeur, chaque facteur de risque est considéré individuellement et aucun effet de diversification entre risques, paramètres ou modèles de nature différente n'est pris en compte. Une approche de portefeuille est le plus souvent retenue pour un facteur de risque donné.

Les dérivés sont comptabilisés en actifs financiers lorsque la valeur de marché est positive, en passifs financiers lorsqu'elle est négative.

S'agissant des principes retenus pour la partie relative au calcul des DVA et CVA, il est considéré que :

- les opérations internes au Groupe ne sont pas concernées du fait des règles de solidarité qui s'appliquent au sein du Groupe CM-CIC,
- les calculs effectués ont permis d'établir que l'impact des opérations collatéralisées (exclusivement interbancaires) n'est pas ou peu significatif, selon les règles de calcul utilisées.

De ce fait, aucune DVA / CVA n'est enregistrée au 31 décembre 2014.

Classification des dérivés et comptabilité de couverture

■ Dérivés classés en actifs et passifs financiers à la juste valeur par résultat

Par défaut, tous les dérivés non qualifiés d'instruments de couverture selon les normes IFRS sont classés dans les catégories « Actifs ou passifs financiers à la juste valeur par résultat », même si économiquement, ils ont été souscrits en vue de couvrir un ou plusieurs risques.

Dérivés incorporés

Un dérivé incorporé est une composante d'un instrument hybride qui, séparé de son contrat hôte, répond à la définition d'un dérivé. Il a notamment pour effet de faire varier certains flux de trésorerie de manière analogue à celle d'un dérivé autonome.

Ce dérivé est détaché du contrat hôte qui l'abrite pour être comptabilisé séparément en tant qu'instrument dérivé en juste valeur par résultat lorsque les conditions suivantes sont réunies :

- il répond à la définition d'un dérivé,
- l'instrument hybride abritant ce dérivé incorporé n'est pas évalué en juste valeur par résultat,
- les caractéristiques économiques du dérivé et ses risques associés ne sont pas considérés comme étroitement liés à ceux du contrat hôte,
- l'évaluation distincte du dérivé incorporé à séparer est suffisamment fiable pour fournir une information pertinente.

Comptabilisation

Les gains et pertes réalisés et latents sont comptabilisés au compte de résultat dans la rubrique « Gains ou pertes nets sur instruments financiers à la juste valeur par résultat ».

■ Comptabilité de couverture

La norme IAS 39 permet trois formes de relation de couverture. Le choix de la relation de couverture est effectué en fonction de la nature du risque couvert.

La couverture de juste valeur permet de couvrir l'exposition aux variations de juste valeur des actifs ou passifs financiers.

La couverture de flux de trésorerie sert à couvrir l'exposition aux variations des flux de trésorerie d'actifs ou passifs financiers, d'engagements fermes ou de transactions futures. Le CMNE a recours à la couverture de flux de trésorerie notamment pour le TSS émis en 2004.

La couverture d'investissements nets en devises est comptabilisée comme la couverture de flux de trésorerie, elle n'a pas été utilisée par le Groupe.

Les dérivés de couverture doivent satisfaire aux différents critères requis par la norme IAS 39 pour être comptablement qualifiés d'instruments de couverture. L'instrument de couverture et l'élément couvert doivent tous deux être éligibles à la comptabilité de couverture.

La relation entre l'élément couvert et l'instrument de couverture doit être formellement documentée, dès la mise en place de la relation de couverture. Cette documentation spécifie notamment les objectifs de gestion du risque de la direction, la nature du risque couvert, la stratégie sous-jacente ainsi que les modalités de mesure de l'efficacité de couverture.

L'efficacité de cette couverture doit être démontrée lors de la mise en place de la relation de couverture puis tout au long de sa durée de vie, au moins à chaque date d'arrêt. Le rapport entre la variation de valeur ou de résultat de l'instrument de couverture et celle de l'élément couvert doit se situer dans un intervalle de 80 à 125 %. Le cas échéant, la comptabilité de couverture cesse d'être appliquée et ce, sur base prospective.

Couverture de juste valeur d'actifs ou de passifs financiers identifiés

Dans le cas d'une relation de couverture de juste valeur, les dérivés sont réévalués à leur juste valeur par contrepartie du compte de résultat dans la rubrique « Gains ou pertes nets sur instruments financiers en juste valeur par résultat » symétriquement à la réévaluation des éléments couverts en résultat, liée au risque couvert. Cette règle s'applique également si l'élément couvert est comptabilisé au coût amorti ou s'il s'agit d'un actif financier classé en « Actifs financiers disponibles à la vente ». Les variations de juste valeur de l'instrument de couverture et de la composante risque couverte se compensent partiellement ou totalement, il ne reste en résultat que l'éventuelle inefficacité de la couverture.

La partie correspondant au réescompte de l'instrument financier dérivé est portée au compte de résultat dans la rubrique « Produits et charges d'intérêts » symétriquement aux produits ou charges d'intérêts relatifs à l'élément couvert.

En cas d'interruption de la relation de couverture ou de non respect des critères d'efficacité, la comptabilité de couverture cesse d'être appliquée sur une base prospective. Les dérivés de couverture sont transférés en « Actifs ou passifs financiers à la juste valeur par résultat » et sont comptabilisés selon les principes applicables à cette catégorie. La valeur au bilan de l'élément couvert n'est postérieurement plus ajustée pour refléter les variations de juste valeur. Dans le cas d'instruments de taux identifiés initialement couverts, la réévaluation est

amortie sur sa durée de vie résiduelle. Si les éléments couverts ne figurent plus au bilan du fait notamment de remboursements anticipés, les ajustements cumulés sont immédiatement portés en compte de résultat.

Dérivés de macro-couverture

Le Groupe utilise les possibilités offertes par la Commission Européenne pour la comptabilisation de ses opérations de macro-couverture. En effet, les modifications apportées par l'Union Européenne à la norme IAS 39 (« carve-out ») permettent d'inclure les dépôts à vue de la clientèle dans les portefeuilles de passifs à taux fixes couverts et de ne mesurer aucune inefficacité en cas de sous-couverture. Les dépôts à vue sont intégrés en fonction des lois d'écoulement définies par la gestion de bilan.

Pour chaque portefeuille d'actifs ou de passifs financiers portant un taux fixe, l'échéancier des dérivés de couverture est mis face à celui des éléments couverts, pour vérifier qu'il n'y a pas de sur-couverture.

Le traitement comptable des instruments dérivés de macro-couverture de juste valeur est similaire à celui des dérivés de couverture de juste valeur.

Les variations de juste valeur des portefeuilles couverts sont enregistrées au bilan dans la rubrique « Écart de réévaluation des portefeuilles couverts en taux » par la contrepartie du compte de résultat.

Couverture de flux de trésorerie

Dans le cas d'une relation de couverture de flux de trésorerie, les dérivés sont réévalués au bilan en juste valeur par contrepartie des capitaux propres pour la partie efficace. La partie considérée comme inefficace est enregistrée au compte de résultat dans la rubrique « Gains ou pertes nets sur instruments financiers à la juste valeur par résultat ».

Les montants enregistrés en capitaux propres sont repris en résultat dans la rubrique « Produits et charges d'intérêts » au même rythme que les flux de l'élément couvert affectent le résultat.

Les éléments couverts restent comptabilisés conformément aux règles spécifiques à leur catégorie comptable. En cas d'interruption de la relation de couverture ou de non respect des critères d'efficacité, la comptabilité de couverture cesse d'être appliquée. Les montants cumulés inscrits en capitaux propres au titre de la réévaluation du dérivé de couverture sont maintenus en capitaux propres jusqu'à ce que la transaction couverte affecte elle-même le résultat ou lorsqu'il est déterminé qu'elle ne se réalisera pas ; ces montants sont alors transférés en résultat.

En cas de disparition de l'élément couvert, les montants cumulés inscrits en capitaux propres sont immédiatement transférés en résultat.

► Immobilisations et amortissements

Les immobilisations inscrites au bilan comprennent les immobilisations corporelles et incorporelles d'exploitation ainsi que les immeubles de placement. Les immobilisations d'exploitation sont utilisées à des fins de production de services ou administratives. Les immeubles de placement sont des biens immobiliers détenus pour en retirer des loyers et/ou pour valoriser le capital investi. Ils sont enregistrés de la même façon que les immeubles d'exploitation, selon la méthode du coût historique.

Les immobilisations sont comptabilisées à leur coût d'acquisition augmenté des frais directement attribuables et nécessaires à leur mise en état de marche en vue de leur utilisation.

Après comptabilisation initiale, les immobilisations sont évaluées selon la méthode du coût historique, c'est à dire à leur coût diminué du cumul des amortissements et des pertes éventuelles de valeur.

Lorsqu'une immobilisation est composée de plusieurs éléments pouvant faire l'objet de remplacement à intervalles réguliers, ayant des utilisations différentes ou procurant des avantages économiques selon un rythme différent, chaque élément est comptabilisé séparément dès l'origine et chacun des composants est amorti selon un plan d'amortissement qui lui est propre. La durée d'utilité des immobilisations étant généralement égale à la durée de vie économique attendue du bien, il n'est pas constaté de valeur résiduelle.

Les fourchettes de durées d'amortissement retenues sont :

Immobilisations corporelles :	
Constructions - gros œuvre structure : (en fonction du type d'immeuble concerné)	10 - 30 ans
Constructions - équipements :	10 - 25 ans
Agencements et installations :	5 - 15 ans
Mobilier et matériel de bureau :	5 - 10 ans
Matériel de sécurité :	3 - 10 ans
Matériel roulant :	3 - 5 ans
Matériel informatique :	3 - 5 ans
Immobilisations incorporelles :	
Logiciels acquis ou créés en interne :	1 - 3 ans

Les immobilisations amortissables font l'objet de tests de dépréciation lorsqu'à la date de clôture des indices de pertes de valeur sont identifiés. Les immobilisations non amortissables (comme les droits au bail) font l'objet d'un test de dépréciation une fois par an.

S'il existe un tel indice de dépréciation, la valeur recouvrable de l'actif est comparée à sa valeur nette comptable. En cas de perte de valeur, une dépréciation est constatée en compte de résultat ; elle modifie la base amortissable de l'actif de manière prospective. La dépréciation est reprise en cas de modification de l'estimation de la valeur recouvrable ou de disparition des indices de dépréciation. La valeur nette comptable après reprise de perte de valeur ne peut pas être supérieure à la valeur nette comptable qui aurait été calculée si aucune perte de valeur n'avait été comptabilisée.

Les dépréciations concernant les immobilisations d'exploitation sont comptabilisées sous la rubrique « Dotations / reprises sur amortissements et provisions des immobilisations d'exploitation » du compte de résultat.

Les dépréciations concernant les immeubles de placement sont comptabilisées sous la rubrique « Charges des autres activités » (pour les dotations) et « Produits des autres activités » (pour les reprises) du compte de résultat.

Les plus et moins-values de cession des immobilisations d'exploitation sont enregistrées au compte de résultat sur la ligne « Gains ou pertes nets sur autres actifs ».

Les plus et moins-values de cession des immeubles de placement sont enregistrées au compte de résultat sur la ligne « Produits des autres activités » ou « Charges des autres activités ».

La juste valeur des immeubles de placement est communiquée dans l'annexe à chaque date d'arrêt : elle repose sur une évaluation de ces immeubles par référence au marché, effectuée par des experts indépendants.

► Actifs non courants destinés à être cédés et activités abandonnées

Un actif non courant (ou groupe d'actifs) satisfait aux critères de définition des actifs destinés à être cédés, s'il est disponible en vue d'être vendu et, si sa vente est hautement probable et interviendra dans les douze mois.

Les actifs et passifs liés sont présentés sur deux lignes distinctes du bilan, dans les rubriques « actifs non courants destinés à être cédés » et « dettes liées aux actifs non courants destinés à être cédés ». Ils sont comptabilisés au plus faible de leur valeur comptable et de leur juste valeur diminuée des coûts de cession et ne sont plus amortis.

Lorsqu'une perte de valeur est constatée sur ce type d'actifs et de passifs, une dépréciation est enregistrée en résultat.

Des activités sont considérées comme abandonnées, lorsqu'il s'agit d'activités destinées à être cédées, d'activités arrêtées, et de filiales qui ont été acquises uniquement dans la perspective d'être vendues. Elles sont présentées sur une ligne distincte du compte de résultat, dans la rubrique « gains et pertes nets d'impôts sur activités abandonnées ».

► Contrats d'épargne réglementée

Les Comptes d'Épargne Logement (CEL) et les Plans Épargne Logement (PEL) sont des produits réglementés français accessibles à la clientèle (personnes physiques). Ces produits associent une phase d'épargne rémunérée ouvrant des droits à un prêt immobilier dans une seconde phase. Ils génèrent des engagements de deux ordres pour l'établissement distributeur :

- un engagement de rémunération future de l'épargne à un taux fixe (uniquement sur les PEL, le taux de rémunération des CEL étant assimilable à un taux variable, périodiquement révisé en fonction d'une formule d'indexation),
- un engagement d'accord de prêt aux clients qui le demandent, à des conditions prédéterminées (PEL et CEL).

Ces engagements ont été estimés sur la base de statistiques comportementales des clients et de données de marché. Une provision est constituée au passif du bilan afin de couvrir les charges futures liées aux conditions potentiellement défavorables de ces produits, par rapport aux taux d'intérêt offerts à la clientèle des particuliers pour des produits similaires, mais non réglementés en termes de rémunération. Cette approche est menée par génération homogène en termes de conditions réglementées de PEL et de CEL. Les impacts sur le résultat sont inscrits parmi les intérêts versés à la clientèle.

► Dettes représentées par un titre

Les dettes représentées par un titre (bons de caisse, titres du marché interbancaire, emprunt obligataire...), non classées en juste valeur par résultat sur option, sont comptabilisées, à l'origine, à leur valeur d'émission, le cas échéant, diminuée des coûts de transaction.

Ces dettes sont ensuite valorisées au coût amorti selon la méthode du taux d'intérêt effectif.

► Activités d'assurance

Les principes comptables et les règles d'évaluation propres aux actifs et passifs générés par l'émission des contrats d'assurance sont établis conformément à la norme IFRS 4. Elle s'applique également aux contrats de réassurance, émis ou souscrits, et aux contrats financiers comportant une clause discrétionnaire de participation aux bénéfices.

Les autres actifs détenus et passifs émis par les sociétés d'assurance consolidées par intégration globale suivent les règles communes à tous les actifs et passifs du Groupe.

■ Actifs

Les actifs financiers, immeubles de placement et immobilisations suivent les méthodes de comptabilisation décrites par ailleurs.

En revanche, les actifs financiers représentant les provisions techniques afférentes aux contrats en unités de compte sont présentés en « Actifs financiers à la juste valeur par résultat ».

■ Passifs

Les provisions techniques des contrats en unité de compte sont évaluées, à la date de clôture, sur la base de la valeur de réalisation des actifs servant de supports à ces contrats.

Les provisions des contrats d'assurance non-vie correspondent aux primes non acquises (portion des primes émises relative aux exercices ultérieurs) et aux sinistres à payer.

Les contrats d'assurance bénéficiant d'une clause de participation aux bénéfices discrétionnaire font l'objet d'une « comptabilité reflet ». La provision pour participation aux bénéfices différée en résultant représente la quote-part des plus et moins-values des actifs revenant aux assurés. Ces provisions pour participation aux bénéfices différée sont présentées au passif ou à l'actif, par entité juridique et sans compensation entre entités du périmètre. À l'actif, elles figurent dans un poste distinct et leur recouvrabilité est jugée sur le fondement d'une analyse des flux futurs de trésorerie en tenant compte d'hypothèses de taux servis à la clientèle et de collecte cohérente avec le business plan établi par les compagnies.

À la date de clôture, un test de suffisance du passif comptabilisé sur ces contrats (nets des autres éléments d'actifs ou de passifs liés, tels que les frais d'acquisition reportés et les valeurs de portefeuille acquises) est réalisé : il est vérifié que le passif comptabilisé est suffisant pour couvrir les flux de trésorerie futurs estimés à cette date. Une insuffisance éventuelle des provisions techniques est constatée en résultat de la période (et serait reprise ultérieurement le cas échéant).

■ Compte de résultat

Les produits et charges comptabilisés au titre des contrats d'assurance émis par le Groupe sont présentés dans les postes « Produits des autres activités » et « Charges des autres activités ».

Les produits et charges relevant des activités pour compte propre des entités d'assurance sont comptabilisés dans les rubriques qui leur sont relatives.

► Provisions

Les dotations et reprises de provisions sont classées par nature dans les postes de charges et produits correspondants.

Une provision est constituée lorsqu'il est probable qu'une sortie de ressources représentative d'avantages économiques sera nécessaire pour éteindre une obligation née d'un événement passé et lorsque le montant de l'obligation peut être estimé de façon fiable. Le montant de cette obligation est actualisé le cas échéant pour déterminer le montant de la provision.

Les provisions constituées par le Groupe couvrent notamment :

- les risques opérationnels,
- les engagements sociaux,
- les risques d'exécution des engagements par signature,
- les litiges et garanties de passif,
- les risques fiscaux,
- les risques liés à l'épargne logement.

► Avantages au personnel

Les avantages au personnel sont comptabilisés selon la norme IAS 19R. Les dispositions se traduisent pour les avantages postérieurs à l'emploi à prestations définies par :

- la constatation immédiate des écarts actuariels en gains ou pertes latents ou différés comptabilisés en capitaux propres et des modifications de régime en résultat,
- l'application aux actifs du régime du taux d'actualisation de la dette,
- un renforcement des informations à présenter en annexe.

Les engagements sociaux font l'objet, le cas échéant, d'une provision comptabilisée dans le poste « Provisions ». Sa variation est comptabilisée dans le compte de résultat dans le poste « Charges de personnel », à l'exception de la part résultant des écarts actuariels qui est comptabilisée en « Gains ou pertes latents ou différés », en capitaux propres.

■ Avantages postérieurs à l'emploi à prestations définies

Il s'agit des régimes de retraite, préretraite et retraite complémentaires dans lesquels le Groupe conserve une obligation formelle ou implicite d'assurer les prestations promises au personnel.

Les engagements sont calculés selon la méthode des unités de crédit projetées, qui consiste à affecter les droits à prestations aux périodes de services en application de la formule contractuelle de calcul des prestations du régime, puis actualisés à partir d'hypothèses démographiques et financières telles que :

- le taux d'actualisation, déterminé par référence au taux d'émission des entreprises notées AA en fonction de la durée des engagements,
- le taux d'augmentation des salaires, évalué en fonction des tranches d'âges, des catégories cadre / non cadre,
- les taux d'inflations, estimés par comparaison entre les taux de l'OAT et de l'OAT inflaté pour les différentes maturités,
- les taux de mobilité des salariés, déterminés par tranches d'âge, sur la base du ratio moyen sur 3 ans du nombre de démissions et licenciements rapporté au nombre de salariés présents à la clôture de l'exercice en CDI,
- l'âge de départ en retraite : l'estimation est établie par individu sur la base de la date d'entrée réelle ou estimée dans la vie active et des hypothèses liées à la loi portant réforme des retraites, avec un plafonnement maximum à 67 ans
- la mortalité selon la table INSEE TH/TF 00-02.

Les différences générées par les changements de ces hypothèses et par les différences entre les hypothèses antérieures et les réalisations constituent des écarts actuariels. Lorsque le régime dispose d'actifs, ceux-ci sont évalués à la juste valeur et impactent le résultat pour leur rendement attendu. L'écart entre le rendement réel et le rendement attendu constitue également un écart actuariel.

■ Indemnités de fin de carrière

Les droits des salariés à l'indemnité de départ en retraite sont calculés en fonction du temps de présence et de la rémunération brute du salarié conformément à la convention collective applicable au Groupe.

Les engagements en matière d'indemnités de fin de carrière sont couverts par un contrat souscrit auprès d'une compagnie d'assurance. L'écart entre le montant des droits des salariés et la valeur du contrat de couverture fait l'objet d'une provision déterminée en fonction des informations communiquées par l'assureur.

Les écarts actuariels sont comptabilisés en « Gains ou pertes latents ou différés », enregistrés en capitaux propres. Les réductions et liquidations de régime génèrent une variation de l'engagement qui est comptabilisée dans le compte de résultat de l'exercice.

► Dettes subordonnées

Les dettes subordonnées, à terme ou à durée indéterminée, sont séparées des autres dettes représentées par un titre, car leur remboursement en cas de liquidation du débiteur n'est possible qu'après désintéressement des autres créanciers. Ces dettes sont valorisées au coût amorti.

► Distinction Dettes et Capitaux propres

Selon l'interprétation IFRIC 2, les parts de sociétaires sont des capitaux propres si l'entité dispose d'un droit inconditionnel de refuser le remboursement ou s'il existe des dispositions légales ou statutaires interdisant ou limitant fortement le remboursement. En raison des dispositions statutaires et légales existantes, les parts sociales, émises par les structures composant l'entité consolidante du CMNE, sont comptabilisées en capitaux propres.

Les autres instruments financiers émis par le Groupe sont comptablement qualifiés d'instruments de dettes dès lors qu'il existe une obligation contractuelle pour le Groupe de délivrer de la trésorerie aux détenteurs de titres. C'est notamment le cas pour tous les titres subordonnés émis par le Groupe.

IV NOTES RELATIVES AUX POSTES DES ÉTATS FINANCIERS

(Les notes sont présentées en milliers d'euros)

1. Notes relatives au bilan

Note 1 : Caisse, Banques Centrales

1a. Prêts et créances sur établissements de crédit

	31/12/14	31/12/13	Variation	
Caisse, Banques centrales				
Banques centrales	161 677	366 765	-205 088	-55,92 %
<i>dont réserves obligatoires</i>	55 612	52 211	3 401	6,51 %
Caisse	94 135	81 257	12 878	15,85 %
TOTAL	255 812	448 022	-192 210	-42,90 %
Prêts et créances sur les établissements de crédit				
Comptes réseau Crédit Mutuel ⁽¹⁾	2 583 323	2 651 844	-68 521	-2,58 %
Autres comptes ordinaires	183 628	162 156	21 472	13,24 %
Prêts	1 021 346	1 002 468	18 878	1,88 %
Autres créances	94 337	47 141	47 196	100,12 %
Pensions	175 000	0	175 000	n.s.
Créances dépréciées sur base individuelle	46	47	-1	-2,13 %
Créances rattachées	32 580	56 075	-23 495	-41,90 %
TOTAL	4 090 260	3 919 731	170 529	4,35 %

⁽¹⁾ Concerne principalement les encours de reversement CDC (LEP, LDD, Livret Bleu, Livret A)

1b. Dettes envers les établissements de crédit

	31/12/14	31/12/13	Variation	
Banques centrales				
Banques centrales	0	0	0	n.s.
TOTAL	0	0	0	n.s.
Dettes envers les établissements de crédit				
Autres comptes ordinaires	20 345	8 575	11 770	137,26 %
Emprunts	1 968 711	2 074 471	-105 760	-5,10 %
Autres dettes	17 335	48 584	-31 249	-64,32 %
Pensions	175 000	0	175 000	n.s.
Dettes rattachées	9 560	15 518	-5 958	-38,39 %
TOTAL	2 190 951	2 147 148	43 803	2,04 %

Note 2 : Actifs et passifs à la juste valeur par résultat

2a. Actifs financiers à la juste valeur par résultat

	31/12/14			31/12/13		
	Transaction	Juste valeur sur option	Total	Transaction	Juste valeur sur option	Total
Titres	219 437	12 008 848	12 228 285	271 714	10 767 226	11 038 940
• Obligations et autres titres à revenu fixe	6 248	3 854 317	3 860 565	46 626	3 925 273	3 971 899
– Cotés	6 248	3 801 536	3 807 784	46 626	3 877 319	3 923 945
– Non cotés	0	52 781	52 781	0	47 954	47 954
• Actions et autres titres à revenu variable	213 189	8 154 531	8 367 720	225 088	6 841 953	7 067 041
– Cotés	213 189	8 154 531	8 367 720	225 088	6 841 953	7 067 041
Instruments dérivés de transaction	92 028	0	92 028	50 377	0	50 377
Autres actifs financiers	0	627	627	0	0	0
TOTAL	311 465	12 009 475	12 320 940	322 091	10 767 226	11 089 317

Le montant publié au titre des « actions et autres titres à revenu variable cotés », en juste valeur sur option, au 31 décembre 2013 était de 6 299 544 milliers d'euros. L'augmentation de 542 409 milliers d'euros correspond à l'impact de l'application de la norme IFRS 10 et représente, pour les OPCVM et SCI dans lesquels le Groupe a une participation supérieure à 35 %, le montant détenu par des porteurs extérieurs. Ce montant, comptabilisé selon une consolidation simplifiée, est enregistré à l'actif dans les lignes de titres concernés tandis que sa contrepartie figure en dettes, dans les « autres passifs ».

2b. Passifs financiers à la juste valeur par résultat

	31/12/14	31/12/13	Variation	
Passifs financiers détenus à des fins de transaction	80 819	28 854	51 965	180,10 %
Passifs financiers à la juste valeur sur option par résultat	120 140	120 629	-489	-0,41 %
TOTAL	200 959	149 483	51 476	34,44 %

La ligne « passifs financiers à la juste valeur sur option par résultat » correspond essentiellement aux obligations structurées émises par la CFCMNE jusqu'au 31 décembre 2012, classées dans cette catégorie du fait du dérivé qu'elles comprennent. À partir du 1^{er} janvier 2013, les dérivés inclus dans les obligations structurées émises ont fait l'objet d'une comptabilisation séparée, en juste valeur par résultat, les obligations « vanille » étant, quant à elles, enregistrées au coût amorti.

	31/12/14			31/12/13		
	Valeur Comptable	Montant dû à l'échéance	Écart	Valeur Comptable	Montant dû à l'échéance	Écart
Titres émis	115 385	93 624	21 761	120 629	103 193	17 436
Dettes interbancaires	4 755	0	4 755	0	0	0
TOTAL	120 140	93 624	26 516	120 629	103 193	17 436

Note 3 : Couverture

3a. Instruments dérivés de couverture

	31/12/14		31/12/13	
	Actif	Passif	Actif	Passif
Couverture de flux de trésorerie (Cash flow Hedge)	546	45 187	2 568	40 138
Couverture de juste valeur (variation enregistrée en résultat)	48 153	101 910	43 591	61 168
TOTAL	48 699	147 097	46 159	101 306

3b. Écart de réévaluation des portefeuilles couverts en taux

Juste valeur	31/12/14	31/12/13	Variation
Juste valeur du risque de taux d'intérêt par portefeuilles			
• d'actifs financiers	47 220	15 247	31 973
• de passifs financiers	2 970	3 558	-588

Note 4 : Analyse des instruments dérivés

	31/12/14			31/12/13		
	Notionnel	Actif	Passif	Notionnel	Actif	Passif
Instruments dérivés de transaction						
Instruments de taux						
• Swaps	8 202 726	88 483	66 085	6 530 212	49 653	26 316
• Options et instruments conditionnels	0	3 545	14 734	536	716	2 538
Instruments de change						
• Autres contrats fermes	0	0	0	0	8	0
SOUS-TOTAL	8 202 726	92 028	80 819	6 530 748	50 377	28 854
Instruments dérivés de couverture						
Couverture de Fair Value Hedge						
• Swaps	3 056 120	48 153	101 910	3 759 470	43 591	61 168
Couverture de Cash Flow Hedge						
• Swaps	1 275 700	546	45 187	1 075 700	2 568	40 138
SOUS-TOTAL	4 331 820	48 699	147 097	4 835 170	46 159	101 306
TOTAL	12 534 546	140 727	227 916	11 365 918	96 536	130 160

Note 5 : Actifs financiers disponibles à la vente

5a. Actifs financiers disponibles à la vente

	31/12/14	31/12/13	Variation	
Effets publics	469 141	460 854	8 287	1,80 %
Obligations et autres titres à revenu fixe	6 052 082	5 419 131	632 951	11,68 %
• Cotés	5 553 624	4 895 789	657 835	13,44 %
• Non cotés	498 458	523 342	-24 884	-4,75 %
Actions et autres titres à revenu variable	491 470	309 543	181 927	58,77 %
• Cotés	134 619	130 422	4 197	3,22 %
• Non cotés	356 851	179 121	177 730	99,22 %
Titres immobilisés	185 782	167 518	18 264	10,90 %
• Titres de participation	30 957	24 121	6 836	28,34 %
• Autres titres détenus à long terme	13 990	10 049	3 941	39,22 %
• Parts dans les entreprises liées	140 835	133 348	7 487	5,61 %
Créances rattachées	104 631	107 011	-2 380	-2,22 %
TOTAL	7 303 106	6 464 057	839 049	12,98 %
<i>Dont plus ou moins values latentes constatées en capitaux propres</i>	<i>190 030</i>	<i>151 809</i>	<i>38 221</i>	<i>25,18 %</i>
<i>Dont titres à revenu fixe dépréciés</i>	<i>2 921</i>	<i>9 173</i>	<i>-6 252</i>	<i>-68,16 %</i>
<i>Dont dépréciation</i>	<i>-8 402</i>	<i>-10 949</i>	<i>2 547</i>	<i>-23,26 %</i>

Le montant publié au titre des « actions et autres titres à revenu variable cotés » au 31 décembre 2013 était de 121 170 milliers d'euros. L'augmentation de 9 252 milliers d'euros correspond à l'impact de l'application de la norme IFRS 10 (voir ci-dessus, note 2a).

En ce qui concerne les titres CIC, la valorisation est essentiellement fondée sur la « méthode de la somme des parties » (SOTP) ; selon ce calcul, la valeur d'une banque est égale à la somme de la valeur de chacun de ses métiers, déduction faite des coûts de holding. Depuis le 1^{er} janvier 2014, la valeur ainsi déterminée est pondérée à 80 % et complétée par la prise en compte du cours de bourse à hauteur de 20 %. Cette méthode, agréée par l'AMF, conduit à retenir une valeur de 241 euros par action.

5b. Liste des principales participations non consolidées

	% détenu	Capitaux propres	Total bilan	PNB ou CA	Résultat
Groupe CIC	<1	12 265 936	245 679 197	4 409 716	1 123 799
GACM	<1	8 992 425	100 806 609	1 599 491	687 778
CCCM Paris	13 %	547 142	4 999 190	25 904	15 143

Données au 31/12/2014

5c. Exposition au risque souverain

Risque souverain grec

Il n'y a plus d'exposition au risque souverain grec dans le Groupe.

Autres expositions souveraines relatives aux GIIPS (Greece, Ireland, Italy, Portugal, Spain)

Autres pays bénéficiant d'un plan de soutien

31/12/14		
Exposition nette*	Portugal	Irlande
Actifs à la juste valeur par résultat		
Actifs disponibles à la vente	3 202	6 900
Actifs détenus jusqu'à l'échéance		
TOTAL	3 202	6 900
PLUS/MOINS VALUES CONSTATÉES EN CAPITAUX PROPRES	168	160

31/12/13		
Exposition nette*	Portugal	Irlande
Actifs à la juste valeur par résultat		
Actifs disponibles à la vente	3 034	510
Actifs détenus jusqu'à l'échéance		
TOTAL	3 034	510
PLUS/MOINS VALUES CONSTATÉES EN CAPITAUX PROPRES	181	0

(*) Exposition nette : après prise en compte des plus ou moins-values latentes et de la participation aux bénéfices différés revenant aux assurés pour la partie assurances.

Autres pays (exposition banques uniquement)

31/12/14		
Exposition nette*	Espagne	Italie
Actifs à la juste valeur par résultat		
Actifs disponibles à la vente	4 001	5 772
Actifs détenus jusqu'à l'échéance		
TOTAL	4 001	5 772
PLUS/MOINS VALUES CONSTATÉES EN CAPITAUX PROPRES	2	175

31/12/13		
Exposition nette*	Espagne	Italie
Actifs à la juste valeur par résultat		
Actifs disponibles à la vente	3 937	5 770
Actifs détenus jusqu'à l'échéance		
TOTAL	3 937	5 770
PLUS/MOINS VALUES CONSTATÉES EN CAPITAUX PROPRES	385	257

(*) Exposition nette : après prise en compte des plus ou moins-values latentes

Annexe aux comptes consolidés

Note 6 : Hiérarchie de juste valeur

31/12/14	Niveau 1	Niveau 2	Niveau 3	Total	Transferts* N1 => N2	Transferts* N2 => N1
Actifs financiers						
Disponibles à la vente	6 072 294	1 046 705	184 107	7 303 106	0	0
• Effets publics et valeurs assimilées - DALV	476 214	0	0	476 214	0	0
• Obligations et autres titres à revenu fixe - DALV	5 459 599	688 586	1 455	6 149 640	0	0
• Actions et autres titres à revenu variable - DALV	136 481	354 545	444	491 470	0	0
• Participations et ATDLT - DALV	0	3 574	41 373	44 947	0	0
• Parts entreprises liées - DALV	0	0	140 835	140 835	0	0
Transaction / JVO	8 916 224	3 404 716	0	12 320 940	0	0
• Obligations et autres titres à revenu fixe - Transaction	6 248	0	0	6 248	0	0
• Obligations et autres titres à revenu fixe Juste valeur sur option	542 256	3 312 061	0	3 854 317	0	0
• Actions et autres titres à revenu variable - Transaction	213 189	0	0	213 189	0	0
• Actions et autres titres à revenu variable Juste valeur sur option	8 154 531	0	0	8 154 531	0	0
• Prêts et créances sur établissements de crédit Juste valeur sur option	0	627	0	627	0	0
• Dérivés et autres actifs financiers - Transaction	0	92 028	0	92 028	0	0
Instruments dérivés de couverture	0	48 699	0	48 699	0	0
TOTAL	14 988 518	4 500 120	184 107	19 672 745	0	0
Passifs financiers						
Transaction / JVO	0	200 959	0	200 959	0	0
• Dettes envers les établissements de crédit Juste valeur sur option	0	4 755	0	4 755	0	0
• Dettes représentées par un titre - Juste valeur sur option	0	115 385	0	115 385	0	0
• Dérivés et autres passifs financiers - Transaction	0	80 819	0	80 819	0	0
Instruments dérivés de couverture	0	147 097	0	147 097	0	0
TOTAL	0	348 056	0	348 056	0	0
31/12/13						
Actifs financiers						
Disponibles à la vente	5 306 979	992 695	164 383	6 464 057	164 315	0
• Effets publics et valeurs assimilées - DALV	467 654	0	0	467 654	0	0
• Obligations et autres titres à revenu fixe - DALV	4 806 651	712 691	0	5 519 342	0	0
• Actions et autres titres à revenu variable - DALV	32 674	276 514	355	309 543	164 315	0
• Participations et ATDLT - DALV	0	3 490	30 680	34 170	0	0
• Parts entreprises liées - DALV	0	0	133 348	133 348	0	0
Transaction / JVO	7 430 134	3 659 183	0	11 089 317	0	0
• Obligations et autres titres à revenu fixe - Transaction	46 626	0	0	46 626	0	0
• Obligations et autres titres à revenu fixe Juste valeur sur option	316 467	3 608 806	0	3 925 273	0	0
• Actions et autres titres à revenu variable - Transaction	225 088	0	0	225 088	0	0
• Actions et autres titres à revenu variable Juste valeur sur option	6 841 953	0	0	6 841 953	0	0
• Dérivés et autres actifs financiers - Transaction	0	50 377	0	50 377	0	0
Instruments dérivés de couverture	0	46 159	0	46 159	0	0
TOTAL	12 737 113	4 698 037	164 383	17 599 533	164 315	0
Passifs financiers						
Transaction / JVO	0	149 483	0	149 483	0	0
• Dérivés et autres passifs financiers Juste valeur sur option	0	120 629	0	120 629	0	0
• Dérivés et autres passifs financiers - Transaction	0	28 854	0	28 854	0	0
Instruments dérivés de couverture	0	101 306	0	101 306	0	0
TOTAL	0	250 789	0	250 789	0	0

* Seuls les transferts significatifs sont renseignés, c'est-à-dire les transferts dont le montant est supérieur à 10 % du montant de la ligne « Total » pour la catégorie d'actif ou de passif concerné.

- Niveau 1 :** cours coté sur un marché actif.
Niveau 2 : cours de marchés actifs pour des instruments semblables et techniques de valorisation dont toutes les données importantes sont fondées sur des informations de marché observables,
Niveau 3 : valorisation sur la base de modèles internes contenant des données non observables significatives.

Hiérarchie de la Juste Valeur - Détail du niveau 3

31/12/14	Ouverture	Achats	Émissions	Ventes	Rembours.	Transferts	Gains et pertes en résultat	Gains et pertes en capitaux propres	Autres mov.	Clôture	Transferts* N1,N2 => N3	Transferts* N3 => N1,N2
Actifs financiers												
Disponibles à la vente	164 383	10 906	0	-798	0	0	-354	10 304	-334	184 107	0	0
• Obligations et autres titres à revenu fixe - DALV	0	0	0	0	0	0	0	0	1 455	1 455	0	0
• Actions, TAP et autres T.R.V. DALV	355	0	0	0	0	0	0	0	89	444	0	0
• Participations et ATDLT - DALV	30 680	10 906	0	-798	0	-444	-354	2 810	-1 427	41 373	0	0
• Parts entreprises liées - DALV	133 348	0	0	0	0	444	0	7 494	-451	140 835	0	0
Transaction / JVO	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Instruments dérivés de couverture	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
TOTAL	164 383	10 906	0	-798	0	0	-354	10 304	-334	184 107	0	0
Passifs financiers												
Transaction / JVO	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Instruments dérivés de couverture	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
TOTAL	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0

31/12/13	Ouverture	Achats	Émissions	Ventes	Rembours.	Transferts	Gains et pertes en résultat	Gains et pertes en capitaux propres	Autres mov.	Clôture	Transferts* N1,N2 => N3	Transferts* N3 => N1,N2
Actifs financiers												
Disponibles à la vente	154 458	0	475	0	0	0	-77	9 605	-78	164 383	0	0
• Actions, TAP et autres T.R.V. DALV	801	0	0	0	0	0	0	0	-446	355	0	0
• Participations et ATDLT - DALV	30 390	0	0	0	0	0	-77	0	367	30 680	0	0
• Parts entreprises liées - DALV	123 267	0	475	0	0	0	0	9 605	1	133 348	0	0
Transaction / JVO	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Instruments dérivés de couverture	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
TOTAL	154 458	0	475	0	0	0	-77	9 605	-78	164 383	0	0
Passifs financiers												
Transaction / JVO	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Instruments dérivés de couverture	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
TOTAL	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0

* Seuls les transferts les plus significatifs sont renseignés, c'est-à-dire les transferts dont le montant est supérieur à 10 % du montant de la ligne « Total » pour la catégorie d'actif ou de passif concerné.

Note 7 : Compensation des actifs et passifs financiers

31/12/14	Montant brut des actifs financiers	Montant brut des passifs financiers compensés au bilan	Montants nets présentés au bilan	Montants liés non compensés au bilan			Montant net
				Impact des conventions-cadre de compensation	Instruments financiers reçus en garantie	Trésorerie reçue (cash collatéral)	
Actifs financiers							
Dérivés	140 727	-	140 727	-60 242	-	-60 250	20 235
Pensions	175 030	-	175 030	-175 030	-	-	-
TOTAL	315 757	-	315 757	-235 272	-	-60 250	20 235

31/12/14	Montant brut des passifs financiers	Montant brut des actifs financiers compensés au bilan	Montants nets présentés au bilan	Montants liés non compensés au bilan			Montant net
				Impact des conventions-cadre de compensation	Instruments financiers reçus en garantie	Trésorerie reçue (cash collatéral)	
Passifs financiers							
Dérivés	227 916	-	227 916	-79 084	-	-128 574	20 258
Pensions	175 261	-	175 261	-175 230	-	-	31
TOTAL	403 177	-	403 177	-254 314	-	-128 574	20 289

Annexe aux comptes consolidés

31/12/13	Montant brut des actifs financiers	Montant brut des passifs financiers compensés au bilan	Montants nets présentés au bilan	Montants liés non compensés au bilan			Montant net
				Impact des conventions-cadre de compensation	Instruments financiers reçus en garantie	Trésorerie reçue (cash collateral)	
Actifs financiers							
Dérivés	96 536	-	96 536	-45 715	-	-24 670	26 151
Pensions	-	-	-	-	-	-	-
TOTAL	96 536	-	96 536	-45 715	-	-24 670	26 151

31/12/13	Montant brut des passifs financiers	Montant brut des actifs financiers compensés au bilan	Montants nets présentés au bilan	Montants liés non compensés au bilan			Montant net
				Impact des conventions-cadre de compensation	Instruments financiers reçus en garantie	Trésorerie reçue (cash collateral)	
Passifs financiers							
Dérivés	130 160	-	130 160	-45 478	-	-60 244	24 438
Pensions	-	-	-	-	-	-	-
TOTAL	130 160	-	130 160	-45 478	-	-60 244	24 438

Note 8 : Clientèle

8a. Prêts et créances sur la clientèle

	31/12/14	31/12/13	Variation	
Créances saines	14 104 173	13 967 523	136 650	0,98 %
• Créances commerciales	15 377	12 824	2 553	19,91 %
• Autres concours à la clientèle	14 046 873	13 911 537	135 336	0,97 %
– crédits à l'habitat	7 823 751	7 598 440	225 311	2,97 %
– autres concours et créances diverses dont pensions	6 223 122	6 313 097	-89 975	-1,43 %
• Créances rattachées	41 923	43 162	-1 239	-2,87 %
Créances d'assurance et réassurance	12 363	13 618	-1 255	-9,22 %
Créances dépréciées sur base individuelle	1 034 161	1 012 015	22 146	2,19 %
Créances brutes	15 150 697	14 993 156	157 541	1,05 %
Dépréciations individuelles	-660 827	-662 998	2 171	-0,33 %
Dépréciations collectives	-30 271	-29 520	-751	2,54 %
SOUS-TOTAL I	14 459 599	14 300 638	158 961	1,11 %
Location financement (investissement net)	1 334 110	1 246 130	87 980	7,06 %
• Mobilier	879 733	849 346	30 387	3,58 %
• Immobilier	443 208	383 823	59 385	15,47 %
• Créances dépréciées sur base individuelle	11 169	12 961	-1 792	-13,83 %
Dépréciations individuelles	-9 147	-10 649	1 502	-14,10 %
SOUS-TOTAL II	1 324 963	1 235 481	89 482	7,24 %
TOTAL	15 784 562	15 536 119	248 443	1,60 %
<i>dont prêts participatifs</i>	0	0	0	n.s.
<i>dont prêts subordonnés</i>	0	0	0	n.s.

Opérations de location financement avec la clientèle

	31/12/13	Augmentation	Diminution	Autres	31/12/14
Valeur brute comptable	1 246 130	242 335	-153 430	-925	1 334 110
Dépréciations des loyers non recouvrables	-10 649	-2 909	4 411	0	-9 147
Valeur nette comptable	1 235 481	239 426	-149 019	-925	1 324 963

8b. Dettes envers la clientèle

	31/12/14	31/12/13	Variation	
Comptes d'épargne à régime spécial	11 226 721	11 192 811	33 910	0,30 %
• à vue	9 716 029	9 879 313	-163 284	-1,65 %
• à terme	1 510 692	1 313 498	197 194	15,01 %
Dettes rattachées sur comptes d'épargne	21 713	18 701	3 012	16,11 %
SOUS-TOTAL	11 248 434	11 211 512	36 922	0,33 %
Comptes à vue	3 435 446	3 237 971	197 475	6,10 %
Comptes et emprunts à terme	897 671	1 095 330	-197 659	-18,05 %
Dettes rattachées	13 224	17 807	-4 583	-25,74 %
Dettes d'assurance et de réassurance	80 958	76 562	4 396	5,74 %
SOUS-TOTAL	4 427 299	4 427 670	-371	-0,01 %
TOTAL	15 675 733	15 639 182	36 551	0,23 %

Note 9 : Actifs financiers détenus jusqu'à l'échéance

	31/12/14	31/12/13	Variation	
Titres	480 377	999 381	-519 004	-51,93 %
• Effets publics	10 003	71 273	-61 270	-85,97 %
• Obligations et autres titres à revenu fixe	470 374	928 108	-457 734	-49,32 %
– Cotés	175 375	528 963	-353 588	-66,85 %
– Non cotés	294 999	399 145	-104 146	-26,09 %
Créances rattachées	6 220	12 444	-6 224	-50,02 %
TOTAL BRUT	486 597	1 011 825	-525 228	-51,91 %
<i>dont actifs dépréciés</i>	<i>6 011</i>	<i>6 013</i>	<i>-2</i>	<i>-0,03 %</i>
Dépréciations	-6 011	-6 013	2	-0,03 %
TOTAL NET	480 586	1 005 812	-525 226	-52,22 %

Note 10 : Évolution des provisions pour dépréciation

	31/12/13	Dotation	Reprise	Autres	31/12/14
Prêts et créances sur la clientèle	-703 167	-74 497	63 646	13 773	-700 245
Titres à revenu fixe en AFS « disponibles à la vente »	-1 744	0	305	1 011	-428
Titres à revenu variable en AFS « disponibles à la vente »	-9 205	-754	1 991	-6	-7 974
Titres en HTM « détenus jusqu'à l'échéance »	-6 013	-11	13	0	-6 011
TOTAL	-720 129	-75 262	65 955	14 778	-714 658

Note 11 : Instruments financiers – Reclassements

Néant

La norme de suivi jusqu'à échéance des actifs reclassés ne s'impose qu'aux valeurs réaffectées à des rubriques de « prêts ». N'ayant procédé qu'à des reclassements entre catégories de titres, le Groupe ne répond donc pas à ces critères et ne renseigne cet aspect que les années où il opère un reclassement.

Note 12 : Dettes représentées par un titre

	31/12/14	31/12/13	Variation	
Bons de caisse	123 338	164 568	-41 230	-25,05 %
TMI & TCN	2 650 335	3 680 133	-1 029 798	-27,98 %
Emprunts obligataires	1 807 478	1 060 778	746 700	70,39 %
Dettes rattachées	31 100	34 391	-3 291	-9,57 %
TOTAL	4 612 251	4 939 870	-327 619	-6,63 %

Annexe aux comptes consolidés

Note 13 : Impôts

13a. Impôts courants

	31/12/14	31/12/13	Variation	
Actif (par résultat)	64 865	74 208	-9 343	-12,59 %
Passif (par résultat)	69 652	61 603	8 049	13,07 %

13b. Impôts différés

	31/12/14	31/12/13	Variation	
Actif (par résultat)	61 923	78 408	-16 485	-21,02 %
Actif (par capitaux propres)	4 378	1 448	2 930	202,35 %
Passif (par résultat)	27 684	19 537	8 147	41,70 %
Passif (par capitaux propres)	48 269	35 288	12 981	36,79 %

Répartition des impôts différés par grandes catégories

	31/12/14		31/12/13	
	Actif	Passif	Actif	Passif
Reports fiscaux déficitaires	0	0	0	0
Différences temporaires sur	81 032	90 684	88 195	63 164
• PV/MV différées sur titres disponibles à la vente	0	63 000	0	46 794
• Autres gains / pertes latents ou différés	14 795	0	12 954	0
• Provisions	45 660	2 704	43 249	1 513
• Réserve latente de location financement	1 000	1 573	1 065	4 974
• Résultats des sociétés transparentes	0	0	0	0
• Autres décalages temporaires	19 577	23 407	30 927	9 883
Compensation	-14 731	-14 731	-8 339	-8 339
TOTAL DES ACTIFS ET PASSIFS D'IMPÔTS DIFFÉRÉS	66 301	75 953	79 856	54 825

Note 14 : Comptes de régularisation et actifs et passifs divers

14a. Comptes de régularisation et actifs divers

	31/12/14	31/12/13	Variation	
Comptes de régularisation actif				
Valeurs reçues à l'encaissement	7 500	8 652	-1 152	-13,31 %
Comptes d'ajustement sur devises	0	15	-15	-100,00 %
Produits à recevoir	11 737	12 077	-340	-2,82 %
Comptes de régularisation divers	42 761	101 937	-59 176	-58,05 %
SOUS-TOTAL	61 998	122 681	-60 683	-49,46 %
Autres actifs				n.s.
Dépôts de garantie versés	159 562	100 233	59 329	59,19 %
Débiteurs divers	228 084	202 683	25 401	12,53 %
Stocks et assimilés	2 926	10 192	-7 266	-71,29 %
SOUS-TOTAL	390 572	313 108	77 464	24,74 %
Autres actifs d'assurance				n.s.
Provisions techniques - Part des réassureurs	26 606	25 430	1 176	4,62 %
SOUS-TOTAL	26 606	25 430	1 176	4,62 %
TOTAL	479 176	461 219	17 957	3,89 %

14b. Comptes de régularisation et passifs divers

	31/12/14	31/12/13	Variation	
Comptes de régularisation passif				
Comptes indisponibles sur opérations de recouvrement	9	4	5	125 %
Comptes d'ajustement sur devises	0	21	-21	-100 %
Charges à payer	87 485	93 739	-6 254	-6,67 %
Produits constatés d'avance	76 968	84 337	-7 369	-8,74 %
Comptes de régularisation divers	50 126	38 455	11 671	30,35 %
SOUS-TOTAL	214 588	216 556	-1 968	-0,91 %
Autres passifs				
Comptes de règlement sur opérations sur titres	12	842 714	-842 702	-100 %
Versements restant à effectuer sur titres	414 832	89 242	325 590	364,84 %
Créditeurs divers	1 783 157	935 068	848 089	90,70 %
SOUS-TOTAL	2 198 001	1 867 024	330 977	17,73 %
Autres passifs d'assurance				
SOUS-TOTAL	0	0	0	n.s.
TOTAL	2 412 589	2 083 580	329 009	15,79 %

Le montant publié au titre des « créiteurs divers » au 31 décembre 2013 était de 383 407 milliers d'euros. L'augmentation de 551 661 milliers d'euros correspond à l'impact de l'application de la norme IFRS 10 (voir ci-dessus, note 2a).

Note 15 : Participations dans les entreprises mises en équivalence

Quote-part dans le résultat des entreprises MEE

31/12/14	Pays	% intérêt	Valeur de MEE	QP de résultat net	Dividendes reçus ⁽¹⁾	JV de la participation (si cotée)
Entités sous influence notable						
Euro Information	France	10,15	95 357	7 115	315	n.c.
CM Habitat Gestion	France	20,79	85	21	13	n.c.
Sicorfe Maintenance	France	34,00	1 391	112	0	n.c.
Siparex Proximité Innovation	France	45,75	1 922	224	183	n.c.
CONVICTIONS ASSET MANAGEMENT	France	29,54	1 585	117	0	n.c.
Groupe CHOLET-DUPONT	France	33,21	10 343	1 077	409	n.c.
LFP Nexity services immobiliers	France	20,92	25 759	283	0	n.c.
Forum Holdings B.V.	Nederlands	24,26	3 521	9	78	n.c.
Forum Partners Investment Management LLC	USA	24,26	856	40	47	n.c.
Inflection Point Capital management Ltd	United Kingdom	48,25	9 147	-464	0	n.c.
JKC Capital Management Ltd	Hong-Kong	49,23	1 133	134	0	n.c.
Tages Capital LLP	United Kingdom	39,38	1 886	1 241	0	n.c.
La Française Global REIM (écarts d'acquisition sur Forum BV et Forum IM) ⁽²⁾			6 507	-	-	n.c.
La Française des Placements (écarts d'acquisition sur IPCM UK et Tages) ⁽²⁾			366	-	-	n.c.
Nouvelles Expertises et Talents AM (écart d'acquisition sur JKC CM Ltd) ⁽²⁾			1 257	-	-	n.c.
TOTAL			161 115	9 909	1 045	0

Annexe aux comptes consolidés

31/12/13	Pays	% intérêt	Valeur de MEE	QP de résultat net	Dividendes reçus (1)	JV de la participation (si cotée)
Entités sous influence notable						
Euro Information	France	10,15	88 137	7 930	315	n.c.
CM Habitat Gestion	France	20,85	78	-1	0	n.c.
Sicorfe Maintenance	France	34,00	1 279	128	0	n.c.
Siparex Proximité Innovation	France	45,88	1 700	424	165	n.c.
CONVICTIONS ASSET MANAGEMENT	France	29,62	1 468	380	333	n.c.
Groupe CHOLET-DUPONT	France	32,98	9 725	655	307	n.c.
LFP Nexity services immobiliers	France	20,98	25 223	663	0	n.c.
Forum Holdings B.V.	Nederlands	9,87	511	0	0	n.c.
Forum Partners Investment Management LLC	USA	9,87	240	0	0	n.c.
La Française Global REIM (écarts d'acquisition sur Forum BV et Forum IM) (2)			6 024	0	0	n.c.
TOTAL			134 385	10 179	1 120	0

(1) en trésorerie et en actions.

(2) conformément à IAS 28, les écarts d'acquisition constatés sur des entités sous influence notable sont inclus dans la valeur des titres mis en équivalence.

Données financières des principales entreprises mises en équivalence

31/12/14	Total bilan	PNB/CA	RBE	Résultat net	OCI	Capitaux propres
Entités sous influence notable						
Euro Information	1 079 320	936 857	106 818	67 650	70 003	918 961
CM Habitat Gestion	399	148	124	85	0	349
Sicorfe Maintenance	5 841	7 530	437	330	0	4 092
Siparex Proximité Innovation	7 052	6 902	1 089	482	-628	4 136
CONVICTIONS ASSET MANAGEMENT	9 311	11 499	689	391	0	5 285
Groupe CHOLET-DUPONT	152 676	21 273	7 423	3 193	0	30 663
LFP Nexity services immobiliers	204 120	70 928	906	1 150	0	104 541
Forum Holdings B.V.	21 906	5 582	595	48	0	17 348
Forum Partners Investment Management LLC	15 425	25 079	766	213	0	4 220
Inflection Point Capital management Ltd	12 136	876	-371	-371	0	11 980
JKC Capital Management Ltd	22 596	13 393	4 184	2 767	0	21 338
Tages Capital LLP	6 635	7 234	2 501	2 501	0	3 673

31/12/13	Total bilan	PNB/CA	RBE	Résultat net	OCI	Capitaux propres
Entités sous influence notable						
Euro Information	999 670	904 580	128 692	76 757	65 622	850 033
CM Habitat Gestion	372	0	-4	-4	0	318
Sicorfe Maintenance	5 365	7 884	512	377	0	3 762
Siparex Proximité Innovation	6 474	7 473	1 701	912	-1 093	3 659
CONVICTIONS ASSET MANAGEMENT	9 662	14 775	2 446	1 266	0	4 894
Groupe CHOLET-DUPONT	149 895	18 196	4 792	1 963	0	29 115
LFP Nexity services immobiliers	187 295	74 729	4 131	2 692	0	102 366
Forum Holdings B.V.	7 045	0	0	0	0	7 045
Forum Partners Investment Management LLC	3 316	0	0	0	0	3 316

N.B. : Ces données correspondent aux informations individuelles résumées des entités et sont communiquées en devises

Rapprochement entre les informations financières résumées et la valeur de mise en équivalence

31/12/14	Capitaux propres en devise	Capitaux propres convertis en millions d'euros	Retraitements de consolidation	Écarts d'acquisition	Valeur de MEE
Entités sous influence notable					
Euro Information	918 961	918 961	-823 604	0	95 357
CM Habitat Gestion	349	349	-264	0	85
Sicorfe Maintenance	4 092	4 092	-2 701	0	1 391
Siparex Proximité Innovation	4 136	4 136	-2 214	0	1 922
CONVICTIONS ASSET MANAGEMENT	5 285	5 285	-3 700	0	1 585
Groupe CHOLET-DUPONT	30 663	30 663	-20 320	0	10 343
LFP Nexity services immobiliers	104 541	104 541	-78 782	0	25 759
Forum Holdings B.V.	17 348	14 289	-10 768	0	3 521
Forum Partners Investment Management LLC	4 220	3 476	-2 620	0	856
Inflection Point Capital management Ltd	11 980	15 381	-6 234	0	9 147
JKC Capital Management Ltd	21 338	2 266	-1 133	0	1 133
Tages Capital LLP	3 673	4 716	-2 830	0	1 886
La Française Global REIM (écarts d'acquisition sur Forum BV et Forum IM)				6 507	
La Française des Placements (écarts d'acquisition sur IPCM UK et Tages)				366	
Nouvelles Expertises et Talents AM (écart d'acquisition sur JKC CM Ltd)				1 257	
TOTAL	1 126 586	1 108 154	-955 169	8 130	152 985

31/12/13	Capitaux propres en devise	Capitaux propres convertis en millions d'euros	Retraitements de consolidation	Écarts d'acquisition	Valeur de MEE
Entités sous influence notable					
Euro Information	850 033	850 033	-761 896	0	88 137
CM Habitat Gestion	318	318	-240	0	78
Sicorfe Maintenance	3 762	3 762	-2 483	0	1 279
Siparex Proximité Innovation	3 659	3 659	-1 959	0	1 700
CONVICTIONS ASSET MANAGEMENT	4 894	4 894	-3 426	0	1 468
Groupe CHOLET-DUPONT	29 115	29 115	-19 390	0	9 725
LFP Nexity services immobiliers	102 366	102 366	-77 143	0	25 223
Forum Holdings B.V.	7 045	5 108	-4 597	0	511
Forum Partners Investment Management LLC	3 316	2 404	-2 164	0	240
La Française Global REIM (écarts d'acquisition sur Forum BV et Forum IM)				6 024	
TOTAL	1 004 508	1 001 660	-873 299	6 024	128 361

Note 16 : Immeubles de placement

	31/12/13	Augmentation	Diminution	Autres variations	31/12/14
Coût historique	75 544	470	-2 720	3 897	77 191
Amortissement et dépréciation	-25 849	-4 840	0	-1 381	-32 070
MONTANT NET	49 695	-4 370	-2 720	2 516	45 121

La juste valeur de ces immeubles (enregistrés au coût) est de 73 406 milliers d'euros au 31 décembre 2014 ; elle était de 75 461 milliers d'euros au 31 décembre 2013. Elle est déterminée à dire d'expert.

Note 17 : Immobilisations corporelles et incorporelles

17a. Immobilisations corporelles

	31/12/13	Augmentation	Diminution	Autres variations	31/12/14
Coût historique					
Terrains d'exploitation	18 383	50 380	-1 757	-21	66 985
Constructions d'exploitation	198 388	10 437	-10 807	5 570	203 588
Autres immobilisations corporelles	269 976	87 783	-8 298	-3 842	345 619
TOTAL	486 747	148 600	-20 862	1 707	616 192
Amortissement et dépréciation					
Terrains d'exploitation	-1	0	0	0	-1
Constructions d'exploitation	-99 871	-8 722	2 280	-2 364	-108 677
Autres immobilisations corporelles	-155 944	-23 267	6 462	2 653	-170 096
TOTAL	-255 816	-31 989	8 742	289	-278 774
MONTANT NET	230 931	116 611	-12 120	1 996	337 418

L'augmentation provient quasi exclusivement de l'entrée dans le Groupe de la SCI Raspail Vavin Invest (95,4 millions d'euros).

17b. Immobilisations incorporelles

Coût historique					
Immobilisations générées en interne	73 725	1 782	-2 166	0	73 341
Immobilisations acquises	77 502	4 471	-4 769	-2 761	74 443
• logiciels	32 798	2 972	-1 371	43	34 442
• autres	44 704	1 499	-3 398	-2 804	40 001
TOTAL	151 227	6 253	-6 935	-2 761	147 784
Amortissement et dépréciation					
Immobilisations générées en interne	-43 295	-6 280	291	0	-49 284
Immobilisations acquises	-48 915	-6 105	4 743	1 821	-48 456
• logiciels	-27 672	-3 249	1 405	-14	-29 530
• autres	-21 243	-2 856	3 338	1 835	-18 926
TOTAL	-92 210	-12 385	5 034	1 821	-97 740
MONTANT NET	59 017	-6 132	-1 901	-940	50 044

Note 18 : Écarts d'acquisition

	31/12/13	Augmentation	Diminution	Autres variations	31/12/14
Écarts d'acquisition brut*	203 310	0	0	0	203 310
Dépréciations	-1 915	0	0	0	-1 915
ÉCARTS D'ACQUISITION NET	201 395	0	0	0	201 395

* Dont 19 255 milliers d'euros correspondant au cumul des amortissements au 01/01/2005.

Détail des écarts d'acquisition

Filiales	Valeur de l'EA au 31/12/13	Augmentation	Diminution	Variation dépréciation	Autres	Valeur de l'EA au 31/12/14
Belgique	2 343					2 343
Assurances	17 807					17 807
Gestion pour Compte de Tiers	180 520					180 520
Services et Autres	725					725
TOTAL	201 395	0	0	0	0	201 395

Une approche multi-méthodologique a été retenue pour effectuer les tests de dépréciation des écarts d'acquisition sur le pôle Gestion pour Compte de Tiers (qui représentent 90 % du total net du poste). Dans ce contexte, la juste valeur a été déterminée en fonction des données de marché du secteur : multiples issues de transactions sur des actifs similaires et multiples issues des capitalisations boursières de sociétés comparables.

Note 19 : Provisions techniques des contrats d'assurance

	31/12/14	31/12/13	Variation	
Vie	11 299 847	10 230 889	1 068 958	10,45 %
Non vie	173 933	169 256	4 677	2,76 %
Unités de compte	1 639 769	1 594 220	45 549	2,86 %
Autres	10 857	10 983	-126	-1,15 %
TOTAL	13 124 406	12 005 348	1 119 058	9,32 %
<i>dont participation aux bénéfices différée passive</i>	<i>1 360 100</i>	<i>847 068</i>	<i>513 032</i>	<i>60,57 %</i>
Participation aux bénéfices différée active	0	0	0	n.s.
Part des réassureurs dans les provisions techniques	26 606	25 430	1 176	4,62 %
PROVISIONS TECHNIQUES NETTES	13 097 800	11 979 918	1 117 882	9,33 %

Note 20 : Provisions

	31/12/13	Dotations de l'exercice	Reprises de l'exercice (provision utilisée)	Reprises de l'exercice (provision non utilisée)	Variation de juste valeur	Autres variations	31/12/14
Provisions pour risques	16 253	2 168	-764	-6 957	0	-363	10 337
• Sur engagements par signature	1 034	883	0	-600	0	0	1 317
• Sur engagements de financement et de garantie	3 520	0	0	-514	0	0	3 006
• Sur risques pays	0	0	0	0	0	0	0
• Provision pour impôt	1 515	0	0	-1 301	0	-155	59
• Provisions pour litiges	4 649	491	-132	-1 334	0	0	3 674
• Provisions pour risques sur créances diverses	5 535	794	-632	-3 208	0	-208	2 281
Autres provisions	31 444	11 274	-1 810	-4 351	0	-2 278	34 279
• Provision pour épargne logement	5 880	276	0	-50	0	0	6 106
• Provisions pour éventualité diverses	23 937	9 717	-1 810	-3 894	0	-1 627	26 323
• Autres provisions	1 627	1 281	0	-407	0	-651	1 850
Provisions pour engagements de retraite	84 808	4 685	256	-6 658	11 894	1	94 986
TOTAL	132 505	18 127	-2 318	-17 966	11 894	-2 640	139 602

	31/12/12	Dotations de l'exercice	Reprises de l'exercice (provision utilisée)	Reprises de l'exercice (provision non utilisée)	Variation de juste valeur	Autres variations	31/12/13
Provisions pour risques	11 390	3 916	-832	-1 556	0	3 335	16 253
• Sur engagements par signature	936	468	0	-370	0	0	1 034
• Sur engagements de financement et de garantie	0	520	0	0	0	3 000	3 520
• Sur risques pays	0	0	0	0	0	0	0
• Provision pour impôt	1 884	0	0	-369	0	0	1 515
• Provisions pour litiges	4 584	485	-644	-393	0	617	4 649
• Provisions pour risques sur créances diverses	3 986	2 443	-188	-424	0	-282	5 535
Autres provisions	53 008	20 821	-3 517	-36 145	0	-2 723	31 444
• Provisions pour épargne logement	5 511	414	0	-45	0	0	5 880
• Provisions pour éventualités diverses	36 166	20 126	-3 059	-26 214	0	-3 082	23 937
• Autres provisions	11 331	281	-458	-9 886	0	359	1 627
Provisions pour engagements de retraite	90 347	10 240	-2 186	-84	-12 890	-619	84 808
TOTAL	154 745	34 977	-6 535	-37 785	-12 890	-7	132 505

La variation de juste valeur est liée à l'évolution des écarts actuariels sur les Indemnités de Fin de Carrière.

Annexe aux comptes consolidés

Provisions PEL / CEL

	0-4 ans	4-10 ans	+10 ans	Total
Montant des encours collectés au titre des PEL sur la phase épargne	491 581	234 989	457 765	1 184 335
Montant des provisions sur PEL		358	1 898	2 256
Montant des encours collectés au titre des CEL sur la phase épargne				256 229
Montant des provisions sur CEL				2 868
Dotations Provisions EL				(276)
Reprises Provisions EL				50
Montant des encours de crédits en vie octroyés au titre des PEL/CEL				52 027
Montant des provisions sur prêts PEL/CEL				982

Engagements de retraite et avantages similaires

	31/12/13	Dotations de l'exercice	Reprises de l'exercice	Variation de juste valeur	Autres variations	31/12/14
Engagements de retraite à prestations définies et assimilés hors caisses de retraite						
Indemnités de fin de carrière	81 400	4 175	-6 364	11 894	1	91 106
Compléments de retraite	1 464	213	-38	0	0	1 639
Primes liées aux médailles du travail (autres avantages à long terme)	1 944	297	0	0	0	2 241
TOTAL	84 808	4 685	-6 402	11 894	1	94 986

	31/12/12	Dotations de l'exercice	Reprises de l'exercice	Variation de juste valeur	Autres variations	31/12/13
Engagements de retraite à prestations définies et assimilés hors caisses de retraite						
Indemnités de fin de carrière	87 834	9 261	-2 186	-12 890	-619	81 400
Compléments de retraite	1 278	270	-84	0	0	1 464
Primes liées aux médailles du travail (autres avantages à long terme)	1 235	709	0	0	0	1 944
TOTAL	90 347	10 240	-2 270	-12 890	-619	84 808

La variation de juste valeur provient des écarts actuariels (voir tableau des provisions ci-dessus).

Régime à prestations définies : principales hypothèses actuarielles		31/12/14	31/12/13
Taux d'actualisation ⁽¹⁾		1,70	3,00
Taux attendu d'augmentation des salaires		1,57	1,67

⁽¹⁾ Le taux d'actualisation est déterminé par référence au taux long terme des emprunts du secteur privé, estimé à partir de l'indice Iboxx. Taux de calcul et d'évolution de CFCMNE et Beobank (98 % des IFC).

Indemnités de fin de carrière

Variation de la dette actuarielle	31/12/13	Effet de l'actualisation	Coût des services rendus de la période	Coût des services passés	Coûts/Produits financiers	Cotisations au régime	Écarts actuariels liés aux hypothèses		Paiement aux bénéficiaires	Autres (regroupements d'entreprises, liquidations)	31/12/14
							démog.	financ.			
Engagements	144 110	3 359	1 660	0			12	17 643	(8 508)		158 276
Contrat d'assurance*	62 710			0	1 863	4 840		5 103	(7 346)		67 170
PROVISION	81 400	3 359	1 660	0	(1 863)	(4 840)	12	12 540	(1 162)	0	91 106

Taux de calcul et d'évolution de CFCMNE et Beobank (98 % des IFC).

Variation de la dette actuarielle	31/12/12	Effet de l'actualisation	Coût des services rendus de la période	Coût des services passés	Coûts/Produits financiers	Cotisations au régime	Écarts actuariels liés aux hypothèses		Paiement aux bénéficiaires	Autres (regroupements d'entreprises, liquidations)	31/12/13
							démog.	financ.			
Engagements	149 524	3 465	7 377	0			(713)	(9 041)	(6 503)	1	144 110
Contrat d'assurance*	61 690			0	1 734	2 189		3 136	(6 039)		62 710
PROVISION	87 834	3 465	7 377	0	(1 734)	(2 189)	(713)	(12 177)	(464)	1	81 400

* hors Groupe et actifs gérés en externe

Taux de calcul et d'évolution de CFCMNE et Beobank (98,45 % des IFC).

Une variation de ± 50 points de base du taux d'actualisation conduirait à une baisse/augmentation de l'engagement de 7 177 milliers d'euros au 31/12/2013 et de 8 139 milliers d'euros au 31/12/2014.

Variations de la juste valeur des actifs du régime	31/12/13	Effet de l'actualisation	Rendement des actifs du régime ou-delà du produit d'intérêt	Cotisations au régime	Paiement aux bénéficiaires	Effet des variations de change	Autres (regroupements d'entreprise, liquidation)	31/12/14
Juste valeur des actifs du régime	62 710	5 103	1 863	4 840	(7 346)			67 170
TOTAL	62 710	5 103	1 863	4 840	(7 346)	0	0	67 170

Taux de calcul et d'évolution de CFCMNE et Beobank (98 % des IFC).

Variations de la juste valeur des actifs du régime	31/12/12	Effet de l'actualisation	Rendement des actifs du régime ou-delà du produit d'intérêt	Cotisations au régime	Paiement aux bénéficiaires	Effet des variations de change	Autres (regroupements d'entreprise, liquidation)	31/12/13
Juste valeur des actifs du régime	61 690	3 136	1 734	2 189	(6 039)			62 710
TOTAL	61 690	3 136	1 734	2 189	(6 039)	0	0	62 710

Taux de calcul et d'évolution de CFCMNE et Beobank (98,45 % des IFC).

Position nette	31/12/14	31/12/13
Dette actuarielle	158 276	144 110
Juste valeur des actifs du régime	67 170	62 710
SOLDE NET	91 106	81 400

Taux de calcul et d'évolution de CFCMNE et Beobank (98 % des IFC).

Détails de la juste valeur des actifs du régime	31/12/14				
	Titres de dettes	Instruments de capitaux propres	Immobilier	Autres	Total
Actifs cotés sur un marché actif	34 709	26 534	0	0	61 243
Actifs non cotés sur un marché actif	0	0	5 078	849	5 927
TOTAL	34 709	26 534	5 078	849	67 170

Taux de calcul et d'évolution de CFCMNE et Beobank (98 % des IFC).

Détails de la juste valeur des actifs du régime	31/12/13				
	Titres de dettes	Instruments de capitaux propres	Immobilier	Autres	Total
Actifs cotés sur un marché actif	24 808	30 452	0	0	55 260
Actifs non cotés sur un marché actif	5	0	4 017	3 428	7 450
TOTAL	24 813	30 452	4 017	3 428	62 710

Taux de calcul et d'évolution de CFCMNE et Beobank (98,45 % des IFC).

La colonne « Autres » du détail des actifs correspond essentiellement à la trésorerie disponible à la date d'arrêt.

Engagements de retraite à prestations définies	Duration moyenne pondérée
Indemnités de fin de carrière	12,4

Taux de calcul et d'évolution de CFCMNE et Beobank (98 % des IFC).

Note 21 : Dettes subordonnées

	31/12/14	31/12/13	Variation	
Dettes subordonnées	366 600	170	366 430	n.s.
Dettes subordonnées à durée indéterminée	151 952	154 020	-2 068	-1,34 %
Dettes rattachées	3 720	989	2 731	276,14 %
TOTAL	522 272	155 179	367 093	236,56 %

Annexe aux comptes consolidés

Principales dettes subordonnées

Type	Date Émission	Montant Émission	Montant fin d'exercice	Échéance
Titres Super Subordonnés à Durée Indéterminée				
Caisse Fédérale CMNE	2004	150 000	150 000	-
• détention Groupe CMNE		-18 320	-13 762	
TSR structurés CFCMNE (8 lignes)	2014	41 600	41 600	2024
TSR structurés CFCMNE (2 lignes)	2014	175 000	175 000	2026
TSR ACMN Vie	2014	150 000	150 000	2024
Autres			15 714	
Dettes rattachées			3 720	
TOTAL			522 272	

Note 22 : Réserves liées au capital et réserves

22a. Capitaux propres part du Groupe (hors résultat et gains et pertes latents)

	31/12/14	31/12/13	Variation	
Capital et réserves liées au capital	1 297 952	1 301 212	-3 260	-0,25 %
• Capital	1 295 202	1 298 462	-3 260	-0,25 %
• Prime d'émission, apport, fusion, scission, conversion	2 750	2 750	0	0,00 %
Réserves consolidées	819 414	673 537	145 877	21,66 %
• Autres réserves (dont effets liés à la première application)	909 417	764 115	145 302	19,02 %
• Report à nouveau	-90 003	-90 578	575	-0,63 %
TOTAL	2 117 366	1 974 749	142 617	7,22 %

22b. Gains ou pertes latents différés part de Groupe

	31/12/14	31/12/13	Variation	
Gains ou pertes latents ou différés* liés aux :				
Actifs disponibles à la vente	189 262	151 854	37 408	24,63 %
Dérivés de couverture (CFH)	-24 085	-20 793	-3 292	15,83 %
Réserves de conversion	768	-45	813	n.s.
Autres	-7 560	130	-7 690	n.s.
TOTAL	158 385	131 146	27 239	20,77 %

* Soldes nets d'IS et après traitement de la comptabilité reflet.

22c. Entités intégrées globalement ayant des minoritaires significatifs

31/12/14	Part des intérêts minoritaires dans les comptes consolidés				Informations financières relatives à l'entité intégrée globalement*			
	Pourcentage d'intérêt	Résultat net revenant aux minoritaires	Montant dans les capitaux propres des intérêts minoritaires	Dividendes versés aux minoritaires	Total bilan	Résultat net	OCI	PNB
ACMN IARD	49 %	9 994	25 759	5 538	194 027	19 827	3 176	47 999

31/12/13	Part des intérêts minoritaires dans les comptes consolidés				Informations financières relatives à l'entité intégrée globalement*			
	Pourcentage d'intérêt	Résultat net revenant aux minoritaires	Montant dans les capitaux propres des intérêts minoritaires	Dividendes versés aux minoritaires	Total bilan	Résultat net	OCI	PNB
ACMN IARD	49 %	6 019	22 012	4 070	169 685	13 041	2 162	36 642

* Montants avant élimination des comptes et opérations réciproques.

Cette information est communiquée pour les entités dont la part des minoritaires représente au moins 10 % du total des intérêts minoritaires.

Note 23 : Engagements donnés et reçus

Engagements donnés	31/12/14	31/12/13	Variation	
Engagements de financement				
Engagements en faveur d'établissements de crédit	54 496	64 921	-10 425	-16,06 %
Engagements en faveur de la clientèle	2 132 754	1 978 400	154 354	7,80 %
Engagements de garantie				
Engagements d'ordre d'établissements de crédit	436 003	144 755	291 248	201,20 %
Engagements d'ordre de la clientèle	320 648	106 951	213 697	199,81 %
Engagements sur titres				
Autres engagements donnés	1 288	114 286	-112 998	-98,87 %

Engagements reçus	31/12/14	31/12/13	Variation	
Engagements de financement				
Engagements reçus d'établissements de crédit	947 030	888 927	58 103	6,54 %
Engagements reçus de la clientèle	0	0	0	n.s.
Engagements de garantie				
Engagements reçus d'établissements de crédit	2 735 388	2 982 216	-246 828	-8,28 %
Engagements reçus de la clientèle	5 540 868	5 504 054	36 814	0,67 %
Engagements sur titres				
Autres engagements reçus	95 922	114 286	-18 364	-16,07 %

Titres et valeurs donnés en pension

Titres et valeurs donnés en pension	31/12/14	31/12/13	Variation	
Actifs donnés en pension	195 800	0	195 800	n.s.
Passifs associés	175 000	0	175 000	n.s.
TOTAL	370 800	0	370 800	N.S.

Actifs donnés en garantie de passif

Actifs donnés en garantie de passif	31/12/14	31/12/13	Variation	
Titres prêtés	0	0	0	n.s.
Dépôts de garantie sur opérations de marché	159 562	100 233	59 329	59,19 %
TOTAL	159 562	100 233	59 329	59,19 %

2. Notes relatives au compte de résultat

Note 24 : Intérêts et produits/charges assimilés

	31/12/14		31/12/13	
	Produits	Charges	Produits	Charges
Établissements de crédit & banques centrales	55 866	-20 518	72 723	-26 410
Clientèle	1 058 836	-524 652	1 069 144	-551 145
<i>dont location financement et location simple</i>	<i>382 367</i>	<i>-338 372</i>	<i>367 312</i>	<i>-322 776</i>
Instruments dérivés de couverture	28 086	-46 774	27 339	-78 173
Actifs financiers disponibles à la vente	51 016		59 508	
Actifs financiers détenus jusqu'à l'échéance	15 511		24 498	
Dettes représentées par un titre		-83 562		-88 418
Dettes subordonnées		-3 483		-3 735
TOTAL	1 209 315	-678 989	1 253 212	-747 881
<i>dont produits et charges d'intérêt calculés au TIE</i>	<i>1 181 229</i>	<i>-632 215</i>	<i>1 225 873</i>	<i>-669 708</i>
<i>dont intérêts sur passifs au coût amorti</i>		<i>-632 215</i>		<i>-669 708</i>

Annexe aux comptes consolidés

Note 25 : Commissions

	31/12/14		31/12/13	
	Produits	Charges	Produits	Charges
Établissements de crédit	4 382	-179	3 332	-243
Clientèle	73 076	-1 196	72 892	-968
Titres	21 292	-3 225	20 619	-560
<i>dont activités gérées pour compte de tiers</i>	3 771		4 445	
Instruments dérivés	6	0	6	0
Change	190	0	205	0
Engagements de financement et de garantie	155	-216	170	-275
Prestations de services	99 324	-55 305	111 896	-58 867
TOTAL	198 425	-60 121	209 120	-60 913

Note 26 : Gains ou pertes sur instruments financiers à la juste valeur par résultat

	31/12/14	31/12/13	Variation	
Instruments de transaction	36 736	41 801	-5 065	-12,12 %
Instruments à la juste valeur sur option	14 507	-521	15 028	n.s.
Inefficacité des couvertures	-241	-543	302	-55,62 %
• Sur couverture de juste valeur (FVH)	-241	-543	302	-55,62 %
– Variations de juste valeur des éléments couverts	39 933	-47 010	86 943	-184,95 %
– Variations de juste valeur des éléments de couverture	-40 174	46 467	-86 641	-186,46 %
Résultat de change	2 663	1 092	1 571	143,86 %
TOTAL DES VARIATIONS DE JUSTE VALEUR	53 665	41 829	11 836	28,30 %
<i>dont dérivés de transaction</i>	22 563	35 566	-13 003	-36,56 %

Note 27 : Gains ou pertes sur actifs financiers disponibles à la vente

31/12/14	Dividendes	PV/MV réalisées	Dépréciation	Total
Effets publics, obligations et autres titres à revenu fixe		2 529	0	2 529
Actions et autres titres à revenu variable	10 626	10 375	1 077	22 078
Titres immobilisés	6 119	-7 928	159	-1 650
TOTAL	16 745	4 976	1 236	22 957

31/12/13	Dividendes	PV/MV réalisées	Dépréciation	Total
Effets publics, obligations et autres titres à revenu fixe		8 121	0	8 121
Actions et autres titres à revenu variable	2 282	8 280	-2 554	8 008
Titres immobilisés	5 246	8 560	-914	12 892
Autres	0	-605	0	-605
TOTAL	7 528	24 356	-3 468	28 416

Note 28 : Produits et charges des autres activités

	31/12/14	31/12/13	Variation	
Produits des autres activités				
Contrats d'assurance	1 713 762	1 543 509	170 253	11,03 %
Immeubles de placement	0	0	0	n.s.
Charges refacturées	14 332	13 991	341	2,44 %
Autres produits	244 613	237 777	6 836	2,87 %
SOUS-TOTAL	1 972 707	1 795 277	177 430	9,88 %
Charges des autres activités				
Contrats d'assurance	-1 479 966	-1 353 813	-126 153	9,32 %
Immeubles de placement :	-4 840	-2 515	-2 325	92,45 %
• dotations aux provisions/amortissements	-4 839	-2 515	-2 324	92,41 %
• moins values de cession	-1	0	-1	n.s.
Autres charges	-80 766	-82 826	2 060	-2,49 %
SOUS-TOTAL	-1 565 572	-1 439 154	-126 418	8,78 %
TOTAL NET DES AUTRES PRODUITS ET CHARGES	407 135	356 123	51 012	14,32 %

Détail des produits nets des activités d'assurance

	31/12/14	31/12/13	Variation	
Primes acquises	1 207 290	1 087 361	119 929	11,03 %
Charges des prestations	-1 061 699	-1 031 876	-29 823	2,89 %
Variations des provisions	-402 409	-309 200	-93 209	30,15 %
Autres charges et produits techniques et non techniques	-4 903	-5 087	184	-3,62 %
Produits nets des placements	495 517	448 498	47 019	10,48 %
TOTAL	233 796	189 696	44 100	23,25 %

Note 29 : Frais généraux

	31/12/14	31/12/13	Variation	
Charges de personnel	-435 420	-441 541	6 121	-1,39 %
Autres charges	-349 980	-300 254	-49 726	16,56 %
TOTAL	-785 400	-741 795	-43 605	5,88 %

29a. Charges de personnel

	31/12/14	31/12/13	Variation	
Salaires et traitements	-256 464	-257 315	851	-0,33 %
Charges sociales	-121 548	-126 404	4 856	-3,84 %
Intéressement et participation des salariés	-30 972	-32 091	1 119	-3,49 %
Impôts, taxes et versements assimilés sur rémunérations	-26 263	-25 545	-718	2,81 %
Autres	-173	-186	13	-6,99 %
TOTAL	-435 420	-441 541	6 121	-1,39 %

Effectifs moyens

	31/12/14	31/12/13	Variation	
Techniciens de la banque	2 551	2 644	-93	-3,52 %
Cadres	2 188	2 132	56	2,63 %
TOTAL	4 739	4 776	-37	-0,77 %

Annexe aux comptes consolidés

29b. Autres charges d'exploitation

	31/12/14	31/12/13	Variation	
Impôts et taxes	-31 959	-20 504	-11 455	55,87 %
Services extérieurs	-198 433	-140 819	-57 614	40,91 %
Autres charges diverses	-77 784	-107 049	29 265	-27,34 %
TOTAL	-308 176	-268 372	-39 804	14,83 %

29c. Dotations / reprises sur amortissements et dépréciation des immobilisations corporelles et incorporelles

	31/12/14	31/12/13	Variation	
Amortissements :	-39 101	-31 662	-7 439	23,50 %
• Immobilisations corporelles	-28 548	-25 635	-2 913	11,36 %
• Immobilisations incorporelles	-10 553	-6 027	-4 526	75,10 %
Dépréciations :	-2 703	-220	-2 483	n.s.
• Immobilisations corporelles	-1 468	0	-1 468	n.s.
• Immobilisations incorporelles	-1 235	-220	-1 015	461,36 %
TOTAL	-41 804	-31 882	-9 922	31,12 %

Note 30 : Coût du risque

31/12/14	Dotations	Reprises	Créances irrécouvrables couvertes	Créances irrécouvrables non couvertes	Recouvrement sur créances apurées	TOTAL
Établissements de crédit	0	0	0	-1 059	0	-1 059
Clientèle	-71 673	59 151	-16 993	-3 835	581	-32 769
• Location financement	-1 079	2 247	-1 504	-915	0	-1 251
• Autres - clientèle	-70 594	56 904	-15 489	-2 920	581	-31 518
SOUS-TOTAL	-71 673	59 151	-16 993	-4 894	581	-33 828
Actifs fin. détenus jusqu'à l'échéance	-11	13	0	0	0	2
Actifs fin. disponibles à la vente	0	305	0	0	0	305
Autres	-2 011	5 002	0	-52	0	2 939
TOTAL	-73 695	64 471	-16 993	-4 946	581	-30 582

31/12/13	Dotations	Reprises	Créances irrécouvrables couvertes	Créances irrécouvrables non couvertes	Recouvrement sur créances apurées	TOTAL
Établissements de crédit	0	0	0	-895	0	-895
Clientèle	-105 954	64 045	-17 261	-2 204	633	-60 741
• Location financement	-2 312	4 933	-4 191	-19	22	-1 567
• Autres - clientèle	-103 642	59 112	-13 070	-2 185	611	-59 174
SOUS-TOTAL	-105 954	64 045	-17 261	-3 099	633	-61 636
Actifs fin. détenus jusqu'à l'échéance	-6 013	6 013	0	0	0	0
Actifs fin. disponibles à la vente	-175	0	0	0	0	-175
Autres	-3 729	3 984	-23	-58	0	174
TOTAL	-115 871	74 042	-17 284	-3 157	633	-61 637

Note 31 : Gains ou pertes sur autres actifs

	31/12/14	31/12/13	Variation	
Immobilisations corporelles & incorporelles	-2 869	-954	-1 915	200,73 %
• MV de cession	-3 453	-1 711	-1 742	101,81 %
• PV de cession	584	757	-173	-22,85 %
Gains ou pertes nets sur titres consolidés	-108	287	-395	-137,63 %
TOTAL	-2 977	-667	-2 310	346,33 %

Note 32 : Variations de valeur des écarts d'acquisition

	31/12/14	31/12/13	Variation	
Dépréciation des écarts d'acquisition	0	0	0	n.s.
Écart d'acquisition négatif passé en résultat	3 647	0	3 647	n.s.
TOTAL	3 647	0	3 647	N.S.

Note 33 : Impôt sur les bénéfices**33a. Décomposition de la charge d'impôt**

	31/12/14	31/12/13	Variation	
Charge d'impôt exigible	-85 834	-72 519	-13 315	18,36 %
Charge d'impôt différé	-19 129	-22 462	3 333	-14,84 %
Ajustements au titre des exercices antérieurs	-91	2	-93	n.s.
TOTAL	-105 054	-94 979	-10 075	10,61 %

33b. Rapprochement entre les charges d'impôt effective et théorique

	31/12/14		31/12/13	
Taux d'impôt théorique	131 854	38,00 %	108 614	37,98 %
Impact du taux réduit sur les plus values à long terme	-6 495	-1,87 %	-2 816	-0,98 %
Impact des taux d'imposition spécifiques des entités étrangères	-1 134	-0,33 %	-554	-0,19 %
Décalages permanents	-9 726	-2,80 %	-24 335	-8,51 %
Autres	-9 445	-2,72 %	14 070	4,92 %
TAUX D'IMPÔT EFFECTIF	105 054	30,28 %	94 979	33,21 %
Résultat taxable	346 984		285 986	
CHARGE D'IMPÔT	105 054	30,28 %	94 979	33,21 %

3. Notes relatives à l'état du résultat net et des gains et pertes directement comptabilisés en capitaux propres**Note 34 : Recyclage des gains et pertes directement comptabilisés en capitaux propres**

Mouvements	31/12/14	31/12/13
Écarts de conversion		
Reclassements vers le résultat	0	0
Autres mouvements	822	-45
SOUS-TOTAL	822	-45
Réévaluation des actifs financiers disponibles à la vente		
Reclassements vers le résultat	-989	48
Autres mouvements	38 194	-15
SOUS-TOTAL	37 205	33
Réévaluation des instruments dérivés de couverture		
Reclassement vers le résultat	0	0
Autres mouvements	-3 292	2 155
SOUS-TOTAL	-3 292	2 155
Réévaluation des immobilisations		0
Écarts actuariels sur les régimes à prestations définies	-7 676	8 551
Quote-part des gains ou pertes latents ou différés sur entreprises MEE	629	556
TOTAL	27 688	11 250

Annexe aux comptes consolidés

Note 35 : Impôt relatif à chaque composante des gains et pertes directement comptabilisés en capitaux propres

	31/12/14			31/12/13		
	Brut	Impôt	Net	Brut	Impôt	Net
Écarts de conversion	822		822	-45		-45
Réévaluation des actifs financiers disponibles à la vente	53 411	-16 206	37 205	-2 478	2 511	33
Réévaluation des instruments dérivés de couverture	-5 239	1 947	-3 292	2 382	-227	2 155
Réévaluation des immobilisations	0	0	0	0	0	0
Écarts actuariels sur les régimes à prestations définies	-11 884	4 208	-7 676	12 890	-4 339	8 551
Quote-part des gains ou pertes latents ou différés sur entreprises MEE	489	140	629	556	0	556
TOTAL DES VARIATIONS DES GAINS ET PERTES COMPTABILISÉES DIRECTEMENT EN CAPITAUX PROPRES	37 599	-9 911	27 688	13 305	-2 055	11 250

V INFORMATIONS SECTORIELLES

En matière d'information sectorielle, le CMNE communique sur deux niveaux. L'information par secteur d'activité constitue le premier niveau, et celle par secteur géographique le second niveau.

► Information sectorielle par activité (1^{er} niveau)

Le Groupe CMNE est organisé selon six pôles d'activité :

- Bancassurance France
- Bancassurance Belgique
- Entreprises
- Assurances
- Gestion pour compte de tiers
- Services et activités diverses

Le détail des entités composant chacun de ces pôles d'activité est donné dans les tableaux suivants :

Société	Activité	2013			2014		
		% Intérêt	% Contrôle	Méthode	% Intérêt	% Contrôle	Méthode
Bancassurance France							
Crédit Mutuel Nord Europe	Etablissement de crédit	100,00	100,00	Sté mère	100,00	100,00	Sté mère
Cumul SCI	Immobilier	100,00	100,00	IG	100,00	100,00	IG
FCP Nord Europe Gestion	Fonds dédié	100,00	100,00	IG	0,00	0,00	NC
FCP Richebé Gestion	Fonds dédié	96,57	96,75	IG	99,78	100,00	IG
FCP Richebé Recovery	Fonds dédié	99,37	100,00	IG	0,00	0,00	NC
CMNE Home Loans FCT	Etablissement de crédit	99,90	100,00	IG	99,90	100,00	IG
GIE CMN Prestations	Groupement de moyens	100,00	100,00	IG	100,00	100,00	IG
SA Immobilière du CMN	Immobilier	100,00	100,00	IG	100,00	100,00	IG
THEIA	Immobilier	0,00	0,00	NC	80,00	80,00	IG
Bancassurance Belgique							
CMNE Belgium	Opérations financières	100,00	100,00	IG	100,00	100,00	IG
BKCP Immo IT SCRL	Etablissement de crédit	95,80	95,80	IG	95,87	95,87	IG
BKCP Securities	Gestion de patrimoine	100,00	100,00	IG	100,00	100,00	IG
Beobank	Etablissement de crédit	100,00	100,00	IG	100,00	100,00	IG
BKCP Banque SA	Etablissement de crédit	100,00	100,00	IG	100,00	100,00	IG
Immo W16	Gestion immobilière	100,00	100,00	IG	100,00	100,00	IG
Mobilease	Leasing mobilier	100,00	100,00	IG	100,00	100,00	IG
OBK SCRL	Etablissement de crédit	99,67	100,00	IG	99,99	100,00	IG
Entreprises							
BCMNE	Etablissement de crédit	100,00	100,00	IG	100,00	100,00	IG
Bail Actea	Crédit bail mobilier	100,00	100,00	IG	100,00	100,00	IG
Nord Europe Lease	Crédit bail immobilier	100,00	100,00	IG	100,00	100,00	IG
GIE BCMNE Gestion	Groupement de moyens	100,00	100,00	IG	100,00	100,00	IG
Nord Europe Partenariat	Capital Développement	99,63	99,65	IG	99,65	99,65	IG
SDR Normandie	Opérations financières	99,80	99,80	IG	0,00	0,00	NC

Société	Activité	2013			2014		
		% Intérêt	% Contrôle	Méthode	% Intérêt	% Contrôle	Méthode
Assurances							
Nord Europe Assurances	Gestion collect. assurance	100,00	100,00	IG	100,00	100,00	IG
ACMN IARD	Assurance	51,00	51,00	IG	51,00	51,00	IG
ACMN Vie	Assurance	100,00	100,00	IG	100,00	100,00	IG
CP - BK Reinsurance	Ré assurance	100,00	100,00	IG	100,00	100,00	IG
Courtage CMNE	Courtage assurance	100,00	100,00	IG	100,00	100,00	IG
Nord Europe Life Luxembourg	Assurance	100,00	100,00	IG	100,00	100,00	IG
Nord Europe Retraite	Gestion PERP	100,00	100,00	IG	100,00	100,00	IG
Pérennité Entreprises	Courtage assurance	100,00	100,00	IG	0,00	0,00	NC
Vie Services	Sces informat. et gestion	77,50	77,50	IG	77,50	77,50	IG
North Europe Life Belgium	Assurance	0,00	0,00	NC	100,00	100,00	IG
Gestion pour compte de tiers							
Groupe La Française	Gestion collective	98,74	98,74	IG	98,46	98,46	IG
CD Partenaires	Gestion d'actifs	74,23	100,00	IG	74,02	100,00	IG
CMH Gestion	Gestion collective	20,85	24,48	ME	20,79	24,48	ME
Conviction asset Management	Gestion collective	29,62	30,00	ME	29,54	30,00	ME
FCT LFP Créances Immobilières	Gestion d'actifs	99,07	100,00	IG	98,86	100,00	IG
Forum Partners Investment Management LLC	Gestion d'actifs	9,87	10,00	ME	24,26	24,64	ME
Forum Holding BV	Gestion d'actifs	9,87	10,00	ME	24,26	24,64	ME
Franklin Gérance	Gestion collective	85,16	100,00	IG	0,00	0,00	NC
GIE Groupe La Française	Groupement de moyens	98,74	100,00	IG	98,46	100,00	IG
Groupe Cholet-Dupont	Gestion d'actifs	32,98	33,40	ME	33,21	33,73	ME
Inflection Point Capital Management UK LD	Gestion d'actifs	0,00	0,00	NC	48,25	49,00	ME
JKC Capital Management Limited	Gestion d'actifs	0,00	0,00	NC	49,23	50,00	ME
La Française AM Finance Services	Immobilier	98,74	100,00	IG	98,46	100,00	IG
La Française AM GP	Gestion d'actifs	98,74	100,00	IG	98,46	100,00	IG
La Française AM IBERIA	Gestion d'actifs	65,17	66,00	IG	64,99	66,00	IG
La Française AM ICC	Recouvr. de créances	98,74	100,00	IG	98,46	100,00	IG
La Française AM International	Gestion de patrimoine	98,74	100,00	IG	98,47	100,00	IG
La Française Bank	Etablissement de crédit	99,24	100,00	IG	99,08	100,00	IG
La Française des Placements	Gestion collective	98,74	100,00	IG	98,46	100,00	IG
La Française Global REIM	Gestion d'actifs	98,74	100,00	IG	98,46	100,00	IG
La Française Inflection Point	Gestion d'actifs	98,74	100,00	IG	73,86	51,00	IG
La Française Investment Solutions	Gestion d'actifs	64,18	65,00	IG	64,00	65,00	IG
La Française Real Estate Managers	Gestion collective	85,16	86,25	IG	84,92	86,25	IG
La Française Real Estate Partners	Gestion d'actifs	0,00	0,00	NC	55,20	65,00	IG
LFF Real Estate Partners Limited	Gestion d'actifs	0,00	0,00	NC	55,00	56,67	IG
LFP Nexity Services Immobiliers	Gestion immobilière	20,98	24,64	ME	20,92	24,64	ME
LFP SV	Gestion d'actifs	98,74	100,00	IG	98,46	100,00	IG
NEXT Advisor	Gestion d'actifs	98,74	100,00	IG	98,46	100,00	IG
New Alpha Asset Management	Gestion d'actifs	98,74	100,00	IG	98,46	100,00	IG
Nouvelles Expertises et Talents AM	Capital Développement	98,74	100,00	IG	98,46	100,00	IG
OPCI Raspail	Gestion immobilière	0,00	0,00	NC	99,73	100,00	IG
SCI Raspail Vavin Invest	Gestion immobilière	0,00	0,00	NC	99,71	100,00	IG
Siparex Proximité Innovation	Gestion collective	45,88	46,46	ME	45,75	46,46	ME
Société Holding Partenaires	Gestion d'actifs	50,36	51,00	IG	50,22	51,00	IG
TAGES Capital LLP	Gestion d'actifs	0,00	0,00	NC	39,38	40,00	ME
UFG PM	Gestion immobilière	85,16	100,00	IG	84,92	100,00	IG
Services et activités diverses							
Actéa Environnement	Gestion immobilière	100,00	100,00	IG	100,00	100,00	IG
CMN Environnement	Gestion immobilière	100,00	100,00	IG	100,00	100,00	IG
CMN Tél	Services	100,00	100,00	IG	100,00	100,00	IG
Euro Information SAS	Informatique	10,15	10,15	ME	10,15	10,15	ME
Financière Nord Europe	Gestion collective	100,00	100,00	IG	100,00	100,00	IG
Fininmad	Immobilier	100,00	100,00	IG	100,00	100,00	IG
NEPI	Opérations financières	100,00	100,00	IG	100,00	100,00	IG
SCI Centre Gare	Immobilier	100,00	100,00	IG	100,00	100,00	IG
Sicorfé Maintenance	Services	34,00	34,00	ME	34,00	34,00	ME
Sofimmo 3	Immobilier	100,00	100,00	IG	100,00	100,00	IG
Sofimpar	Immobilier	100,00	100,00	IG	100,00	100,00	IG
Transactimmo	Immobilier	100,00	100,00	IG	100,00	100,00	IG

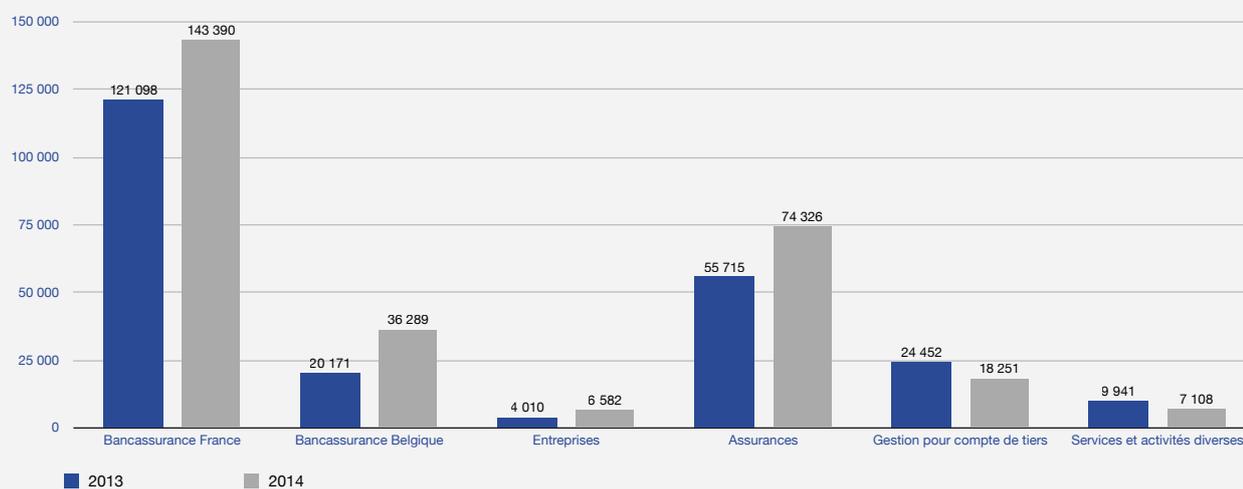
Annexe aux comptes consolidés

Résumé des contributions par pôles

en milliers d'euros

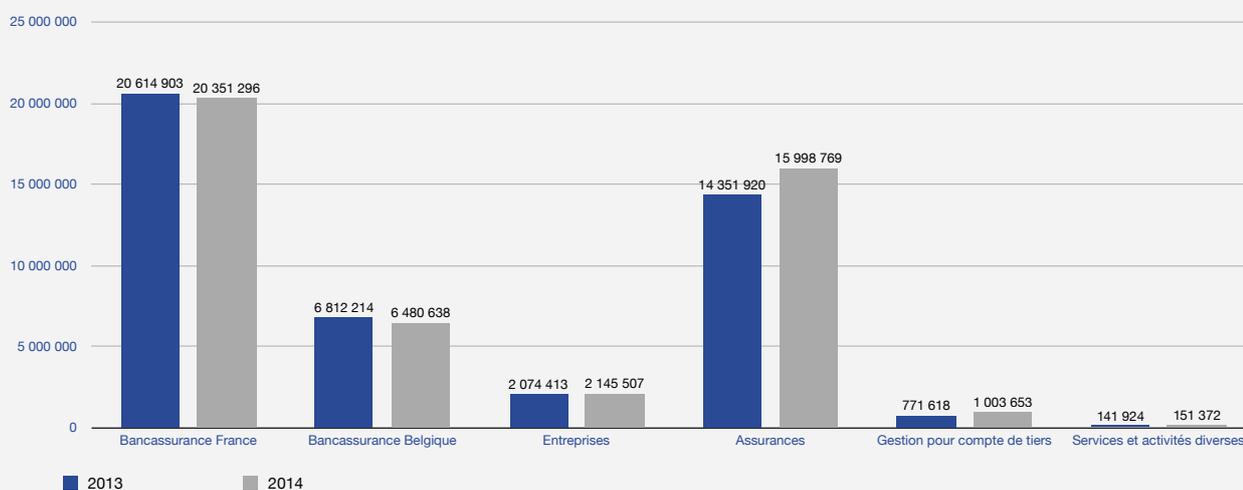
	Contribution au PNB		Contribution au RBE		Contribution au résultat consolidé		Contribution au total bilan consolidé	
	2013	2014	2013	2014	2013	2014	2013	2014
Bancassurance France	494 059	510 865	175 378	187 160	121 098	143 390	20 614 903	20 351 296
Bancassurance Belgique	279 393	286 021	56 503	49 986	20 171	36 289	6 812 214	6 480 638
Entreprises	50 199	52 486	22 743	24 368	4 010	6 582	2 074 413	2 145 507
Assurances	161 282	208 422	98 990	130 603	55 715	74 326	14 351 920	15 998 769
Gestion pour compte de tiers	143 457	149 571	34 282	29 263	24 452	18 251	771 618	1 003 653
Services et activités diverses	4 573	2 628	2 931	980	9 941	7 108	141 924	151 372
Éliminations entre pôles	-53 057	-57 606	-52 716	-55 373	-51 285	-56 537	-4 948 315	-4 394 308
TOTAL	1 079 906	1 152 387	338 111	366 987	184 102	229 409	39 818 677	41 736 927

Contribution au résultat (avant éliminations interpôles)



en milliers d'euros

Contribution au total du bilan (avant éliminations interpôles)



en milliers d'euros

Synthèse bilan et résultat par pôles

ACTIF 31/12/13 retraité	Pôle Bancassurance France	Pôle Bancassurance Belgique	Pôle Entreprises	Pôle Assurances	Pôle Gestion pour compte de tiers	Pôle Services et activités diverses	Opérations spécifiques et éliminations	Total
Actifs financiers à la juste valeur par résultat	444 179	10 356	8	10 729 850	45 802	-	(140 878)	11 089 317
Instruments dérivés de couverture	67 848	4 994	397	-	-	-	(27 080)	46 159
Actifs financiers disponibles à la vente	3 233 076	1 432 103	15 281	3 428 848	113 507	23 513	(1 782 271)	6 464 057
Prêts et créances sur établissements de crédit	5 806 634	1 091 198	166 023	68 474	47 423	428	(2 812 427)	4 367 753
Prêts et créances sur la clientèle	9 564 630	4 021 922	1 862 864	50 191	242 335	22	(205 845)	15 536 119
Écart de réévaluation des portefeuilles couverts en taux	13 508	-	1 739	-	-	-	-	15 247
Actifs détenus jusqu'à l'échéance	941 600	64 212	-	-	-	-	-	1 005 812
Comptes de régularisation et actifs divers	364 751	80 696	26 641	66 343	75 662	2 007	2 690	618 790
Participations dans les entreprises MEE	-	-	-	-	44 968	89 416	1	134 385
Immobilisations corporelles et incorporelles	178 677	104 390	1 460	2 574	28 649	25 814	(1 921)	339 643
Écarts d'acquisition	-	2 343	-	5 640	173 272	724	19 416	201 395
TOTAL	20 614 903	6 812 214	2 074 413	14 351 920	771 618	141 924	(4 948 315)	39 818 677

ACTIF 31/12/14	Pôle Bancassurance France	Pôle Bancassurance Belgique	Pôle Entreprises	Pôle Assurances	Pôle Gestion pour compte de tiers	Pôle Services et activités diverses	Opérations spécifiques et éliminations	Total
Actifs financiers à la juste valeur par résultat	464 266	-	-	11 957 671	124 959	-	(225 956)	12 320 940
Instruments dérivés de couverture	103 654	2 591	-	-	-	-	(57 546)	48 699
Actifs financiers disponibles à la vente	3 468 163	1 725 856	9 354	3 817 455	84 667	29 008	(1 831 397)	7 303 106
Prêts et créances sur établissements de crédit	5 675 145	421 818	110 794	89 493	20 151	148	(1 971 477)	4 346 072
Prêts et créances sur la clientèle	9 641 849	4 121 964	2 003 558	50 890	260 152	-	(293 851)	15 784 562
Écart de réévaluation des portefeuilles couverts en taux	29 595	13 578	4 047	-	-	-	-	47 220
Actifs détenus jusqu'à l'échéance	441 064	39 522	-	-	-	-	-	480 586
Comptes de régularisation et actifs divers	348 384	55 373	16 947	75 630	143 387	2 344	(31 416)	610 649
Participations dans les entreprises MEE	-	-	-	-	64 367	96 748	-	161 115
Immobilisations corporelles et incorporelles	179 176	97 593	807	1 990	132 698	22 400	(2 081)	432 583
Écarts d'acquisition	-	2 343	-	5 640	173 272	724	19 416	201 395
TOTAL	20 351 296	6 480 638	2 145 507	15 998 769	1 003 653	151 372	(4 394 308)	41 736 927

Les montants publiés en « actifs financiers à la juste valeur par résultat » dans le pôle Assurances et « actifs financiers disponibles à la vente » dans le pôle Belgique, au 31 décembre 2013, étaient respectivement de 10 187 441 milliers d'euros et 1 422 851 milliers d'euros. La différence, soit 542 409 milliers d'euros et 9 252 milliers d'euros, provient de la mise en application d'IFRS 10 (voir ci-dessus, note 2a).

Annexe aux comptes consolidés

PASSIF 31/12/13 retraité	Pôle Bancassurance France	Pôle Bancassurance Belgique	Pôle Entreprises	Pôle Assurances	Pôle Gestion pour compte de tiers	Pôle Services et activités diverses	Opérations spécifiques et éliminations	Total
Passifs financiers à la juste valeur par résultat	223 309	686	-	1	11 079	-	(85 592)	149 483
Instruments dérivés de couverture	104 669	20 256	3 368	-	-	-	(26 987)	101 306
Dettes envers les établissements de crédit	2 981 818	454 880	1 402 943	36 950	99 268	9 979	(2 838 690)	2 147 148
Dettes envers la clientèle	9 735 677	5 435 945	374 035	78 741	47 934	475	(33 625)	15 639 182
Dettes représentées par un titre	4 943 824	74 535	4 192	-	228 608	-	(311 289)	4 939 870
Écart de réévaluation des portefeuilles couverts en taux	95	3 463	-	-	-	-	-	3 558
Comptes de régularisation et passifs divers	452 185	127 837	93 138	1 451 549	85 805	921	(11 427)	2 200 008
Provisions techniques des contrats d'assurance	-	-	-	12 006 654	-	-	(1 306)	12 005 348
Provisions	19 883	55 294	7 325	2 739	2 981	25	44 258	132 505
Dettes subordonnées	150 390	112 364	-	53 017	-	-	(160 592)	155 179
Intérêts minoritaires	8 038	6 460	41	28 217	12 535	-	(198)	55 093
Capitaux propres hors résultat (part du Groupe)	1 873 917	500 323	185 361	638 337	258 956	120 583	(1 471 582)	2 105 895
Résultat de l'exercice (part du Groupe)	121 098	20 171	4 010	55 715	24 452	9 941	(51 285)	184 102
TOTAL	20 614 903	6 812 214	2 074 413	14 351 920	771 618	141 924	(4 948 315)	39 818 677

PASSIF 31/12/14	Pôle Bancassurance France	Pôle Bancassurance Belgique	Pôle Entreprises	Pôle Assurances	Pôle Gestion pour compte de tiers	Pôle Services et activités diverses	Opérations spécifiques et éliminations	Total
Passifs financiers à la juste valeur par résultat	249 747	1 435	-	2	73 488	-	(123 713)	200 959
Instruments dérivés de couverture	144 198	55 708	4 737	-	-	-	(57 546)	147 097
Dettes envers les établissements de crédit	2 496 946	42 620	1 480 166	69 913	168 146	14 813	(2 081 653)	2 190 951
Dettes envers la clientèle	9 773 821	5 479 751	373 673	85 090	3 060	-	(39 662)	15 675 733
Dettes représentées par un titre	4 623 063	55 977	2 543	-	258 555	-	(327 887)	4 612 251
Écart de réévaluation des portefeuilles couverts en taux	-	2 970	-	-	-	-	-	2 970
Comptes de régularisation et passifs divers	550 757	118 897	94 741	1 692 926	139 423	896	(39 446)	2 558 194
Provisions techniques des contrats d'assurance	-	-	-	13 141 378	-	-	(16 972)	13 124 406
Provisions	16 790	57 076	3 845	10 474	2 617	25	48 775	139 602
Dettes subordonnées	370 126	109 891	-	203 017	-	-	(160 762)	522 272
Intérêts minoritaires	397	3 465	28	35 913	17 320	-	209	57 332
Capitaux propres hors résultat (part du Groupe)	1 982 061	516 559	179 192	685 730	322 793	128 530	(1 539 114)	2 275 751
Résultat de l'exercice (part du Groupe)	143 390	36 289	6 582	74 326	18 251	7 108	(56 537)	229 409
TOTAL	20 351 296	6 480 638	2 145 507	15 998 769	1 003 653	151 372	(4 394 308)	41 736 927

Les montants publiés en « comptes de régularisation et passifs divers » dans le pôle Assurances et dans le pôle Belgique, au 31 décembre 2013, étaient respectivement de 909 140 milliers d'euros et 118 585 milliers d'euros. La différence, soit 542 409 milliers d'euros et 9 252 milliers d'euros, provient de la mise en application d'IFRS 10 (voir ci-dessus, note 2a).

COMPTE DE RÉSULTAT 31/12/13 retraité	Pôle Bancassurance France	Pôle Bancassurance Belgique	Pôle Entreprises	Pôle Assurances	Pôle Gestion pour compte de tiers	Pôle Services et activités diverses	Opérations spécifiques et éliminations	Total
PRODUIT NET BANCAIRE	494 059	279 393	50 199	161 282	143 457	4 573	(53 057)	1 079 906
Frais généraux	(318 681)	(222 890)	(27 456)	(62 292)	(109 175)	(1 642)	341	(741 795)
RÉSULTAT BRUT D'EXPLOITATION	175 378	56 503	22 743	98 990	34 282	2 931	(52 716)	338 111
Coût du risque	(21 374)	(23 905)	(15 296)	-	(714)	(356)	8	(61 637)
RÉSULTAT D'EXPLOITATION	154 004	32 598	7 447	98 990	33 568	2 575	(52 708)	276 474
Quote-part de résultat des entreprises MEE	-	-	-	-	2 122	8 058	(1)	10 179
Gains ou pertes sur autres actifs	(1 338)	384	5	-	282	-	-	(667)
Variations de valeur des écarts d'acquisition	-	-	-	-	-	-	-	-
RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔT	152 666	32 982	7 452	98 990	35 972	10 633	(52 709)	285 986
Impôts sur les bénéfices	(31 437)	(13 599)	(3 444)	(37 197)	(10 035)	(692)	1 425	(94 979)
Gains & pertes nets d'impôts / activités abandonnées	-	-	-	-	-	-	-	-
RÉSULTAT NET TOTAL	121 229	19 383	4 008	61 793	25 937	9 941	(51 284)	191 007
Intérêts minoritaires	131	(788)	(2)	6 078	1 485	-	1	6 905
RÉSULTAT NET (part du Groupe)	121 098	20 171	4 010	55 715	24 452	9 941	(51 285)	184 102

COMPTE DE RÉSULTAT 31/12/14	Pôle Bancassurance France	Pôle Bancassurance Belgique	Pôle Entreprises	Pôle Assurances	Pôle Gestion pour compte de tiers	Pôle Services et activités diverses	Opérations spécifiques et éliminations	Total
PRODUIT NET BANCAIRE	510 865	286 021	52 486	208 422	149 571	2 628	(57 606)	1 152 387
Frais généraux	(323 705)	(236 035)	(28 118)	(77 819)	(120 308)	(1 648)	2 233	(785 400)
RÉSULTAT BRUT D'EXPLOITATION	187 160	49 986	24 368	130 603	29 263	980	(55 373)	366 987
Coût du risque	(17 058)	(2 860)	(10 825)	-	501	(340)	-	(30 582)
RÉSULTAT D'EXPLOITATION	170 102	47 126	13 543	130 603	29 764	640	(55 373)	336 405
Quote-part de résultat des entreprises MEE	-	-	-	-	2 682	7 227	-	9 909
Gains ou pertes sur autres actifs	(2 772)	117	(30)	-	(208)	(84)	-	(2 977)
Variations de valeur des écarts d'acquisition	-	-	-	3 647	-	-	-	3 647
RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔT	167 330	47 243	13 513	134 250	32 238	7 783	(55 373)	346 984
Impôts sur les bénéfices	(23 947)	(11 086)	(6 931)	(49 899)	(11 352)	(675)	(1 164)	(105 054)
Gains & pertes nets d'impôts / activités abandonnées	-	-	-	-	-	-	-	-
RÉSULTAT NET TOTAL	143 383	36 157	6 582	84 351	20 886	7 108	(56 537)	241 930
Intérêts minoritaires	(7)	(132)	-	10 025	2 635	-	-	12 521
RÉSULTAT NET (part du Groupe)	143 390	36 289	6 582	74 326	18 251	7 108	(56 537)	229 409

► Information sectorielle par zones géographiques (2^{ème} niveau)

Au CMNE, cette analyse se recoupe avec l'information par activité. En effet, le Groupe exerce sur deux zones géographiques principales qui sont la France et la Belgique. Les informations concernant cette deuxième zone sont isolées dans le pôle d'activité Bancassurance Belgique.

VI AUTRES INFORMATIONS

► Les normes

Les normes et interprétations adoptées par l'Union Européenne et non encore appliquées du fait de la date de survenance sont les suivantes :

- IFRIC 21 : comptabilisation des taxes (hors impôts sur le résultat) dès leur fait générateur, sans étalement prorata temporis. Application au 1^{er} janvier 2015.

► Dividendes

L'entité consolidante a prévu de verser, hors Groupe CMNE, 22 338 milliers d'euros.

► Juste valeur des instruments financiers comptabilisés au coût amorti

Les justes valeurs présentées sont une estimation à partir des paramètres observables au 31 décembre 2014. Elles sont issues d'un calcul d'actualisation des flux futurs estimés à partir d'une courbe de taux qui comprend un coût de signature inhérent au débiteur.

Les instruments financiers présentés dans cette information sont les prêts et emprunts. Ils ne reprennent pas les éléments non monétaires (actions), les comptes de fournisseurs, les comptes des autres actifs, des autres passifs et les comptes de régularisation. Les instruments non financiers ne sont pas concernés par cette information.

La juste valeur des instruments financiers exigibles à vue et des contrats d'épargne réglementée de la clientèle est la valeur exigible par le client, c'est à dire sa valeur comptable.

Certaines entités du Groupe peuvent également appliquer des hypothèses : la valeur de marché est la valeur comptable pour les contrats dont les conditions se réfèrent à un taux variable, ou dont la durée résiduelle est inférieure ou égale à un an.

Nous attirons l'attention sur le fait que, hormis les actifs financiers détenus jusqu'à l'échéance, les instruments financiers comptabilisés au coût amorti ne sont pas cessibles ou ne font pas dans la pratique l'objet de cession avant leur échéance. De ce fait, les plus values ou les moins values ne seront pas constatées.

Si toutefois, les instruments financiers comptabilisés au coût amorti devaient faire l'objet d'une cession, le prix de cette cession pourrait différer significativement de la juste valeur calculée au 31 décembre.

en milliers d'euros

31/12/14	Valeur de marché	Valeur au bilan	Plus ou moins values latentes	Niveau 1 de hiérarchie	Niveau 2 de hiérarchie	Niveau 3 de hiérarchie
Actifs	21 394 944	20 355 408	1 039 536	199 034	6 191 821	15 004 089
Prêts et créances sur établissements de crédit	3 959 693	4 090 260	-130 567	0	3 959 693	0
- Prêts et avances - EC	3 959 693	4 090 260	-130 567	0	3 959 693	0
Prêts et créances à la clientèle	16 940 535	15 784 562	1 155 973	0	1 936 446	15 004 089
- Prêts et avances - Clientèle	16 940 535	15 784 562	1 155 973	0	1 936 446	15 004 089
Actifs financiers détenus jusqu'à l'échéance	494 716	480 586	14 130	199 034	295 682	0
Passifs	22 980 940	23 001 207	20 267	522 272	10 321 305	12 137 363
Dettes envers les établissements de crédit	2 166 851	2 190 951	24 100	0	2 166 851	0
Dettes envers la clientèle	15 514 071	15 675 733	161 662	0	3 376 708	12 137 363
Dettes représentées par un titre	4 777 746	4 612 251	-165 495	0	4 777 746	0
Dettes subordonnées	522 272	522 272	0	522 272	0	0

31/12/13	Valeur de marché	Valeur au bilan	Plus ou moins values latentes	Niveau 1 de hiérarchie	Niveau 2 de hiérarchie	Niveau 3 de hiérarchie
Actifs	20 861 506	20 461 662	399 844	956 207	4 196 300	15 708 999
Prêts et créances sur établissements de crédit	3 604 106	3 919 731	-315 625	0	3 604 106	0
- Prêts et avances - EC	3 604 106	3 919 731	-315 625	0	3 604 106	0
Prêts et créances à la clientèle	16 235 884	15 536 119	699 765	0	526 885	15 708 999
- Prêts et avances - Clientèle	16 235 884	15 536 119	699 765	0	526 885	15 708 999
Actifs financiers détenus jusqu'à l'échéance	1 021 516	1 005 812	15 704	956 207	65 309	0
Passifs	22 372 544	22 881 379	508 835	136 737	10 490 124	11 745 683
Dettes envers les établissements de crédit	2 120 611	2 147 148	26 537	0	2 120 611	0
Dettes envers la clientèle	15 087 032	15 639 182	552 150	0	3 341 349	11 745 683
Dettes représentées par un titre	5 009 722	4 939 870	-69 852	0	5 009 722	0
Dettes subordonnées	155 179	155 179	0	136 737	18 442	0

► Parties liées

en milliers d'euros

	31/12/14		31/12/13		
	Entités consolidées par intégration globale	Entités consolidées par mise en équivalence	Entités consolidées par intégration globale	Entités consolidées par intégration proportionnelle	Entités consolidées par mise en équivalence
Actifs					
Prêts et créances sur établissements de crédit	1 274 093	0	1 264 185	0	0
<i>dont comptes ordinaires</i>	8 348	0	46 799	0	0
Prêts et créances à la clientèle	8 887	0	0	0	0
Actifs à la juste valeur par résultat	205 339	0	211 680	0	0
Actifs disponibles à la vente	267 694	0	308 835	0	0
Actifs détenus jusqu'à l'échéance	0	0	109 107	0	0
Instruments dérivés de couverture	0	0	0	0	0
Actifs divers	35 640	0	15 000	0	0
Passifs					
Dettes envers les établissements de crédit	1 018 079	0	1 327 039	0	0
<i>dont comptes ordinaires</i>	18 870	0	32 254	0	0
Instruments dérivés de couverture	0	0	0	0	0
Passifs à la juste valeur par résultat	31 439	0	11 874	0	0
Dettes envers la clientèle	0	0	0	0	0
Dettes représentées par un titre	25 017	0	82 000	0	0
Dettes subordonnées	0	0	0	0	0
Intérêts reçus	17 954	0	17 661	0	0
Intérêts versés	-16 923	0	-18 932	0	0
Commissions reçues	337	0	330	0	0
Commissions versées	0	-764	0	-714	0
Gains ou pertes nets sur actifs financiers DALV et JVR	-15 309	920	4 278	1 120	0
Autres produits et charges	8 571	-872	8 002	-873	0
PNB	-5 370	-716	11 339	-467	0
Frais généraux	-4 878	-36 394	-4 746	-18 192	0
Engagements de financement donnés	25 723	0	0	0	0
Engagements de garantie donnés	19 450	0	18 923	0	0
Engagements de financement reçus	0	0	0	0	0
Engagements de garanties reçus	2 610	0	402 610	0	0

La colonne « intégration globale » reprend les opérations déclarées par les entités consolidées selon cette méthode avec le reste du Groupe Crédit Mutuel (hors CMNE). La colonne « mise en équivalence » recense les opérations internes au CMNE, non éliminées du fait de la méthode de consolidation de ces entités.

Annexe aux comptes consolidés

► Rémunération des dirigeants

en milliers d'euros

Nature de la rémunération	VASSEUR Philippe Président du CA		CHARPENTIER Éric Directeur Général		NOBILI Christian Directeur Général Délégué	
	2014	2013	2014	2013	2014	2013
Rémunération fixe	97	97	405	384	319	255
Rémunération variable *	-	-	156	121	83	60
Rémunération exceptionnelle	-	-	-	-	-	-
Jetons de présence	-	-	-	-	-	-
Montant des avantages en nature (véhicule de fonction)	3	3	3	2	3	3
Contrat de travail	n.c.		oui		oui	
Régime de retraite supplémentaire	non		art 39 **		art 39 **	
Indemnités relatives à une clause de non concurrence	n.c.		non		non	
Indemnités ou avantages dus ou susceptibles d'être dus à raison de la cessation ou du changement de fonction	n.c.		convention collective		convention collective	

La rémunération des mandataires sociaux est arrêtée par le Comité de rémunérations du Groupe.

Le contrat de travail de Monsieur CHARPENTIER prévoit un salaire fixe et un salaire variable égal en année n à 1 % de la MNA consolidée du Groupe de l'exercice n-1.

Le contrat de travail de Monsieur NOBILI prévoit un salaire fixe et un salaire variable égal en année n à 1 % de la MNA globalisée du Groupe de l'exercice n-1.

Dans les deux cas, la partie variable contractuelle est plafonnée à 50 % de la partie fixe du salaire.

* Ce montant inclut un salaire fixe de 51.000 euros perçu par M. NOBILI au titre de ses fonctions de Président du Comité de Direction de Beobank.

** 9 % du salaire de base avec abattement en cas de départ avant 65 ans.

► Honoraires des Commissaires aux comptes

en milliers d'euros

	Membres du réseau Mazars		Deloitte et Associés		Membres d'autres réseaux	
	31/12/14	31/12/13	31/12/14	31/12/13	31/12/14	31/12/13
AUDIT						
Commissaires aux comptes, certification	473	498	1 101	1 144	106	67
Missions accessoires	0	0	4	0	1	1
SOUS-TOTAL	473	498	1 105	1 144	107	68
AUTRES PRESTATIONS						
Juridique, fiscal, social	0	0	97	12	421	131
Technologie de l'information	0	0	0	0	0	0
Audit interne	0	0	0	0	0	0
Autres	35	60	0	187	735	291
SOUS-TOTAL	35	60	97	199	1 156	422
TOTAL	508	558	1 202	1 343	1 263	490

► Événements postérieurs à la clôture

Aucun événement significatif n'est survenu entre le 31 décembre 2014 et la date de communication des comptes consolidés. Ces derniers ont été présentés au Conseil d'Administration du 23 février 2015.

GROUPE CRÉDIT MUTUEL NORD EUROPE

4, Place Richebé
59800 Lille

Société Anonyme Coopérative de crédit à capital variable

Rapport des Commissaires aux Comptes

(sur les comptes consolidés)

Exercice clos le 31 décembre 2014

Mesdames, Messieurs,

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale, nous vous présentons notre rapport relatif à l'exercice clos le 31 décembre 2014, sur :

- le contrôle des comptes consolidés du Groupe Crédit Mutuel Nord Europe, tels qu'ils sont joints au présent rapport ;
- la justification de nos appréciations ;
- la vérification spécifique prévue par la loi.

Les comptes consolidés ont été arrêtés par le Conseil d'Administration. Il nous appartient, sur la base de notre audit, d'exprimer une opinion sur ces comptes.

I - Opinion sur les comptes consolidés

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France ; ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences permettant d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes consolidés ne comportent pas d'anomalies significatives. Un audit consiste à vérifier, par sondages ou au moyen d'autres méthodes de sélection, les éléments justifiant des montants et informations figurant dans les comptes consolidés. Il consiste également à apprécier les principes comptables suivis, les estimations significatives retenues et la présentation d'ensemble des comptes. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Nous certifions que les comptes consolidés de l'exercice sont, au regard du référentiel IFRS tel qu'adopté dans l'Union européenne, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du patrimoine, de la situation financière, ainsi que du résultat de l'ensemble constitué par les personnes et entités comprises dans la consolidation.

Sans remettre en cause l'opinion exprimée ci-dessus, nous attirons votre attention sur le paragraphe I (Informations générales), le paragraphe II (Méthodes et principes de consolidation, Périmètre), ainsi que les notes 2a, 5a, 14b du paragraphe IV de l'annexe aux comptes consolidés qui exposent les changements de méthodes comptables relatifs à l'application des normes IFRS 10 (États financiers consolidés), IFRS 11 (Partenariats), IFRS 12 (Informations à fournir sur les intérêts détenus dans d'autres entités) et de la norme IAS 28 modifiée (Participations dans les entreprises associées et les coentreprises).

Rapport des Commissaires aux Comptes

(sur les comptes consolidés)

II – Justification des appréciations

En application des dispositions de l'article L. 823-9 du Code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les éléments suivants :

- Votre Groupe comptabilise des dépréciations et des provisions pour couvrir les risques de crédit et de contrepartie inhérents à ses activités (paragraphe III ainsi que notes 8, 10, 20 et 30 du paragraphe IV de l'annexe). Nous avons examiné le dispositif de contrôle relatif au recensement des expositions, au suivi des risques de crédit et de contrepartie, aux méthodologies de dépréciation, et à la couverture des pertes de valeur par des dépréciations individuelles et de portefeuille.
- Les principes comptables et méthodes d'évaluation (paragraphe III de l'annexe), ainsi que les notes 2 à 7, 9 à 12, 22b, 24, 26, 27 et 30 du paragraphe IV de l'annexe, exposent les principes et méthodes comptables appliqués par votre Groupe relatifs aux positions sur titres et sur instruments financiers dérivés ainsi qu'aux opérations de couverture. Nous avons examiné le dispositif de contrôle relatif au classement comptable, à la détermination des paramètres utilisés pour la valorisation de ces positions et à la qualification comptable des opérations de couverture.
- Comme indiqué au paragraphe III et dans les notes 19 et 28 du paragraphe IV de l'annexe, votre Groupe comptabilise des provisions techniques propres à l'activité d'assurance. Nous avons examiné les hypothèses et paramètres utilisés, ainsi que la conformité des évaluations obtenues avec les exigences de l'environnement réglementaire et économique.
- Votre Groupe a procédé à des tests de dépréciation des écarts d'acquisition (note 4 du paragraphe II ainsi que notes 18 et 32 du paragraphe IV de l'annexe). Nous avons examiné les modalités de mise en œuvre de ces tests, les principales hypothèses et paramètres utilisés, ainsi que les estimations ayant conduit, le cas échéant, à la couverture des pertes de valeur par des dépréciations.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le cadre de notre démarche d'audit des comptes consolidés, pris dans leur ensemble, et ont donc contribué à la formation de notre opinion exprimée dans la première partie de ce rapport.

III – Vérification spécifique

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, à la vérification spécifique prévue par la loi des informations données dans le rapport sur la gestion du Groupe.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur leur sincérité et leur concordance avec les comptes consolidés.

Fait à Neuilly-Sur-Seine et à La Défense, le 29 avril 2015

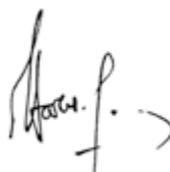
Les Commissaires aux Comptes

DELOITTE & ASSOCIÉS



Jean-Marc Mickeler

MAZARS



Michel Barbet-Massin

DELOITTE & ASSOCIÉS

185 avenue Charles de Gaulle – B.P. 136
92524 Neuilly-sur-Seine Cedex

Société Anonyme à Conseil d'Administration
Capital de 1 723 040 EUROS – RCS Nanterre B 572 028 041

MAZARS

61 Rue Henri Regnault
92400 La Défense

Société Anonyme d'Expertise comptable et de Commissariat aux comptes
Capital de 8 320 000 EUROS – RCS NANTERRE 784 824 153

Informations Juridiques et Administratives



7

Attestation du Directeur Général

Page 155

Renseignements de caractère général

Page 156

Assemblées Générales du 28 Mai 2015

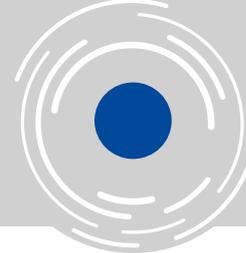
Page 159

Table de concordance

Page 161

Coordonnées des sociétés du Groupe

Page 162



Attestation du responsable de la publication du rapport annuel

J'atteste, à ma connaissance, que les comptes sont établis conformément aux normes comptables applicables et donnent une image fidèle du patrimoine, de la situation financière et du résultat de la société et de l'ensemble des entreprises comprises dans la consolidation, et que le rapport de gestion ci-joint présente un tableau fidèle de l'évolution des affaires, des résultats et de la situation financière de la société et de l'ensemble des entreprises comprises dans la consolidation ainsi qu'une description des principaux risques et incertitudes auxquels elles sont confrontées.

Fait à Lille, le 24 avril 2015

Éric Charpentier
Directeur Général

◆ Concernant la société

La Caisse Fédérale du Crédit Mutuel Nord Europe est une Société Anonyme Coopérative de Crédit à capital variable, dont le siège social est à Lille, 4 place Richebé. Elle est régie par la Loi du 24 juillet 1867 sur les sociétés à capital variable, la Loi du 10 septembre 1947 portant statut de la coopération et la Loi bancaire du 24 janvier 1984 (intégrée dans le Code Monétaire et Financier depuis le 1^{er} janvier 2001).

La durée de la Caisse Fédérale est fixée à 99 années, à dater de son immatriculation au Registre du Commerce et des Sociétés dont le numéro est : RCS Lille B 320 342 264 741 J.

Le Crédit Mutuel Nord Europe existe dans sa configuration actuelle depuis les regroupements intervenus en 1993 et 1994 entre trois Caisses Fédérales de Crédit Mutuel : Nord, Artois-Picardie et Champagne-Ardenne.

Les documents juridiques relatifs au Crédit Mutuel Nord Europe peuvent être consultés au siège social de la société, 4 place Richebé 59000 Lille.

► Objet social

La Caisse Fédérale a pour but de gérer les intérêts communs des Caisses adhérentes et de leurs sociétaires ainsi que de faciliter le fonctionnement technique et financier des Caisses adhérentes.

Elle a notamment pour objet :

- d'accepter des dépôts de fonds de toutes personnes physiques et morales, particulièrement des Caisses adhérentes, et d'assurer tout recouvrement et paiement pour le compte de ses déposants,
- d'établir entre les Caisses adhérentes, un mécanisme de compensation,
- de faire aux Caisses adhérentes des avances avec ou sans affectation spéciale,
- de faire des emplois de trésorerie ou d'épargne,
- de se procurer les capitaux par emprunts, avances ou escomptes, émissions de titres participatifs ou d'emprunts obligataires, émissions de certificats coopératifs d'investissement, actions à intérêt prioritaire sans droit de vote soumises au régime de l'article 11 bis de la loi du 10 septembre 1947 – les avantages pécuniaires, étant, en pareil cas, fixés par décision du Conseil d'Administration – ainsi que par tout moyen autorisé par la loi de 1947 précitée et les textes subséquents,
- de prendre toute participation dans toutes opérations se rattachant directement ou indirectement à l'objet social,
- et plus généralement, d'effectuer, tant pour son propre compte que pour le compte de ses Caisses adhérentes, toutes opérations conformément à son statut d'établissement de crédit, tous les services d'investissement, toutes activités de courtage et d'intermédiaire dans le domaine des opérations d'assurances.

► Répartition statutaire des bénéfices

La Caisse Fédérale est soumise aux dispositions prévues par le statut de la coopération : « les sommes disponibles, après imputation sur les excédents d'exploitation des versements aux réserves légales et du paiement des intérêts aux titres constituant le capital social, sont mises en réserve ou attribuées sous forme de subvention à d'autres coopératives ou œuvres d'intérêt général ou professionnel ».

► Tenue des assemblées générales

L'Assemblée Générale Ordinaire se réunit chaque année, avant le 31 mai. Elle peut être convoquée extraordinairement chaque fois que le Conseil d'Administration ou un quart des sociétaires le demande. Les motifs de la convocation doivent dans ce dernier cas, être présentés par écrit au Président du Conseil d'Administration.

L'Assemblée Générale est convoquée par le Président du Conseil d'Administration. Si le Président du Conseil d'Administration refusait de convoquer l'Assemblée Générale réclamée par un quart des sociétaires, ceux-ci pourraient donner mandat écrit à l'un d'entre eux pour procéder à cette convocation.

La convocation de l'Assemblée Générale est faite au moins quinze jours à l'avance par lettre individuelle ou par publication dans un journal d'annonces légales.

La convocation mentionnera les questions portées à l'ordre du jour et, le cas échéant, la liste des noms du quart des sociétaires qui auraient réclamé la convocation de l'Assemblée Générale.

L'ordre du jour est arrêté par le Conseil d'Administration. Il peut comporter, outre les propositions émanant du Conseil d'Administration, toute question présentée au Conseil six semaines au moins avant la convocation de l'Assemblée Générale sur la requête revêtue de la signature d'un dixième au moins du nombre total des sociétaires.

Il ne peut être mis en délibération dans toute Assemblée Générale que les objets portés à l'ordre du jour.

◆ Concernant le capital

► Capital social de la Caisse Fédérale

Le capital de la Caisse Fédérale est détenu en totalité par les Caisses locales de la Fédération du Crédit Mutuel Nord Europe.

Sont sociétaires de la Caisse Fédérale toutes les Caisses de Crédit Mutuel qui auront adhéré à la Fédération et qui, en outre :

- ont été agréées et inscrites sur la liste des Caisses de Crédit Mutuel, tenue par la Confédération Nationale du Crédit Mutuel,
- ont souscrit au moins une action,
- ont accepté toutes les obligations imposées aux sociétaires par les présents statuts et par les règlements de la Caisse Fédérale,
- ont adhéré aux fonds de garantie, de solidarité ou autres, constitués entre toutes les Caisses affiliées à la dite Fédération.

Est admise comme sociétaire toute personne physique ou morale ayant souscrit au moins une part sociale. Pour être admis comme sociétaire, il faut être agréé par le Conseil d'Administration. Ce dernier n'a pas à faire connaître les motifs d'un refus d'admission.

Le capital social de la Caisse Fédérale doit être détenu à plus de 75 % par les Caisses adhérentes à la Fédération du Crédit Mutuel Nord Europe.

► Montant du capital souscrit, nombre et catégories de titres qui le représentent au niveau globalisé

Le capital social de la Caisse Fédérale est représenté par des parts sociales de 150 euros chacune. Au 31 décembre 2014, il est de 313,8 millions d'euros. Il est entièrement détenu par les Caisses locales et c'est le capital de ces dernières qui représente la solidité financière de l'ensemble du Groupe CMNE.

Le capital des Caisses locales est détenu par des sociétaires qui peuvent être des personnes physiques ou morales ayant souscrit au moins quinze parts sociales incessibles et soumises à l'agrément du Conseil d'Administration.

Le capital des Caisses locales est représenté par quatre types de parts et varie en raison de la négociabilité de certaines catégories de parts conformément au statut des sociétés mutualistes à capital variable :

- les parts A, incessibles, d'une valeur nominale de 1 euro,
- les parts B, négociables, d'une valeur nominale de 1 euro,
- les parts C, négociables avec un préavis de 5 ans, d'une valeur nominale de 1 euro,
- les parts F, négociables avec un préavis de 5 ans, d'une valeur nominale de 500 euros.

Les parts A ne sont pas rémunérées. Les parts B, C et F peuvent être rémunérées par un intérêt versé annuellement, fixé par l'Assemblée Générale de chaque Caisse locale dans le respect des limites prévues par le statut de la coopération et selon les directives fixées par le Conseil d'Administration Fédéral dans le cadre du Règlement Général de Fonctionnement, règlement dont la valeur est identique à celle des statuts.

Au 31 décembre 2014, le capital social était de 1 295 millions d'euros.

► Variabilité du capital

Les parts B et les parts F ont cessé d'être commercialisées le 1^{er} juin 2011. Les parts C et les parts F comportent un préavis de 5 ans à partir du moment où le sociétaire en demande le remboursement.

Au 31 décembre 2014, les titulaires de 35 % de l'encours de parts F avaient déclenché leur préavis de remboursement. Les parts C ont été créées par décision des assemblées générales des Caisses locales tenues en 2010 et ont vocation à remplacer progressivement les parts B. Cet objectif était atteint à 78 % à la fin de 2014.

Entre le 31 décembre 2013 et le 31 décembre 2014, le capital social a varié de la manière suivante :

en millions d'euros

Type de part	31/12/2013	31/12/2014
Parts A	72	67
Parts B	301	228
Parts C	847	939
Parts F	78	61

► Titres non représentatifs du capital

En novembre 2004, la Caisse Fédérale a procédé à l'émission de Titres Super Subordonnés à Durée Indéterminée dans le cadre des possibilités offertes par la loi de sécurité financière d'août 2003. D'un montant de 150 millions d'euros, ces titres hybrides constituent de la dette au sens comptable et fiscal et des fonds propres complémentaires de 1^{ère} catégorie (Tier One) au sens réglementaire. Ils ont été émis dans le cadre d'un placement privé et sont cotés à la Bourse du Luxembourg sous le code FRO010128835. Ils n'ont pas fait l'objet d'un appel public à l'épargne en France.

Depuis le 1^{er} janvier 2014 et dans le cadre de la Directive CRD IV, ces titres voient leur qualité de Tier One complémentaire amortie progressivement selon la clause dite du « grand-père » et constituer, à due concurrence, du capital complémentaire de niveau Tier Two.

Depuis décembre 2004, la Caisse Fédérale a procédé à l'émission de plusieurs emprunts obligataires, sous prospectus visés par l'AMF et destinés aux comptes titres de sa clientèle.

Date	Montant	Durée à l'origine	Nature de taux	Code ISIN
Décembre 2007	60 millions d'euros	10 ans	Fixe	FRO010547331
Juillet 2008	60 millions d'euros	10 ans	Fixe	FRO010631770
Juillet 2009	80 millions d'euros	7 ans	Fixe	FRO010773432

En 2014, la Caisse Fédérale a également émis deux emprunts obligataires subordonnés remboursables (TSR) éligibles au Tier Two réglementaire, sous visa AMF et destinés aux comptes titres de sa clientèle.

Date	Montant	Durée à l'origine	Nature de taux	Code ISIN
Mars 2014	120 millions d'euros	12 ans	Fixe	FRO011781061
Décembre 2014	55 millions d'euros	12 ans	Fixe	FRO012304442

Elle a également émis d'autres TSR destinés à des investisseurs institutionnels dans le cadre de placements privés pour un montant total de 41,6 millions d'euros et sur une durée d'origine de 10 ans.

Enfin et depuis avril 2011, dans le cadre d'un programme d'émission obligataire également visé par l'AMF, la Caisse Fédérale procède régulièrement à des émissions d'EMTN souscrits par des investisseurs institutionnels dans le cadre d'opérations de marché, ou par des clients du CMNE dans le cadre de contrats d'assurance vie en Unités de Compte.

► Évolution du capital

en millions d'euros

31/12/10	31/12/11	31/12/12	31/12/13	31/12/14
1 339	1 268	1 318	1 298	1 295

► Répartition actuelle du capital et droits de vote

– Au niveau de la Caisse Fédérale

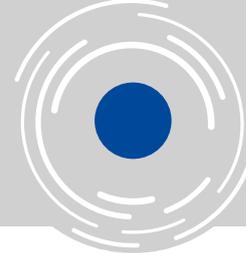
Le capital est détenu en totalité par les 154 Caisses locales adhérent à la fédération. Le droit de vote est établi selon la règle : une voix de base plus une voix supplémentaire pour 1 000 sociétaires, sans que le total puisse dépasser 10 pour une même caisse.

– Au niveau des Caisses locales

Le capital est détenu en totalité par les sociétaires dont le droit de vote est fondé sur la règle : un homme, une voix.

► Document d'information annuelle

Au cours de l'année 2014, la Caisse Fédérale du Crédit Mutuel Nord Europe a publié cinq documents contenant une information financière. En mai 2014, le rapport annuel relatif à l'exercice 2013. En août 2014 puis en décembre 2014, la documentation relative à son programme d'émission obligataire (EMTN). En juillet 2014, le dossier de présentation financière requis par la Banque de France pour les émetteurs de titres de créances négociables (CD et BMTN). En août 2014, l'information financière semestrielle au 30 juin.



FÉDÉRATION DU CRÉDIT MUTUEL NORD EUROPE

4 Place Richebé
59800 Lille

Association régie par la loi du 1^{er} juillet 1901

Résolutions

► Première Résolution

L'Assemblée Générale, après avoir pris connaissance des rapports du Conseil d'Administration et des Commissaires aux Comptes, approuve les comptes de l'exercice 2014 dans leur forme et leur teneur qui se soldent par un excédent de recettes de 9 948,73 €.

L'Assemblée Générale décide de l'affecter en totalité au report à nouveau et donne quitus aux Administrateurs de leur gestion.

► Deuxième Résolution

L'Assemblée Générale constate qu'aux termes du rapport spécial des Commissaires aux Comptes, ceux-ci n'ont été avisés d'aucune convention nouvelle autorisée par le Conseil au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2014 et entrant dans le champ d'application des dispositions de l'article L 612-5 du Code de Commerce.

► Troisième Résolution

L'Assemblée Générale, après avoir pris connaissance des rapports du Conseil d'Administration et des Commissaires aux Comptes, approuve les comptes sociaux globalisés du Groupe Crédit Mutuel Nord Europe, arrêtés à la date du 31 décembre 2014 tels qu'ils lui ont été présentés.

► Quatrième Résolution

L'Assemblée Générale, après avoir pris connaissance des rapports du Conseil d'Administration et des Commissaires aux Comptes, approuve les comptes consolidés du Groupe Crédit Mutuel Nord Europe établis selon les normes IFRS et arrêtés à la date du 31 décembre 2014 tels qu'ils lui ont été présentés.

► Cinquième Résolution

L'Assemblée Générale arrête le budget de la Fédération à 3 030 300 € pour l'année 2015. La part maximum des cotisations de chaque Caisse adhérente est fixée 0,0150 % du montant moyen des capitaux gérés.

► Sixième Résolution

L'Assemblée Générale, constate l'arrivée à échéance du mandat d'administrateur de Madame LETELLIER et de Messieurs VASSEUR, HEDIN, OURY, PETIT, TOME.

Monsieur OURY n'ayant pas sollicité le renouvellement de son mandat, et Messieurs VASSEUR et TOME ayant atteint l'âge limite prévu pour briguer un nouveau mandat, l'Assemblée Générale décide de réélire, Madame LETELLIER et Messieurs HEDIN et PETIT pour une durée de trois ans, soit jusqu'à l'Assemblée Générale appelée à statuer sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2017.

L'Assemblée Générale décide également de ratifier la nomination de Monsieur Dominique BUR, coopté par le Conseil du 13 octobre 2014 en remplacement de Monsieur Jacques CHOMBART, démissionnaire, pour la durée du mandat restant à courir, soit jusqu'à l'Assemblée Générale appelée à statuer sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2016.

Lesquels déclarent accepter leur fonction.

► Septième Résolution

Par dérogation aux dispositions de l'article 14 des statuts, l'Assemblée Générale décide également de réélire Monsieur Philippe VASSEUR comme administrateur pour une durée de un an, jusqu'à l'Assemblée Générale qui statuera sur les comptes de l'exercice clos au 31 décembre 2015.

Cette résolution, dérogeant aux statuts, est adoptée par l'assemblée générale conformément aux exceptions prévues à l'article 402 du Règlement Général de Fonctionnement des caisses adhérentes à la Fédération du Crédit Mutuel Nord Europe, telles qu'elles ont été adoptées lors du Conseil d'Administration de la Fédération du Crédit Mutuel Nord Europe du 23 février 2015.

► Huitième Résolution

L'Assemblée Générale, après avoir constaté l'arrivée à échéance des mandats de Commissaire aux Comptes titulaire, et de Commissaire aux Comptes suppléant, de la société MAZARS,

Renouvelle pour une durée de six ans, soit jusqu'à l'Assemblée Générale appelée à statuer sur les comptes de l'exercice clos le 31/12/2020, les mandats de la société MAZARS, comme Commissaire aux Comptes titulaire et Commissaire aux Comptes suppléant

Laquelle déclare accepter ces fonctions.

► Neuvième Résolution

Tous pouvoirs sont donnés au porteur d'une copie ou d'un extrait du procès-verbal de la présente assemblée pour procéder à toutes les publications et formalités requises par la loi et les règlements.

CAISSE FÉDÉRALE DU CRÉDIT MUTUEL NORD EUROPE

4 Place Richebé
59800 Lille

Société Anonyme Coopérative de crédit à capital variable

Résolutions

À titre ordinaire

► Première Résolution

L'Assemblée Générale, après avoir pris connaissance des rapports du Conseil d'Administration, de son Président et des Commissaires aux Comptes, approuve les comptes arrêtés à la date du 31 décembre 2014 tels qu'ils lui ont été présentés, ainsi que les opérations traduites dans ces comptes ou mentionnées dans ces rapports.

En conséquence, elle donne aux administrateurs quitus entier et sans réserve de l'exécution de leur mandat pour ledit exercice.

► Deuxième Résolution

L'Assemblée Générale, après avoir pris connaissance du rapport spécial des Commissaires aux Comptes, en prend acte et approuve les conventions visées à l'article L 225-38 du Code de Commerce.

► Troisième Résolution

L'Assemblée Générale, sur proposition du Conseil d'Administration, décide d'affecter le bénéfice de l'exercice clos le 31 décembre 2014 s'élevant à 91 077 765,99 euros, de la manière suivante :

- Réserve légale 4 553 888,30 euros
- Réserves ordinaires : 86 523 877,69 euros

► Quatrième Résolution

L'Assemblée Générale constate que le capital social qui était de 312 151 950 € en fin d'exercice 2013 s'établit à 313 766 550 € au 31 décembre 2014.

► Cinquième Résolution

L'Assemblée Générale, après avoir pris connaissance du rapport du Conseil d'Administration à l'Assemblée, donne un avis favorable sur l'enveloppe globale des rémunérations de toutes natures versées durant l'exercice écoulé aux dirigeants responsables, au sens de l'article L.511-73, et aux catégories de personnel, incluant les preneurs de risques et les personnes exerçant une fonction de contrôle, ainsi que tout salarié qui, au vu de ses revenus globaux, se trouve dans la même tranche de rémunération, dont les activités professionnelles ont une incidence significative sur le profil de risque de l'entreprise ou du groupe.

► Sixième Résolution

L'Assemblée Générale, constate l'arrivée à échéance du mandat d'administrateur de Madame LETELLIER et de Messieurs VASSEUR, HEDIN, OURY, PETIT, TOME.

Monsieur OURY n'ayant pas sollicité le renouvellement de son mandat, et Messieurs VASSEUR et TOME ayant atteint l'âge limite prévu pour briguer un nouveau mandat, l'Assemblée Générale décide de réélire, Madame LETELLIER et Messieurs HEDIN et PETIT pour une durée de trois ans, soit jusqu'à l'Assemblée Générale appelée à statuer sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2017.

L'Assemblée Générale décide également de ratifier la nomination de Monsieur Dominique BUR, coopté par le Conseil du 13 octobre 2014 en remplacement de Monsieur Jacques CHOMBART, démissionnaire, pour la durée du mandat restant à courir, soit jusqu'à l'Assemblée Générale appelée à statuer sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2016.

Lesquels déclarent accepter leur fonction.

À titre extraordinaire

► Septième Résolution

Par dérogation aux dispositions de l'article 15 des statuts, l'Assemblée Générale décide de réélire Monsieur Philippe Vasseur comme administrateur pour une durée de un an, jusqu'à l'assemblée générale qui statuera sur les comptes de l'exercice clos au 31 décembre 2015.

Cette résolution, dérogatoire aux présents statuts, est adoptée par l'Assemblée Générale statuant en la forme et aux conditions de quorum et de majorité requises pour les Assemblées Générales Extraordinaires. Elle est conforme aux dérogations prévues à l'article 402 du Règlement Général de Fonctionnement des caisses adhérentes à la Fédération du Crédit Mutuel Nord Europe telles qu'elles ont été adoptées lors du Conseil d'Administration de la Fédération du Crédit Mutuel Nord Europe du 23 février 2015.

► Huitième Résolution

Tous pouvoirs sont donnés au porteur d'une copie ou d'un extrait du procès-verbal de la présente Assemblée pour procéder à toutes les publications et formalités requises par la loi et les règlements.

Table de concordance



TABLE DE CONCORDANCE	Pages
RENSEIGNEMENTS DE CARACTÈRE GÉNÉRAL	
• Attestation du Directeur Général	155
• Société	
– Renseignements de caractère général sur la société	156 à 158
• Capital	
– Particularités	157
– Tableau d'évolution du capital sur 5 ans	158
• Information financière	
– Document d'information annuelle	158
CAPITAL ET DROITS DE VOTE	
Répartition actuelle du capital et des droits de vote	158
ACTIVITÉ DU GROUPE	
– Organisation du Groupe	8
– Chiffres clés du Groupe	7
– Informations chiffrées sectorielles	12 à 30
– Marchés et positionnement concurrentiel de l'émetteur	12 à 30
– Informations sociales	50 à 54
FONDS PROPRES ET GESTION DES RISQUES	
• Fonds propres	40-41
• Contrôle et audit	41-42
• Facteurs de risque	42 à 48
– Risque de crédit	42 à 44
– Risque de marché	44 à 48
– Risque opérationnels	48
PATRIMOINE, SITUATION FINANCIÈRE ET RÉSULTATS	
– Comptes consolidés	31 à 39 et 89 à 97
– Annexe aux comptes consolidés	98 à 151
– Rapport des Commissaires aux Comptes sur les comptes consolidés	152-153
– Rémunération des dirigeants	151
– Honoraires des Commissaires aux Comptes et des membres de leur réseau	151
– Ratios prudentiels réglementaires	7
GOVERNEMENT D'ENTREPRISE	
– Composition et mandats des organes d'administration et de direction	76-77
– Composition et fonctionnement des comités	76
– Rapport du Président sur le contrôle interne	78 à 85
– Rapport des Commissaires aux Comptes sur le contrôle interne	86
– Responsabilité sociale et environnementale	55 à 72
ÉVOLUTION RÉCENTE ET PERSPECTIVES	
– Évolution récente	10-11
– Perspectives	10-11

Situation au 30 avril 2015

Pôle Bancassurance France

CAISSE FÉDÉRALE DU CRÉDIT MUTUEL NORD EUROPE (CFMNE)

4 Place Richebé - 59800 Lille

Tél : 03 20 78 38 38

Fax : 03 20 30 86 59

Site Internet : www.cmne.fr

- Président du Conseil d'Administration : **Philippe VASSEUR**
- Directeur Général : **Éric CHARPENTIER**
- Directeur Général Délégué : **Christian NOBILI**

Pôle Bancassurance Belgique

CRÉDIT MUTUEL NORD EUROPE BELGIUM (CMNE BELGIUM)

Boulevard de Waterloo, 16 - 1000 Bruxelles (Belgique)

Tél : 00 32 22 89 82 00

Fax : 00 32 22 89 89 90

- Président du Conseil d'Administration : **Philippe VASSEUR**
- Président du Comité de Direction : **Éric CHARPENTIER**

BKCP BANQUE SA

Boulevard de Waterloo, 16 - 1000 Bruxelles (Belgique)

Tél : 00 32 22 89 82 00

Fax : 00 32 22 89 89 90

Site Internet : www.bkcp.be

- Président du Conseil d'Administration : **Éric CHARPENTIER**
- Président du Comité de Direction : **Paul LEMBRECHTS**

BEOBANK

Boulevard Général Jacques, 263 G - 1050 Bruxelles (Belgique)

Tél : 00 32 626 51 11

Fax : 00 32 626 55 84

Site internet : www.beobank.be

- Président du Conseil d'Administration : **Éric CHARPENTIER**
- Président du Comité de Direction : **Christian NOBILI**

Pôle Entreprises

BCMNE

Banque Commerciale du Marché Nord Europe

4 Place Richebé - 59000 Lille

Siège administratif : 7 Rue Frédéric Degeorge - 62000 Arras

Tél : 03 21 71 71 51

Fax : 03 21 71 71 59

Site Internet : www.bcmne.fr

- Président du Conseil de Surveillance : **Philippe VASSEUR**
- Président du Directoire : **François CHABROL**

BAIL ACTEA

7 Rue Frédéric Degeorge - 62000 Arras

Tél : 03 21 71 44 11

Fax : 03 21 71 44 22

Site Internet : www.bail-actea.fr

- Président du Conseil d'Administration : **Éric CHARPENTIER**
- Directeur Général : **François CHABROL**
- Directeur Général Délégué : **Bernard DUFERMONT**

NORD EUROPE LEASE

Tour de Lille - 60 Boulevard de Turin - 59777 Euralille

Tél : 03 20 30 73 74

Fax : 03 20 57 62 56

- Président du Conseil d'Administration : **François CHABROL**
- Directeur Général : **Valérie-Marie AUBIN-VAILLANT**
- Directeur Général Délégué : **Bernard DUFERMONT**

NORD EUROPE PARTENARIAT

2 Rue Andreï Sakharov - BP 148 - 76130 Mont Saint Aignan CEDEX

Tél : 02 35 59 44 20

Fax : 02 35 59 13 82

- Président du Conseil d'Administration : **François CHABROL**
- Directeur Général : **Philippe AMOURIAUX**

Pôle Assurances

NORD EUROPE ASSURANCES

9 Boulevard Gouvion-Saint-Cyr - 75017 Paris

Tél : 01 43 12 90 90

Fax : 01 43 12 90 93

- Président du Conseil de Surveillance : **Philippe VASSEUR**
- Président du Directoire : **Tristan GUERLAIN**

ACMN VIE

Assurances Crédit Mutuel Nord Vie

9 Boulevard Gouvion-Saint-Cyr - 75017 Paris

Tél : 01 43 12 90 90

Fax : 01 43 12 90 93

Site Internet : www.acmnvie.fr

- Président du Conseil d'Administration : **Éric CHARPENTIER**
- Directeur Général : **Tristan GUERLAIN**

NORD EUROPE LIFE LUXEMBOURG

62 Rue Charles Martel - L-2134 (Luxembourg)

Tél : 00 352 42 40 20 1

Fax : 00 352 42 40 20 44

Site Internet : www.nellweb.com

- Président du Conseil d'Administration : **Éric CHARPENTIER**
- Administrateur Délégué : **Tristan GUERLAIN**

ACMN IARD

Assurances Crédit Mutuel Nord Iard

4 Place Richebé - 59000 Lille

Tél : 03 20 78 38 38

Fax : 03 20 30 86 59

- Président du Conseil d'Administration : **Tristan GUERLAIN**
- Directeur Général : **Odile EZERZER**

CPBK REINSURANCE S.A.

74 Rue de Merl - L-2146 (Luxembourg)

Tél : 00 352 49 69 51 321

Fax : 00 352 49 69 51 333

- Président du Conseil d'Administration : **Christian DESBOIS**

Coordonnées des sociétés du Groupe

COURTAGE CRÉDIT MUTUEL NORD EUROPE

4 Place Richebé – 59000 Lille

Tél : 03 20 78 39 84

Fax : 0820 360 900

- Président : **Tristan GUERLAIN**
- Directeur Général : **Jacques NOIZE**

METLIFE BELGIUM

(« North Europe Life Belgium » à compter du 14/01/2015)

11 boulevard de la Plaine – 1050 Bruxelles (Belgique)

Tél : 00 32 789 42 00

Fax : 00 32 789 42 01

Site Internet : www.metlife.be

- Directeur Général : **Myriam BILLENS**

Pôle Gestion pour compte de tiers

GRUPE LA FRANÇAISE

173 Boulevard Haussmann – 75008 Paris

Tél : 01 44 56 10 00

Fax : 01 44 56 11 00

Site Internet : www.lafrancaise-group.com

- Président du Conseil de Surveillance : **Philippe VASSEUR**
- Président du Directoire : **Xavier LÉPINE**
- Directeur Général : **Patrick RIVIÈRE**

LA FRANÇAISE ASSET MANAGEMENT

173 Boulevard Haussmann – 75008 Paris

Tél : 01 43 12 01 00

Fax : 01 43 12 01 20

Site Internet : www.lafrancaise-group.com

- Président du Conseil de Surveillance : **Éric CHARPENTIER**
- Président du Directoire : **Xavier LÉPINE**
- Directeur Général : **Pascale AUCLAIR**

LA FRANÇAISE REAL ESTATE MANAGERS

173 Boulevard Haussmann – 75008 Paris

Tél : 01 44 56 10 00

Fax : 01 44 56 11 00

Site internet : www.lafrancaise-group.com

- Président du Conseil de Surveillance : **Éric CHARPENTIER**
- Président du Directoire : **Xavier LÉPINE**
- Directeur Général : **Marc BERTRAND**

LA FRANÇAISE AM GESTION PRIVÉE

173 boulevard Haussmann – 75008 Paris

Tél : 01 73 00 73 00

Fax : 01 73 00 73 01

- Président du Conseil de Surveillance : **Michel DIDIER**
- Président du Directoire : **Thierry SEVOUMIANS**
- Directeur Général : **Jacques BELLAMY-BROWN**

LA FRANÇAISE AM FINANCE SERVICES

173 Boulevard Haussmann – 75008 Paris

Tél : 01 44 56 41 60

Fax : 01 44 56 41 65

Site internet : www.lafrancaise-am-partenaires.com

- Président du Conseil de Surveillance : **Éric CHARPENTIER**
- Président du Directoire : **Patrick RIVIÈRE**
- Directeurs Généraux : **Thierry SEVOUMIANS**, **Philippe LECOMTE** et **Benoît GIRARDON**

LA FRANÇAISE INVESTMENT SOLUTIONS

173 Boulevard Haussmann – 75008 Paris

Tél : 01 73 00 75 75

Site internet : www.lafrancaise-gis.com

- Président du Conseil de Surveillance : **Pierre LASSERRE**
- Président du Directoire : **Xavier LÉPINE**
- Directeurs Généraux : **Sofène HAJ TAIEB** et **Nicolas KOMPALITCH**

NOUVELLES EXPERTISES ET TALENTS AM

173 Boulevard Haussmann – 75008 Paris

Tél : 01 44 56 10 00

Fax : 01 44 56 11 00

Site internet : www.next-am.com

- Président du Conseil d'Administration : **Patrick RIVIÈRE**
- Directeurs Généraux : **Lior DERHY** et **Antoine ROLLAND**



arthémis / Juin 2015 - Photo © Fotolia - Thinkstock - Imprimé sur papier recyclé avec des encres à base végétale.



4, place Richeb  - 59000 Lille
T l. : 33 (0)3 20 78 37 51 - Fax : 33 (0)3 20 78 39 87 - www.cmne.fr

